

# Rousseau botaniste

Rousseau se découvre une passion pour la botanique à plus de cinquante ans, alors qu'il a trouvé refuge dans la Principauté de Neuchâtel. Pendant les quinze dernières années de sa vie, il s'adonne à l'herborisation, à la confection d'herbiers et à divers projets botaniques. Philosophe des Lumières, le citoyen de Genève considère le règne végétal en naturaliste, en moraliste, en pédagogue, en écrivain.

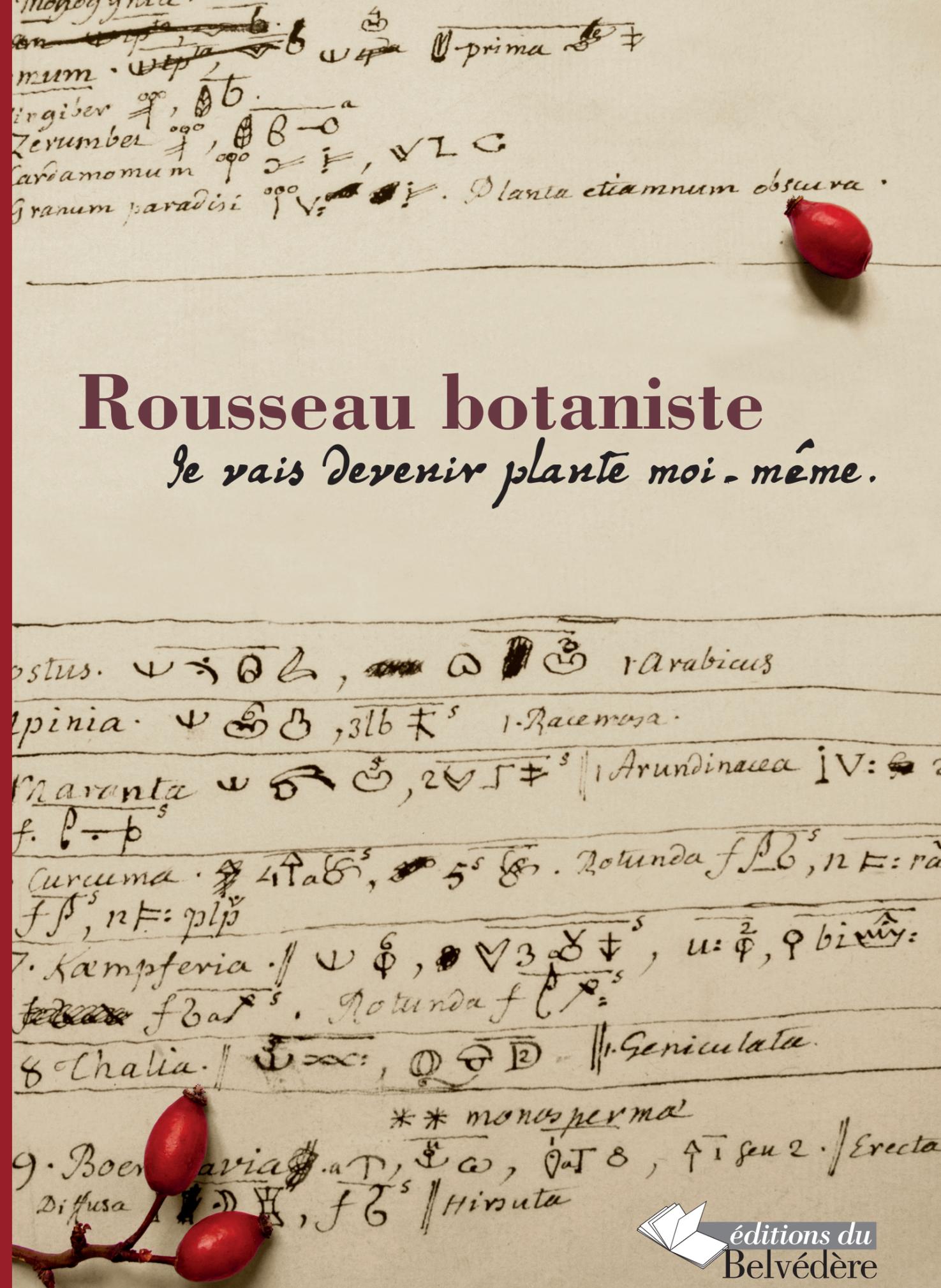
Aujourd'hui, ce sont des compétences de botaniste, d'historien des sciences, de l'art, de la philosophie et de la littérature qu'il faut rassembler pour cerner le regard original que Rousseau porte sur la nature végétale, cette artiste au travail. Ce recueil d'articles et catalogue d'exposition contribue, par ses points de vue pluriels, à réévaluer la place de la botanique dans l'œuvre et la vie du philosophe.

*Je vais devenir plante moi-même.*

Rousseau botaniste

# Rousseau botaniste

*Je vais devenir plante moi-même.*



## Rousseau botaniste

Éditions du Belvédère

22 rue des Remparts - F - 25300 Pontarlier

Tél. : (+33) 03 81 46 52 15 - Courriel : e.vandelle@orange.fr

Rue de l'Industrie 1 - CH - 2114 Fleurier

Tél. : (+41) 032 861 41 88 / (+41) 079 381 40 66

Site Internet : [www.editions-belvedere.com](http://www.editions-belvedere.com)

Création graphique et mise en pages : Agence Twapimoa

Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction de ce livre, même partielle, par tous procédés, y compris la photocopie, est interdite.

© Éditions du Belvédère, juillet 2012 ; © Les auteurs pour leurs articles.

ISBN 978-2884-19233-0

# Rousseau botaniste

*Je vais devenir plante moi-même.*

Recueil d'articles et catalogue d'exposition

*sous la direction de Claire Jaquier et Timothée Léchot*

## Remerciements

Agence Martienne (Marseille)  
Alimentarium – Musée de l'alimentation  
(Vevey)  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
(Paris)  
Bibliothèque publique et universitaire  
(Neuchâtel)  
Burgerbibliothek Bern  
Château et musée de Valangin  
Conservatoire et jardin botaniques  
de la Ville de Genève  
Jardin botanique de la Ville et  
de l'Université de Neuchâtel  
La Semeuse S. A.  
(La Chaux-de-Fonds)  
Menuiserie culturelle de la Ville  
de Neuchâtel  
Musée du jeu (La Tour-de-Peilz)  
Musée Jean-Jacques Rousseau (Môtiers)  
Musée jurassien d'art et d'histoire  
(Delémont)  
Musée national de l'Éducation (Rouen)  
The Linnean Society of London  
Zentralbibliothek Zürich

Sylvie Béguelin  
Susanna Bliggenstorfer  
Marc Bloch  
Corinne Boillod  
Françoise Bonnet-Borel  
Stefan Bucher  
Patrick Bungener  
Tony Cameroni  
Thierry Chatelain  
Olivier Dongiovanni  
Thierry Dubois-Cosandier  
Christophe Dufour  
Frédéric S. Eigeldinger  
Claudia Engler  
Raphael Fleury  
Jason Grant  
Daniel Gremion  
Gwendoline Grivel  
Patrick Jacot  
Philippe Joly  
Roland Kaehr  
Francis Kay  
Rinske Sabine Kuiper

Anett Lütteken  
Abdelatif Mokeddem  
Martine Noirjean  
de Ceuninck  
Jean-Louis Overney  
Fabienne Pic  
Christiane Racine  
Guillaume Rapp  
Alexandra Renggli  
Denis Rohrer  
Michael Schmidt  
Pierre Siegenthaler  
Fanny Zürcher

## *Recueil d'articles et catalogue d'exposition*

### **Direction**

Claire Jaquier, Timothée Léchet

### **Articles**

Rossella Baldi, Fernando Calderón Quindós,  
Alexandra Cook, François Felber et  
Jean-Louis Moret, Claire Jaquier, Takuya Kobayashi,  
Timothée Léchet, Aurélie Luther

### **Notices**

Rossella Baldi, Béla Kapossy, Takuya Kobayashi,  
Timothée Léchet, Alexandra Renggli

### **Traduction**

Beatriz Coca Méndez, Caroline Gex

### **Relecture**

Nathalie Vuillemin

### **Couverture**

Delphine Hennion Brossard,  
Emmanuelle Vergon,  
d'après une affiche d'Anne Ramseyer

## *Exposition au Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Neuchâtel* *12 mai - 30 septembre 2012*

### **Conception et rédaction**

Claire Jaquier, Timothée Léchet

### **Avec la collaboration de**

Rossella Baldi, Takuya Kobayashi, Blaise Mulhauser,  
Anne-Lise Veya

### **Scénographie**

Monika Roulet,  
avec la collaboration de Michela Varini

### **Traduction**

Anton Näf

### **Graphisme**

Frédéric Wuthrich



# Sommaire

---

|   |     |
|---|-----|
| <i>Introduction</i>   | 9   |
| <i>Recueil d'articles</i>   | 13  |
| <b>Rossella Baldi</b><br>La circulation du savoir botanique par le texte et par l'image :<br>le <i>Species plantarum</i> d'Abraham Gagnebin           | 15  |
| <b>Aurélie Luther</b><br>Jean-Antoine d'Ivernois et Albrecht von Haller :<br>échanges savants sur la flore neuchâteloise                              | 25  |
| <b>Alexandra Cook</b><br>Le pluralisme taxonomique de Jean-Jacques Rousseau   | 37  |
| <b>Timothée Léchet</b><br>Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et la « botanique de l'odorat »  | 57  |
| <b>Takuya Kobayashi</b><br>Quelles sont les plantes favorites de Rousseau ?   | 67  |
| <b>Fernando Calderón Quindós</b><br>La réception scientifique des <i>Lettres élémentaires</i> et le phénomène<br>de la botanique à l'usage des femmes | 85  |
| <b>Claire Jaquier</b><br>La pervenche : une fleur bleue   | 97  |
| <b>François Felber et Jean-Louis Moret</b><br>L'herbier, apports modernes d'un outil ancien   | 113 |

|  |     |
|--|-----|
| <i>Catalogue d'exposition</i>  | 127 |
| <b>L'homme de science</b>  | 129 |
| L'apprentissage de la chimie végétale                                | 133 |
| La bibliothèque botanique de Rousseau                                | 142 |
| <b>L'herborisation en groupe</b>                                     | 147 |
| Une herborisation avec le docteur Neuhaus                            | 151 |
| <b>L'enseignement de la botanique</b>                                | 155 |
| Deux planches d'herbier de Madeleine-Catherine Delessert             | 161 |
| <b>Les herbiers</b>  | 167 |
| L'herbier zurichois de Jean-Jacques Rousseau                         | 170 |
| Les herbiers de Rousseau   | 178 |
| <b>Le poète du règne végétal</b>                                     | 187 |
| Georges-Frédéric Mayer, « Rousseau herborisant »                     | 193 |
| Les restes des rideaux du lit de Rousseau                            | 200 |
| <br>   |     |
| <i>Chronologie des activités botaniques de Jean-Jacques Rousseau</i> | 203 |
| <i>Crédits photographiques</i>                                       | 207 |

## *Abréviations*

- OC* Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, Bernard Gagnebin, Marcel Raymond (éd.), Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1959-1995, 5 volumes.
- CC* Jean-Jacques Rousseau, *Correspondance complète*, Ralph A. Leigh (éd.), t. 1-14, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1965-1971 ; t. 15-51, Oxford, The Voltaire Foundation, 1972-1998.
- ET* Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes. Édition thématique du tricentenaire*, Frédéric S. Eigeldinger, Raymond Trousson (éd.), Genève, Paris, Slatkine, Champion, 2012, 24 volumes.

# Introduction

---

La présence neuchâteloise de Rousseau est célébrée en 2012 par des manifestations regroupées sous le titre « Rousseau, chemins ouverts ». Le tricentenaire de la naissance du philosophe est couplé au 250<sup>e</sup> anniversaire de son arrivée à Môtiers, où il trouve refuge en 1762, après la condamnation à Paris de l'*Émile* et du *Contrat social*: c'est en effet sur les chemins de la Principauté de Neuchâtel, dans les prés et les bois du Jura, que Rousseau s'adonne pour la première fois à l'herborisation.

Pratiquée sur le terrain, apprise au contact de savants et de naturalistes locaux, découverte dans les livres, la botanique devient pour Rousseau une passion qui ne le lâche plus, pendant les quinze dernières années de sa vie. À Neuchâtel comme ailleurs, le tricentenaire est l'occasion de considérer à nouveaux frais l'œuvre et l'activité de Rousseau botaniste. À la Bibliothèque municipale de Lyon, une section de l'exposition « Jean-Jacques Rousseau entre Rhône et Alpes » est consacrée à la botanique. Cette science est documentée au musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency, dans l'exposition « Rousseau, passionnément », où est présenté par ailleurs l'Herbier que Rousseau a réalisé pour Mademoiselle Delessert. Les Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève organisent une exposition-promenade consacrée à Rousseau, « Je raffole de la botanique ». À Neuchâtel, la passion naturaliste du philosophe est illustrée sur deux sites : au Jardin botanique, l'exposition « Nature en Lumières. Sur les pas de Rousseau au pays de Neuchâtel » est présentée à la Villa de l'Ermitage et une installation de plantes en extérieur, « Rousseau de la lettre à la fleur », propose un parcours commenté. Au Muséum d'histoire naturelle, l'exposition historique « Je vais devenir plante moi-même » a bénéficié des fonds Rousseau de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, particulièrement riches en manuscrits et documents ayant trait à la botanique.

Depuis l'ouvrage érudit d'Albert Jansen, *Jean-Jacques Rousseau als Botaniker*<sup>1</sup>, les recherches sur le sujet ont pris un nouveau tournant au xx<sup>e</sup> siècle, sous la double impulsion des botanistes et des critiques littéraires : les premiers saluent l'apport de Rousseau à la vulgarisation de la discipline, tout en soulignant les limites de sa démarche scientifique ; les seconds glosent abondamment la Septième promenade, où Rousseau donne de lui-même l'image d'un

---

<sup>1</sup> Albert Jansen, *Jean-Jacques Rousseau als Botaniker*, Berlin, Georg Reimer, 1885.

promeneur retiré dans la nature sauvage, trouvant dans l'univers des plantes une compensation salutaire à la fréquentation des hommes. Prenant Rousseau au mot, Jean Starobinski impose durablement l'idée de l'activité botanique comme « apaisement », « dérivatif », « pis-aller »<sup>2</sup>, recours à un bonheur pauvre et régressif. Fidèle au portrait psychologique que Rousseau fait de lui-même dans ses textes autobiographiques – *Confessions*, *Dialogues* et surtout *Rêveries* –, cette interprétation est cependant remise en question par des chercheurs – Alexandra Cook, Jean-Marc Drouin, Takuya Kobayashi, notamment – qui sont allés voir de près l'ensemble de la production botanique de Rousseau. Adoptant la perspective de l'histoire des sciences, se fondant sur une étude philologique des sources – dont plusieurs étaient encore méconnues dans les années 60 et 70 –, ces études mettent en lumière une autre image du naturaliste. Au collectionneur solitaire, hypocondriaque, cherchant dans le règne végétal un espace accueillant loin de la méchanceté des hommes, la recherche contemporaine oppose ou adjoint la figure d'un botaniste averti, intégré dans la communauté savante de la discipline, cultivant un réseau d'amateurs et de spécialistes avec lesquels il correspond et échange livres, graines, plantes séchées et herbiers. Au bonheur confiné et répétitif que représente l'herborisation aux yeux des critiques qui privilégient les *Rêveries*, André Wyss et Takuya Kobayashi opposent l'« allégresse », l'« abondance légère et guillerette »<sup>3</sup>, la « bonne humeur botaniste »<sup>4</sup> caractérisant l'écriture des textes botaniques de Rousseau. Les nombreuses lettres aux correspondants botanistes, les annotations manuscrites d'ouvrages de botanique<sup>5</sup> – en particulier celles portant sur *La Botanique mise à la portée de tout le monde* (1774), de Nicolas-François Regnault et Geneviève Nangis-Regnault –, montrent l'homme de science au travail, occupé à acquérir, déterminer, sécher et transmettre des spécimens de plantes, à saisir les derniers développements d'un savoir qui lui procure de vives satisfactions.

Séduit, à Môtiers, par une étude qui lui permet d'oublier les inquiétudes de son statut de proscrit, Rousseau ne se contente pas des vertus consolatrices de la botanique. Il développe dans les quinze dernières années de sa vie un savoir qui, sans rivaliser avec les travaux des Linné, Adanson, Jussieu ou Haller, vise à dessiner les contours d'une science-modèle, dépourvue de toutes les tares que le *Discours sur les sciences et les arts* (1751) dénonçait dans les pratiques savantes du temps : concurrence, vanité, arrogance, futilité et corruption des mœurs. Contribuant au progrès de l'esprit tout en favorisant le progrès moral de l'humanité, la botanique est une science au sens noble du terme. Comme le rappelle Rousseau à sa correspondante dans la première des *Lettres sur la botanique*, « l'étude de la nature emousse le goût des amusemens frivoles, prévient le tumulte des passions et porte à l'ame une nourriture qui lui profite en la remplissant du plus digne objet de ses contemplations »<sup>6</sup>. La science et son objet – la botanique et le règne végétal – sont *dignes* de celui ou de celle qui s'y adonne. Rousseau se plaît à le répéter, dans l'un des *Fragments de botanique* : « Assurément c'est un objet bien digne de la curiosité humaine de connoître toutes les mailles de ce superbe tapis

<sup>2</sup> Jean Starobinski, « Les amitiés végétales », in *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, suivi de *Sept essais sur Rousseau*, Paris, Gallimard, 1971, p. 278-282.

<sup>3</sup> André Wyss, « L'allégresse aux champs », in *Jean-Jacques Rousseau. L'accent de l'écriture*, Neuchâtel, La Baconnière, 1988, p. 231-240.

<sup>4</sup> Takuya Kobayashi, introduction aux *Annotations sur La Botanique de Regnault, ET*, t. 11, p. 290.

<sup>5</sup> Ces textes, lettres et annotations d'ouvrages de botanique sont actuellement disponibles dans la nouvelle édition des œuvres de Rousseau, *ET*, t. 11 et t. 18-24.

<sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, *OC*, t. 4, p. 1151.

qui couvre la face de la terre. »<sup>7</sup> Cette dignité est le propre d'une science faite pour des esprits libres : sans se soumettre à des autorités, le botaniste – homme, femme ou enfant – avance sur la « route fleurie »<sup>8</sup> et le « chemin bordé de fleurs »<sup>9</sup>, il progresse en observant, en exerçant son attention sur des objets qui suscitent son émerveillement, intellectuel et sensoriel. Science fondamentale par excellence, la botanique satisfait la curiosité de l'esprit humain et favorise la constitution d'une communauté de savants. L'admiration que porte Rousseau à la nomenclature de Linné révèle l'ambition de fonder un savoir qui rassemble les hommes au lieu de les diviser. Sans participer aux controverses qui agitent le monde des botanistes, Rousseau les déplore. Délaissant le souci de la gloire et des découvertes qui éclipsent le travail d'autrui, il développe la philosophie d'une science exemplaire, qui nourrisse les aspirations de l'esprit et promeuve le progrès moral de l'humanité : la curiosité intellectuelle, la connaissance universelle et partagée, le bonheur de comprendre la nature dans sa vie propre. Science sobre, élégante dans son discours, non utilitaire, la botanique selon Rousseau favorise la socialité des savants et des amateurs, elle place l'homme au sein du règne immense de la nature, et le rappelle à la mesure.

\*

On ne comprend guère la passion de Rousseau pour la botanique si l'on ne saisit pas les enjeux de ce savoir au temps des Lumières. Les huit contributions qui ouvrent ce volume sont autant d'éclairages sur cette science-phare de l'histoire naturelle au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le contexte social et culturel dans lequel Rousseau l'a pratiquée, sur l'audience posthume et la réception de ses écrits botaniques.

Rossella Baldi et Aurélie Luther mettent en lumière des personnalités qui ont compté dans le réseau grâce auquel Rousseau s'est initié à la botanique. R. Baldi présente l'exemplaire du *Species plantarum* (1753) de Carl von Linné annoté, compilé, et enrichi par le médecin et naturaliste Abraham Gagnebin. L'histoire de la recreation artistique et scientifique d'un grand ouvrage de référence permet à l'auteur de dessiner le contexte savant – neuchâtelois, suisse et européen – au sein duquel œuvrait Gagnebin. A. Luther décrit pour sa part la relation épistolaire entre Albrecht von Haller et le médecin et botaniste neuchâtelois Jean-Antoine d'Ivernois, qui est le premier initiateur de Rousseau. L'importance de la construction collective du savoir botanique, qui passe par de constants échanges d'informations, de spécimens, d'ouvrages et de planches, révèle les compétences sociales du philosophe. La contribution de François Felber et de Jean-Louis Moret fait le point sur les usages anciens et contemporains des herbiers : c'est la solidarité des collecteurs et des chercheurs à travers le temps qui se trouve ainsi illustrée. Des herbiers anciens – par exemple ceux de Rousseau ou de Gagnebin – offrent potentiellement aux biologistes d'aujourd'hui des données précieuses pour comprendre l'évolution de certaines populations de plantes.

Trois études apportent un éclairage neuf sur la botanique de Rousseau : celle d'Alexandra Cook corrige une idée reçue, en montrant que l'adhésion du philosophe à la méthode de classification des plantes de Linné n'est pas aussi entière qu'on l'a dit. Elle fait le point sur les diverses taxonomies qui co-habitent au XVIII<sup>e</sup> siècle, et décrit le parcours scientifique

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 1256.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 1156.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 1178.

de Rousseau, attentif aux développements du savoir et ne se laissant pas enfermer dans le système de Linné. Timothée Léchet aborde une dimension inédite du sujet: le rôle de l'odorat et du goût dans l'approche rousseauiste des plantes, à une époque où la vue – soutenue par l'usage de la loupe et de microscope – constituait le seul sens jugé digne de foi pour déterminer les espèces. Takuya Kobayashi nous invite à une promenade botanique à travers les espèces que Rousseau a citées, décrites, commentées, séchées, reçues ou envoyées. Repérant les plantes les plus fréquemment mentionnées, l'auteur tente de cerner celle qui fut – peut-être – la favorite de Jean-Jacques.

La figure de Rousseau botaniste a connu un succès considérable dans les décennies qui ont suivi la mort du philosophe. Ce succès est dû en partie à la diffusion des multiples gravures représentant Rousseau herborisant, réalisées à partir d'un portrait de Georges-Frédéric Mayer. Il tient aussi à la réception des *Lettres sur la botanique*, dont Fernando Calderón Quindós montre l'audience remarquable en Europe, en particulier pour un public féminin. Traduites, augmentées et continuées, les *Lettres* deviennent l'ouvrage élémentaire de cette science fortement soumise aux critères de genre qu'est la botanique des dames. C'est une autre réception, iconographique et surtout littéraire, que Claire Jaquier observe en déclinant la riche postérité de la pervenche, devenue au XIX<sup>e</sup> siècle un motif poétique et sentimental, avant d'être assimilée, avec la madeleine de Proust, aux objets autour desquels se cristallise la mémoire involontaire.

Extrait d'une lettre au ton allègre et humoristique datant des premiers temps de la passion de Rousseau pour la botanique, le titre du présent catalogue et de l'exposition présentée au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, « Je vais devenir plante moi-même », désigne l'aimable folie qui s'empare du philosophe de cinquante ans passés. S'émerveillant du jeu des formes végétales, court-il le risque de « devenir plante », de s'absorber dans l'existence végétative? Les extases relatées dans les *Rêveries* pourraient le laisser penser, mais elles ne furent que des instants. Face au règne végétal, Rousseau se donne les moyens d'élaborer une science complète et rigoureuse, qui conjugue l'observation, le savoir livresque et le savoir expérimental, l'échange savant, la transmission, l'expérience subjective et l'expression littéraire. Ce sont ces dimensions multiples que l'exposition et le catalogue mettent en lumière, en cinq sections: le rapport scientifique au règne végétal, les promenades d'herborisation en groupe, la pédagogie de la botanique, la confection d'herbiers et les points de rencontre entre botanique, littérature et philosophie. Comprenant plusieurs documents inédits, présentés en détail dans les notices, l'exposition rend compte de la diversité des pratiques de la botanique au XVIII<sup>e</sup> siècle: elle donne à voir des manuscrits, des catalogues de plantes, des lettres, des ouvrages annotés, des objets et instruments, des planches d'herbier. Une riche collection d'estampes rend sensible le regard que le XVIII<sup>e</sup> siècle porte sur la botanique et ses acteurs, en particulier sur Rousseau herborisant.

Planches d'herbiers fragiles, livres et manuscrits précieux, gravures rares, objets sacralisés – le matériau historique qui documente la passion botanique du philosophe est entré aujourd'hui dans l'univers protégé des collections. Rousseau l'avait pour sa part dispersé, vendu, donné, retrouvé: il constituait pour lui le terreau d'un savoir vivant, d'une pensée en mouvement, qui nous interpellent encore.

Claire Jaquier

# Recueil d'articles





# La circulation du savoir botanique par le texte et par l'image : le *Species plantarum* d'Abraham Gagnebin

Rossella Baldi  
Université de Neuchâtel

La réputation de botaniste et de collectionneur de curiosités naturelles qu'Abraham Gagnebin se fait à partir de son installation à La Ferrière en 1735 n'est pas celle d'un théoricien ou d'un érudit de cabinet. À l'exception d'un *Catalogue des plantes du comté de Neuchâtel et Vallangin, Bienne et de l'Evêché de Bâle*, aujourd'hui perdu<sup>1</sup>, et de quelques articles publiés dans les *Acta Helvetica*<sup>2</sup>, le médecin n'a pas laissé d'œuvre scientifique imprimée à proprement parler. Collecteur infatigable pour soi et pour autrui<sup>3</sup>, Gagnebin ancre essentiellement son savoir et sa notoriété dans une pratique de l'objet naturel sur le terrain, qui se reflète à la fois dans la richesse de ses collections naturelles exhibées dans la pièce décorée de grotesques de sa maison de La Ferrière<sup>4</sup>, et dans l'étendue de son réseau savant.

Nombreux sont en effet les érudits et les amateurs qui, depuis la Suisse ou l'étranger, font appel aux compétences de naturaliste du médecin pour obtenir des spécimens servant, d'une part, à appuyer leurs recherches scientifiques, d'autre part, à compléter leurs

---

<sup>1</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 5 juillet 1743, Berne, Bibliothèque de la Bourgeoisie (BBB), fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 2. La rédaction de ce catalogue est même annoncée par Albrecht von Haller à Carl von Linné: « Chirurgus ille Gagnebin nomenclatorem stirpium Neocomensium scribit et passim raras stirpes invenit. Est enim patria in loco aptissimo, montano, paludoso »; Albrecht von Haller à Carl von Linné, Göttingen, 25 août 1743, *The Linnaean correspondence*, <http://linnaeus.c18.net>, lettre L0501 (consulté le 9 mai 2012).

<sup>2</sup> La description de l'étoile de mer qui faisait la renommée de son cabinet de curiosités compte parmi ces articles; voir Abraham Gagnebin, « Description de l'étoile de mer, ou poisson étoile à queues de lézard pétrifié, qui se trouve dans le cabinet des raretés des Frères Gagnebin », *Acta Helvetica*, vol. 7, 1772, p. 25-35.

<sup>3</sup> Voir à ce propos Abraham Gagnebin, « Projet de souscription pour les Amateurs de curiosités naturelles », *Journal helvétique*, mai 1760, p. 92-93; et juin 1760, p. 221-223. Cette annonce faisait suite à un projet non abouti de voyage d'« exploration » botanique des Alpes que Gagnebin avait conçu avec Haller entre 1758 et 1759.

<sup>4</sup> Abraham Gagnebin, *Catalogue très-abrégé des curiosités naturelles qui composent le cabinet des deux frères Gagnebin, de La Ferrière en Erguël*, etc., s. l. n. d. [vers 1768]. Voir à ce sujet Marcel S. Jacquat, « Une page régionale d'histoire des sciences relue récemment, 3: Abraham Gagnebin (1707-1800) et son cabinet de curiosités à La Ferrière », *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, vol. 122, 2000, p. 23-26.

collections<sup>5</sup>. L'importante contribution de Gagnebin aux travaux botaniques d'Albrecht von Haller (1708-1777) est, à ce propos, exemplaire<sup>6</sup>. Suite à leur rencontre lors d'une herborisation au Creux-du-Van, organisée au mois de juillet 1739<sup>7</sup> par l'ami de Gagnebin et fidèle collaborateur d'Haller, le médecin Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765), Gagnebin met d'abord à la disposition du savant bernois les plantes qu'il a récoltées « sans arrangement » ni conseil d'un « Botaniste assez éclairé »<sup>8</sup> pendant son séjour en France au début des années 1730, lorsqu'il servait en tant que médecin et chirurgien de l'armée. Il met ensuite à sa disposition le contenu de son herbier, celui de ses connaissances personnelles, et enfin sa collection de pétrifications. Dans le but de « faire plaisir » au grand érudit, Gagnebin arpentera assidûment<sup>9</sup>, pendant une trentaine d'années, le sol neuchâtelois et les autres régions de Suisse, par n'importe quel temps, pour satisfaire les demandes d'objets naturels que Haller lui soumet régulièrement<sup>10</sup>. Alors qu'en 1743 le médecin et botaniste Laurent Garcin (1683-1752) expliquait encore à Gagnebin les étapes nécessaires au conditionnement de plantes à envoyer<sup>11</sup>, la fréquentation épistolaire de Haller apporte à Gagnebin une certaine conscience méthodique, justifiant sa place au sein de l'univers érudit.

Si la portée symbolique et intellectuelle des relations de Gagnebin avec quelques-uns des plus célèbres scientifiques d'Europe est capitale, elle ne suffit pas à compenser les fatigues et les frais occasionnés par sa « fureur Botanique »<sup>12</sup>. Le médecin, véritable mercenaire de la collecte, réclame à ses correspondants, de manière plus ou moins explicite, une contrepartie matérielle à ses « Capacité et [...] zèle pour tout ce qui regarde cette Science immense »<sup>13</sup>. Au sein de cette économie à la fois matérielle, symbolique et sociale de l'échange savant, le livre de science, qu'il ait la forme d'un traité, d'un catalogue ou d'un recueil de figures,

---

<sup>5</sup> Pour un aperçu de ce réseau érudit, voir Jules Thurmann, *Abraham Gagnebin de La Ferrière: fragment pour servir à l'histoire scientifique du Jura bernois et neuchâtelois pendant le siècle dernier*, Porrentruy, [Société jurassienne d'émulation], 1851.

<sup>6</sup> Cet apport est retracé par leur correspondance conservée dans le fonds Albrecht von Haller 105.18 de la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne. Les lettres couvrent la période 1739-1776.

<sup>7</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, Môtiers, 19 juin 1739, 10 juillet 1739, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.30.

<sup>8</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 10 août 1739, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 1.

<sup>9</sup> « J'ai envoyé à l'ami Gagnebin toutes les Plantes nouvelles que j'ai trouvées dans cet Etat l'année dernière [...]. Le Zèle pour la Botanique est toujours si grand chez lui, que j'appréhende qu'il meurt un jour Martyr ». Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, Môtiers, 29 juin 1745, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.30.

<sup>10</sup> Haller reconnaît sa dette envers Gagnebin dès la publication de son *Enumeratio*: « Ultimis annis innotuit mihi Cl. GAGNEBIN, Chirurgus in Ferrariis vallis Erguel [...]. Huic viro 700. Plantas, & inter eas desideratas non paucas, novam etiam debeo Pedicularem », Albrecht von Haller, *Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum, etc.*, Gottingae: ex officina academica Abrami Vandenhoeck, 1742, vol. 1, p. 11.

L'apport de Gagnebin n'est toutefois pas exclusivement quantitatif; dans l'*Historia stirpium*, Haller loue en effet la capacité de Gagnebin de découvrir des plantes rares: « Inde in montibus Neocomensibus et Rauracis Episcopo Basilensi subjectis, plurimas raras et in Helvetia prius non visas stirpes eruit », Albrecht von Haller, *Historia stirpium indigenarum Helvetiae inchoata, etc.*, Bernae: sumptibus Societatis typographicae, 1768, vol. 1, p. 19.

<sup>11</sup> Laurent Garcin à Abraham Gagnebin, Neuchâtel, 13 juin 1743, fonds privé.

<sup>12</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 30 mai 1758, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 4.

<sup>13</sup> *Ibid.*

joue un rôle primordial. L'esquisse du catalogue de la bibliothèque de Gagnebin<sup>14</sup> et sa correspondance avec Haller, qui regorge d'indications au sujet de livres envoyés par l'érudit bernois ou par d'autres correspondants, désignent en effet le livre comme la récompense première pour les spécimens envoyés à travers le continent. De René-Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757), Gagnebin reçoit les *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*<sup>15</sup>; de Jean-Etienne Guettard (1715-1786), les *Observations sur les plantes*<sup>16</sup>; d'Albrecht von Haller, l'ensemble de ses écrits botaniques et physiologiques. A cette liste, il faut ajouter les ouvrages reçus en cadeau ou prêtés par ses correspondants les plus proches, tels que Laurent Garcin et Louis Bourguet (1678-1742) à Neuchâtel au cours des années 1740, Carlo Allioni (1728-1804) à Turin, François-Balthasar de Lindern (1682-1755) et Jacob Reinhold Spielmann (1722-1783) à Strasbourg, Josué Risler (1700-1778) à Mulhouse. Précieux porte-parole d'une reconnaissance érudite corroborant une vision du savoir *in fieri*, les livres que Gagnebin reçoit de ses correspondants témoignent du rapport nécessaire entre travail de terrain et travail de cabinet, ainsi que du lien personnel entre le donateur et le médecin. Ce dernier note systématiquement dans les pages de garde l'origine de chaque ouvrage et son année d'entrée dans la bibliothèque de La Ferrière, comme pour s'appropriier symboliquement l'aura scientifique qui entoure le donateur.

L'exemplaire de la première édition du *Species plantarum* de Carl von Linné (1707-1778) ayant appartenu à Abraham Gagnebin, actuellement propriété de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, s'inscrit dans cette logique<sup>17</sup>. « Cadeau du Baron de Haller », l'ouvrage arrive à La Ferrière le 11 septembre 1755 et il est aussitôt relié. À la différence d'une partie des cadeaux livresques de Haller, qui parviennent à Gagnebin en fonction de ce que le baron a à disposition, le *Species plantarum* répond à un souhait précis, dont le médecin avait fait part à Haller une année auparavant: « J'aurois été charmé de voir les Nouveaux Genres de Plantes de Linnaeus à Stockholm 1753. 2 vol. gros in 8° que M<sup>r</sup>. D'Ivernois me demande à luy Confier, je tacheray d'Emprunter celuy que M<sup>r</sup>. Zwinguer à acheté pour cet hyver. »<sup>18</sup> Le recours à l'*auctoritas* de Jean-Antoine d'Ivernois et à celle du médecin bâlois Johann Rudolph Zwinger (1692-1777) participe d'une rhétorique de la révérence qui caractérise les requêtes d'ouvrages qu'Abraham Gagnebin adresse à Haller. Sa stratégie porte ses fruits: à partir de l'automne 1755, le *Species plantarum*, compendium officialisant la nomenclature binomiale en botanique, devient un outil et une référence incontournable des recherches du médecin et de sa communication avec Haller.

<sup>14</sup> Abraham Gagnebin, « Catalogue des Livres de Botanique que Gagnebin à dans sa Bibliothèque de La Ferrière », *Recueil de botanique*, 1736-1748, Delémont, Musée jurassien d'art et d'histoire, fonds Gagnebin, n. 7. Ce catalogue a probablement été rédigé à la fin des années 1740.

<sup>15</sup> René-Antoine Ferchault de Réaumur, *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, Paris, de l'Imprimerie royale, 1734-1742, 6 vol.

<sup>16</sup> Jean-Etienne Guettard, *Observations sur les plantes*, Paris, chez Durand, 1747.

<sup>17</sup> Carl von Linné, *Species plantarum, exhibentes plantas rite cognitatas, ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus, secundum systema sexuale digestas*, Holmiae [Stockholm], impensii Laurentii Salvii, 1753, 2 vol.; Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire (BPU), Ms A 338. Sur cet exemplaire du *Species plantarum*, voir Michel Schlup et al., *Bibliophiles et mécènes: deux siècles de donations à la Bibliothèque de Neuchâtel*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 2006, p. 188-190.

<sup>18</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 23 octobre 1754, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 2.



*Subularia aquatica*

Carl von Linné, *Species plantarum, exhibentes plantas rite cognitatas, ad genera relatas, cum Differentiis Specificis, Nominibus Trivialibus, Synonymis Selectis, Locis Natalibus*, Stockholm, 1753, vol. 2, p. 462

Annotations d'Abraham Gagnebin

Copie peinte d'une planche de la *Flora danica* de Georg Christian Oeder

Livre ouvert : 24,5 x 31 cm

Neuchâtel, BPU

Ms A 338

Les ouvrages de Carl von Linné n'étaient pas inconnus du cercle des botanistes neuchâtelois<sup>19</sup>, au sein duquel ils avaient été introduits par Laurent Garcin en 1739: « M<sup>r</sup>. le Docteur Garcin a rapporté de ses Voyages un Nouveau Système de Botanique très différent de celui dont on se sert aujourd'hui, l'auteur est un certain Linnaeus Suédois qui avoit parcouru il y à 3 ou 4 ans si je ne me trompe les Montagnes de Suede, où il avoit

<sup>19</sup> Le catalogue de sa bibliothèque indique d'ailleurs que Gagnebin possédait plusieurs ouvrages de Carl von Linné: *Systema naturae in quo naturae regna tria, secundum classes, ordines, genera, species, systematice proponuntur*, Stockholmiae, apud Gottfr. Kiesewetter, 1740 (2<sup>e</sup> éd.); *Genera plantarum, eorumque characteres naturales secundum numerum, figuram, situm, & proportionem omnium fructificationis partium*, Lugduni Batavorum [Leyde], apud Conradum Bishoff et Georg. Jac. Wishoff, 1742 (2<sup>e</sup> éd.); *Systema naturae in quo proponuntur naturae regna tria secundum classes, ordines, genera et species*, Parisiis, sumptibus Michaelis-Antonii David, 1744 (4<sup>e</sup> éd.); *Flora svecica, enumerans plantas per regnum sveciae crescentes, systematice, etc.*, Lugduni Batavorum [Leyde], apud Conradum Bishoff et Georg. Jac. Wishoff, 1745.

découvert plusieurs plantes particulières à nos Alpes. »<sup>20</sup> Garcin, qui s'était formé à la médecine auprès d'Herman Boerhaave (1668-1738) à Leyde et avait vécu une partie de sa vie dans les Indes orientales, jouissait d'une grande réputation en tant que botaniste, ce qui faisait de lui une figure de référence auprès des savants de la région<sup>21</sup>. Correspondant de l'Académie des Sciences à Paris, membre honoraire de la Royal Society de Londres, il considérait de manière sceptique la collaboration entre Gagnebin et Haller<sup>22</sup> et n'épargnait pas ses critiques envers la méthode du Bernois :

Je ne doute pas que M<sup>r</sup>. Haller ne trouva mauvais de lui faire apercevoir qu'il s'est souvent trompé dans le fin de la Botanique ; et sur son système même [...]. Cela n'empêche pas que nous ne le regardions pour un des plus habiles Botanistes de l'Europe ; et que sa méthode composée en partie de celle des autres ne donne de grandes ouvertures à ceux qui suivront. Je crois cependant que M<sup>r</sup>. Linnaeus qui [doit] être considéré le plus habile du tems ne doit pas être fort content du procédé de M<sup>r</sup>. Haller à son égard, car celui-ci paroît affecter de le corriger et d'être meilleur observateur, c'est de quoi je doute.<sup>23</sup>

Les pages de ces deux volumes sont couvertes d'annotations de la main de Gagnebin, faites à l'encre. Ces notes manuscrites comportent des renseignements de différentes natures, notamment la dénomination française de la plante ou l'endroit où le savant l'a observée, et renvoient à d'autres ouvrages dans lesquels l'espèce est signalée, voire représentée. L'abondance de ces indications pourrait prêter à confusion et laisser croire au lecteur que l'érudition livresque joue un rôle primordial dans la constitution du savoir botanique d'Abraham Gagnebin. Or, il n'en est rien. Ces notes sont en fait le résultat d'un minutieux travail de compilation mené par Gagnebin en 1768-1769 à partir de la troisième édition du *Species plantarum*<sup>24</sup> que le médecin avait, cette fois-ci en vain, essayé d'obtenir auprès d'Albrecht von Haller.

---

<sup>20</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 25 novembre 1739, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 1. Le même intérêt se retrouve dans la correspondance de Jean-Antoine d'Ivernois : « M<sup>r</sup>. le D. Garcin est de retour ici depuis quelques semaines. Il nous a rapporté les Nouveaux Genres et Caractères de Plantes de Charles Linnaeus, et nous a appris que cette Nouvelle Méthode faisoit fortune » (Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, Môtiers, 22 octobre 1739, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.30).

<sup>21</sup> « Laurent Garcin », in James-Henri Bonhôte, Frédéric-Alexandre Jeanneret, *Biographie neuchâteloise*, Le Locle, t. 1, 1863, p. 373-379. Voir à ce propos l'annonce du *Journal helvétique* de janvier 1747 [février 1747] au sujet de cours de botanique dispensés par Garcin, dans lesquels il combinait l'apprentissage théorique à la pratique « par Démonstrations » (*Journal helvétique*, janvier 1747, p. 145).

<sup>22</sup> Dans une lettre à Abraham Gagnebin du 6 mai 1745, Garcin critiquait les précieux ouvrages d'histoire naturelle qui, comme l'*Enumeratio methodica stirpium* de Haller, « ne servent que pour satisfaire la curiosité dans l'histoire naturelle parmi des personnes aisées ». Son scepticisme ne concernait pas uniquement les ouvrages de Haller et sa méthode, mais sa personne : « Je vois que vous êtes riche en ouvrages de Botanique, il ne manqueroit plus pour vous que d'être appelé dans quelque Université de Médecine pour y remplir une place de Professeur en Botanique, ce que je vous souhaiterois de tout mon cœur. M<sup>r</sup>. Haller pourroit bien y contribuer, s'il en vouloit prendre la peine » (Laurent Garcin à Abraham Gagnebin, Neuchâtel, 6 mai 1745, fonds privé).

<sup>23</sup> Laurent Garcin à Abraham Gagnebin, Neuchâtel, 27 juin 1743, fonds privé.

<sup>24</sup> « Je suis si occupé sur les Genres et Species Plant. Lina. Edit. 3. De Linnaeus que vous recevrez assez tard les Graminées », Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 12 février 1769, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 10. Jules Thurmann (*op. cit.*, p. 49) cite un manuscrit in-folio de sept cents pages de la main d'Abraham Gagnebin, renfermant, entre autres, une copie de la description de toutes les plantes de la troisième édition du *Species plantarum*.

Chez Pierre-Alexandre DuPeyrou (1729-1794), Gagnebin avait pris connaissance au courant du mois de juin 1767 de l'existence d'une troisième édition du *Species plantarum*<sup>25</sup>, « fort chère et augmentée »<sup>26</sup>, et il avait signalé à Haller à plusieurs reprises l'intérêt et l'utilité de cette publication, en espérant que le baron lui en fit parvenir au plus vite un exemplaire. Cet acharnement autour de la troisième édition paraît quelque peu étonnant. Comme Gagnebin le dira lui-même plus tard, il connaissait en effet déjà la deuxième édition du *Species plantarum* grâce à Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)<sup>27</sup>, qui s'en servait pendant leurs excursions communes dans la région et avait passé une dizaine de jours à La Ferrière pour se « mettre en état de suivre mon Linaeus »<sup>28</sup>. À l'époque de ces excursions, en 1765, Gagnebin n'avait pourtant pas estimé nécessaire de se procurer une nouvelle édition de l'ouvrage. Est-ce l'influence du botaniste amateur qu'est DuPeyrou qui a joué un rôle décisif? Difficile à dire<sup>29</sup>. Il n'en demeure pas moins que, sans réponse positive de la part de Haller, Gagnebin décide de se débrouiller tout seul: « Quant à la 2<sup>e</sup> Edit<sup>o</sup> des Species de Linnée je n'ai jamais eu l'intention de l'acheter, préférant d'avoir un louis en poche, puisque la 3<sup>e</sup> Edition vaudra mieux, je tacheray de l'avoir d'Emprunt de M. du Peyrou. »<sup>30</sup> Et il en sera ainsi: au mois d'août 1768, DuPeyrou prête sa troisième édition du *Species plantarum* à Gagnebin, avec la sixième édition de 1764 du *Genera plantarum*<sup>31</sup>. À commencer par la page de titre du premier tome, Gagnebin insère entre les lignes de son exemplaire les ajouts ou les corrections apportés par Linné à la troisième édition qui l'intéressent, sans pour autant tout copier de manière systématique.

Il compose un *Species plantarum* hybride et reflétant sa pratique personnelle de la botanique, dont le travail de réécriture doit être considéré en relation à un ensemble de planches gravées ou dessinées et aquarellées que le botaniste de La Ferrière fait relier avec le livre, probablement au moment où il termine la compilation de la troisième édition<sup>32</sup>.

---

<sup>25</sup> Carl von Linné, *Species plantarum, exhibentes plantas rite cognitatas, ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus, secundum systema sexuale digestas*, Vindobonae [Vienne], Joannis Thomae de Trattener, 1764 (3<sup>e</sup> éd.), 2 vol.

<sup>26</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 17 juin 1767, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 6.

<sup>27</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 22 novembre 1768, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 9.

<sup>28</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 4356.

<sup>29</sup> On constate, en tout cas, qu'à la même époque DuPeyrou demande à Gagnebin de composer un herbier contenant cinq cents plantes alpines pour Rousseau. Voir à ce sujet les lettres suivantes d'Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18: La Ferrière, 2 août 1768, enveloppe 9; La Ferrière, 22 novembre 1768, enveloppe 9; 13 décembre 1768, enveloppe 9; La Ferrière, s. d., enveloppe 10; et Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6509.

<sup>30</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 15 juillet 1767, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 7. Il n'est pas improbable que le refus de Gagnebin d'acheter lui-même cette troisième édition soit lié à une période de difficultés économiques. Au courant de l'année 1768, Abraham et son frère Daniel Gagnebin (1711-1782), avec qui il partageait le goût de la collection de raretés, décident en effet de mettre en vente leur cabinet de curiosités. Bien que plusieurs acheteurs se soient intéressés à quelques pièces de la collection, le cabinet ne se vendra pas. Voir à ce propos Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 9 janvier 1768, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 8; et Marius Fallet, « La Chaux-de-Fonds et les Jurassiens », *Actes de la Société d'émulation jurassienne d'émulation*, vol. 36, 1931, p. 27.

<sup>31</sup> Carl von Linné, *Genera plantarum eorumque characteres naturales secundum numerum, figuram, situm, et proportionem omnium fructificationis partium*, Holmiae [Stockholm], Impensis direct. Laurentii Salvii, 1764.

<sup>32</sup> Voir *infra*, p. 24.

D'origines diverses, ces images à la valeur à la fois scientifique et esthétique contribuent à faire du *Species plantarum* un exemplaire unique. « Langue universelle »<sup>33</sup>, comme il plaisait à Michel Adanson (1727-1806) de définir l'illustration naturaliste, les planches du *Species plantarum* de Gagnebin s'offrent comme une véritable traduction visuelle d'un savoir acquis à travers la description textuelle. Des éléments descriptifs accompagnent d'ailleurs systématiquement les images<sup>34</sup>.

Un groupe d'illustrations se distingue dans cet ensemble de planches : il s'agit de quatre planches gravées, ou plutôt quatre épreuves, que Gagnebin avait reçues de son ami le botaniste zurichois Johannes Gessner (1709-1790), fervent défenseur de la méthode linnéenne. Des notes de la main du médecin au verso des feuilles l'attestent : « Cadeau de M<sup>r</sup>. Gessner de Zurich qui a fait gravé cette Planche ». À partir de 1754, Gessner avait en effet chargé l'artiste bavarois Christian Gottlieb Geissler (1729-1814), spécialisé dans l'illustration d'ouvrages d'histoire naturelle, de réaliser des planches montrant le règne végétal selon les théories et l'ordre de Linné<sup>35</sup>. Les quatre planches du *Species plantarum* de Gagnebin appartiennent à cette série : chaque feuille présente les plantes d'une même famille, disséquées pour montrer leurs différences et la structure de leurs organes reproducteurs. De son vivant, Gessner n'avait pas pu se résoudre à publier ces planches que Linné lui-même trouvait d'une extrême beauté<sup>36</sup>, mais la raison de l'insertion des quatre épreuves dans le *Species plantarum* est évidente. Gagnebin anticipait ainsi la parution des *Tabulae phytographicae*<sup>37</sup> que le petit-neveu de Gessner, Christophe Salomon Schinz (1764-1847), publie à la fin du siècle, menant à terme le projet du botaniste zurichois.

Les vingt autres planches dessinées et aquarellées du *Species plantarum* comportent une description ou une liste de synonymes. Souvent sans signature<sup>38</sup>, leur origine n'est pas aisément identifiable, même si deux d'entre elles ont sans doute été réalisées par les fils d'Abraham Gagnebin. La *Commelina communis* complétée par une longue liste de synonymes, a été « peinte et Enluminée » par Simon Pierre Gagnebin (1741-1786)<sup>39</sup>, alors que le *Sedum aizoon*

---

<sup>33</sup> Michel Adanson, *Familles des plantes*, À Paris, chez Vincent, 1763, vol. 1, p. CLXXXV.

<sup>34</sup> Volume 1 : *Monarda didyma*, p. 22-23 ; *Commelina communis*, p. 40-41 ; *Galium trifidum*, p. 104-105 ; *Pulmonaria maritima*, p. 136-137 ; *Atropa physaloïdes*, p. 180-181 ; *Tradescantia virginica*, p. 288-289 ; *Amaryllis formosissima*, p. 292-293 ; *Trientalis europaea*, p. 344-345 ; *Erica tetralix*, p. 352-353 ; *Sedum aizoon*, p. 430-431 ; *Cactus parasiticus*, p. 466-467. Volume 2 : *Subularia aquatica*, p. 642-643 ; *Draba pyrenaïca*, p. 642-643 ; *Draba incana*, p. 642-643 ; *Lavatera trimestris*, p. 692-693 ; *Zinna pauciflora*, p. 832-833 ; *Aster chenopodii* et *Aster chinensis*, p. 876-877 ; *Cotula coronopifolia*, p. 892-893 ; *Helianthus atrorubens*, p. 906-907 ; *Zinnia floribus*, s. p.

<sup>35</sup> Urs Baschung, *Johannes Gessner (1709-1790). Der Gründer der Naturforschenden Gesellschaft in Zürich. Seine Autobiographie, aus seinem Briefwechsel mit Albrecht von Haller. Ein Beitrag zur Geschichte der Naturwissenschaften in Zürich im 18. Jahrhundert*, Zurich, Naturforschende Gesellschaft, 1996, p. 10-15.

<sup>36</sup> Gavin R. de Beer, « The correspondence between Linnaeus and Johann Gesner », *Proceedings of the Linnean Society of London*, vol. 161, n° 2, 1949, p. 226-241.

<sup>37</sup> Johannes Gessner, *Johannis Gessneri Tabulae phytographicae, analysis generum plantarum exhibentes, cum commentatione edidit Christ. Sal. Schinz, etc.*, Turici [Zurich], impensis Johannis Henrici Fuessli, filii, 1795-1804, 2 vol. Les planches du *Species plantarum* de Gagnebin correspondent aux numéros 4, 13, 44 et 49. Elles se trouvent au vol. 1, p. 90-91, 284-285 ; et au vol. 2, p. 672-673, 938-939.

<sup>38</sup> La planche de la *Monarde didyma* (vol. 1, p. 22-23) est signée « B.A.N. pinx. ». Les annotations sur la feuille ne sont pas de la main d'Abraham Gagnebin.

<sup>39</sup> Vol. 1, p. 40-41.

est une « Reprise de la Sibérie à fleur jaune », peinte par Frédéric Guillaume (1744-1810)<sup>40</sup>. Si leur finesse n'est pas comparable à celle des gravures de Geissler, les planches des fils Gagnebin – le premier graveur et le second horloger – perpétuent l'application du savoir-faire artisanal à la représentation botanique, notamment pour le traitement des parties enluminées. Les nombreux volumes de l'herbier peint de l'émailleur Louis Benoît (1755-1830), conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, illustreront quelques années plus tard de manière exemplaire l'apport des techniques issues du monde horloger à la figuration botanique<sup>41</sup>; Benoît possédera d'ailleurs jusqu'à sa mort une partie de l'herbier d'Abraham Gagnebin<sup>42</sup>.



*Commelina communis*  
Carl von Linné, *Species plantarum* (...),  
Stockholm, 1753, vol. 1, p. 40-41

Peinture de Simon Pierre Gagnebin (1741-1786)  
Annotations d'Abraham Gagnebin  
Livre ouvert : 24,5 x 31 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms A 338



*Zinnia pauciflora*  
Carl von Linné, *Species plantarum* (...),  
Stockholm, 1753, vol. 2, p. 832-833

Peinture de Jacques Risler (1731-1770)  
Annotations d'Abraham Gagnebin  
Livre ouvert : 24,5 x 31 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms A 338

<sup>40</sup> Vol. 1, p. 430-431.

<sup>41</sup> Michel Schlup et al., *L'illustration botanique du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles à travers les collections de la Bibliothèque*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 2009, p. 141-211.

<sup>42</sup> Jules Thurmann, *op. cit.*, p. 50.

Bien que deux planches seulement comportent leurs signatures, il n'est pas à exclure que d'autres illustrations du *Species plantarum* soient l'oeuvre de l'un des deux fils de Gagnebin. Depuis son adolescence et jusqu'à son installation à Paris en 1767, Simon Pierre contribue en effet aux travaux de son père : non seulement il illustre pour lui un cahier de plantes exotiques<sup>43</sup> et peint des orchidées dans un volume réunissant des opuscules de botanique de différents auteurs<sup>44</sup>, mais il lui fournit des dessins réalisés d'après nature que le médecin envoie régulièrement à Haller en tant que véritables substituts du spécimen réel<sup>45</sup>. La même logique de substitution caractérise la planche de la *Zinnia pauciflora* ou « Bonnet Turc à fleur jaune », peinte par « D<sup>r</sup>. Risler D. M. »<sup>46</sup>. Fils du médecin et botaniste de Mulhouse Josué Risler – avec lequel Gagnebin entretient des relations botaniques et amicales pendant les années 1740-1760 –, le botaniste Jacques Risler (1731-1770) se dédiait à l'illustration botanique pour son père<sup>47</sup> et pour autrui. C'est ainsi qu'il avait enluminé pour le médecin quelques plantes d'un ouvrage d'August Bachmann de la bibliothèque de La Ferrière<sup>48</sup>.

Parmi les illustrations du *Species plantarum* restent, enfin, six planches tirées de la *Flora danica* de Georg Christian Oeder (1728-1791)<sup>49</sup>. À la fin du mois de novembre, le botaniste avait reçu par son ami, le médecin et botaniste strasbourgeois Jacob Rheinard Spielmann, « 180. Planches Enluminées de la Flora Danica »<sup>50</sup>, dont l'édition des cahiers avait commencé en 1761. Gagnebin décide alors d'exécuter lui-même des copies de quelques-unes de ces planches et, simultanément, d'en faire copier d'autres par un dessinateur qui est probablement son fils Simon Pierre. Le choix des planches reproduites répond à deux critères : d'une part, des représentations de spécimens que le botaniste ne possède pas ; d'autre part, des plantes dont les illustrations antérieures, notamment celles des ouvrages du Zurichois Johann Jakob Scheuchzer (1672-1733), sont considérées comme insatisfaisantes par Gagnebin. Au total, Gagnebin possédera au moins une trentaine de copies de planches de la *Flora danica*.

---

<sup>43</sup> Ce cahier se trouve aujourd'hui dans le fonds Gagnebin du Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.

<sup>44</sup> « Recueil composé de plusieurs études de botanique », Bibliothèque cantonale jurassienne, Porrentruy.

<sup>45</sup> La correspondance entre Abraham Gagnebin et Albrecht von Haller regorge de références aux dessins de Simon Pierre entre les années 1758-1759 et l'année 1767.

<sup>46</sup> Vol. 2, p. 832-833.

<sup>47</sup> Josué Risler à Abraham Gagnebin, Mulhouse, 19 octobre 1762, fonds privé. Dans cette missive, Risler, qui a créé le premier jardin botanique de Mulhouse, annonce à Gagnebin que son *Cactus triangularis*, ou Cierge Bangulaise, a fleuri dans son jardin et que son fils en a réalisé le dessin en couleur d'après nature afin d'en montrer la beauté et la rareté au public. Risler publie la description de ce cactus et le dessin de son fils dans le volume 5 des *Acta Helvetica*, 1762, p. 268-274. Un très bel exemplaire de cactus en fleur (*Cactus parasiticus*, vol. 1, p. 466-467) se trouve aussi dans le *Species plantarum* de Gagnebin. La planche n'étant pas signée, il est légitime de se demander si elle est l'oeuvre de Risler.

<sup>48</sup> Jacques Risler à Abraham Gagnebin, Mulhouse, 18 octobre 1759, fonds privé.

<sup>49</sup> Georg Christian Oeder, *Icones plantarum sponte nascentium in regnis Daniae et Norvegiae, in ducatus Slesvici et Holsatiae, et in comitatibus Oldenburgi et Delmenhorstiae, etc., Hafniae [Copenhague], typis Claudii Philiberti [...]*, 1766-1883. Les reproductions des planches de la *Flora danica* sont ainsi réparties comme suit : volume 1 : *Galium trifidum*, p. 104-105 (*Flora danica*, tab. XLVIII) ; *Trientalis europaea*, p. 344-345 (*Flora danica*, tab. LXXXIV) ; *Erica tetralix*, p. 352-353 (*Flora danica*, tab. LXXXI) ; volume 2 : *Subularia aquatica*, p. 642-643 (*Flora danica*, tab. XXXV) ; *Draba pyrenaica*, p. 642-643 (*Flora danica*, tab. CXLIII) ; *Draba incana*, p. 642-643 (*Flora danica*, tab. CXXX).

<sup>50</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 25 novembre 1766, Berne, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 6.

Celles qui se trouvent dans son *Species plantarum* sont les sept planches qu'il énumère lui-même à Haller en 1766<sup>51</sup>. Pourtant, il ne nous est pas possible de savoir à quel moment précis Gagnebin a décidé de les intégrer aux deux volumes de Linné; alors qu'il annonce au savant bernois qu'il travaille assidûment sur la troisième édition du *Species plantarum*, Gagnebin envisage plutôt de relier ses planches de la *Flora danica* avec l'*Historia stirpium* hallérienne dont il venait de recevoir les cahiers<sup>52</sup>. Cela n'a, au fond, que peu d'importance car, ainsi réélabore, le *Species plantarum* représente un exemplaire unique, rassemblant un savoir patiemment constitué, tout en faisant état des pratiques sociales, intellectuelles et artisanales propres aux botanistes neuchâtelois au siècle des Lumières. Après la mort d'Abraham Gagnebin, les deux volumes du *Species plantarum* sont achetés, à une date qui n'est pas précisée, par le botaniste neuchâtelois Jean-Frédéric de Chaillet (1747-1839) pour la somme de neuf livres, comme cela est indiqué sur la page de garde du premier tome. Chaillet, botaniste de renom et collectionneur passionné de livres de botanique, acquiert également l'exemplaire de l'*Herbarium diluvianum* de la bibliothèque de La Ferrière; ayant appartenu à Louis Bourguet, l'ouvrage avait à son tour été acquis par Abraham Gagnebin en 1754<sup>53</sup>. À sa mort, Chaillet lègue son importante collection de livres de botanique à la Bibliothèque publique de Neuchâtel et bien entendu, avec elle, le *Species plantarum* et l'*Herbarium diluvianum* de Gagnebin<sup>54</sup> qui, constituant aujourd'hui un des rares témoignages de la bibliothèque<sup>55</sup> de La Ferrière, symbolisent la circulation de l'ouvrage imprimé et de l'illustration botanique comme vecteurs de savoir et de sociabilité scientifique au sein de l'espace érudit neuchâtelois de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> Abraham Gagnebin à Albrecht von Haller, La Ferrière, 12 février 1769, Berne, BBB, fonds Albrecht von Haller, 105.18, enveloppe 10.

<sup>53</sup> Johann Jacob Scheuchzer, *Herbarium diluvianum*, Tiguri [Zurich], literis David Gessneri, 1709; Neuchâtel, BPU, ZU 320.

<sup>54</sup> Michel Schlup *et al.*, *Bibliophiles et mécènes*, éd. cit., p. 184-187.

<sup>55</sup> Non sans problèmes, une partie de la bibliothèque a été vendue par les descendants Gagnebin à Henri Petitpierre (1772-1829); une quantité importante de livres a également été achetée par le botaniste vaudois Jean-Charles Schleicher (1768-1834). Voir à ce propos Georges-Frédéric Cellier à Louis Benoît, La Ferrière, 23 février 1806, Neuchâtel, BPU, fonds Louis Benoît, f° 103; et Jean-Charles Schleicher à Louis Benoît, Bex, 16 juillet 1802, Neuchâtel, BPU, fonds Louis Benoît, f° 107.

# Jean-Antoine d'Ivernois et Albrecht von Haller : échanges savants sur la flore neuchâteloise

Aurélie Luther  
Université de Neuchâtel

Figure centrale de la Suisse des Lumières, le Bernois Albrecht von Haller (1708-1777) est un savant reconnu dans de nombreux domaines<sup>1</sup>, dont la botanique, notamment par sa publication de l'*Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum*, parue en 1742, et de l'*Historia stirpium indigenarum Helvetiae inchoata*, parue en 1768, ancêtres de l'actuelle *Flora Helvetica*<sup>2</sup>. La renommée du Bernois dépassait cependant de loin les frontières helvétiques pour atteindre un niveau européen, ce que confirme d'ailleurs son abondant réseau de correspondance qui comptait pas moins de 1 200 destinataires répartis de Saint-Pétersbourg à New Göttingen (Amérique) en passant par Stockholm et Montpellier pour un total de 447 destinations<sup>3</sup>. Haller avait de nombreux correspondants et amis, mais Rousseau n'en faisait assurément pas partie. Il ne reste pas trace d'une correspondance qui aurait été échangée entre le savant bernois et le philosophe genevois. Haller ne devait d'ailleurs pas le considérer comme un botaniste<sup>4</sup>. En effet, s'il s'est exprimé à de nombreuses reprises sur Rousseau dans des lettres destinées à un autre Genevois, le naturaliste Charles Bonnet (1720-1793), ce n'est pas dans le cadre de ses recherches botaniques. Les remarques qui portent sur Rousseau dans cette correspondance sont très critiques. Bonnet écrit notamment une lettre à Haller dans laquelle il détaille le sort réservé aux écrits du philosophe : « Ce

---

<sup>1</sup> Voir Pia Burkhalter, Claudia Profos, Hubert Steinke, *Bibliographia Halleriana. Verzeichmis der Schriften von und über Albrecht von Haller*, Bâle, Schwabe, 2004.

<sup>2</sup> Albrecht von Haller, *Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum*, Göttingae [Göttingen], ex officina academica abrami vandenhoek, 1742; Albrecht von Haller, *Historia stirpium indigenarum Helvetiae inchoata*, Bernae [Berne], sumptibus societatis typographicae, 1768; David Aeschimann, Andreas Gygax, Konrad Lauber, Gerhart Wagner, *Flora Helvetica. Flore illustrée de Suisse*, Berne, Haupt Verlag, 2012.

<sup>3</sup> Urs Boschung, Barbara Braun-Bucher, Stefan Hächler, Anne Kathrin Ott, Hubert Steinke, Martin Stuber (dir.), *Repertorium zu Albrecht von Hallers Korrespondenz, 1724-1777*, Bâle, Schwabe, 2002. Sur les réseaux botaniques de Haller, voir Regina Dauser, Stefan Hächler, Michael Kempe, Franz Mauelshagen, Martin Stuber (dir.), *Wissen im Netz. Botanik und Pflanzentransfer in europäischen Korrespondenznetzen des 18. Jahrhunderts*, Berlin, Akademie Verlag, 2008.

<sup>4</sup> Albrecht von Haller avait été mis au courant de la passion pour la botanique de Rousseau par Abraham Gagnebin; celui-ci avait informé le savant bernois à plusieurs reprises de l'herbier de cinq cents plantes qu'il avait composé pour le philosophe genevois. Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettres 6387, 6496.

matin, Monsieur, nôtre Conseil a condamné les deux Ouvrages de Rousseau, le *Pacte social* et *Émile* à être laceré et brulé par la main du Boureau, et cette sentence si juste a été aussitôt exécutée. »<sup>5</sup> De son côté, le Bernois n'est pas avare de formules piquantes à l'égard de Rousseau: ce parti pris négatif explique assurément l'absence de collaboration entre les deux hommes dans le domaine de la botanique.

Haller a en revanche des contacts avec des personnalités qui ont été proches de Rousseau, notamment le médecin Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765)<sup>6</sup>. Originaire de Môtiers, d'Ivernois a fait ses études à Montpellier où il a obtenu son doctorat en 1728. L'université comptait une faculté de médecine fondée au XIII<sup>e</sup> siècle, qui a joui d'une grande renommée en Europe jusqu'à sa dissolution à la Révolution française<sup>7</sup>. C'est cependant près de son lieu d'origine, à Neuchâtel, que d'Ivernois a exercé en tant que médecin du roi, dès 1733. Parallèlement à sa pratique médicale, il s'est consacré activement à l'étude de la flore de sa région, ce qui lui a permis d'entrer en contact avec le grand Haller, figure d'autorité en la matière. Des échanges entretenus entre le médecin neuchâtelois et le savant bernois reste une correspondance qui s'étend de mars 1734 à décembre 1754, pour un total de quinze lettres<sup>8</sup>. Seules les lettres envoyées par d'Ivernois à Haller sont conservées. Si le contenu des lettres de Haller peut parfois être déduit d'une lettre ultérieure de d'Ivernois y faisant référence, leur teneur exacte reste malheureusement inconnue. Bien que partielle, cette correspondance est malgré tout un précieux témoignage des échanges savants qui avaient cours entre une figure d'autorité reconnue et un médecin à la renommée plus locale. Elle fait partie des documents qui permettent de décrire le réseau neuchâtelois et jurassien de botanistes qui s'est constitué autour de Haller, et dont d'Ivernois est un acteur parmi d'autres.

La première impression que produit cette correspondance est celle d'un déséquilibre. Si les formules de politesse constituent des conventions qui ne véhiculent pas d'informations sur la nature de la relation qui lie les protagonistes, la différence de statut entre les deux correspondants est néanmoins criante. D'Ivernois est clairement dans une situation de demandeur face à Haller, qui détient un savoir qu'il ne possède pas. L'absence de moyens ressort également des lettres de d'Ivernois, contraint d'exercer avant tout son métier de médecin :

Je n'ai point oublié la *Lunaria*; mais je puis vous protester, Monsieur, que les occupations de la pratique ne m'ont pas permis de visiter une seule plante de toute cette année. On ne paie point ici les medecins, et chacun veut estre servi en prince. Ce seroit un crime et meme un assassinat

---

<sup>5</sup> *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, Otto Sonntag (éd.), Berne, Stuttgart, Vienne, Hans Huber Publishers, 1983, p. 285.

<sup>6</sup> Sur Jean-Antoine d'Ivernois, les informations disponibles sont très succinctes; nulle étude n'a été consacrée à ce jour à cette personnalité neuchâteloise.

<sup>7</sup> La Faculté de médecine a été refondée quelques années plus tard. Pendant des siècles, la Faculté de Montpellier a attiré des étudiants de toute l'Europe, notamment le Bâlois Félix Platter (1536-1614), fils de l'humaniste d'origine haut-valaisanne Thomas Platter (1499-1582). Le médecin vaudois Auguste Tissot (1728-1797) y obtiendra son doctorat en 1749. Le choix de d'Ivernois était donc basé sur des critères d'excellence.

<sup>8</sup> La correspondance entre d'Ivernois et Haller se trouve à la Burgerbibliothek de Berne, sous la cote suivante: Burgerbibliothek Bern, N Albrecht von Haller 105.30. Nous ne comptons pas une lettre non conservée, datée du 4 mai 1735. La plus grande partie des lettres conservées de d'Ivernois se concentre sur les années 1735 à 1740.

que d'abandonner, pour un jour, un malade, meme convalescent, pour aller apres des plantes : jugez, Monsieur, du plaisir que nous avons ici : aussi si je puis une fois retourner a la campagne, j'espere d'y etre assez neuf.<sup>9</sup>

Il ne serait cependant pas pertinent de considérer d'Ivernois comme un savant de province, botaniste amateur à ses maigres heures perdues. Si le grand Haller possède une aura que son interlocuteur n'a pas, le secours du Neuchâtelois est néanmoins précieux, par le fait qu'il ne lui est pas possible de réaliser seul l'ensemble des travaux nécessaires à l'élaboration de ses flores de Suisse. Si Haller est bien conscient de l'importance que revêt l'héritage des botanistes des temps anciens, il ne manque pas de rendre également hommage à ses collègues actuels. La préface de son *Enumeratio*, tout comme celle de l'*Historia stirpium*, contient ainsi deux listes de savants, la première regroupant ceux qui sont déjà décédés, tandis que les botanistes contemporains sont énumérés dans la seconde. Haller ne se contente cependant pas de les mentionner : il précise la nature de l'aide apportée. Il commence ainsi par citer les Bâlois Benedikt Staehlin (1695-1750) et Emmanuel König (1698-1752), son ami et camarade d'étude Johannes Gessner (1709-1790) avec qui il a voyagé dans les Alpes, puis vient Jean-Antoine d'Ivernois « in Neocomensi comitatu », qui a cueilli de nombreuses plantes rares au « Mont Falconaire »<sup>10</sup>, à « Chasseron » et à « Tête de Rang »<sup>11</sup>. Suit la mention de Johann Jakob Huber (1707-1778), élève bâlois de Haller, qu'il avait également accompagné dans les Alpes. D'autres spécialistes de la région jurassienne sont également mentionnés : le docteur Friedrich Salomon Scholl (1708-1771) de Bienne et Abraham Gagnebin (1707-1800) de La Ferrière. D'Ivernois est donc pleinement considéré par Haller comme membre d'un réseau de savants locaux, collaborateurs précieux en ce qui concerne les plantes du Jura. De fait, comme l'attestent trois de ses lettres, il joue un rôle d'intermédiaire entre Gagnebin et Haller. Haller ne se contente pas de mentionner et de décrire les plantes de Suisse, il fournit également des indications au sujet de leur répartition. Les lieux indiqués sont souvent précédés de la mention de l'informateur ou de la source livresque : le nom du célèbre savant zurichois Johann Jakob Scheuchzer (1672-1733) côtoie ainsi celui d'informateurs de moindre renommée. D'Ivernois est cité à plusieurs reprises dans des mentions à caractère général telles que « circa Neufchatel »<sup>12</sup> ou « in val de Ruz »<sup>13</sup>, mais également de

---

<sup>9</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 4, 28 octobre 1735. Cette surcharge de travail, qui empêche d'Ivernois de s'adonner à la botanique comme il l'entendrait est mentionnée à plusieurs reprises, notamment dans la lettre 3, du 16 février 1735 : « Les occupations que la pratique commence de me donner & le poste que je suis appelé à remplir, ne me permettront plus de donner beaucoup de tems a la botanique : je voudrois pour cette raison estre fixé dans mes conjectures. » Et dans la lettre 7, du 19 juin 1739 : « monsieur, ma situation me fait peine. Nous avons nombre de malades, et de distinction. La plupart assez pressés, et par surcroit de malheur, un de mes collegues, des cliens duquel je suis chargé, est absent à Baden, et l'autre parle de s'en aller. »

<sup>10</sup> Le « Mont Falconaire » ne se trouve pas sur la carte nationale au 1 : 25000 et ne figure pas non plus sur l'Atlas Siegfried ou sur la carte Dufour. Haller le mentionne lorsqu'il aborde la région du Creux-du-Van depuis Saint-Aubin. La dénomination est à rapprocher de la région des Petites et Grandes Fauconnières, qui se situent au-dessus de Saint-Aubin, à l'ouest du Creux-du-Van.

<sup>11</sup> Albrecht von Haller, *Enumeratio*, éd. cit., p. 10 et *Historia stirpium*, éd. cit., t. 2, p. XVII.

<sup>12</sup> Albrecht von Haller, *Historia stirpium*, éd. cit., t. 1, p. 143.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 169.

manière plus précise comme « circa Chasseron »<sup>14</sup>, « in monte Chasseral »<sup>15</sup>, « ad rivum qui a Noirvaux descendit ad S. Croix »<sup>16</sup>, « au dessus du Vausseyon »<sup>17</sup>, « supra Fontaine André »<sup>18</sup>, « au Creux du Vent »<sup>19</sup> ou encore au « Pertus de la Bise »<sup>20</sup>.

Même si d'autres questions peuvent être abordées occasionnellement, la thématique générale de la correspondance entre d'Ivernois et Haller est donc essentiellement botanique, comme l'illustre ce passage où se mêlent le discours savant et les condoléances :

Je n'ai rien découvert cette année, que la plante ci jointe et de laquelle je serois charmé de savoir le véritable nom. Elle vient d'une des plus hautes montagnes de ce comté, de l'extrémité occidentale. L'ami Gagnebin me charge, monsieur, de vous remercier tres affectueusement de votre souvenir. Il vous offre le Chamaenerion latif[olium] Alpinum. Item, l'Alpinum foliis splendidibus, denticulatis. Et lui et moi avons, Monsieur, pris une part des plus sincères au nouveau deuil qui vous est arrivé en la personne de Madame votre bien aimée épouse. Dieu veuille, monsieur, vous soutenir dans cette rude épreuve et vous conserver précieusement avec votre chère famille. Que je m'impatiente, monsieur d'avoir votre Pinax ! Si le Seigneur m'acorde une fois cette satisfaction, je me remettrai tout de bon à la botanique, les difficultés que j'y ai trouvé jusques ici faute de secours m'en aiant souvent dégoûté.<sup>21</sup>

La première lettre conservée de la correspondance, datée du 7 mars 1734, commence par la mention d'un envoi de plantes effectué préalablement par d'Ivernois à Haller. L'objet de ce courrier est parfaitement représentatif de l'ensemble de la correspondance entretenue entre les deux botanistes, d'Ivernois pourvoyant fréquemment le savant bernois en spécimens séchés. Ultérieurement, ils seront même parfois récoltés sur commande. L'apport des nombreux récolteurs – Haller en avait dans plusieurs régions de Suisse – est donc décisif pour les travaux du Bernois. Même si l'on fait abstraction de l'importance de l'entreprise, Haller n'aurait pas eu l'occasion de passer assez de temps sur le terrain en Suisse, puisqu'il avait été nommé en 1736 professeur à l'Université de Göttingen, poste où il demeura jusqu'en 1753. La correspondance échangée avec d'Ivernois englobe donc d'un point de vue temporel l'intégralité du séjour allemand de Haller, qui réside pendant près de vingt ans à bonne distance d'un de ses principaux terrains d'étude. Si Haller fait figure d'autorité en raison de ses compétences et de sa notoriété, il ne se montre pas pour autant ingrat à l'égard de son récolteur d'Ivernois et ce dès le premier envoi. On peut en effet déduire de la lettre du 7 mars 1734 mentionnée ci-dessus que Haller a poliment proposé de renvoyer les plantes et qu'il a également offert en échange à son correspondant des plantes des Alpes. D'Ivernois refuse

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 426.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 296. Soit la Noiraigue.

<sup>17</sup> Albrecht von Haller, *Historia stirpium*, éd. cit., t. 2, p. 61.

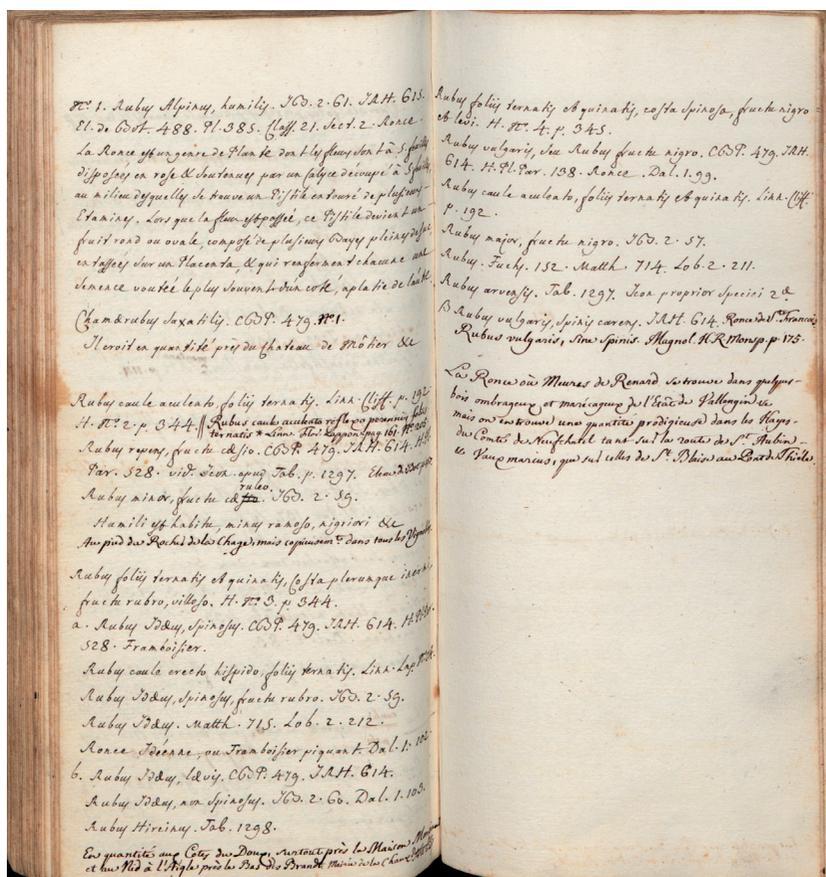
<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>20</sup> Albrecht von Haller, *Enumeratio*, éd. cit., p. 564. Soit le Pertuis de Bise, lieu-dit qui se situe entre les falaises du Creux-du-Van et celles du Dos d'Âne et où se trouve un sentier, un peu escarpé, qui permet de remonter depuis le fond du cirque jusqu'au sommet et que d'Ivernois qualifie d'« à peu près impraticable à tout autre Homme qu'à un Botaniste » (*Mercurie suisse*, août 1740, p. 190).

<sup>21</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 12, 8 septembre 1740. D'Ivernois parle ici de plantes de la famille des épilobes. Par *Pinax*, d'Ivernois entend vraisemblablement l'*Enumeratio* de Haller qui paraîtra en 1742. Le terme de *Pinax* renvoie à l'ouvrage de Gaspar Bauhin (1560-1624), *Pinax theatri botanici*, Basileae [Bâle], Ludovic Regis, 1623. Haller avait perdu sa deuxième femme, Elisabeth Bucher, le 4 juillet 1740.

les deux aimables propositions. La première n'était vraisemblablement qu'une politesse. En revanche, si d'Ivernois ne souhaite pas recevoir de plantes alpines, ce n'est pas par principe, mais parce qu'il a « fait vœu de [se] borner uniquement aux plantes de cette souveraineté, sans meme empieter sur celles des états voisins, [qu'il] aperçoi[t] assez souvent sur [les] frontieres »<sup>22</sup>. Cette précision lui fait implicitement endosser le rôle de spécialiste en botanique de la région neuchâteloise, comme le confirmera des années plus tard le « Catalogue Méthodique des Plantes qui croissent naturellement dans la Souveraineté de Neufchatel & Valangin », rédigé en 1746<sup>23</sup>, « opus XX. laboriosorum annorum », comme le note d'Ivernois, qui précise en français: « J'ai commencé à herboriser dans ce pais l'an 1726 et ai dressé ce catalogue l'an 1746 ».



Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765)  
« Catalogue Méthodique des Plantes qui croissent naturellement  
dans la Souveraineté de Neufchatel & Valangin », 1745-1746

Annotations d'Abraham Gagnebin  
32 x 34,5 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms A 147

<sup>22</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 1, 7 mars 1734.

<sup>23</sup> Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, sous la cote Ms A 147. Les folios ne sont pas numérotés. Une version du manuscrit est annotée par Gagnebin. Ce catalogue n'a jamais été imprimé.

Au début de la correspondance avec Haller, d'Ivernois possède donc déjà une certaine expérience dans le domaine – huit ans tout de même – qui permet d'expliquer l'importance de son apport à la titanesque entreprise hallerienne. Si les plantes récoltées avant le départ de Haller pour Göttingen, qui a lieu le 7 septembre 1736, lui sont envoyées directement<sup>24</sup>, les envois ultérieurs d'importance, provenant de divers récolteurs, transitent en revanche par des intermédiaires en Suisse<sup>25</sup>, ce qui atteste l'existence d'un réseau bien organisé pour transmettre à Haller la matière nécessaire à ses recherches. Ces envois de plantes qui se succèdent au fil des ans permettent de jeter un regard en coulisse sur le travail effectué par d'Ivernois. En effet, si les noms mentionnés dans l'*Enumeratio* et dans l'*Historia stirpium* mettent en évidence le caractère collectif que revêt l'ouvrage tout en soulignant l'importance du réseau hallerien, également sur un plan local, ils ne fournissent en revanche aucun renseignement sur les conditions de travail de ces récolteurs, qui œuvrent dans une certaine ombre, en raison de l'absence de publication à leur nom dans le domaine de la botanique. Le second envoi de plantes mentionné dans la correspondance fait état des collaborations locales mises en œuvre pour donner satisfaction à Haller : alors que d'Ivernois prépare au mois de janvier 1735 des plantes demandées par Haller, il constate qu'il lui en manque trois. Deux ne pourront pas être livrées : d'Ivernois a perdu la première et n'a pas pris la peine de ramasser et sécher la seconde, très commune dans les environs de Neuchâtel. La troisième sera en revanche fournie par « le D<sup>r</sup>. Garcin »<sup>26</sup> qui l'a remise à d'Ivernois pour remplacer un exemplaire qu'il ne pouvait pas envoyer, car « défectueux »<sup>27</sup>. L'empressement de d'Ivernois à satisfaire les demandes de Haller est important, comme en témoigne un autre envoi, effectué plus tard :

J'ay eu l'honneur de vous expedier ce matin les six plantes de nostre païs que vous me demandez & j'espere que vous les recevrez bien conditionées. Quoy que tout ce que je donne, je le donne avec grand plaisir, surtout a un amis que j'estime & que j'honore, je n'ay cependant point honte de vous dire que ce n'est pas sans peine que je me suis defait du Bupleur[um] montanum latifolium, et du Chamaenerion alpinum foliis ad nodos quaternis, & j'avouë que je n'aurois pu faire ce sacrifice qu'avec vous, Monsieur, a qui je souhaite reellement de pouvoir rendre service. Je n'avois que ce seul exemplaire de ces deux plantes & je doute de pouvoir les retrouver, surtout la derniere qui est tres rare icy, & qui peut estre meme n'est qu'un jeu de la nature. Quoy qu'il en soit, monsieur, vous en ferez un meilleur usage que moi, & je me suis felicité de les avoir pour avoir l'honneur de vous les offrir.<sup>28</sup>

La lecture de cette correspondance permet de mesurer l'admiration que témoigne d'Ivernois au grand Haller. S'il semble prêt à tout pour lui donner satisfaction, il convient cependant de relever que la relation n'est pas à sens unique : Haller ne manquera pas de lui

<sup>24</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 1, 7 mars 1734 ; lettre 2, 24 janvier 1735 ; lettre 3, 16 février 1735.

<sup>25</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 10, 22 octobre 1739 ; lettre 11, 23 février 1740.

<sup>26</sup> Laurent Garcin (1683-1751), médecin et botaniste originaire de Grenoble, s'est établi à Neuchâtel. Au sujet de ce savant qui a joué un rôle majeur dans le développement des sciences naturelles de la région, voir la notice qui lui est consacrée dans l'ouvrage de Frédéric-Alexandre-Marie Jeanneret et James-Henri Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, Le Locle, 1863, t. 1, p. 380-388.

<sup>27</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 2, 24 janvier 1735.

<sup>28</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 3, 16 février 1735.

témoigner sa reconnaissance et l'on peut noter un rapprochement des deux protagonistes au fil du temps. Si d'Ivernois refuse de recevoir des plantes des Alpes dans la première lettre, mentionnée ci-dessus, il demande en revanche à Haller des livres en prêt, non sans préciser qu'il en aura « tout le soin possible ». Une telle requête illustre le manque d'ouvrages de référence auquel doit faire face d'Ivernois<sup>29</sup>. Si l'on ne connaît pas la réponse donnée par rapport à ce prêt, on lit en revanche dans des lettres qui se situent à la fin de la correspondance des remerciements de d'Ivernois pour des livres reçus de la part de Haller, cadeaux évidemment très précieux qui témoignent du caractère au moins partiellement réciproque de la relation. D'Ivernois mentionne ainsi « deux paquets » que Haller a « fait l'honneur de [lui] adresser » non sans le remercier d'une manière un peu ampoulée : « Tout pénétré de vos politesses et de vos libéralités, je vous en rends ici mes très humbles actions de grâces. »<sup>30</sup> S'il n'est dans ce cas pas possible de déterminer avec certitude qu'il s'agit bien de livres, d'Ivernois mentionne l'envoi des tomes 3 et 5 des « commentaires sur Boerrhaave »<sup>31</sup>, édition réalisée par Haller, qui se révèle assurément utile à d'Ivernois dans le cadre de sa pratique. Les autres tomes ne sont pas mentionnés, mais on peut supposer la correspondance lacunaire, les trois dernières lettres datant de 1741, 1745 et 1754. Le manque d'ouvrages de référence n'est cependant pas le seul problème rencontré par d'Ivernois, qui fait part à Haller d'une certaine solitude dans son travail de botaniste :

Notre païs est tres riche en simples & en plantes curieuses & rares ; mais c'est une terre en friche pour moi. Mes devanciers, & mes collegues, si j'excepte le digne monsieur Garcin, peu avides de la science qui a pour objet la botanique, ne nous sont d'aucun secours, & il n'y en a pas un qui nous facilite cette etude. Ainsy il nous faut tout decouvrir par nous mêmes. Il ne faut donc point estre surpris, si quelques fois j'hesite dans la denomination de quelques plantes. Vous m'auriez fait, monsieur, un sensible plaisir, si vous aviez voulu me dire, si j'ay toujours rencontré juste, & me corriger, en cas d'erreur. Je vous demande instamment cette grace aujourd'huy.<sup>32</sup>

Ce type de demande n'est pas un cas unique dans la correspondance, d'Ivernois allant jusqu'à demander à Haller de corriger un « petit catalogue » qu'il a établi, sans pour autant se départir de ses précautions usuelles : « cependant que se soit, s.v.pl. sans vous

---

<sup>29</sup> On peut cependant supposer que d'Ivernois s'est constitué au cours des années une bibliothèque de botanique intéressante. En effet, trente ans plus tard, dans une lettre de condoléances du 24 janvier 1765 adressée à Charles-Guillaume d'Ivernois suite à la mort du botaniste neuchâtelais, Rousseau exprime son intérêt pour les livres de ce dernier, au cas où ils seraient mis en vente. Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 3922.

<sup>30</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 12, 8 septembre 1740.

<sup>31</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 13, 29 septembre 1741 ; lettre 14, 29 avril 1745. Haller a donné de nouvelles éditions des *Institutiones medicae* du médecin hollandais Hermann Boerhaave (1668-1738), ouvrage paru pour la première édition à Leyde en 1708, qui a connu plusieurs rééditions indépendamment de celles réalisées par Haller. La première édition de Haller est en effet parue à l'époque où il était en correspondance avec d'Ivernois : *Praelectiones academicae in proprias institutiones rei medicae*, edidit et notas adidit Albertus Haller, Gottingae, apud Abram Vandenhoeck, 1739-1744.

<sup>32</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 3, 16 février 1735. Ce problème ne se limite pas uniquement à d'Ivernois, Abraham Gagnebin rencontrant également des difficultés lors de la détermination des plantes : « Notre amis vous demandoit en grace de vouloir lui marquer charitablement en quel No il auroit pû manquer, vû qu'il n'a baptizé ces plantes que par conjecture et sans le secours d'aucun maitre, et de recevoir ses honneurs. » (Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 10, 22 octobre 1739.)

incommoder »<sup>33</sup>, précise-t-il à son informateur potentiel. S'il n'est pas possible d'assurer que Haller réponde systématiquement, on peut raisonnablement penser que c'est bien le cas la plupart du temps, faute de quoi d'Ivernois aurait fort probablement cessé de formuler des demandes de ce type. La relation épistolaire établie devient donc, que ce soit par l'échange de biens ou d'informations, un commerce plus équilibré que ne le laissent supposer au premier abord les extraordinaires précautions prises par d'Ivernois à l'égard de Haller.

Si d'Ivernois regrette la solitude intellectuelle qui est la sienne en matière de botanique, un événement l'a assurément marqué durablement : la visite de Haller à Neuchâtel à l'été 1739, suivie d'une excursion botanique commune dans les montagnes neuchâteloises<sup>34</sup>. D'Ivernois rapporte dans le *Mercure suisse*<sup>35</sup> d'août 1740 que Haller est arrivé à Neuchâtel le 29 juin, accompagné de Friedrich Salomon Scholl (1708-1771), et qu'il a rencontré Louis Bourguet (1678-1742). D'Ivernois raconte les diverses péripéties de ce séjour neuchâtelois. Haller, voulant aller au Creux-du-Van, « le grand But de son Voïage », entreprend de se rendre à Cortaillod par le lac, mais « un vent contraire » le contraint à faire demi-tour pour accoster à Colombier, où il s'était déjà rendu en 1728 lors de son premier voyage dans les Alpes<sup>36</sup>. D'Ivernois poursuit par le récit du parcours qui les conduit au Creux-du-Van :

Le Tems s'étant remis au beau, le lendemain 1. Juillet, M. Haller s'embarqua de nouveau pour le Creux du Vent. M. le Docteur D'Ivernois, Médecin de Sa Majesté, dans cet Etat, & M. Abraham Gagnebin de la Ferrière, dans l'Evêché de Porentrui, se firent un devoir & un plaisir d'accompagner nôtre Illustre Etranger, dans un Lieu qui leur étoit fort connu & où leur Inclination les portoit d'ailleurs. Ces Messieurs étant arrivés à St. Aubin, montèrent aussi-tôt la Montagne & parvinrent, le même jour, à ce fameux Jardin de Botanique formé par la Nature. Ils passèrent la Nuit dans la Maison qui est au bas du Creux où ils furent régalez, beaucoup mieux que la situation du Lieu ne sembloit le promettre.<sup>37</sup>

D'Ivernois ajoute naturellement les noms des plantes trouvées sur les lieux, sans omettre de mentionner les différents synonymes en usage, l'ensemble de son récit étant basé sur le texte de Haller dont il fait le compte rendu<sup>38</sup>. A l'époque où ce voyage neuchâtelois a été entrepris, Haller était professeur à Göttingen, d'où il était parti le 19 mars pour arriver à Berne le

---

<sup>33</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 9, 17 juillet 1739. D'autres demandes similaires se trouvent dans les lettres 10, 22 octobre 1739 et 12, 8 septembre 1740.

<sup>34</sup> Dans une lettre précédente, d'Ivernois mentionne une visite de Haller prévue à l'été 1736 : « Je m'impatiente du retour de l'été pour avoir l'honneur de vous avoir, et en fais fete par avance. En attendant je n'oublierai pas la Lunaria » (lettre 6, 2 mars 1736). La *Bibliographia Halleriana* mentionne bien un voyage dans le Jura, sans précision de lieux, et dans la région de Grindelwald pour les mois de juin et juillet 1736. Comme la lettre suivante de d'Ivernois à Haller date du 19 juin 1739, aucun retour de d'Ivernois n'est disponible et il semble difficile de déterminer si les deux hommes se sont déjà rencontrés à l'été 1736. Les correspondances de Gagnebin et de Garcin avec Haller ne concordent pas au niveau des dates et ne donnent par conséquent pas d'informations complémentaires.

<sup>35</sup> Le *Mercure suisse* est un périodique fondé en 1732 par Louis Bourguet (1678-1742) et édité à Neuchâtel. Le journal a paru sous différents titres jusqu'en 1784 avec une interruption en 1783. Nous reviendrons ultérieurement sur les contributions de d'Ivernois au *Mercure suisse* en lien avec Haller.

<sup>36</sup> Albrecht von Haller, *Premier Voyage dans les Alpes et autres textes (1728-1732)*, Aurélie Luther, Claire Jaquier (éd.), Genève, Slatkine, « Travaux sur la Suisse des Lumières », 2008, p. 41.

<sup>37</sup> *Mercure suisse*, août 1740, p. 183.

<sup>38</sup> Haller fait le récit du passage à Neuchâtel et de l'excursion botanique au Creux-du-Van dans l'*Iter helveticum anni MDCXXXVIII, Göttingae [Göttingen], 1740, § XXV-XXIX*. D'Ivernois cite librement le texte en traduction dans son compte rendu tout en ajoutant des détails géographiques, notamment sur la situation du Creux-du-Van et des différents lieux-dits environnants.

31 mars avant d'épouser sa deuxième femme le 31 mai<sup>39</sup>. Il ne quittera la Suisse pour Göttingen que le 24 juillet après s'être rendu dans la région du Gantrisch, situé dans les Préalpes bernoises, au mois de juillet. Cette venue planifiée à Neuchâtel était évidemment très attendue de la part de d'Ivernois, qui se réjouit de recevoir le grand Haller chez lui. On peut noter un peu d'appréhension de la part du Neuchâtelois, qui prend ses précautions dans la lettre 7, datée du 19 juin 1739 et précédant de peu la venue de Haller à Neuchâtel. Il s'inquiète notamment de l'hébergement qu'il peut proposer: « J'ose me flater, monsieur, que vous voudrés bien agréer ici le logement, a Bellevaux, avec moi, et avoir pour agreable la chambre que j'ose vous y offrir. »<sup>40</sup> Il répond cependant aux questions posées par Haller, qui a manifestement demandé des renseignements pratiques sur le déroulement de l'excursion. Du point de vue des lieux intéressants pour la botanique, il recommande en particulier le Creux-du-Van et envisage également d'aller au Chasseron tandis que Chasseral et Chaumont sont moins intéressants à ses yeux: « il n'y a surement rien a gagner que beaucoup de peine. »<sup>41</sup> La correspondance échangée après la visite vient confirmer que le séjour s'est bien passé. La lettre 8, datée du 10 juillet 1739, révèle que Haller a rapidement remercié d'Ivernois, qui témoigne à son tour sa reconnaissance au Bernois: « En mon particulier, je me souviendrai toujours avec grand plaisir de ces agréables et utiles momens que vous avés bien voulu nous acorder, et je vous en rends graces ici, encore une fois et de tres bon cœur. »<sup>42</sup>

La correspondance entre d'Ivernois et Haller permet certes de jeter un regard en coulisse sur les années d'élaboration de l'*Enumeratio* et de l'*Historia stirpium*, mais elle comprend également des informations à caractère plus général comme cette mention, assez furtive, des travaux de Linné:

M<sup>r</sup>. le D<sup>r</sup>. Garcin est de retour ici, depuis quelques semaines. Il nous a raporté les nouveaux genres et caracteres de plantes de Charles Linneaus, et nous a appris que cette nouvelle méthode fesoit fortune, et qu'en particulier M<sup>r</sup>. de Jussieu<sup>43</sup> l'a suivoient à Paris et la recommandoient fort à leurs disciples: et lui et M<sup>r</sup>. notre professeur m'ont chargé de vous présenter leurs complimens.<sup>44</sup>

<sup>39</sup> Elisabeth Bucher (1711-1740) décédera l'année suivante. C'est à la suite de son décès que d'Ivernois adresse ses condoléances dans la lettre du 8 septembre 1740. Voir *supra*, note 21.

<sup>40</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 7, 19 juin 1739.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 8, 10 juillet 1739.

<sup>43</sup> Il s'agit des frères Bernard de Jussieu (1699-1777) et Antoine de Jussieu (1686-1758) qui occupaient des fonctions de botanistes au Jardin du roi à Paris. Le troisième frère, également botaniste, Joseph de Jussieu (1704-1779), se trouvait alors en Amérique du Sud avec l'explorateur Charles-Marie de La Condamine (1701-1774).

<sup>44</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 10, 22 octobre 1739. Des textes importants de Carl von Linné (1707-1778) avaient été publiés peu de temps auparavant: le *Systema naturae* a paru dans une première édition en 1735 et le *Genera plantarum* en 1737. Le *Systema naturae* présente une classification des plantes selon un système sexuel, qui regroupe les plantes en vingt-quatre classes. La classification binominale a été introduite ultérieurement, comme le note Jean-Marc Drouin dans « Linné et la dénomination des vivants », in Thierry Hoquet (dir.), *Les fondements de la botanique, Linné et la classification des plantes*, Paris, Vuibert, 2005, p. 49: « la nomenclature zoologique prend comme point de départ la dixième édition du *Systema naturae* publiée par Linné en 1758, et la nomenclature botanique la première édition de son *Species plantarum* publiée en 1753. » Le système de classification binominale ayant mis du temps à s'établir auprès des savants, on peut raisonnablement penser qu'il n'a que peu touché d'Ivernois, qui décède une dizaine d'années plus tard. Haller lui-même n'a jamais adopté la classification binominale linnéenne.

D'Ivernois informe Haller sur l'introduction des travaux du Suédois en Suisse romande. On pourrait dès lors légitimement se demander dans quelle mesure Linné a influencé d'Ivernois dans son activité de botaniste. Son « Catalogue Méthodique des Plantes qui croissent naturellement dans la Souveraineté de Neufchatel & Valangin » permet un accès direct au travail de d'Ivernois, alors que les mentions dont il fait l'objet dans l'*Enumeratio* et l'*Historia stirpium* restent soumises à l'autorité hallerienne. Le catalogue en lui-même est précédé de l'exposition de différents systèmes de classification. En premier lieu, le système de Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) est mentionné, avec les vingt-deux classes qu'il comporte, puis vient le système linnéen et ses vingt-quatre classes, puis la méthode hallerienne et, pour finir, un extrait du *Botanicon parisiense* de Sébastien Vaillant (1669-1722). Aucun des systèmes mentionnés ne semble donc privilégié par d'Ivernois, qui ne fait pas de commentaires à ce sujet. Le catalogue lui-même est suivi d'une liste de plantes présentes en Suisse, mais non observées dans la souveraineté de Neuchâtel et Valangin. Si le catalogue constitue la partie la plus importante du manuscrit, il n'en demeure pas moins que l'ouvrage est plus qu'une simple liste alphabétique de plantes de la région neuchâteloise. En présentant les différents systèmes de classification en vigueur à l'époque, d'Ivernois place ses recherches de terrain dans le contexte savant contemporain. Les plantes nommées le sont selon l'*Enumeratio* de Haller, parue quatre ans auparavant, avec le numéro de la page et du tome, puis suivent des synonymes chez d'autres auteurs, notamment Bauhin, Tournefort ou encore Linné. D'Ivernois ajoute parfois une indication sur le lieu où la plante a été observée. Vu la date d'élaboration du catalogue, Haller n'a pas pu en faire usage pour sa première flore de Suisse, l'*Enumeratio*, parue en 1742, et les différentes mentions de d'Ivernois dans cet ouvrage se basent sur des informations données dans la correspondance et sur le catalogue établi à la suite de l'excursion commune au Creux-du-Van, envoyé pour correction à Haller<sup>45</sup>. Les connexions entre l'œuvre de Haller et les travaux de d'Ivernois sont donc multiples et témoignent d'un transfert réciproque d'informations : d'Ivernois fournit un certain nombre de données locales pour l'élaboration de l'*Enumeratio*, ouvrage qu'il utilisera par la suite lors de la confection de son propre catalogue de plantes.

Un autre aspect des relations entre les deux hommes reste à considérer, dont il est question dans leur correspondance : il s'agit des comptes rendus d'ouvrages de Haller que d'Ivernois livre au *Mercure suisse*. Le premier compte rendu, intitulé « Dissertation Anatomique sur les Muscles du Diaphragme, par M<sup>r</sup>. Haller, Docteur en Medecine à Berne » paraît dans le *Mercure suisse* d'août 1734<sup>46</sup>; le second porte le titre d'« Extrait de deux Pièces que Monsieur Haller [...] a publiées depuis peu, sur la Botanique » et paraît dans le *Mercure suisse* d'août 1740<sup>47</sup>. N'ayant pu soumettre cette seconde contribution à Haller pour relecture avant publication, notamment pour des questions de calendrier, il redouble de précautions dans une lettre, cherchant par avance à adoucir le jugement du principal intéressé, au cas où il devait ne pas être satisfait du texte produit<sup>48</sup>. Ce compte rendu comprend trente-sept pages

<sup>45</sup> Voir Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 9, 17 juillet 1739.

<sup>46</sup> *Mercure suisse*, août 1734, p. 41-45.

<sup>47</sup> *Mercure suisse*, août 1740, p. 172-210.

<sup>48</sup> Voir Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 12, 8 septembre 1740 : « Sans le grand espace qui nous sépare, ou si hors de là, on n'avoit pas voulu publier cet extrait, en été, dans la saison des plantes, je me serois fait un plaisir et un devoir de vous le comuniquer, comme je fis à l'égard de celui de la Diss sur le diafragme et du Parallele des Anciens et des Modernes. »

et traite de deux ouvrages de Haller<sup>49</sup>. D'Ivernois commence sa lettre par quelques lignes de *captatio benevolentiae* où il explique qu'il s'est « hazardé à parler » de Haller et de ses « excellens ouvrages » dans le *Mercur suisse*. Le paragraphe suivant explique sa démarche dans le détail :

Je vous ai suivi, monsieur, pas a pas, autant qu'il m'a été possible. Dès que j'ai été parfaitement assuré de l'espece de plante que vous aviez en vuë, j'ai crû ne point vous déplaire, en y ajoutant quelques fois un sinonime ou deux, avec les noms des auteurs. D'autres fois, mais très rarement, j'ai achevé le nom de la plante lequel vous ne faisiez qu'indiquer, come étant tres connu, p. ex. celui de l'Aria, de la Christophoriana &c. Je n'ai point prétendu par là, monsieur, enrichir par dessus vous, me connoissant trop bien pour cela; mais j'ai été obligé de le faire, en faveur et à la réquisition de nos botanistes d'ici, qui aiant étudié les simples en diférens endroits, connoissent une plante les uns sous un nom et les autres sous un autre, et qui tous ambitionnent toujours d'avoir la phrase entière. C'est encore pour les soulager, qu'après mûr examen, j'ai indiqué sur la fin de l'article du Creux du vent, quelques plantes que vous ne nommés point et que d'autres avec moi y ont trouvé. Si j'ai fait faute en ceci, ce sera pour moi seul. En tout cas j'ai pour garants messieurs Stehelin et Garcin.<sup>50</sup>

Les arguments de d'Ivernois sont partiellement recevables dans la mesure où les « botanistes d'ici » auraient vraisemblablement été capables d'opérer eux-mêmes les concordances entre les noms usités et ceux dont ils avaient l'habitude, Haller ayant déjà mentionné de nombreux synonymes dans son texte. On peut supposer que d'Ivernois se plaît à mettre en évidence ses interventions pour souligner son propre travail, mais également par satisfaction de mêler son savoir à celui d'un savant de renom qu'il admire. Une telle information n'est cependant pas sans intérêt dans la mesure où elle illustre les complications occasionnées par les différents noms en phrase en usage chez les botanistes pour désigner une même plante avant l'introduction de la nomenclature binominale linnéenne, chacun ayant ses propres habitudes, notamment en fonction des professeurs en activité dans le lieu où les études ont été effectuées.

Si d'Ivernois est une figure discrète dans le paysage botanique de son époque, notamment par le fait qu'il n'a pas publié ses travaux, son travail représente néanmoins un apport précieux à la connaissance des plantes suisses. Les mentions de son nom dans les deux flores halleriennes témoignent de l'activité exercée par le médecin neuchâtelois, au même titre que son catalogue de plantes, mais c'est bien la consultation de sa correspondance avec le grand Haller qui nous offre le regard le plus complet sur les collaborations mises en oeuvre pour réunir les informations destinées à améliorer la connaissance de la flore suisse. Cet échange épistolaire nous permet d'accéder à l'élaboration de l'oeuvre de Haller, tout en illustrant un pan des pratiques botaniques en Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>49</sup> Le titre latin du premier ouvrage est *Ex itinere in sylvam hercyniam hac aestate suscepto observationes botanicas [...]*, Gottingae [Göttingen], [1738]. Le texte a été réédité en 1740 et en 1749. Le second texte porte le titre suivant : *Iter helveticum anni MDCCXXXVIII*, Gottingae [Göttingen], 1740. Il a été réédité en 1749. Une édition qui réunissait les deux textes a également paru en 1740, ce qui explique vraisemblablement le compte rendu simultané de ces deux ouvrages par d'Ivernois : *Iter helveticum anni MDCCXXXVIII et iter hercynicum anni MDCCXXXVIII*, Gottingae [Göttingen], 1740. Dans les faits, d'Ivernois s'intéresse essentiellement à l'*Iter helveticum*. Sur ce compte rendu, voir *supra*, note 38.

<sup>50</sup> Jean-Antoine d'Ivernois à Albrecht von Haller, lettre 12, 8 septembre 1740.



# Le pluralisme taxonomique de Jean-Jacques Rousseau<sup>1</sup>

Alexandra Cook

Université de Hong Kong

Traduction de l'anglais par Caroline Gex

Inspirées par le bon sens et le génie de Jussieu, elles [les *Lettres élémentaires sur la botanique*] sont encore aujourd'hui ce que les commençants peuvent lire de plus clair, en abordant l'étude de la Botanique.<sup>2</sup>

## *Le système sexuel artificiel de classification*

Carl von Linné (1707-1778), professeur de médecine suédois, entreprend au cours des années 1730 de réformer la botanique à l'échelle mondiale<sup>3</sup>. Botaniste et horticulteur polyvalent, Linné est surtout connu pour deux innovations, qu'il présente lui-même comme une « législation » pour la « communauté » botanique<sup>4</sup>: son système sexuel artificiel de classification, publié dans *Systema naturae*<sup>5</sup>, et sa nomenclature binomiale, publiée dans *Species plantarum*<sup>6</sup>.

Au fil du temps, le système sexuel artificiel et la nomenclature binomiale seront dissociés et connaîtront des destins très différents. Menacé par l'apparition de méthodes de classification plus naturelles, le système sexuel tombe déjà en désuétude à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle:

---

<sup>1</sup> Les recherches présentées dans cet article ont été partiellement financées par deux bourses de recherche du Conseil des Bourses de Recherche (Research Grants Council) de la Région Administrative Spéciale de la Chine de Hong-Kong (numéros de projets: HKU 743307H et HKU 743711H). Elles seront publiées dans mon ouvrage: *Jean-Jacques Rousseau and botany: the salutary science*, Oxford, The Voltaire Foundation, à paraître en décembre 2012.

<sup>2</sup> Augustin Pyrame de Candolle, *Histoire de la botanique genevoise*, Genève et Paris, 1830, p. 20. La *Théorie élémentaire de la botanique* de Candolle (Paris, 1813) est considérée comme le fondement de la morphologie moderne des plantes.

<sup>3</sup> Pour une introduction à Linné, voir Wilfrid Blunt, *The compleat naturalist: a life of Linnaeus*, avec William T. Stearn, London, Collins, 1971.

<sup>4</sup> Mary Letita Green (éd.), *The 'Critica botanica' of Linnaeus*, A. F. Hort (trad.), London, The Ray Society, 1938, p. XXIII-XXIV.

<sup>5</sup> Carl von Linné, *Systema naturae*, Leyde, 1735.

<sup>6</sup> Publié à Stockholm en 1753, le *Species plantarum* est considéré comme le point de départ de la nomenclature botanique moderne.

« Si le système binomial de Linné représente les noms inscrits dans le livre de la nature, son système sexuel, en tant que table des matières, est un échec [...] c'est le système "naturel" qui finit par guider le lecteur. »<sup>7</sup> La théorie de l'évolution de Darwin donne une nouvelle impulsion à la taxonomie en dotant les espèces d'une généalogie, tandis que la science génétique apporte une perception fondamentale de l'hérédité et donc des relations entre les organismes.

Malgré tout, la nomenclature binomiale de Linné continue d'être appliquée, mais son utilisation présente des problèmes considérables :

[...] les catégories linnéennes [genres et espèces] elles-mêmes ne correspondent pas à grand chose dans la nature, et elles ne sont pas assez nombreuses pour représenter la diversité de la vie [...] En outre, elles obligent les botanistes à attribuer ontologiquement aux taxons des rangs absurdes et trompeurs.<sup>8</sup>

Nombre de biologistes estiment ainsi que la nomenclature de Linné devrait être abandonnée au profit d'un système d'identification mieux adapté au caractère et à la diversité des organismes.

Linné présente son système sexuel de classification dans *Systema naturae* en 1735, et le développe dans *Fundamenta botanica* (1736) ainsi que dans *Philosophia botanica* (1751)<sup>9</sup>. Le système est artificiel dans le sens qu'il ne sélectionne que certaines caractéristiques des plantes comme base de classification du règne végétal. Le système sexuel artificiel

[...] donna lieu à 24 classes de plantes, principalement sur la base du nombre [...] et de la disposition [...] des étamines [mâles], en allant jusqu'aux *Cryptogamia* (plantes sans véritable fleur). Chaque classe est à son tour subdivisée en ordres, en général (mais pas toujours) sur la base du nombre et de la disposition des pistils [femelles] de la fleur.<sup>10</sup>

Linné n'a jamais nié la nature artificielle de son système, mais il défendait le caractère fondamental des organes sexuels : « *Essentia plantarum consistit in Fructificatione.* »<sup>11</sup>

---

<sup>7</sup> « Linnaean binomials formed the inscriptions in the book of nature, but the Linnaean [artificial sexual] system as its table of contents was a failure [...] It was the so-called natural system that was to guide the reader around the book. » (Peter F. Stevens, *The development of biological systematics : Antoine-Laurent de Jussieu, nature, and the natural system*, New York, Columbia University Press, 1994, p. 267.) Dans l'ensemble de cet article, les citations de contributions critiques en anglais sont données en français dans le texte et dans leur langue originale en note. Les traductions sont de Caroline Gex, avec la collaboration de Rinske Sabine Kuiper ; elles sont suivies de la mention [Trad. C. G.].

<sup>8</sup> « Linnaean categories [genera and species] themselves correspond to little if anything in nature; and their number is insufficient for representing life's diversity [...] Furthermore, they saddle biologists with the task of assigning ontologically vacuous and misleading ranks to taxa. » (Marc Ereshefsky, *The poverty of the Linnaean hierarchy*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2001, p. 238.) [Trad. C. G.] Linné pensait qu'il y avait, selon toute vraisemblance, environ 10000 espèces de phanérogames (plantes à fleurs), alors que nous en connaissons aujourd'hui au moins 200000.

<sup>9</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, François-Alexandre Quesné (trad.), Paris et Rouen, 1788, § 68.

<sup>10</sup> « [...] created 24 classes of plants based primarily on the number [...] and arrangement [...] of [the male] stamens, culminating in *Cryptogamia* (plants without proper flowers). Each class, was in turn, subdivided into orders, usually (but not always) based on the number and arrangement of the female parts [pistils] of the flower. » (Charles Jarvis, Phillip Cribb, « Review: Linnaean sources and concepts of orchids », *Annals of botany*, 2009, p. 1.) [Trad. C. G.]

<sup>11</sup> Carl von Linné, *Systema naturae*, éd. cit., § 6, p. 23.

En 1789, le botaniste français Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836)<sup>12</sup> fait remarquer que le système sexuel des plantes implique un examen minutieux des fragiles étamines et pistils à l'aide d'une loupe ou d'une aiguille à disséquer, ce qui comporte un risque d'erreur<sup>13</sup>. Il ajoute que la sélection des éléments sur lesquels est basé le système est arbitraire : certaines classes sont parfaitement logiques, leurs membres présentant par exemple des ressemblances « familiales » évidentes, alors que d'autres ne le sont pas du tout. Cette faille est donc reconnue avant même que le système soit remis en question par la théorie de l'évolution<sup>14</sup>.

Le système sexuel artificiel connaîtra néanmoins un immense succès, alors même que soixante-neuf systèmes différents sont à disposition<sup>15</sup>. Les botanistes explorateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant en Europe qu'outre-mer, adoptent le système sexuel artificiel parce qu'il est simple d'accès, et qu'il peut prétendument être maîtrisé en une année sans précepteur<sup>16</sup>. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le système sexuel est largement accepté en Europe – bien qu'il soit moins populaire en France<sup>17</sup> –, parce qu'il propose une manière de classer prête à l'usage pour les plantes exotiques que les botanistes européens s'approprient<sup>18</sup>. Ces derniers ont grand besoin d'un système de ce type pour ne pas se perdre dans cet afflux d'informations<sup>19</sup>.

Contrairement à d'autres systèmes de classification devenus obsolètes, le système sexuel artificiel de Linné fait encore l'objet de débats aujourd'hui, et ses nombreuses implications sont toujours étudiées. On a dit que Linné avait sexualisé les plantes et la taxonomie, peut-être davantage que tout autre botaniste, en comparant les différents éléments des plantes aux organes reproducteurs humains, et en ayant recours à des analogies conjugales assez recherchées pour expliquer son système<sup>20</sup> : « la botanique, étrangement, devient à cette époque le domaine public dont le discours est le plus explicite en matière de sexualité. »<sup>21</sup>

---

<sup>12</sup> La dynastie des botanistes Jussieu trouve son origine à Lyon. Bernard de Jussieu (1699-1777) étudie la médecine à Montpellier, occupe une série de postes au Jardin du roi et organise le jardin du Petit Trianon, à Versailles, sous Louis XV. Le neveu de Bernard, Antoine-Laurent de Jussieu, développera sa propre méthode naturelle dans *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio parisiensi exartam, anno M.DCC. LXXXIV*, Paris, 1789.

<sup>13</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, *op. cit.*, p. XXXII.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. XXXIII.

<sup>15</sup> Voir Michel Adanson, *Familles des plantes*, New York, Cramer, 1966 [1<sup>re</sup> éd. : 1763], p. LXXXVIII.

<sup>16</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique, op. cit.*, § 151.

<sup>17</sup> « En Grande-Bretagne dans les années 1760 et 1770, l'adoption de la taxonomie linnéenne était encore une décision controversée. » (« [T]o take up Linnaean taxonomy was still a controversial act in Britain during the 1760s and 1770s. ») Janet Browne, « Botany in the boudoir and garden : the Banksian context », in David Philip Miller, Peter Hans Reill (dir.), *Visions of empire : voyages, botany, and representations of nature*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 154. [Trad. C. G.]

<sup>18</sup> Voir Janet Browne, art. cit., p. 154; Alexandra Cook, « Politics of nature and voyages of exploration : some purposes and results », in Anna Agnarsdottir (dir.), *Voyages and exploration in the North Atlantic from the Middle Ages to the XVII<sup>th</sup> century*, Reykjavik, University of Iceland Press, 2001, p. 129.

<sup>19</sup> Carl von Linné, *Disquisitio de quaestione ab Academia imperiali scientiarum Petropol. in annum MDCCLIX pro praemio proposita : sexum plantarum argumentis experimentis novis, praeter adhuc iam cognita, vel corroborare, vel impugnare, praemissa expositione historica et physica omnium plantae partium, quae aliquid ad foecundationem et perfectionem seminis et fructus conferre creduntur*, St. Petersburg, 1760, p. 4.

<sup>20</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique, éd. cit.*, § 146.

<sup>21</sup> « Botany thus became, oddly enough, the most explicit discourse, in the public domain, on sexuality during the period. » (Alan Bewell, « "On the banks of the South Sea" : botany and sexual controversy in the late eighteenth century », in David Philip Miller, Peter Hans Reill (dir.), *Visions of empire*, éd. cit., p. 174.) [Trad. C. G.]

Ce qui mène certaines scientifiques féministes à soutenir que « Linné a tout simplement appliqué telles quelles à la science les conceptions traditionnelles de hiérarchie sexuelle »<sup>22</sup>, ou que « la botanique de Linné marque l'obsession de l'époque pour le sexe et la différence entre les sexes »<sup>23</sup>.

Néanmoins, d'éminents historiens de la botanique avancent, eux, que « le nombre des étamines est un critère plus facile à utiliser que la structure du pistil », et que les éléments mâles et femelles d'une plante constituent « une inversion ludique de l'ordre patriarcal » vu le grand nombre de cas où une femelle se voit accorder les faveurs de plusieurs mâles<sup>24</sup>. Le système sexuel artificiel de classification, par conséquent, ne reflèterait pas forcément les principes de domination et de hiérarchie patriarcale qu'on lui avait attribués.

### *Rousseau était-il sexualiste ? Était-il linnéen ?*

Dans *Les Confessions* et dans *Les Rêveries*, Rousseau mentionne Linné plus souvent que tout autre botaniste, ce qui semble confirmer les affinités électives que l'on note entre sa botanique et le système sexuel<sup>25</sup>. La botanique de Rousseau est donc chargée des mêmes implications patriarcales et sexistes que le système sexuel<sup>26</sup>. Il ne faut pas pour autant considérer l'apparente complicité des points de vue de Linné et de Rousseau en matière de botanique comme inéluctable ou rigide ; cette affinité est en fait très relative. La découverte par Rousseau des travaux de Linné, au fond, n'est à prendre ni plus ni moins que comme une rencontre fortuite.

À cet égard, deux facteurs sont essentiels. Tout d'abord, il est clair que les deux hommes ne connaissaient pas leurs travaux réciproques à l'époque où ils ont élaboré leurs thèses les plus importantes. Linné savait à peine qui était Rousseau, tandis que Rousseau ne découvrit Linné qu'à la fin de 1764, c'est-à-dire bien après avoir écrit les œuvres fondamentales dans lesquelles la complémentarité sexuelle joue un rôle majeur, *Émile ou de l'éducation* et *Julie ou La Nouvelle Héloïse*. Par conséquent, l'apparente concordance de leurs conceptions de la différence sexuelle doit être considérée comme faisant partie d'une tendance plus large observée en Europe à cette époque, lorsque « [...] l'intérêt pour la sexualité des plantes coïncidait avec un intérêt marqué pour la différenciation exacte du caractère sexuel chez les animaux et les humains. »<sup>27</sup>

---

<sup>22</sup> « Linnaeus simply brought traditional notions of gender hierarchy whole cloth into science » (Londa Schiebinger, *Nature's body : gender in the making of modern science*, Boston, Beacon Press, 1993, p. 17.) [Trad. C. G.]

<sup>23</sup> « Linnaean botany expresses a contemporary obsession with sex and gender difference » (Ann B. Shteir, *Cultivating women, cultivating science : Flora's daughters and botany in England 1760-1860*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1996, p. 17.) [Trad. C. G.]

<sup>24</sup> Jean-Marc Drouin, *L'herbier des philosophes*, Paris, 2008, p. 189. Voir aussi Staffan Müller-Wille, « Collection and collation: theory and practice of Linnaean botany », *Studies in history and philosophy of biological and biomedical sciences*, n° 38, 2007, p. 548.

<sup>25</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, OC, t. 1, p. 643 ; *Les Rêveries du promeneur solitaire*, OC, t. 1, p. 1043 et 1064.

<sup>26</sup> Samantha George, *Botany, sexuality and women's writing 1760-1830: from modest shoot to forward plant*, Manchester, Manchester University Press, 2007, p. 50-51.

<sup>27</sup> « [...] interest in plant sexuality coincided with a keen interest in the exact differentiation of sexual character in animals and humans. » (Londa Schiebinger, *Nature's body*, éd. cit., p. 37.) [Trad. C. G.]

Ensuite, l'adoption par Rousseau des thèses de Linné n'a pas le caractère d'une nécessité – il s'agit plutôt d'une rencontre tardive. Rousseau s'était déjà intéressé à la botanique avant la mort de Claude Anet (1706-1734), et avant la publication du *Systema naturae* de Linné en 1735. Entre 1735 et 1764, il avait laissé de côté ce domaine, bien qu'il fût au courant des expériences menées par les chimistes sur les plantes. Il paraît donc peu probable que Rousseau, à Môtiers, ait été particulièrement absorbé par la recherche d'une approche sexuelle de l'étude des plantes. Son intérêt pour la botanique a plus vraisemblablement été ranimé au cours de son exil en Suisse, pour les raisons qu'il explique dans *Les Confessions*, à savoir le plaisir qu'il avait vu dans les yeux d'Anet rentrant d'une expédition botanique<sup>28</sup>. D'ailleurs, lorsqu'il se met à herboriser, il n'a pas de point de départ très clair : « Je donnerois tout au monde pour savoir la botanique ; c'est la véritable occupation d'un corps ambulante et d'un esprit paresseux ; je ne répondrois pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre si je savais *par où commencer*. »<sup>29</sup>

Linné prétendait que son système pouvait être maîtrisé en une année sans l'aide d'un précepteur. Il est possible que ce facteur, ajouté à l'enthousiasme de son ami neuchâtelois, Pierre-Alexandre DuPeyrou (1729-1794), pour la taxonomie linnéenne, ait motivé Rousseau à étudier le système sexuel<sup>30</sup>. Au cours de l'été 1765, il se met en quête de la loupe dont il aura besoin pour examiner les étamines et les pistils, opération clé si l'on veut utiliser le système sexuel<sup>31</sup>. Son intérêt pour la question n'apparaît pas quelques mois plus tôt lorsqu'il écrit à M<sup>me</sup> de Boufflers.

Comme le montre ce passage fameux de la Cinquième promenade des *Rêveries*, Rousseau utilise la classification sexuelle de Linné sur l'île de Saint-Pierre à l'automne 1765 :

[J]'allois une loupe à la main et mon *Systema naturae* sous le bras visiter un canton de l'Isle, que j'avois pour cet effet divisée en petits quarrés dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvois à chaque observation que je faisois sur la structure et l'organisation vegetale, et sur le jeu des *parties sexuelles* dans la fructification, dont le système étoit alors tout à fait *nouveau* pour moi. La distinction des *caractères génériques*<sup>32</sup>, dont je n'avois pas auparavant la moindre idée, m'enchantoit en les vérifiant sur les espèces communes en attendant qu'il s'en offrit à moi de plus rares. La fourchure des deux longues *étamines* de la Brunelle, le ressort de celles de l'Ortie et de la Parietaire, l'explosion du fruit de la Balsamine et de la capsule du Buis, mille petits jeux de la *fructification* que j'observois pour la *première fois* me combloient de joye, et j'allois demandant si l'on avoit vu les cornes de la Brunelle, comme La Fontaine demandoit si l'on avoit lu Habacuc.<sup>33</sup>

---

<sup>28</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, OC, t. 1, p. 180.

<sup>29</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 3468. C'est moi qui souligne.

<sup>30</sup> Pierre-Alexandre DuPeyrou chante les mérites de ce système à Rousseau, le décrivant comme le plus « moderne » et le mieux adapté pour découvrir les plantes les moins connues. Voir Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 3549.

<sup>31</sup> *Ibid.*, lettres 4548, 3755.

<sup>32</sup> Il s'agit des parties des organes de fructification. Voir Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., § 159, p. 165, 167.

<sup>33</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Réveries du promeneur solitaire*, OC, t. 1, p. 1043. C'est moi qui souligne. Davis affirme que la référence correcte n'est pas le livre d'Habacuc dans l'Ancien Testament, mais celui de Baruch. Voir Michael Davis, *The autobiography of philosophy: Rousseau's The Reveries of the solitary walker*, Lanham, MD, 1999, p. 175-176.

Il n'exagère pas. Les plantes hermaphrodites, qui sont la norme, contiennent des fleurs des deux sexes, mais les fleurs mâles parviennent à maturité après les fleurs femelles, afin d'éviter l'auto-fécondation; les orchidées et les palmiers imitent les insectes pollinisateurs du sexe opposé, de sorte que le pollinisateur essaie de s'accoupler avec la plante, la couvrant alors de pollen. Pour le botaniste néophyte qu'est Rousseau, cela se révèle absolument passionnant; d'ailleurs ces « mille petits jeux » continuent de choquer et de fasciner aujourd'hui, et sont très peu connus, excepté des spécialistes.

Que Rousseau soit préoccupé par les « parties sexuelles » des plantes est la suite logique de son intérêt de longue date pour la reproduction, ou *génération*, comme on dit au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était là le sujet biologique du jour, et tout philosophe naturaliste digne de ce nom s'y intéressait. Rousseau rejoint donc ici une véritable armée de savants dont l'objectif est de comprendre la génération chez les insectes, les plantes et les animaux, comme Charles Bonnet (1720-1793) et ses pucerons, Abraham Trembley (1710-1784) et ses polypes, Albrecht von Haller (1708-1777) et ses poulets<sup>34</sup>.

Pour Rousseau, la génération est un grand mystère: « La seule génération des corps vivans et organisés est l'abîme de l'esprit humain. »<sup>35</sup> C'est encore le cas à l'époque pour les plantes. Vers 1770, certaines questions fondamentales relatives à la reproduction des plantes sont toujours entières: est-ce qu'une reproduction sexuelle se produit? Quels en sont les mécanismes? Et où se trouve la plantule?<sup>36</sup> On pense alors qu'hermaphrodisme signifie auto-fécondation, mais on prouvera plus tard que c'est en fait rarement le cas; la pollinisation est – à tort – considérée comme extrêmement peu fiable<sup>37</sup>, et on étudie toutes sortes d'analogies entre les règnes végétal et animal. De fait, aussi bien l'agamie que la théorie sexuelle ont cours à ce moment-là. Ce n'est que vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> que des réponses convaincantes à ces questionnements commenceront à faire leur apparition.

Rousseau, sans aucun doute, connaissait l'existence d'autres méthodes et systèmes dès le début de ses explorations botaniques en Suisse, où le pluralisme en matière de taxonomie était la règle plutôt que l'exception. À Neuchâtel, les systèmes du botaniste français Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) et du botaniste suisse Albrecht von Haller étaient enseignés en parallèle avec la botanique de Linné par Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765) et Abraham Gagnebin (1707-1800). Par ailleurs, Laurent Garcin (1683-1752), qui était arrivé à Neuchâtel en 1739 avec Linné dans sa poche, avait professé « *une Méthode* claire, distincte, & aisée, [en suivant] les *meilleurs Systèmes* des Auteurs modernes. »<sup>38</sup>

Alors même qu'il découvre avec enthousiasme le système sexuel, Rousseau diversifie ses lectures. Six mois après ses débuts en botanique, c'est-à-dire au milieu de 1765, il est à la recherche des travaux de Tournefort et de Sébastien Vaillant (1669-1722), le premier croyant à la reproduction asexuée, le second tenant à la reproduction sexuée – et tous deux ayant vécu avant Linné<sup>39</sup>. Tout au long des années 1760, Rousseau va continuer à acquérir

---

<sup>34</sup> Voir François Delaporte, *Le second règne de la nature: essai sur les questions de la végétalité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1979, p. 101sq.

<sup>35</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, OC, t. 4, p. 580.

<sup>36</sup> François Delaporte, *op. cit.*, p. 114.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>38</sup> C'est moi qui souligne; « Cours de botanique, à ceux qui veulent apprendre cette science », *Journal helvétique*, février 1747, p. 145. Au moment de la rédaction, nous ne disposons pas de la méthode enseignée par Garcin.

<sup>39</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 4351.

des livres, y compris des traités de botanique de la Renaissance, les travaux de Haller, et des ouvrages contemporains présentant des méthodes de classement hybrides<sup>40</sup>. Par ailleurs, il prend personnellement contact avec des experts en méthodes alternatives, comme Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette (1729-1793), l'abbé Jean-Baptiste François Rozier (1734-1793), les Jussieu, Claude Richard (1705-1784), Antoine Gouan (1735-1821), Michel Adanson (1727-1806), et Jacques Barbeau Dubourg (1709-1799). Dans le livre XII des *Confessions*, rédigé en 1769, Rousseau confie, par une remarque passée relativement inaperçue, qu'il a dû tempérer sa passion pour le « système de Linnaeus », « après en avoir senti le vide »<sup>41</sup>. À peu près à la même époque, il se demande si le botaniste britannique John Ray (1627-1705) n'est pas le plus près d'avoir élaboré une méthode élémentaire d'apprentissage de la botanique<sup>42</sup>. Rousseau va concrétiser ce point de vue lorsqu'il adoptera une méthode naturelle pour enseigner et apprendre la botanique.

### Vers une méthode naturelle

Depuis la publication de la *Philosophia botanica* en 1751, aucun botaniste sérieux ne pensait que le système sexuel représentait le système idéal de classification, ni qu'il serait une solution pour gérer la profusion d'informations à disposition. Les limitations du système et son caractère transitoire étaient claires, particulièrement pour son créateur :

Linné lui-même considérait le système sexuel comme artificiel, pour des raisons non pas accidentelles mais de systématique. Toute nouvelle espèce découverte pouvait, et c'est arrivé souvent, le rendre inopérant en mettant en évidence des caractères représentés incorrectement par le système sexuel.<sup>43</sup>

Le système de Linné n'est donc pas un système scolastique et hermétique, comme on a pu l'entendre, mais plutôt un projet ouvert, inductif et empirique, de collecte, de compilation et de révision. Les historiens des sciences ont montré que Linné n'était pas, comme on l'a souvent suggéré, un traditionaliste obtus défendant un essentialisme aristotélien, mais un innovateur<sup>44</sup>. Vu sous cet angle, le système sexuel artificiel est plutôt une méthode provisoire d'extraction de données<sup>45</sup>. Et en effet, « Linné fut le premier à effectuer une distinction terminologique claire entre les systèmes artificiels et naturels, et cela fut loué comme une

---

<sup>40</sup> Voir par exemple Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 4504 bis. Rousseau demande non seulement deux ouvrages majeurs de Linné – les *Genera plantarum*, 1<sup>re</sup> édition (Leyde, 1737) et la *Philosophia botanica* (Stockholm, 1751) – mais aussi *Les Figures de plantes et animaux d'usage en médecine* de François-Alexandre-Pierre de Garsault (Paris, 1764-65, 6 vol.), ainsi que deux livres d'Albrecht von Haller : *Iter helveticum* (Göttingen, 1738) et *Enumeratio plantarum horti et agri Gottingensis* (Göttingen, 1753).

<sup>41</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, *OC*, t. 1, p. 643. Pour la datation de ce livre des *Confessions*, voir « Chronologie », *ibid.*, p. CXV.

<sup>42</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6645. John Ray développe une classification basée sur les cotylédons, qui sera la source de la méthode naturelle d'Antoine-Laurent de Jussieu, abordée plus bas.

<sup>43</sup> « Linnaeus himself regarded the sexual system as artificial not for accidental, but for systematic, reasons. Every 'new' species discovered could, and in many cases actually did, prompt its failure by exhibiting characteristics that were represented inadequately by the sexual system. » (Staffan Müller-Wille, art. cit., p. 559.) [Trad. C. G.]

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 542. Pour un point de vue opposé à l'essentialisme de Linné, voir Mary P. Winsor, « Linnaeus' biology was not essentialist », *Annals of the Missouri botanical garden*, n° 93, 2006, p. 2-7.

<sup>45</sup> Staffan Müller-Wille, art. cit., p. 559.

des contributions capitales par les naturalistes et les philosophes »<sup>46</sup>. L'un des éditeurs de Rousseau au XIX<sup>e</sup> siècle distingue le système de la méthode dans les termes suivants :

Le *système* est un arrangement, un ordre général fondé partout sur les mêmes principes, soit que l'auteur ne fasse usage que d'une seule partie, soit qu'il emploie un petit nombre de parties qui aient entre elles une analogie bien marquée ; tel est le *système sexuel* de Linné. La *méthode*, au contraire, est un arrangement fondé sur des principes moins fixes, moins déterminés, et dont l'auteur peut s'écarter toutes les fois qu'il le juge nécessaire ou avantageux pour remplir l'objet qu'il se propose ; telle est la *méthode florale* de Tournefort.<sup>47</sup>

Contrairement au système sexuel, qui classifiait les plantes sur la base du nombre et de la position des étamines et des pistils, les méthodes naturelles étaient basées sur une série de parties et de caractéristiques des plantes, bien que la manière exacte de procéder varie d'un auteur à l'autre. Ces méthodes favorisaient le regroupement par familles plutôt que le niveau d'espèce et de genre – nombre d'entre elles étant reconnues depuis longtemps dans la nomenclature vernaculaire ; ces familles ont été encore développées par Linné, mais aussi et surtout, par les botanistes français Michel Adanson ainsi que Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu, dont il sera question plus loin.

En fait, Linné n'avait proposé le système sexuel que comme l'étape intermédiaire d'un processus plus long menant vers une méthode naturelle. Comme il l'admettait lui-même, l'ultime aspiration des botanistes était un système naturel : « Donc la Méthode naturelle est & sera le dernier terme de la Science. »<sup>48</sup> Il avait bien prévu que son système artificiel de classification sexuelle serait finalement éclipsé par la méthode naturelle, qui arrangerait les plantes d'une manière totalement différente de celle du système sexuel :

Les Fragmens de la METHODE NATURELLE doivent être recherchés avec le plus grand soin.  
C'est le premier & le dernier vœu des Botanistes.  
La nature ne fait point de saut.  
Toutes les Plantes se touchent entre elles comme les régions sur une Mappemonde.<sup>49</sup>

Les botanistes linnéens les plus fidèles ont également admis que le système sexuel artificiel finirait probablement par être obsolète. Pourtant, bien qu'elle ait été notoire à l'époque, l'adhésion de Linné à la méthode naturelle n'est quasiment pas reconnue dans les ouvrages récents, qui le représentent comme un fervent défenseur d'une science figée dans la hiérarchie des sexes<sup>50</sup>.

---

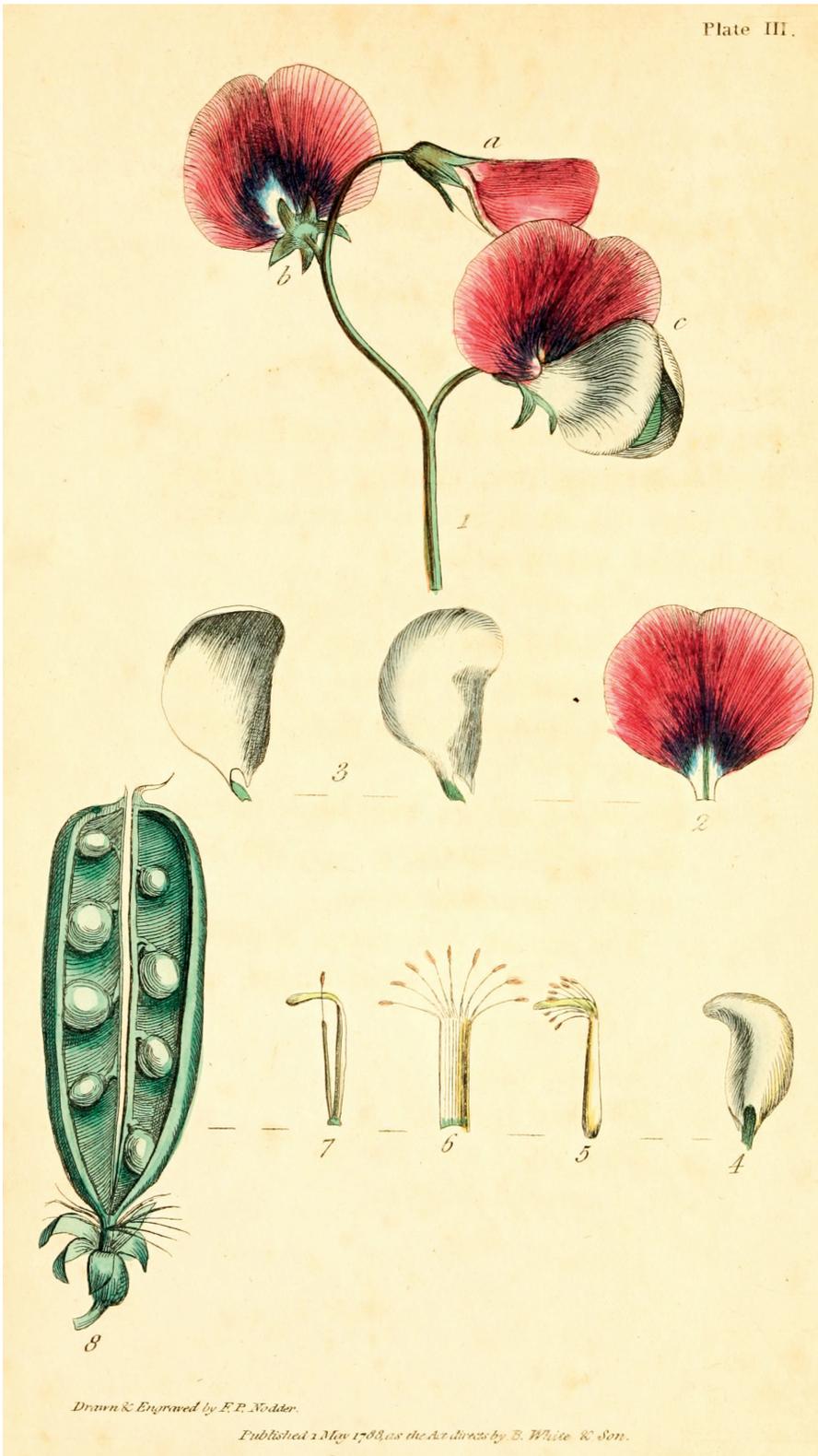
<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 550 : « Linnaeus was the first to draw a clear terminological distinction between artificial and natural systems, and this was praised as one of his main achievements by later naturalists and philosophers ». [Trad. C. G.] Les auteurs emploient ces termes de façon très imprécise. Voir Peter F. Stevens, *op. cit.*, p. 11-13.

<sup>47</sup> *La botanique de J.-J. Rousseau, contenant tout ce qu'il a écrit sur cette science, augmentée de l'exposition de la méthode de Tournefort, de celle du système de Linné, d'un nouveau dictionnaire de botanique et de notes historiques*, Albéric Deville (éd.), Paris, 1823 [2<sup>e</sup> éd.], p. 247. C'est Deville qui souligne.

<sup>48</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., § 206 ; voir aussi Carl von Linné, *Systema naturae*, éd. cit., § 12.

<sup>49</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., § 77, p. 35. Cette métaphore des familles de plantes arrangées côte à côte comme des territoires sur une carte géographique exprime le concept d'un « réseau multidimensionnel de relations taxonomiques » (« a multidimensional network of taxonomic relations »), qui a été adopté par Jussieu et a dominé la pensée botanique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Staffan Müller-Wille, art. cit., p. 553.)

<sup>50</sup> Londa Schiebinger, *op. cit.*, p. 17 et p. 216, n. 8 ; Londa Schiebinger, « Gender and natural history », in Nicholas Jardine, James A. Secord, Emma C. Spary (eds), *Cultures of natural history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 170-173.



Thomas Martyn  
Thirty-eight plates, with explanations. Intendend to illustrate Linnaeus's system  
of Vegetables, and particularly adapted to the Letters of the Elements of botany,  
Londres, 1817 (1<sup>re</sup> éd. 1794)  
s. p.

Planche 3 (Lettre 3) dessinée et gravée par Frederick P. Nodder (1770-1800).

En évoluant vers la méthode naturelle, Linné a relancé le concept de ce que l'on nomme en français l'« air de famille », ou le « port »<sup>51</sup> – en latin « *facies propria* »<sup>52</sup>, ou « *habitus plantae* »<sup>53</sup> :

LE PORT est dans les Végétaux de la même famille & du même genre, une certaine conformité dans la *Placentation*, la *Radication*, la *Ramification*, l'*Intorsion*, la *Gemmation*, la *Foliation*, la *Stipulation*, la *Pubescence*, la *Glandulation*, la *Lactescence*, l'*Inflorescence*, et dans d'autres Parties.

LA FACE EXTERIEURE (*Facies externa*) a précédemment été appelée par les Botanistes le Port (*Habitus*).<sup>54</sup>

De la Tourrette et Rozier ont décrit le port comme le « caractère habituel » :

Il consiste dans la conformation générale d'une plante, considérée suivant le résultat & l'ensemble de toutes ses parties, dans leur position, dans leur accroissement, dans leurs grandeurs respectives, & tous autres rapports qui les rapprochent ou les différencient entre elles. On peut le comparer à la *physionomie* qui résulte de toutes les modifications des traits du visage.<sup>55</sup>

Le port a joué un rôle important dans le développement de la méthode naturelle par les botanistes français<sup>56</sup>. Cette notion a également été un principe unificateur des *Lettres élémentaires*, ouvrant ainsi la voie à une sorte de version précoce de la méthode naturelle, telle qu'appréhendée par un certain nombre de botanistes<sup>57</sup>. Cela a d'ailleurs été reconnu par l'un des auteurs mêmes de ladite méthode, Antoine-Laurent de Jussieu :

Quelques Savants très-estimés, ont déjà ébauché cet ouvrage ; je ne citerai que les principaux. M. Linnaeus a donné ses *Ordines naturales*; M. Bernard de Jussieu, mon oncle, a établi, dans le Jardin royal du Trianon, une suite de familles naturelles, qui n'ont que des rapports éloignés avec l'arrangement du Botaniste suédois. M. Adanson, dans ses *Familles des plantes*, suit un plan différent de l'ordre de Trianon, mais qui en approche plus que celui de M. Linnaeus.<sup>58</sup>

Jussieu considérait Linné comme ayant contribué au développement de la méthode naturelle, même s'il ne s'agissait pas de la même que celle d'autres botanistes, par exemple de l'oncle de Jussieu, Bernard, auteur d'une méthode notable de classification des plantes. Bernard de Jussieu enseigne sa méthode au Jardin du roi, à Paris, au début des années 1740,

---

<sup>51</sup> Voir Carl von Linné, *Genera plantarum*, Leyde, 1742 [2<sup>e</sup> éd.], § 11.

<sup>52</sup> « *Facies* » est le terme latin signifiant l'apparence ou l'expression du visage.

<sup>53</sup> Il s'agit de synonymes, les trois derniers employés par Tournefort. Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette et Jean-Baptiste-François Rozier, *Démonstrations élémentaires de botanique pour l'usage de l'école vétérinaire*, Lyon, 1766, t. 1, p. 27.

<sup>54</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., § 163, p. 133-134. C'est Linné qui souligne.

<sup>55</sup> Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette, Jean-Baptiste-François Rozier, *op. cit.*, p. 27-28. Ce sont Claret de La Tourrette et Rozier qui soulignent.

<sup>56</sup> Phillip R. Sloan, « Buffon, German biology and the historical interpretation of biological species », *British journal for the history of science*, 12, n° 2, juillet 1979, p. 147, n. 56, p. 147-148, n. 57. Voir également Antoine-Laurent de Jussieu, *op. cit.*, p. XIX.

<sup>57</sup> « Un grand nombre de naturalistes hésitaient pourtant à se déterminer pour l'une ou l'autre des méthodes. » (Pascal Duris, *Linné et la France*, Genève, Droz, 1993, p. 153-154.)

<sup>58</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Examen de la famille des renoncules », in *Histoire de l'académie royale des sciences avec les mémoires de mathématiques et de physique pour la même année tirée des registres de cette académie, année MDCCLXXIII*, Paris, 1778, p. 216. Adanson rejetait aussi bien la nomenclature binomiale que le système sexuel.

et agence le jardin du Trianon à Versailles selon les principes en question<sup>59</sup>. Les « ordres naturels » de Bernard de Jussieu sont publiés pour la première fois en 1789 par Antoine-Laurent de Jussieu dans *Genera plantarum*<sup>60</sup>. Le jeune Jussieu n'adopte toutefois pas entièrement la méthode de son oncle pour l'agencement qu'il crée dans le Jardin du roi en 1774<sup>61</sup>. La sienne est développée par Augustin Pyrame de Candolle à Genève (1778-1841)<sup>62</sup>.

**I N D E X M E T H O D I**  
**ORDINES NATURALES COMPLECTENTIS.**

|                          |   |                       |          |                   |                      |    |
|--------------------------|---|-----------------------|----------|-------------------|----------------------|----|
| Acotyledones. . . . .    |   |                       | Claff. I |                   |                      |    |
| Monocotyledones. . . . . | { | Stamina hypogyna.     | II       |                   |                      |    |
|                          |   | perigyna.             | III      |                   |                      |    |
|                          |   | epigyna.              | IV       |                   |                      |    |
| Dicotyledones. . . . .   | { | Apetalæ.              | {        | Stamina epigyna.  | V                    |    |
|                          |   |                       |          | perigyna.         | VI                   |    |
|                          |   |                       |          | hypogyna.         | VII                  |    |
|                          | { | Monopetalæ.           | {        | Gorolla hypogyna. | VIII                 |    |
|                          |   |                       |          | perigyna.         | IX                   |    |
|                          |   |                       | {        | epigyna.          | antheris connatis.   | X  |
|                          |   |                       |          |                   | antheris distinctis. | XI |
|                          |   |                       |          |                   |                      |    |
|                          | { | Polypetalæ.           | {        | Stamina epigyna.  | XII                  |    |
|                          |   |                       |          | hypogyna.         | XIII                 |    |
|                          |   |                       |          | perigyna.         | XIV                  |    |
|                          |   | Diclinae irregulares. | XV       |                   |                      |    |

Antoine-Laurent de Jussieu,  
*Genera plantarum*, Paris, 1798, p. LXXI (détail)

<sup>59</sup> Sous le patronage de Louis XV, naturaliste enthousiaste, le jardin du Trianon contenait la plus grande variété d'espèces de toute la France. Marie Antoinette le transforma par la suite en un jardin paysager. Voir Michel Guédès, « Duchesne, Buisson, Durande, early followers of the natural method of the Jussieu », *Taxon*, 22, n° 2/3, mai 1973, p. 211.

<sup>60</sup> « Ordines naturales in horto Ludovici XV Trianonensi dispositi anno 1759 », in Antoine-Laurent de Jussieu, *Genera plantarum*, éd. cit., p. LXIII-LXX.

<sup>61</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Exposition d'un nouvel ordre des plantes », in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année MDCCLXXIV*, éd. cit., p. 175-197.

<sup>62</sup> Augustin Pyrame de Candolle, *Théorie élémentaire de la botanique, ou exposition des principes de la classification naturelle et de l'art de décrire et d'étudier les végétaux*, Paris, 1813.

Au contraire du système sexuel de Linné, qui reposait sur un nombre restreint de caractéristiques communes à de très nombreuses plantes, par exemple les étamines et les pistils, la méthode naturelle se base sur « une analogie fondée sur la ressemblance de *plusieurs parties*, & le caractère de la famille devient le fruit d'une spéculation qui équivaut à celles des Sciences les plus abstraites »<sup>63</sup>. Un système naturel est donc *holistique* plutôt que *sélectif*:

On a donc cherché des caractères plus solides encore, plus constants, plus généraux. On les a nommés *caractères naturels*. Ils ont été tirés de l'*ensemble* & de la *combinaison* des parties les plus essentielles de la végétation; la fleur, le fruit, la graine, la disposition des tiges & des branches, &c. Tous les divers accidens de chacune de ces parties, rapprochés & comparés, ont conduit à des divisions naturelles & déterminées.<sup>64</sup>

Antoine-Laurent de Jussieu choisit le cotylédon comme caractère primaire de différenciation des familles de plantes, décision qui nous ramène à John Ray au xvii<sup>e</sup> siècle. Les cotylédons sont les feuilles primordiales contenues dans la graine, qui sont absentes chez les fougères, simples chez les oignons, doubles chez les haricots, et multiples chez les pins<sup>65</sup>. À partir de cette division primaire, Jussieu passe, par subordination des caractères, au nombre de pétales, et enfin à l'insertion des étamines, organes reproducteurs mâles, soit en dessus (épigyne), en dessous (hypogyne) ou à côté (périgyne) des pistils, qui sont les organes reproducteurs femelles<sup>66</sup>. Jussieu attribue donc un rôle majeur aux organes reproducteurs:

Le pistil & les étamines sont donc les parties *essentielles* & *principales*; elles concourent à former un individu nouveau qui commence dans la germination une nouvelle vie [...]. La reproduction des êtres est le complément des ouvrages de la Nature, le plus haut point où elle puisse atteindre [...]. L'appareil de la fécondation, l'importance des organes qui l'opèrent immédiatement [...] tout annonce que la *graine* formée à si grands frais est la partie essentielle par excellence, le centre des divisions primitives de l'ordre naturel.<sup>67</sup>

« Comme chez Linné, [...] les caractères essentiels étaient ceux intervenant dans la fonction la plus importante de la plante, ce qui est, la reproduction. »<sup>68</sup> La méthode de Jussieu intègre des éléments provenant de différents systèmes de classification antérieurs:

On y retrouve toutes les familles & les divisions primitives de Trianon; les plantes apétales, monopétales, polypétales y sont distinguées comme dans la méthode de M. Tournefort. De plus, étant fondée *en partie* sur les *étamines*, elle se rapporte en cela au système de M. Linnaeus. Les genres de cet Auteur, quoique trop minucieux dans les détails sont cependant les *meilleurs* qui aient été faits jusqu'à présent; les espèces sont les *mieux* déterminées; sa nomenclature par

---

<sup>63</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Examen de la famille des renoncules », in *Histoire de l'Académie royale des sciences*, année MDCCLXXIII, éd. cit., p. 216. C'est moi qui souligne.

<sup>64</sup> Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette, Jean-Baptiste François Rozier, *op. cit.*, p. 11. Les mots « ensemble » et « combinaison » sont soulignés par moi.

<sup>65</sup> Peter F. Stevens, *op. cit.*, p. 33.

<sup>66</sup> Voir Carl von Linné, *Genera plantarum*, éd. cit., p. LXXI.

<sup>67</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Exposition d'un nouvel ordre des plantes », in *Histoire de l'Académie royale des sciences*, année MDCCLXXIV, éd. cit., p. 179-180.

<sup>68</sup> « As with Linnaeus, [...] the most essential characters were those involved in the most important function of the plant, that is, its reproduction. » (Peter F. Stevens, *op. cit.*, p. 33.) [Trad. C. G.]

les triviaux soulage la mémoire, ses phrases descriptives donnent une idée de la plante décrite. De ses divers ouvrages, celui-là est le meilleur & le plus utile ; n'ayant rien de mieux à proposer, nous croyons devoir adopter ses genres, ses espèces, sa nomenclature.<sup>69</sup>

Jussieu, dont le critère de base est la continuité, doit à Linné et à d'autres la notion de « *mappa naturae* », illustrée par les sept familles qu'il a sélectionnées comme étant essentielles à sa méthode<sup>70</sup>. Cette perspective philosophico-métaphysique, qui eut de nombreuses implications, ne peut pas avoir échappé à Rousseau, qui connaissait les Jussieu et leurs points de vue. Elle s'inscrivait dans un concept plus large, celui de la « grande chaîne de la vie » : tous les êtres de la nature sont considérés comme liés par une continuité, comme connectés par une chaîne. Au bout du compte, il ne peut y avoir aucun hiatus dans la chaîne, et par conséquent aucun groupe distinct, comme c'est le cas dans le système sexuel<sup>71</sup>.

Dans les années 1760, lorsque Rousseau se met à étudier la botanique, la méthode naturelle est donc encore en cours d'élaboration, et certains parmi les traités les plus importants du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont pas encore été publiés. Néanmoins, la méthode est déjà suffisamment connue pour être abordée dans des manuels tels que ceux de Rozier et de La Tourrette.

### *Rousseau et la méthode naturelle*

Avant même que Rousseau n'aborde la méthode naturelle dans ses *Lettres*, on voit où le mènent ses pensées dans sa réaction aux *Démonstrations élémentaires pour l'usage de l'école vétérinaire de Lyon*, dont les auteurs sont ses amis de Lyon, Claret de La Tourrette et Rozier :

Il [l'ouvrage des deux botanistes] suit les systèmes de Tournefort et de Linnaeus, au lieu qu'il faudroit un *système élémentaire* pour commencer l'étude des plantes, avant de prendre les grands systèmes pour les classer. Celui de Linnaeus apprend à mieux observer les plantes que l'on connoit, mais il n'apprend pas à les connoître. C'est un système pour les maitres, il nous en faudroit un pour les écoliers.<sup>72</sup>

À la fin de 1769, Rousseau se demande déjà comment faire pour la botanique ce qu'il a déjà fait pour la musique ; en d'autres termes, la botanique, comme la musique, doit pouvoir être rendue plus accessible et plus aisée à apprendre<sup>73</sup> :

L'analyse de la fructification me fatigue, me rebute, m'épuise, et je m'y perds. Je crois les méthodes des botanistes très bonnes pour classer les plantes *déjà connues*; mais je suis persuadé

---

<sup>69</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Exposition d'un nouvel ordre des plantes », in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année MDCCLXXIV*, éd. cit., p. 193. C'est moi qui souligne. Voir aussi Antoine-Laurent de Jussieu, *Genera plantarum*, éd. cit., p. XXXV.

<sup>70</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Exposition d'un nouvel ordre des plantes », in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année MDCCLXXIV*, éd. cit., p. 178. Voir Peter F. Stevens, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>71</sup> Voir Arthur O. Lovejoy, *The Great chain of being: a study of the history of an idea*, Cambridge, MA, 1936. Rousseau évoque une « chaîne de rapports » (*Les Confessions*, OC, t. 1, p. 641) et un « enchaînement de merveilles qui tiennent tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration » (Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6992).

<sup>72</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6512. C'est moi qui souligne.

<sup>73</sup> Voir Alexandra Cook, « Rousseau and the languages of music and botany », in Claude Dauphin (dir.), *Musique et langage chez Rousseau, Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n° 8, 2004, p. 75-87 *et passim*.

qu'il en faut une autre pour les *étudier*, et voilà ce que vous autres, savants, qui n'écrivez que pour vos semblables, n'avez jamais su voir jusqu'ici. Ray me paraît avoir approché plus qu'aucun autre de cette méthode élémentaire.<sup>74</sup>

Il pense que cette approche permettrait de créer une méthode plus progressive et moins abstraite que celles de Tournefort ou de Linné. A peine un mois plus tard, en janvier 1770, il écrit :

J'avoue pourtant que les difficultés que j'ai trouvées dans l'étude des plantes m'ont donné quelques idées sur les moyens de la *faciliter* et de la rendre utile aux autres, en suivant le fil du Système végétal par une *méthode plus graduelle et moins abstraite* que celles de Tournefort et de tous ses successeurs sans en excepter *Linnaeus* lui-même.<sup>75</sup>

Ainsi, pour Rousseau, progresser dans ce domaine signifie employer une méthode naturelle plutôt qu'un système artificiel ; Rousseau avait sans aucun doute examiné l'ébauche de la méthode naturelle fournie par Linné aux § 77, 163 et 168 de la *Philosophia botanica*.

Le philosophe ne se contente pas d'étudier attentivement les méthodes et systèmes principaux, il profite également des contacts privilégiés qu'il entretient avec les créateurs les plus prestigieux de ces procédés, comme les Jussieu, et peut-être Michel Adanson<sup>76</sup>, dont l'ouvrage *Familles des plantes*, en deux volumes (1763-1764), apparaît dans les annotations faites par Rousseau dans sa copie de *La Botanique mise à la portée de tout le monde* et fut découvert dans sa dernière bibliothèque de botanique à Ermenonville<sup>77</sup>. Bien que cet aspect de la formation botanique de Rousseau soit largement ignoré dans la littérature<sup>78</sup>, il est de notoriété publique dans les années 1770 que Rousseau herborise, mais également qu'il herborise avec Bernard de Jussieu et « le neveu », Antoine-Laurent de Jussieu<sup>79</sup>. Il entretient de fréquents contacts avec les Jussieu entre 1770 et 1774<sup>80</sup>, justement à l'époque où il travaille aux *Lettres élémentaires sur la botanique* à Madeleine-Catherine Delessert<sup>81</sup>.

---

<sup>74</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6645. C'est moi qui souligne. Rousseau a possédé un exemplaire de l'ouvrage théorique essentiel de John Ray : *Methodus plantarum nova*, Londres, 1682.

<sup>75</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6655. C'est moi qui souligne.

<sup>76</sup> Rousseau cherche à prendre contact avec Adanson en 1769. Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6351.

<sup>77</sup> La copie annotée par Rousseau de *La Botanique mise à la portée de tout le monde* (Paris, 1774) de Geneviève Nangis-Regnault et Nicolas Regnault est conservée à Paris, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Voir les articles 218, 246 et 251.

<sup>78</sup> Voir par exemple Guy Ducourthial, *La botanique selon Jean Jacques Rousseau*, Paris, Belin, 2009, p. 86-88 ; Roger L. Williams, *Botanophilia in eighteenth-century France: the spirit of the Enlightenment*, Dordrecht, Springer, 2001, p. 95. Cf. Giovanni Incorvati, « Seul avec la nature et vous: le promeneur solitaire rencontre Linné et ses disciples », *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, n° 42, 1999, p. 281-326.

<sup>79</sup> Louis-Sébastien Mercier, *L'An deux mille quatre cent quarante, rêve s'il en fut jamais*, Londres, 1771, t. 1, p. 261 : « après avoir poursuivi mille chimères, finis, comme J. J. Rousseau, par herboriser. » Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6777 : « il herborise avec M. de Jussieu. » Voir aussi Antoine-Laurent de Jussieu, « Sixième notice », *Annales du muséum d'histoire naturelle*, n° 11, 1808, p. 13-14, n. 1.

<sup>80</sup> Pour les détails de ces relations, voir ma monographie à paraître, *Jean-Jacques Rousseau and botany, the salutary science*, éd. cit., chapitre 6.

<sup>81</sup> Jean-Jacques Rousseau écrit ses fameuses huit *Lettres sur la botanique* entre 1771 et 1774 à l'instigation de son amie Madeleine-Catherine Delessert, née Boy de la Tour (1747-1816). Rousseau adresse à M<sup>me</sup> Delessert d'autres lettres sur des sujets botaniques, qui ne sont pas intégrées dans cet ensemble de huit lettres, publiées pour la première fois en 1781.

Les *Lettres élémentaires sur la botanique* s'ouvrent sur un exposé conventionnel de la fructification :

Une plante parfaite est composée de racine, de tige, de branches, de feuilles, de fleurs, et de fruits: car on appelle fruit en botanique, tant dans les herbes que dans dans les arbres toute la fabrique de la semence [...] [I] y a une partie principale qui demande un plus grand examen. C'est la *fructification*, c'est à dire la fleur et le fruit. Commençons par la *fleur*, qui vient la première. C'est dans *cette partie* que la nature a renfermé le sommaire de son ouvrage, c'est par elle qu'elle le perpetue, et c'est aussi de toutes les parties du végétal [...] la moins sujette aux variations.<sup>82</sup>

En réalité, les *Lettres* proposent un abrégé de botanique dans l'esprit de la méthode naturelle, comme l'attestent les trois faits suivants: Rousseau recommande d'abord le « premier coup d'œil »<sup>83</sup> pour vérifier l'« air de famille »<sup>84</sup>, *facies propria*; puis il s'intéresse au « port »<sup>85</sup> et, sur la base de leur port, il compare enfin six familles de plantes fondamentales dans la méthode naturelle. Rousseau insiste sur l'importance du port, que l'on perçoit par la vue. Le port de la plante – son aspect général – est appréhendé « au premier coup d'œil », de la même façon que l'on discernerait le genre, le métier ou l'origine ethnique d'une personne<sup>86</sup>. Le port est une qualité primaire, alors que l'odeur, le goût et la couleur sont secondaires et ne permettent « qu'une étude analogique et *secondaire*, pour éclairer et confirmer celle des *formes* »<sup>87</sup>. Rousseau souligne l'importance du port, qui peut être identifié *sans* la fructification, démarche qui distingue clairement son approche de celle du système sexuel.

Avec de l'exercice, l'étudiant finit par savoir identifier le port, en commençant par les lys :

Puisque vous saisissez si bien, chere Cousine, les premiers linéaments des plantes, quoique si légèrement marqués, que votre *œil clairvoyant* sait déjà distinguer *un air de famille* dans les liliacées, et que notre chère petite botaniste s'amuse déjà de corolles et de pétales, je vais vous proposer une autre famille sur laquelle elle pourra derechef exercer son petit savoir [...].<sup>88</sup>

Rousseau aborde à nouveau cette méthode dans la quatrième lettre :

Je voudrais même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou section par la *physionomie*, et que vous vous exercassiez à juger au simple *coup d'œil* si la fleur en gueule que vous voyez est une labiée ou une personée. La *figure* extérieure de la corolle peut *suffire* pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite ôtant la corolle et regardant au fond du calice; car si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée labiée vous montrera quatre graines nues,

---

<sup>82</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1152. C'est moi qui souligne.

<sup>83</sup> Le « premier coup d'œil » exerce le regard; apprendre à voir est l'objectif principal de l'éducation de l'*Émile* et des *Lettres*. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1154.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 1156.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 1179.

<sup>86</sup> Comme si l'on comparait un berger suisse ou un paysan corse à un perruquier parisien. Ce sont mes exemples. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Projet de constitution pour la Corse*, OC, t. 3 p. 905; et *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, *ibid.*, p. 960, 966.

<sup>87</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments de botanique*, OC, t. 4, p. 1249. Voir aussi Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, OC, t. 5 p. 413. C'est moi qui souligne.

<sup>88</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6898. C'est moi qui souligne.

et celle que vous aurez nommée personée vous montrera un péricarpe : le contraire vous prouverait que vous vous êtes trompée, et par un *second examen* de la même plante vous préviendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chère Cousine, de l'occupation pour quelques promenades.<sup>89</sup>

Dans la sixième et dernière lettre sur les familles de plantes, il revient sur l'importance de la pratique dans l'identification du port :

je crois néanmoins vous en avoir donné une idée suffisante pour pouvoir, après *quelques mois* d'herborisation vous familiariser avec l'idée générale du *port* de chaque famille : en sorte qu'à *l'aspect d'une plante*, vous puissiez conjecturer à peu près si elle appartient à quelqu'une des cinq familles et à laquelle ; sauf à vérifier ensuite par l'analyse de la fructification si vous vous êtes trompée ou non dans votre conjecture [...] Or au *simple aspect* de l'ombelle et de la plante qui la porte on doit prendre une idée si nette des ombellifères qu'à la rencontre d'une plante de cette famille on s'y trompera rarement au *premier coup d'œil*.<sup>90</sup>

Voici en comparaison une lettre à Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), écrite à la même période :

je crois qu'il faut commencer à connaître empiriquement un certain nombre d'espèces pour parvenir à déterminer les autres, et je crois que celles que je vous envoie peuvent suffire en les étudiant bien à vous familiariser avec la *famille* et à en distinguer au moins les genres au *premier coup d'œil* par le *faciès* propre à chacun d'eux.<sup>91</sup>

M<sup>me</sup> Delessert doit distinguer les plantes sans leur fructification, en ramassant des branches et des feuilles :

Les arbres et toutes les grandes plantes ne se prennent que par échantillon. Mais il faut que cet échantillon soit si bien choisi, qu'il contienne toutes les parties constitutives du *genre* et de l'*espèce*, afin qu'il puisse suffire pour reconnoître et déterminer la plante qui l'a fourni. Il ne suffit pas que toutes les parties de la fructification y soient sensibles ce qui ne serviroit qu'à distinguer le genre, il faut qu'on y voie bien le caractère de la *foliation* et de la *ramification* ; c'est-à-dire, la naissance et la forme des *feuilles* et des branches, et même autant qu'il se peut quelque portion de la *tige* ; car comme vous verrez dans la suite ; tout cela sert à distinguer les espèces différentes des mêmes genres qui sont parfaitement semblables par la fleur et le fruit.<sup>92</sup>

Ainsi, elle peut différencier la ciguë d'autres plantes d'apparence semblable, comme le persil et le cerfeuil, « surtout par le feuillage » :

vous examinerez ensemble et séparément ces trois plantes dans tous leurs états et par toutes leurs parties, surtout par le *feuillage* qui les accompagne *plus constamment* que la fleur, et par cet examen comparé et répété jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup d'œil vous parviendrez à distinguer et connoître imperturbablement la Ciguë. L'étude vous mène ainsi jusqu'à la porte de la pratique, après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.<sup>93</sup>

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, lettre 6949. C'est moi qui souligne.

<sup>90</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1179. C'est moi qui souligne.

<sup>91</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6913. C'est moi qui souligne. Rousseau enseigne donc la botanique exactement de la même manière à un aristocrate érudit et à une amie. Voir Pascal Duris, *op. cit.*, p. 105.

<sup>92</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6988. C'est moi qui souligne.

<sup>93</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1178. C'est moi qui souligne.

Rousseau consulte aussi des ouvrages tels que le traité d'Henri-Louis Duhamel du Monceau sur les arbres<sup>94</sup> et le système de classification de François Boissier de Sauvages, basé sur le feuillage : « J'aurai encore besoin du traité des arbres et arbustes de M. du Hamel chez Guérin et de la Tour, et d'un in-12 intitulé *Methodus foliorum*, par M. de Sauvages. »<sup>95</sup>

Toutefois, on ne peut pas systématiquement se fier au feuillage pour identifier une espèce : « Le *Chardon-roland*, au contraire, n'a guère le port d'une ombellifère, et néanmoins c'en est une, puisqu'il en a tous les caractères dans sa fructification. »<sup>96</sup> Il est donc impératif d'observer la fructification et le port pour tirer les bonnes conclusions, ce qui exige une grande concentration, de la pratique – et ne peut pas être appris dans un manuel.

Le point de départ de la classification, dans les *Lettres*, est donc la ressemblance familiale :

[...] reprenons le fil interrompu de nos familles végétales. Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déjà deux ; reste à quatre qu'il faut encore avoir la patience de suivre. Après quoi laissant pour un temps les autres branches de cette nombreuse lignée et passant à l'examen des parties différentes de la fructification nous ferons en sorte que sans, peut être, connaître beaucoup de plantes vous ne serez du moins jamais en terre étrangère parmi les productions du règne végétal.<sup>97</sup>

Pour Rousseau, ces familles sont les liliacées (lys), les crucifères (choux), les fabacées (légumineuses), les labiacées (menthes), les astéracées (marguerites), et les ombellifères (carottes). Il les présente à ses élèves dans un ordre facilitant la comparaison, en commençant avec le lys, choisi parce qu'il est « de la saison et aussi à cause de la grosseur de sa fleur et de ses parties qui les rend plus sensibles »<sup>98</sup>.

Jussieu, lui aussi, considère ces mêmes familles comme « précieuses [...] puisqu'elles sont la base de nos recherches »<sup>99</sup>, mais il les présente dans un ordre différent de celui de Rousseau, et y inclut la famille des graminées<sup>100</sup>. Jussieu tient ces familles à la fois pour « très-simples & avouées des tous les Botanistes »<sup>101</sup>.

---

<sup>94</sup> Henri Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, 1755, 2 vol.

<sup>95</sup> Jean-Jacques Rousseau CC, lettre 4417. C'est moi qui souligne. François Boissier de Sauvages de la Croix était botaniste à Montpellier. Son *Methodus foliorum* paraît à La Haye en 1751. Rousseau vend sa copie annotée à Daniel Malthus, et celle-ci fait maintenant partie de la collection de Thomas Malthus au Jesus College de Cambridge. Voir Alexandra Cook, « Jean-Jacques Rousseau's copy of Albrecht von Haller's *Historia stirpium* », *Archives of natural history*, vol. 30, part. 1, 2003, p. 149-156 ; et Henry Cheyron, « Ray et Sauvages annotés par Jean-Jacques Rousseau », *Littératures*, n° 15, 1986, p. 83-99.

<sup>96</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1176. C'est Rousseau qui souligne.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 1160-1161.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 1154.

<sup>99</sup> Antoine-Laurent Jussieu, « Exposition d'un nouvel ordre des plantes », in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année MDCCLXXIV*, éd. cit., p. 170.

<sup>100</sup> L'herbier de Rousseau conservé à Neuchâtel contient de nombreux spécimens de graminées, et on sait que le philosophe possédait les *Observations on grasses* de Benjamin Stillingfleet (in *Miscellaneous tracts relating to natural history, husbandry, and physick*, Londres, 1762), et *Agrostographia sive graminum, juncorum, cyperorum, cyperoidum, usque affinium historia* de Johannes Scheuchzer (Zurich, 1719). Voir Jean-Jacques Rousseau, CC, lettres 5960 et 6038.

<sup>101</sup> Antoine-Laurent de Jussieu, « Exposition d'un nouvel ordre des plantes », in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année MDCCLXXIV*, éd. cit., p. 178.

Il s'agit de

[...] plusieurs groupes à l'évidence naturels, qu'il appelait indifféremment familles et ordres, et dont la délimitation et l'existence ne faisaient aucun doute [...]. Ces taxons [...] étaient considérés par Jussieu comme des exemples de l'ordre naturel *continu*, et non comme des groupes distincts et circonscrits.<sup>102</sup>

Les familles choisies par Rousseau pour les *Lettres* jouent donc un rôle central sur la carte du règne végétal telle que conçue par Jussieu.

Cette vision, dont toutes les lacunes finiront par être comblées, contraste fortement avec celle qui considère le règne végétal comme constitué de groupes distincts – espèces, genres, ordres, classes, etc. –, par exemple dans un système artificiel. Les créateurs même des systèmes artificiels s'accordent sur la continuité de la nature, et reconnaissent les délimitations comme artificielles en elles-mêmes<sup>103</sup>.

Rousseau traite de ces six familles avant de passer aux arbres fruitiers et aux herbiers, ces derniers étant abordés dans ce qui était à l'origine la sixième lettre, placée par l'auteur à la fin de la série « parce qu'elle interrompait l'ordre que je me suis proposé. »<sup>104</sup> Rousseau présente ainsi à M<sup>me</sup> Delessert le résumé de sa présentation :

Je commençai donc par tâter leur goût et le vôtre par quelques notions générales des parties de la *fructification* où résident les caractères les plus *essentiels* et les plus constants des plantes et par lesquels on vient le mieux à bout de les classer. Je vous offris pour premiers objets cinq ou six *familles* des plus *nombreuses* et des plus *saillantes* du règne végétal, et je tâchai d'accoutumer vos yeux à démêler et distinguer leurs parties essentielles en attendant que vous y pussiez reconnaître cet *air de famille* qui les distingue même *sans fructification*, mais qui ne frappe que les yeux suffisamment exercés.<sup>105</sup>

Au premier abord, Rousseau semble se conformer aux conventions posées par Linné pour le système sexuel, mais il termine sur une note très différente en soulignant le port, la famille et la manière dont on peut distinguer les plantes uniquement par leur feuillage. Il ne se limite donc pas au système sexuel, mais va plus loin en étudiant le port de six familles parmi les plus prolifiques et les plus remarquables du règne végétal, qui en compte une centaine. Il affirme, comme d'autres défenseurs de la méthode naturelle, que la « véritable étude » des plantes exige l'observation de *toutes* leurs parties :

Les six familles, dont j'ai essayé de vous décrire la *fructification* pour consulter votre gout et vous familiariser avec quelques *termes*, sont prises pour ainsi dire au hasard et n'ont pas une suite dont on puisse prendre le fil. Cet essai étant fait il en faudroit connoître bien le succès pour commencer au point convenable la véritable étude, qui ne consiste pas seulement dans celle de la fructification mais des plantes dans leur ensemble et dans *toutes leurs parties*.<sup>106</sup>

---

<sup>102</sup> « [...] several obviously natural groups, which he variously called families and orders, over whose circumscription and existence there could be no doubt [...] These taxa [...] were regarded by Jussieu as exemplars of the *continuous* natural order, not as discrete, bounded groups » (Peter F. Stevens, *op. cit.*, p. 35-36.) [Trad. C. G.] C'est moi qui souligne.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>104</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6992. C'est moi qui souligne.

<sup>105</sup> *Ibid.*, lettre 7007. C'est moi qui souligne.

<sup>106</sup> *Ibid.*, lettre 7047. C'est moi qui souligne.

Rousseau favorise les familles de la méthode naturelle non seulement en les utilisant comme base de son organisation pour les *Lettres*, mais également dans l'herbier<sup>107</sup> qu'il confectonne pour Madelon, la fille de M<sup>me</sup> Delessert<sup>108</sup>, dans lequel il donne aux plantes leurs noms latin et français, et les positionne dans leur famille naturelle (p. ex. « Légumineuses » (Leguminosae) pour *Medicago arabica* L.) :

Cet herbier confirme la position de Rousseau en matière de classification. Ni dans l'herbier, ni dans les lettres, il n'utilise le système [sexuel] de Linné, qui lui aurait fait par exemple placer le Lis de la première lettre dans l'Hexandrie et la Luzerne dans la Diadelphie. Il connaît bien sûr ce système et [...] il avoue s'être pris pour lui d'une passion dont il ne s'est pas bien guéri "même après en avoir senti le vide".<sup>109</sup>

La nécessité d'une méthode naturelle est toujours d'actualité, bien que les procédés décrits par Rousseau et ses contemporains ne soient plus suffisants aujourd'hui :

[...] le systématicien ne peut plus se contenter d'observer les caractères superficiels, comme l'agencement et la forme des feuilles, mais il doit aussi se pencher sur des détails infimes comme la structure et la sculpture du grain de pollen, l'anatomie nodale, le nombre de chromosomes et une foule d'autres données morphologiques, anatomiques, physiologiques, cytologiques, etc.<sup>110</sup>

Au bout du compte, « quel que soit le système que l'on adopte, il ne sera qu'un parmi une palette de solutions comportant du bon et du mauvais [...], selon les accidents de l'histoire de l'évolution dans les différents groupes d'organismes, le nombre de chercheurs qui les étudient, et même la mode du jour »<sup>111</sup>.

## Conclusion

Toutefois, alors même que Rousseau semble se distancier du système sexuel, il chante les louanges de Linné à un Suédois en visite<sup>112</sup>. Il écrit même une lettre admirative au botaniste :

---

<sup>107</sup> Voir Alexandra Cook, Christopher Kelly, « Introduction », in *The collected writings of Rousseau*, Hanover, New Hampshire, University Press of New England, vol. 8, 2000, p. XXVI. L'herbier offert à Madelon est en la possession du Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency.

<sup>108</sup> Il s'agit de Marguerite-Madeleine (dite « Madelon ») Gauthier, née Delessert (1767-1839), fille aînée d'Étienne et Madeleine-Catherine Delessert.

<sup>109</sup> Jean-Marc Drouin, « Les herborisations d'un philosophe : Rousseau et la botanique savante », in Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi (dir.), *Rousseau et les sciences*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 84, citant Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, OC, t. 1, p. 643.

<sup>110</sup> « Today, the systematist is expected to observe not only superficial characters, such as the arrangement and shape of leaves, but also such intimate details as the structure and sculpture of the pollen grain, the nodal anatomy, the number of chromosomes and many other data on morphology, anatomy, physiology, cytology, etc. » (Jacob Lorch, « The Natural system in biology », in *Philosophy of science*, vol. 28, n° 3, juillet 1961, p. 289.) [Trad. C. G.]

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 294 : « Any system adopted by us will be but one of equally good, or bad, alternatives [...] depending on the accidents of evolutionary history in the different groups of organisms, on the number of workers studying them, as well as on the fashion of the day. » [Trad. C. G.]

<sup>112</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6777.

je tire un profit plus réel de votre philosophia botanica que de tous les livres de morale. [...] continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature; [...] Pour moi, content d'en déchiffrer quelque mots à votre suite dans le feuillet du règne végétal; je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore et je vous aime de tout mon cœur.<sup>113</sup>

Comment Rousseau pouvait-il à la fois vénérer Linné et étudier d'autres systèmes de classification que le système sexuel? La réponse est peut-être plus simple qu'il n'y paraît. Il y avait en vérité deux Linné: celui du système sexuel, et celui de la méthode naturelle; il s'agissait bien évidemment du même homme, qui avait exposé ses théories majeures dans un opus fondamental, la *Philosophia botanica*, en 1751. Dans cet ouvrage, il donne une formulation finale du système sexuel, tout en présentant les principes de base de la méthode qui lui succédera, dite naturelle, avec les ordres qu'elle contiendra (§ 77), les caractéristiques du port, et la manière de l'utiliser (§ 163 et 168).

Ce n'est donc pas uniquement pour son système sexuel artificiel que Rousseau admirait Linné, mais pour l'ensemble des idées qu'il défend dans la *Philosophia botanica*: « il était réservé à l'illustre Linnaeus » de faire de la botanique « une science philosophique. »<sup>114</sup> Aux yeux de Rousseau, Linné était un génie et un philosophe, précisément parce qu'il appréhendait dans son ouvrage aussi bien le système sexuel artificiel que la méthode naturelle. Ainsi, l'enthousiasme de la première heure manifesté par Rousseau pour le système sexuel doit être vu comme une *phase*, et non pas comme une loyauté à une idéologie dans laquelle il aurait été figé jusqu'à sa mort en 1778.

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, lettre 6891.

<sup>114</sup> *Ibid.*, lettre 5704.

# Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et la « botanique de l'odorat »

Timothée Léchet  
Université de Neuchâtel

Dans *La Vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*<sup>1</sup>, Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) souhaite faire le portrait fidèle de l'homme avec lequel il a partagé, entre 1771 et 1778, des promenades dans la campagne et des moments de conversation. Après avoir rapporté diverses anecdotes sur la vie de Rousseau, Bernardin jette « un coup d'œil »<sup>2</sup> sur la constitution physique de celui-ci. Il propose un bilan médical du corps affecté par différentes habitudes et par des maladies, avant de glisser vers l'analyse séparée de quatre facultés sensorielles : l'odorat, le goût, la vue et l'ouïe. La partie consacrée à l'odorat s'appuie tout entière sur des souvenirs d'herborisation :

[...] comme il n'usait point de tabac il avait l'odorat fort subtil. Il ne recueillait pas de plantes qu'il ne les flairât, et je crois qu'il aurait pu faire une botanique de l'odorat s'il y avait autant de noms propres à les caractériser qu'il y a d'odeurs dans la nature. Il m'avait appris à en connaître beaucoup par les seules émanations : le caryophile dont la racine a l'odeur du girofle, la croissette qui sent le miel, le muscari la prune, le *leucopodium vul[g]are* la morue salée, une espèce de géranium le gigot de mouton rôti une vesse-de-loup façonnée en boîte à savonnette divisée en côtes de melon avec un tel artifice que si on s'essaie de l'ouvrir par là elle se fend tout à coup par une suture transversale et imperceptible et vous couvre d'une poussière putride. Que dire de ces jeux où la nature imite jusqu'aux ouvrages de l'homme comme pour s'en moquer ?<sup>3</sup>

Associer Rousseau à une hypothétique « botanique de l'odorat », c'est lui donner une place tout à fait originale dans la communauté des botanistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. La proposition de Bernardin mérite donc d'être confrontée aux écrits botaniques de Rousseau et notamment aux notes manuscrites que celui-ci laisse dans ses herbiers ou dans des ouvrages spécialisés. Dans ces notes, l'odeur et le goût de nombreuses plantes apparaissent comme des critères importants de détermination. Avant d'étudier les remarques relatives à ces caractères dans les textes de Rousseau, il convient de saisir le statut de ces données sensorielles chez les auteurs qui s'intéressent à la botanique.

---

<sup>1</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *La Vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, Raymond Trousson (dir.), Paris, Honoré Champion, 2009. Rédigé en 1778-1779 et resté inachevé, cet essai est publié par Louis-Aimé Martin en 1818, sous le titre *Essai sur J.-J. Rousseau* (Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres complètes*, Paris, 1818, t. 12).

<sup>2</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 71.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 75, n. 1.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le potentiel cognitif de l'odorat paraît pour le moins limité. Dans l'article « Odorat » de la première édition de l'*Encyclopédie*, rédigé par le chevalier de Jaucourt, l'odeur comme outil de connaissance est principalement associée aux animaux et aux sauvages. Faculté inférieure, l'odorat est moins développé chez l'homme que chez la plupart des quadrupèdes. C'est le propre de « la brute », c'est-à-dire de « l'animal considéré comme privé de raison, & par opposition à l'homme »<sup>4</sup>, de recourir à son odorat pour identifier les plantes bienfaisantes : « L'odorat est le seul organe par lequel [les brutes] savent distinguer si sûrement, & sans expérience sur tant de végétaux dont les montagnes des Alpes sont couvertes, ceux qui sont propres à leur nourriture, d'avec ceux qui leur seroient nuisibles. »<sup>5</sup>

Parmi les botanistes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'expriment de manière significative sur l'odeur des plantes, Carl von Linné (1707-1778) rejette vigoureusement celle-ci comme critère d'identification et, à plus forte raison, de classification. Dans sa *Philosophie botanique*, il remarque que « de tous les sens [l'odorat] est le moins sûr »<sup>6</sup>. Même parmi les différents individus d'une seule espèce, les odeurs varient facilement. En outre, l'odeur n'a pas de limites fixes et ne peut être définie nettement. Une conclusion s'impose : « L'Odeur ne distingue jamais clairement l'espèce. »<sup>7</sup> Tout au plus, elle compte parmi ce que le botaniste appelle « nos caractères vagues » ; les noms d'espèces qui recourent à une caractéristique olfactive au titre de critère distinctif, comme le « Millepertuis à odeur de bouc », sont déclarés « trompeurs »<sup>8</sup>. Le constat de Linné est tout aussi radical pour le goût : « La Saveur varie souvent relativement à celui qui goûte ; par cette raison, elle doit être exclue dans la différence. »<sup>9</sup>

Dans les *Familles des plantes*, Michel Adanson (1727-1806) s'accorde avec Linné sur l'insuffisance de l'odeur et de la saveur comme critères de classification. Cependant, ne souhaitant exclure *a priori* aucun des éléments susceptibles de découvrir des rapports et des différences entre les familles ou les « sections » qui les composent, il consacre un de ses soixante-cinq systèmes à chacune de ces qualités. Quoique l'odorat soit « un des plus obscurs des sens, parce que l'odeur diffère dans presque tous les objets, & qu'elle varie dans chacun d'eux »<sup>10</sup>, Adanson propose sept classes d'odeurs, au sein desquelles il range quelques exemples

---

<sup>4</sup> *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751-1772, t. 2, p. 452. Dans le même esprit, cherchant le sens « le plus relatif à la pensée & à la connoissance », Georges-Louis Leclerc de Buffon écrit dans l'*Histoire naturelle* : « Dans l'homme, le premier des sens pour l'excellence est le toucher, & l'odorat est le dernier ; dans l'animal, l'odorat est le premier des sens, & le toucher le dernier [...] » (*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, 1749-1789, t. 4, p. 31.)

<sup>5</sup> *Encyclopédie*, éd. cit., t. 11, p. 358. Le médecin et botaniste suisse Albrecht von Haller a fait la même observation dans un de ses commentaires sur les *Institutiones medicae in usus annuae exercitationis domesticos* de Herman Boerhave (Leyde, 1708), que nous citons dans une traduction française de 1747 : « Cet homme élevé dans les Forêts, à la façon des bêtes, & dont nous avons fait l'Histoire d'après Tulpius, ne distinguoit pas les alimens autrement que par leur odeur, ainsi que les animaux. Il n'est aucuns bestiaux qui touchent à l'hellebore, à la gentiane, & à tant d'autres plantes, dont les plaines sont couvertes dans les Alpes ; l'odorat est le seul organe avec lequel ils savent sûrement distinguer sur cent végétaux, celui qui peut les nourrir & ne leur faire aucun mal. » (Herman Boerhaave, *Institutiones de médecine*, Paris, 1743-1750, t. 4, p. 270.)

<sup>6</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, Paris, 1788, p. 252, § 267. Par commodité, nous citons la *Philosophia botanica* (Stockholm, 1751) dans sa traduction française.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*, § 268.

<sup>10</sup> Michel Adanson, *Familles des plantes*, Paris, 1763, t. 1, p. CCXXXVII. L'orthographe particulière d'Adanson tient à sa volonté d'écrire les mots tels qu'on les prononce.

de plantes. Une plante peut être « sans odeur », à « odeur foible », à « odeur suave ou agréable », « aromatique forte », à « odeur forte, ni puante, ni aromatique », à odeur « infecte ou fétide », à odeur « fade ». Quant à la saveur, elle est sujette à des variations relatives au climat, au terrain ou au type de culture, de même qu'à l'âge et à l'état de santé de la plante. S'appuyant, outre Aristote, sur les travaux d'un médecin du XVI<sup>e</sup> siècle et d'un botaniste du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>, Adanson en distingue dix classes: « insipide ou akeux », « doux », « gras », « visqueux ou mucilagineux », « acide », « salé », « akre », « austère », « acerbe », « amer ». Lorsqu'une famille se définit, entre autres, par l'odeur ou la saveur des espèces qu'elle contient, Adanson ne manque pas de donner des précisions relatives à ces caractères.

Conformément à la tradition botanique, Linné et Adanson associent les odeurs et les saveurs des plantes à leur comestibilité et, surtout, à leurs vertus thérapeutiques. « [...] les Plantes *très-sapides & très-odorantes* ont toujours des qualités très-exaltées », lit-on par exemple dans la *Philosophie botanique*<sup>12</sup>. Il existe une relation nécessaire entre les qualités olfactives ou gustatives des plantes et leur manière d'affecter le corps humain. Selon Linné, les odeurs des végétaux agissent sur les nerfs comme les saveurs agissent sur les fibres; les unes et les autres ont des effets sur les fluides. Adanson exprime les mêmes relations avec les mêmes mots<sup>13</sup>. Les *Familles des plantes* présentent comme un fait établi que « les Plantes qui ont la même Saveur, ou la même odeur, ou la même couleur, ont la même vertu, & que celles qui ont des Saveurs ou des odeurs différentes, ont aussi des vertus différentes »<sup>14</sup>. Nombreux sont les auteurs pour qui « les diverses odeurs [...] indiquent les différentes propriétés »<sup>15</sup> médicales de la plante; le nez est peut-être « un des meilleurs chymistes »<sup>16</sup> que le botaniste puisse consulter, mais seulement dans une perspective médicale.

Après Linné, l'odeur et la saveur des plantes n'intéressent plus que la botanique médicale et, à titre de caractères secondaires, les tenants de la méthode naturelle. Pour Louis-Claude Richard (1754-1821), professeur de médecine et ancien jardinier du roi à Trianon, la botanique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par « le triomphe de la vue sur l'odorat »<sup>17</sup>. À la même époque, plusieurs dictionnaires de botanique associent l'usage de l'odorat, de même que l'usage direct des autres sens, à « la véritable méthode naturelle que l'homme, comme tout animal, avait reçu en partage »<sup>18</sup>. Cependant, les moyens naturels sont pour l'homme

<sup>11</sup> Il s'agit de Jean Fernel (1497-1558) et de Nehemiah Grew (1641-1712). Voir Jean Fernel, *Universa medicina, tribus et viginti libris absoluta*, Paris, 1567; et Nehemiah Grew, *The anatomy of plants with an idea of a philosophical history of plants*, Londres, 1682.

<sup>12</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., p. 337.

<sup>13</sup> Cf. Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., p. 337-338; et Michel Adanson, *op. cit.*, p. CCXXXIX.

<sup>14</sup> Michel Adanson, *op. cit.*, p. 238.

<sup>15</sup> Nicolas-Marie-Thérèse Jolyclerc, *Principes de la philosophie du botaniste, ou Dictionnaire interprète et raisonné des principaux préceptes et des termes que la botanique, la médecine, la physique, la chimie et l'agriculture ont consacrés à l'étude et à la connoissance des plantes*, Paris, an VI [1797-1798], p. 138.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Louis-Claude Richard, « Mémoire sur l'introduction de diverses plantes utiles dans les colonies françaises de l'Amérique, notamment celle de la Guiane, et sur la réussite ou non-succès de leur culture », *Mémoires de l'Institut national des sciences et des arts*, t. 2, an VII [1798-1799], p. 98.

<sup>18</sup> Joseph Pitton de Tournefort et al., *Éléments de botanique, ou méthode pour connoître les plantes*, Lyon, 1797 [1694], t. 1, p. 185. Cette édition revue et augmentée de l'ouvrage inclut des nouvelles entrées au dictionnaire des termes de botanique ébauché par Tournefort, et notamment l'article « Odeur » dont la citation est tirée. Cf. Pierre Bulliard, *Dictionnaire élémentaire de botanique, ou exposition par ordre alphabétique, des préceptes de la botanique, et de tous les termes, tant français que latins, consacrés à l'étude de cette science*, Paris, 1797 [1783], p. 126.

« d'une foible ressource en botanique » et « l'odorat sur-tout, ce sens qu'il exerce si peu, le serviroit fort mal : il est obligé de chercher dans des moyens artificiels, de plus surs garans »<sup>19</sup>.

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le rapport sentimental à la nature s'accroît, l'odorat est revalorisé, en tant qu'il permet un contact d'ordre intime et voluptueux avec les objets naturels<sup>20</sup>. Écrivain et naturaliste, Jean Florimond Boudon de Saint-Amans adjoint au récit d'un « voyage sentimental » un « Bouquet des Pyrénées, ou Catalogue des plantes observées dans ces Montagnes »<sup>21</sup> qui adopte la classification linnéenne ; découvrant au cours d'une ravissante promenade « une infinité de plantes odoriférantes & rares », il souhaiterait se voir entouré à la fois d'un poète et d'un botaniste. Pour sa part, l'écrivain Louis-Sébastien Mercier se penche, dans *Mon bonnet de nuit*, sur les plaisirs esthétiques du botaniste montagnard et sur la passion de celui-ci pour le règne végétal. Le botaniste qu'il dépeint est guidé par l'odorat lorsqu'il pénètre « dans un lieu sauvage où aucun être n'a respiré »<sup>22</sup> ; il devine la présence d'une plante qui n'a jamais été vue, jamais été touchée, grâce au parfum balsamique qu'elle répand.

Les activités botaniques de Rousseau autour de Paris dans les années 1770 et la publication des *Lettres sur la botanique*, des fragments du *Dictionnaire de botanique* et des *Rêveries du promeneur solitaire* en 1781 et 1782 contribuent à un réinvestissement sentimental de la discipline. Significativement, une citation de la Septième promenade sert d'épigraphe à la traduction française de la *Philosophie botanique* de Linné en 1788, associant l'étude de la nature à « l'attrait du plaisir & de la curiosité »<sup>23</sup>. En 1796, dans la quatrième édition revue et augmentée des *Démonstrations élémentaires de botanique* de Claret de La Tourrette et de l'abbé Rozier, Rousseau est présenté comme celui qui « a répandu l'amour de la Botanique »<sup>24</sup>. Cette édition inclut une ode aux « Amours des fleurs », qui chante la découverte de la reproduction sexuée par le botaniste Sébastien Vaillant, dans le berceau duquel Flore a soufflé le parfum des plantes et qui s'est appliqué, dès sa plus tendre enfance, à cueillir « avec choix les plantes les plus rares, les fleurs les plus balsamiques pour en couronner sa mère »<sup>25</sup>. Rédigeant l'introduction de l'ouvrage, le botaniste lyonnais Jean-Emmanuel Gilibert explique qu'il suit les principes de Linné pour les descriptions d'espèces, mais qu'il se permet d'ajouter à celles-ci des « attributs bannis par Linné lui-même »<sup>26</sup>, parmi lesquels la saveur et l'odeur.

Dans un cadre à la fois scientifique et sentimental, l'auteur qui associe le plus étroitement l'odorat à la pratique de la botanique est Bernardin de Saint-Pierre lui-même. L'auteur des

---

<sup>19</sup> Joseph Pitton de Tournefort *et al.*, *op. cit.*, t. 1, p. 185-186.

<sup>20</sup> Pour la place de la botanique dans la littérature sentimentale, voir Daniel Mornet, *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre. Essai sur les rapports de la littérature et des mœurs*, Paris, 1907, p. 121 sq.

<sup>21</sup> Jean Florimond Boudon de Saint-Amans, *Fragmens d'un voyage sentimental & pittoresque dans les Pyrénées, ou Lettre écrite de ces montagnes*, Metz, 1789, p. 189-262.

<sup>22</sup> Louis-Sébastien Mercier, *Mon bonnet de nuit*, Neuchâtel, Lausanne, 1784-1785, t. 4, p. 205.

<sup>23</sup> Carl von Linné, *Philosophie botanique*, éd. cit., p. [I].

<sup>24</sup> Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette, Jean-Baptiste-François Rozier, *Démonstrations élémentaires de botanique*, Lyon, 1776, t. 2, p. 1 de la partie « Traduction libre des amours des fleurs, poème latin du D<sup>r</sup>. Trante ».

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 7. Les « Amours des fleurs » sont l'imitation très libre, par Laurent-Pierre Béranger, d'un poème latin de Demetrius McEncroe, paru dans l'édition de 1727 du *Botanicon parisiense* de Sébastien Vaillant, à la gloire de celui qui a favorisé l'adoption de la théorie de la sexualité des fleurs.

<sup>26</sup> *Ibid.*, t. 1, p. XIII.

*Études sur la nature* (1784) remarque que les saveurs et les odeurs – et même les bruits – des plantes sont susceptibles de découvrir des relations entre les êtres vivants et les desseins du créateur<sup>27</sup>. Toutes les plantes remplissant une fonction quelconque à l'égard de l'homme, il convient d'étudier prioritairement le rapport du végétal aux besoins de celui-ci. En tant qu'ils permettent de découvrir les qualités intimes des plantes, l'odorat et le goût sont des facultés qu'il s'agit de privilégier dans l'étude des végétaux. Outils botaniques efficaces, ils restent cependant associés à l'approche usuelle des plantes, notamment médicale et nutritive, et aux jouissances sensibles de l'homme, seul être vivant qui soit sensible aux plaisirs des parfums<sup>28</sup>.

Bernardin fait un pas de plus dans les *Harmonies de la nature*, parues de manière posthume en 1815, qui sont la continuation des *Études*. Le goût et l'odorat permettent toujours, mieux que la vue, de découvrir dans les plantes « les rapports qu'elles ont avec notre vie »<sup>29</sup>, mais ils se présentent également comme les sens à travers lesquels le botaniste est susceptible de déterminer le plus sûrement les espèces végétales :

La plupart des plantes ne se distinguent que par des nuances de verdure qui souvent se confondent à nos yeux; mais elles diffèrent toutes par des odeurs, et surtout par des saveurs très-variées qui déterminent leurs vertus. Il est bien étonnant que la botanique n'ait employé jusqu'ici que la vue pour en étudier les caractères apparens, souvent variables et incertains, tandis que le goût en distingue une infinité qui en constituent la nature. Un docteur, avec la meilleure loupe, ne voit qu'une espèce de prune dans tous les pruniers du monde; mais un enfant, fût-il aveugle, en différencie toutes les espèces avec son palais.<sup>30</sup>

Chez un auteur pour qui la certitude, même scientifique, est un sentiment, et un sentiment qui résulte directement des lois de la nature<sup>31</sup>, l'évidence des saveurs et des parfums offre un accès direct et fiable à la connaissance des plantes. Reste le problème de mettre des mots sur les informations sensorielles issues du goût et de l'odorat. À propos des odeurs, Bernardin remarque que les dictionnaires de botanique manquent de termes pour les caractériser. D'une part, les termes qu'on emploie – tels *suave* ou *fétide* – ne caractérisent aucune odeur particulière. Il est donc nécessaire, pour définir une odeur, de s'en rapporter directement à sa source : « Ainsi, on dit une odeur de lilas, de giroflée, de fleur d'orange, de jasmin, de rose. »<sup>32</sup> D'autre part, de nombreuses odeurs restent inqualifiables et, par conséquent, incommunicables dans le cadre d'un ouvrage. Pourtant, les carences lexicales de la botanique en matière d'odeurs n'appellent pas, sous la plume de Bernardin, un constat entièrement négatif :

Nos notions à l'égard de l'odorat sont semblables à celles des animaux, qui connoissent les choses sans leur donner de nom : ce n'est pas la pire manière de les étudier. Jean-Jacques me

---

<sup>27</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, Colas Duflo (éd.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 81 *et passim*.

<sup>28</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, Colas Duflo (éd.), éd. cit., p. 449-450.

<sup>29</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la nature*, Paris, 1815, t. 1, p. 194.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>31</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 99.

<sup>32</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 196.

disoit un jour qu'on pouvoit être un grand botaniste sans savoir le nom d'une seule plante<sup>33</sup> : on peut étendre cette idée bien plus loin. Il m'est arrivé, dans des promenades ou des sociétés nombreuses, de me lier d'amitié particulière avec des gens qui m'intéressoient, sans que j'aie jamais eu la curiosité de demander leurs noms : il me suffisoit de connoître leur personne et leur visage.<sup>34</sup>

Nous avons vu à l'abord de cette étude que, avant de suggérer en son nom l'intérêt d'une botanique de l'odorat, Bernardin attribue cette approche particulière du règne végétal à Rousseau<sup>35</sup>. Ce faisant, il apparaît comme le dépositaire d'un savoir confidentiel, issu directement du philosophe. La botanique de l'odorat étant cantonnée à l'expérience subjective, elle n'est en effet transmissible qu'au contact du référent, c'est-à-dire de la fleur vivante, pendant la promenade d'herborisation. Certes, l'étude des plantes est « une science de paresseux et de voluptueux »<sup>36</sup>, selon les paroles que Bernardin prête à Rousseau. Pourtant, l'odorat n'est pas tant le vecteur d'un rapport sentimental au végétal qu'un outil précis de détermination. Bernardin remarque que la seule « émanation »<sup>37</sup> des plantes suffit à Rousseau pour en identifier de très nombreuses. Il donne des exemples précis, parmi lesquels le « *leucopodium vul[g]are* » qui se reconnaît à son odeur de « morue salée » et une « espèce de géranium » qui se caractérise par son fumet de « mouton rôti ». L'odeur permet donc de déterminer des espèces végétales plus immédiatement que le port, le nombre d'étamines ou d'autres observations relatives aux formes et aux structures, qui doivent être rassemblées, croisées et confrontées aux descriptions livresques avant de permettre l'identification des spécimens rencontrés.

Avant de s'intéresser à la botanique, Rousseau n'accorde pas à l'odorat un fort potentiel épistémique. Paru en 1762, l'*Émile* présente cette faculté comme celle « de l'imagination »<sup>38</sup>. L'odeur d'un parterre de fleur compte parmi les « sensations oiseuses », c'est-à-dire vaines, inutiles<sup>39</sup>. Plus tard, cependant, le philosophe remarque qu'un botaniste peut étudier les plantes par la couleur, le goût, la saveur, « mais ce n'est là qu'une étude analogique et secondaire, qui n'est que pour éclairer et confirmer celle des formes »<sup>40</sup>. Accordant un crédit à l'odeur et à la saveur, mais subsumant l'usage de ces données sous l'étude visuelle de la

---

<sup>33</sup> Rousseau fait la même observation à Madeleine-Catherine Delessert dans la première des *Lettres sur la botanique* : « J'ai toujours cru qu'on pouvoit être un très grand botaniste sans connoître une seule plante par son nom, et sans vouloir faire de votre fille un très grand botaniste, je crois néanmoins qu'il lui sera toujours utile d'apprendre à bien voir ce qu'elle voit. » (*Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, 1969, p. 1152.) On sait qu'ici, chez Rousseau, la pratique contredit la théorie : le philosophe botaniste met beaucoup d'application à apprendre les noms savants des espèces et ce, dès l'époque de ses premières herborisations dans les années 1760.

<sup>34</sup> Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la nature*, éd. cit., t. 1, p. 197.

<sup>35</sup> Les rapports et les divergences entre Rousseau et Bernardin à propos de l'histoire naturelle, et plus particulièrement de la collection, de l'introduction des végétaux exotiques et de la classification, sont étudiés par Jean-Marc Drouin, « Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et l'histoire naturelle », *Dix-huitième siècle*, n° 33, 2001, p. 507-516.

<sup>36</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *La Vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, éd. cit., p. 179.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>38</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, OC, t. 4, p. 416.

<sup>39</sup> *Ibid.* Dans *Les Rêveries du promeneur solitaire*, la botanique elle-même est présentée comme l'inutile « étude d'un oisif et paresseux solitaire » (OC, t. 1, p. 1069).

<sup>40</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments de botanique*, OC, 1969, t. 4, p. 1249. La datation de ce texte est incertaine, mais ultérieure à 1768. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Fragments 15-25*, ET, t. 11, p. 99-100.

plante et de ses différentes parties, Rousseau se révèle proche de la méthode naturelle<sup>41</sup>. Couramment associés à la « botanique » des animaux<sup>42</sup> ou des sauvages, l'odorat et le goût constituent encore les éléments d'une méthode « naturelle » au sens de primitive, spontanée, antérieure au langage.

Rousseau ne propose aucun autre développement sur le statut de l'odorat dans l'étude des plantes. À ce titre, on peut douter qu'il ait jamais eu le projet d'écrire une « botanique de l'odorat ». Cependant, quand il décrit une plante, il donne souvent des informations relatives à l'odeur ou à la saveur de celle-ci. Contrairement à Adanson et à presque tous les autres botanistes qui se penchent sur le goût et l'odorat, Rousseau ne connecte pas ces facultés à la découverte de propriétés thérapeutiques. Complétant la description du muguet des bois dans un exemplaire de *La Botanique mise à la portée de tout le monde*<sup>43</sup>, il dissocie l'odeur et la vertu : « Les bons herboristes suisses ont soin d'en bien garnir leur faltranck, moins pour sa prétendue qualité vulnérable, qu'à cause de l'excellent parfum qu'elle y répand. »<sup>44</sup> Dans une annotation concernant la laitue sauvage, il ironise sur ses prétendues vertus, listées par Regnault, et sur le rapport qu'entretiennent celles-ci avec l'aspect et la saveur de la plante : « Il me semble que dans l'énumération de toutes ces propriétés, vraies ou fausses, il eût fallu distinguer la laitue avant et après sa floraison ; car dans ces deux états elle change extrêmement d'aspect, de saveur, et vraisemblablement de vertus. »<sup>45</sup>

On connaît le mépris de Rousseau à l'égard d'une botanique tournée vers la confection de remèdes, qui s'exprime tantôt moqueusement, tantôt fermement. L'analyse chimique des plantes ne vaut pas mieux : « L'art d'étudier les plantes par la combinaison de leurs mixtes qui composent leur substance, l'art d'en déterminer les vertus medicinales vraies ou fausses soit par l'expérience et l'observation toujours imparfaite et trompeuse soit par l'analyse chymique encore plus fautive n'a rien de commun avec la botanique. »<sup>46</sup> Pourtant, les premiers documents qui attestent chez Rousseau un rapport scientifique aux plantes relèvent de la chimie végétale. Il s'agit de notes manuscrites et inédites, prises en 1745 aux cours publics que le chimiste Guillaume-François Rouelle donne à Paris<sup>47</sup>. Les premières leçons portent sur l'analyse, par la distillation, de plantes aromatiques dont on cherche à isoler les huiles essentielles qui sont à la base des odeurs végétales, et qui trouvent notamment des usages en pharmacie. La première expérience concerne le romarin, puis le cours porte sur des plantes telles que l'absinthe, la moutarde, la gomme arabique ou le safran. Il est

---

<sup>41</sup> Voir la contribution d'Alexandra Cook dans le présent volume, p. 37 sq.

<sup>42</sup> Bernardin remarque par exemple que, chez l'animal, « la théorie de sa botanique est dans son odorat » (*Harmonies de la nature*, éd. cit., t. 1, p. 164).

<sup>43</sup> Geneviève Nangis-Regnault, Nicolas Regnault, *La Botanique mise à la portée de tout le monde ou Collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les aliments et dans les arts*, Paris, 1774.

<sup>44</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Annotations sur La Botanique de Regnault, ET*, t. 11, p. 294. Un « faltranck » est un mélange de plantes vulnérables dont on fait des infusions.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 333.

<sup>46</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments de botanique, OC*, t. 4, p. 1249.

<sup>47</sup> À propos de l'intérêt de Rousseau pour la chimie et de sa participation aux cours de Rouelle, voir Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi, « Rousseau chimiste », in Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi (dir.), *Rousseau et les sciences*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 59-76 ; et l'introduction de Jean-Jacques Rousseau, *Institutions chimiques*, Christophe Van Staen (éd.), Paris, Honoré Champion, 2010. Les notes manuscrites de Rousseau qui nous intéressent sont conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous les cotes Ms R 83 et Ms R 85.

frappant de constater que, pendant les quinze dernières années de sa vie, Rousseau devenu botaniste ne fait jamais appel au savoir chimique qu'il a acquis à Paris dans les années 1740, même lorsqu'il s'attache à décrire des espèces aromatiques.

La caractérisation olfactive et gustative des plantes ne se justifie donc pas, chez Rousseau, par des usages qui se situeraient hors du champ de la botanique ; sa valeur est intrinsèque. Dans ses annotations sur *La Botanique mise à la portée de tout le monde*, Rousseau ajoute souvent au texte de Regnault des remarques relatives aux goûts et aux odeurs. Par exemple, il observe que la longue description du sarrasin ne mentionne pas « la forte odeur de miel »<sup>48</sup> que répandent les fleurs. Ailleurs, il corrige l'auteur qui prétend que le caille-lait est une plante « très peu odorante » : « Dans les terrains qui lui conviennent, le caille-lait jaune en fleur a une assez forte odeur de miel. »<sup>49</sup>

Comme le remarque Bernardin, Rousseau se sert parfois du goût et de l'odorat pour identifier une plante, ou pour distinguer plusieurs espèces quand leurs formes prêtent à confusion. Dans un fragment de botanique, on lit que

Les feuilles de l'Épinard, de l'Avum, de l'oseille, du bon Henri se ressemblent assez pour qu'on puisse quelquefois les confondre.

Mais si celles que vous voyez sont comme farineuses, c'est le bon Henri. Si elles sont acides au goût, c'est l'oseille. Si vous leur voyez à travers le jour un trait parallèle à leur bordure c'est l'avum. L'Épinard reste alors facile à distinguer. Il n'a rien de tout cela.<sup>50</sup>

En colère contre Regnault qui, adoptant « des noms donnés par la plus crasse ignorance », assimile le lamier à l'ortie blanche, Rousseau précise que « ce ne sont point les orties qui sont fétides, mais bien les lamium sans excepter celui-ci »<sup>51</sup>. Enfin, dans les *Lettres sur la botanique*, il recourt à l'odeur pour permettre à son élève débutante de distinguer plus facilement, au sein de la famille des « fleurs en gueule », les labiées et les personées :

[...] un très grand nombre de labiées sont ou des plantes odorantes et aromatiques telles l'origan, la marjolaine, le Thim, le serpolet, le basilic, la Menthe, l'hyssope, la Lavande etc., ou des plantes odorantes et puantes telles que diverses espèces d'orties mortes, Staquis, crapaudines, Marrube ; quelques unes seulement telles que le bugle, la brunelle, la toque n'ont point d'odeur : au lieu que les personées sont pour la plupart des plantes sans odeur comme la mufflaude, la linaire, l'Euphrase, la pediculaire, la crête de coq, l'orobranche, la cimbalair, la velvete, la digitale ; je ne connais guères d'odorant dans cette branche que la Scrophulaire, qui sent et qui pue, sans être aromatique.<sup>52</sup>

---

<sup>48</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Annotations sur La Botanique de Regnault, ET*, t. 11, p. 309.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>50</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments de botanique, OC*, t. 4, p. 1252-1253.

<sup>51</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Annotations sur La Botanique de Regnault, ET*, t. 11, p. 322.

<sup>52</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique, OC*, t. 4, p. 1168-1169. À titre comparatif, on notera qu'Adanson donne quelques précisions sur l'odeur et le goût des labiées, mais qu'il ne recourt pas à de tels caractères pour distinguer cette famille de celle des personées qui « ont à peu-près les mêmes qualités [olfactives et gustatives] que les Labiées, mais moins vives » (Michel Adanson, *op. cit.*, t. 2, p. 205).

Dans les catalogues manuscrits accompagnant les deux herbiers qu'il offre à Julie Boy de la Tour et à Marguerite-Madeleine Delessert<sup>53</sup>, Rousseau se contente souvent de donner pour tout élément de description de la plante séchée, outre ses noms savant et vulgaire, l'odeur qui la caractérise. Froissé, le *Teucrium scordium* « sent fortement l'ail »<sup>54</sup>; froissé également, le marrube blanc « a une odeur agréable de pomme reinette »<sup>55</sup>; « dans certains terroirs », le serpolet ordinaire « prend une odeur de citron »<sup>56</sup>. De telles informations complètent la description muette que constitue la plante elle-même, sur la planche de l'herbier, dont l'odeur n'est plus perceptible. Quand le spécimen séché diffère passablement de la plante vivante, Rousseau donne de plus nombreux éléments de description. C'est le cas de la cardamine des prés :

La jolie couleur gris de lin de sa fleur se perd absolument de quelque façon qu'on s'y prenne pour la dessécher. Cette plante ne fleurit qu'au commencement du printemps dans les haies des prés bas et humides. Ses feuilles radicales sont rondes et peu ou point découpées. Elle a le goût de la roquette ou du cresson.<sup>57</sup>

On notera encore que Rousseau recourt à des catégories générales d'odeurs – telles qu'aromatique, suave, fétide, puante –, issues de la tradition botanique et répertoriées par exemple chez Adanson, mais qu'il qualifie souvent l'odeur avec plus de précision, la renvoyant à celle d'une autre plante ou d'un aliment qu'on l'habitude de sentir – le miel, le citron, la pomme reinette, l'ail, le girofle... En revanche, on ne trouve nulle part dans les écrits botaniques de Rousseau des comparants aussi peu communs que « la morue salée » ou « le gigot de mouton rôti », que Bernardin prétend tenir de lui.

Ainsi, sans accorder la même importance que Bernardin au sens de l'odorat, Rousseau a la double originalité d'attribuer aux parfums et aux saveurs des plantes une valeur botanique, comme les tenants de la méthode naturelle mais avec moins de réticences qu'Adanson, et d'évacuer le rapport de ces données sensorielles aux vertus thérapeutiques des végétaux. S'écartant sur ce point de la plupart des botanistes de son époque, il s'inscrit surtout en faux contre la *Philosophia botanica* de Linné, qu'il exalte pourtant sans retenue dans son unique lettre connue au botaniste suédois<sup>58</sup>. Dans sa pratique comme dans ses écrits, Rousseau semble porter son attention sur tous les caractères distinctifs ou simplement marquants de la plante; il ne se focalise pas seulement sur ceux qui sont directement utiles à la classification du végétal d'après tel système ou telle méthode. Comme le rappelle Jean-Marc Drouin, Rousseau connaît bien la littérature théorique de son époque sur la classification botanique, mais il affirme dans la Septième promenade que les « systèmes » et les « méthodes » sont une « matière éternelle de dispute qui ne fait pas connaître une plante de plus et ne jette

---

<sup>53</sup> Préparé en 1771-1772, l'Herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich est destiné à Julie Boy de la Tour. Préparé en 1773-1774, l'Herbier du Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency est destiné à Marguerite-Madeleine Delessert.

<sup>54</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Notes sur l'Herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich*, ET, t. 11, p. 192. De même, dans le catalogue de l'Herbier de Montmorency, le *Teucrium scordium* est simplement décrit comme sentant « l'ail assez fortement » (*Notes sur l'Herbier du Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency*, ET, t. 11, p. 217).

<sup>55</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Notes sur l'Herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich*, ET, t. 11, p. 192. La même observation est faite parmi les *Annotations sur La Botanique de Regnault*, ET, t. 11, p. 322.

<sup>56</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Notes sur l'Herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich*, ET, t. 11, p. 192.

<sup>57</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Notes sur l'Herbier du Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency*, ET, t. 11, p. 204.

<sup>58</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6891.

aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le règne végétal »<sup>59</sup>. Or, la connaissance d'une plante passe aussi et surtout par l'observation directe de celle-ci, ce qui implique la prise en compte d'éléments variables comme la couleur, l'odeur et la saveur. En outre, ces données sensorielles ont l'avantage d'intégrer l'appréciation esthétique, voire l'expérience voluptueuse du botaniste à l'exercice de détermination. Les parfums sont agréables, excellents, délicieux, à moins que, au contraire, telle plante ne « pue horriblement »<sup>60</sup>; les saveurs peuvent être agréables ou désagréables; les couleurs sont belles, fort jolies, vives, charmantes ou riantes, comme la botanique elle-même qui est une science « riante et délicieuse »<sup>61</sup>. La couleur est à la fois « une des parties » qui rendent les plantes « reconnoissables » et la qualité par laquelle « un herbier est agréable à voir »<sup>62</sup>.

Chez celui qui a projeté d'écrire un traité de « morale sensitive »<sup>63</sup>, l'odeur et les autres données sensorielles ont une influence directe sur les « manières d'être »<sup>64</sup> de l'observateur. Elles sont susceptibles de le rendre meilleur, plus sûr de lui et de gouverner ses désirs. Une odeur végétale, associée à d'autres impressions particulières, peut même avoir, à travers l'écrivain qui la perçoit, une influence sur l'esthétique littéraire du texte qu'il prépare, comme l'auteur des *Confessions* s'en souvient en mentionnant son séjour dans une des îles Borromées: « C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange je composai dans une continuelle extase le cinquième livre de l'*Émile* dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivais. »<sup>65</sup> Même si Rousseau n'a pas développé les principes de sa morale sensitive, c'est à travers une philosophie sensualiste de la connaissance, inspirée de Locke et de Condillac<sup>66</sup>, que des qualités comme l'odeur, la saveur et la couleur des plantes acquièrent une valeur scientifique. Par le biais d'un « sixième sens » ou « sens commun », ainsi que l'appelle le narrateur de l'*Émile*<sup>67</sup>, qui « ne réside que dans le cerveau », le sujet percevant transforme en « perceptions » ou « idées » toutes les données sensorielles issues d'un même objet pour accéder à une forme de connaissance intérieure du monde extérieur: « [le sens commun] nous instruit de la nature des choses par le concours de toutes leurs apparences. »<sup>68</sup> En présentant Rousseau comme un botaniste de l'odorat, Bernardin a le mérite de souligner le rapport effectif, chez le philosophe botaniste, entre expérience subjective et connaissance scientifique.

---

<sup>59</sup> Cité par Jean-Marc Drouin, art. cit., p. 513-514.

<sup>60</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Notes sur l'Herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich, ET*, t. 11, p. 192.

<sup>61</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments de botanique, OC*, t. 4, p. 1250.

<sup>62</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique, OC*, t. 4, p. 1192.

<sup>63</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions, OC*, t. 1, p. 409.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 521.

<sup>66</sup> Le premier sens dont Condillac dote sa fameuse statue est celui de l'odorat, « parce que c'est de tous les sens celui qui paroît le moins propre à fournir des connoissances de l'esprit humain » (Étienne Bonnot de Condillac, *Traité des sensations*, Londres, 1754, t. 1, p. 6). Cependant, en respirant le parfum de plusieurs fleurs successives, la statue va expérimenter différentes « manières d'être » (*ibid.*, p. 18 *et passim*) et, ainsi, développer « toutes les facultés de l'ame » (*ibid.*, p. 128).

<sup>67</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, livre 2, cité par Timothy O'Hagan, « La morale sensitive de Jean-Jacques Rousseau », *Revue de théologie et de philosophie*, n° 125, 1993, p. 344.

<sup>68</sup> *Ibid.*

# Quelles sont les plantes favorites de Rousseau ?

Takuya Kobayashi  
Waseda University (Tokyo)

Quelles sont les plantes favorites de Rousseau ? Il est difficile de répondre à cette question, car Jean-Jacques ne donne aucune précision à ce propos. Nous essayerons ici d'identifier ces plantes par la mesure de la fréquence de leurs mentions dans des documents postérieurs à 1762<sup>1</sup>, tels que ses écrits autobiographiques, ses lettres, ses herbiers et ses annotations<sup>2</sup>, dans lesquels nous rencontrons plus de huit cents espèces différentes.

La pervenche (*Vinca major* ou *minor*<sup>3</sup>), fortement attachée au doux souvenir de Madame de Warens, est considérée par certains comme la plante préférée de Rousseau. Le passage suivant des *Confessions* est effectivement émouvant :

Le premier jour que nous allâmes coucher aux Charmettes, Maman était en chaise à porteurs, et je la suivais à pied. [...]. En marchant elle vit quelque chose de bleu dans la haie, et me dit : « Voilà de la pervenche encore en fleur. » Je n'avais jamais vu de la pervenche, je ne me baissai pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre des plantes de ma hauteur. Je jetai seulement en passant un coup d'œil sur celle-là, et près de trente ans se sont passés sans que j'aie revu de la pervenche ou que j'y aie fait attention. En 1764, étant à Cressier avec mon ami M. DuPeyrou, nous montions une petite montagne au sommet de laquelle il y a un joli salon qu'il appelle avec raison Belle-Vue. Je commençais alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie : « Ah ! voilà de la pervenche ! » et c'en était en effet. DuPeyrou s'aperçut du transport, mais il en ignorait la cause ; il l'apprendra, je l'espère, lorsqu'un jour il lira ceci.<sup>4</sup>

Pourtant, dans ses écrits sur la botanique, le Citoyen ne montre pas d'intérêt particulier pour cette espèce : deux fois seulement, dans ses annotations sur le *Synopsis methodica* de

---

<sup>1</sup> C'est durant son séjour à Môtiers de 1762 à 1765 que le Citoyen a méthodiquement appris la botanique.

<sup>2</sup> Les *Écrits sur la botanique* (ET, t. 11) présentent la majorité des textes relatifs à l'étude des végétaux, y compris ceux qui sont longtemps restés inédits.

<sup>3</sup> Afin d'éviter toute confusion, nous adopterons en principe les noms de plantes proposés par Linné dans la seconde édition de son *Species plantarum*, Stockholm, 1762-1763. En effet, Jean-Jacques déterminait les plantes avec ce traité (voir « Introduction générale », in Jean-Jacques Rousseau, ET, t. 11, p. 45). Quant aux noms français, nous reprendrons ceux qui lui étaient familiers.

<sup>4</sup> Jean-Jacques Rousseau, ET, t. 1, p. 328-329.

John Ray et sur le *Methodus foliorum* de François Boissier de Sauvages de Lacroix<sup>5</sup>, il ajoute les noms linnéens de cette plante à côté de longues descriptions en latin. Par ailleurs, nous n'en trouvons aucun spécimen dans ses herbiers connus<sup>6</sup>. Dans ses annotations sur *La Botanique mise à la portée de tout le monde* de Nicolas-François Regnault<sup>7</sup>, nous lisons tout de même<sup>8</sup>:

[On la met dans un pot où il y a peu de terre, et la sève ne pouvant plus se dissiper dans les racines, passe alors dans les tiges et fait gonfler le pistil qui devient le fruit.]

C'est au contraire en tarissant une partie du suc nutritif trop abondant, qu'on laisse au suc médullaire la force de vaincre la résistance et de faire nouer les fruits. C'est par le même principe que les jardiniers coupent une partie du chevelu des fraisiers et autres légumes qu'ils transplantent, pour les faire mieux fructifier.<sup>9</sup>

Nous découvrons ici que Rousseau porte un regard plutôt scientifique sur la plante, qui s'accorde mal avec la manière partielle qu'on a de le présenter souvent comme un botaniste amateur et rêveur.

## Plantes décrites dans Les Rêveries

À la lecture des *Rêveries du promeneur solitaire*, nous constatons que le Citoyen s'intéressait aux espèces suivantes.

### 1. *Bupleurum falcatum* (buplèvre)

Il convient de citer d'abord le passage de la Deuxième promenade sur l'excursion à Ménilmontant du 24 octobre 1776:

Je m'amusais à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donnés les sites agréables, et m'arrêtant quelquefois à fixer des plantes dans la verdure. J'en aperçus deux que je voyais assez rarement autour de Paris et que je trouvai très abondantes dans ce canton-là. L'une est le *Picris hieracioides* de la famille des composées, et l'autre le *Bupleurum falcatum* de celle des ombellifères. Cette découverte me réjouit et m'amusa très longtemps et finit par celle d'une plante encore plus rare, surtout dans un pays élevé, savoir le *Cerastium aquaticum* que, malgré l'accident qui m'arriva le même jour, j'ai retrouvé dans un livre que j'avais sur moi et placé dans mon herbier.<sup>10</sup>

En ce qui concerne le *Picris hieracioides*, nous ne rencontrons aucune autre mention dans les écrits botaniques de Rousseau. Pour ce qui est du *Cerastium aquaticum*, l'herbier de

---

<sup>5</sup> John Ray, *Synopsis methodica*, 3<sup>e</sup> éd., Londres, 1724; François Boissier de Sauvages de Lacroix, *Methodus foliorum*, La Haye, 1751.

<sup>6</sup> Sur les herbiers de Rousseau, voir « Introduction générale », in Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 42-44. Par commodité, nous désignons ceux que nous mentionnons comme suit : herbier de Berlin = herbier du Musée botanique de Berlin (disparu) ; herbier de Montmorency = herbier du Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency ; herbier de Neuchâtel = herbier de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ; herbier de Zurich = herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich.

<sup>7</sup> Nicolas-François Regnault, *La Botanique mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1774.

<sup>8</sup> Les lignes provenant de l'ouvrage de Regnault sont mises entre crochets, en italique.

<sup>9</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 300. Les annotations de Rousseau sur l'ouvrage de Regnault sont désormais abrégées ABR.

<sup>10</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 3, p. 474-475.

Berlin en contient un échantillon<sup>11</sup>, mais nous pensons qu'il n'est pas de sa main<sup>12</sup>. Quant au *Bupleurum falcatum*, il figure dans la liste des graines que Jean-Jacques a envoyées à la duchesse de Portland le 21 décembre 1769<sup>13</sup>. Par ailleurs, et bien qu'il s'agisse d'une autre espèce du même genre, il note à propos du *Bupleurum rotundifolium* dans les ABR: « Ce bupleurum est commun sur les hauteurs de Ménéilmontant. »<sup>14</sup>

## 2. *Parietaria officinalis* (pariétaire)

Dans la Cinquième promenade, le botaniste passionné manifeste son admiration pour la fructification et énumère quelques plantes:

La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de la fructification que j'observais pour la première fois me comblaient de joie, et j'allais demandant si l'on avait vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc.<sup>15</sup>

Concernant la balsamine et la brunelle, il ne laisse dans les ABR qu'une brève note à propos de chacune, sans mentionner leurs organes reproducteurs<sup>16</sup>. Quant à l'ortie, nous en trouvons un spécimen dans l'herbier de Montmorency<sup>17</sup>. Et au sujet de la pariétaire, nous lisons dans les ABR:

[Leurs anthères s'ouvrent avec explosion en quatre parties, comme on le voit dans la figure (d). C'est dans le moment de l'explosion, laquelle produit un bruit à la portée de nos organes...]

J'ai souvent fait partir cette détente avec la pointe d'une épingle, mais sans jamais parvenir à entendre le bruit.<sup>18</sup>

De surcroît, l'herbier de Montmorency contient un échantillon de cette espèce<sup>19</sup>.

## 3. *Buxus sempervirens* (buis)

Au sujet du buis mentionné ci-dessus, Jean-Jacques fait un commentaire succinct et sans rapport avec la fructification dans les ABR<sup>20</sup>. Néanmoins, nous retrouvons cette plante avec son nom linnéen dans la liste des semences du Ms R 79 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel<sup>21</sup>. En outre, en complétant la description du *Dictamnus albus* donnée par Regnault, le botaniste note:

---

<sup>11</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 250.

<sup>12</sup> Sur l'herbier de Berlin et le spécimen en question, voir Jean-Jacques Rousseau, *Notes sur les herbiers de Berlin, Chaalis, Neuchâtel et Paris*, in *ET*, t. 11, p. 228, 250.

<sup>13</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6643.

<sup>14</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 301.

<sup>15</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 3, p. 523.

<sup>16</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 324, 341.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 345.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 342.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 198.

On pourrait ajouter que l'élasticité de ces capsules les fait ouvrir par la grande chaleur et lancer leur graine avec bruit, et bien plus impétueusement que la balsamine. Le buis fait encore la même chose à peu près.<sup>22</sup>

D'autres plantes, comme « la dentaire *hyptaphyllos* » et « le cyclamen », sont citées dans la Septième Promenade, mais le Citoyen ne développe pas son analyse dans ses écrits botaniques.

## *Plantes d'herbiers*

Rousseau a confectionné plusieurs herbiers pour lui-même et pour ses amis. Plus de trois cent quatre-vingts échantillons de sa réalisation sont conservés aujourd'hui encore en France et en Suisse. Certaines plantes sont faciles à trouver et à sécher, d'autres moins. La présence répétée d'une espèce dans ses herbiers ne signifie donc pas toujours qu'elle a une importance particulière pour lui, mais en guise de point de repère, nous recenserons les végétaux à partir desquels il a confectionné trois spécimens ou plus et ceux à propos desquels il a laissé des notes détaillées.

### **1. *Anemone nemorosa* (anémone des bois)**

Rousseau décrit cette espèce dans l'herbier de Montmorency :

*Anemone nemorosa.*

L'anémone des bois.

Les renoncules.

Les racines de cette plante rampent tellement sous la terre, qu'elles forment un tissu non interrompu, qui garnit quelquefois tout un bois; elle ne fleurit qu'au commencement du printemps.<sup>23</sup>

Deux autres échantillons figurent dans les herbiers de Neuchâtel et de Zurich<sup>24</sup>; dans celui de Berlin, Jean-Jacques note le nom trivial de la plante<sup>25</sup>.

### **2. *Cardamine pratensis* (cardamine des prés)**

Cette plante est accompagnée de l'explication suivante dans l'herbier de Montmorency :

*Cardamine pratensis.*

La cardamine des prés.

Crucifères.

La jolie couleur gris de lin de sa fleur se perd absolument de quelque façon qu'on s'y prenne pour la dessécher. Cette plante ne fleurit qu'au commencement du printemps dans les haies des prés bas et humides. Ses feuilles radicales sont rondes et peu ou point découpées. Elle a le goût de la roquette ou du cresson.<sup>26</sup>

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 191, 235.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 204.

L'herbier de Neuchâtel en contient également deux spécimens, mais sans commentaire particulier<sup>27</sup>.

### 3. *Hypnum rutabulum* (hypne fourgon)

Dans un petit fragment du Ms R 21 de la BPUN, nous lisons :

[*Hypnum*] *rutabulum*. L.

Vaillant, T. 27, n. 8.

Muscus minor pallidus foliis angustissimis, acutis corniculis tenuissimis. 9. Ray Synops. 30. N°. 9.

H. OX: 3. 629. n. 18. Icon. Tab. 6. n. 18.<sup>28</sup>

De même, dans l'herbier du Musée des arts décoratifs de Paris, Jean-Jacques écrit :

*Hypnum rutabulum?*

*Hypnum* foliis ovatis lanceolatis acutissimis operculis aristatis. Hall: n. 1731?

*Hypnum rutabulum*, sûr, vérifié dans Dillenius.

N.B. À examiner si ce n'est point *g* que j'ai pris pour *h* et si le véritable *Hypnum rutabulum* n'est point une autre espèce de ce recueil p. 27 dont le couvercle n'a point d'arrête. En ce cas l'espèce *h* me serait encore inconnue.<sup>29</sup>

Ce dernier herbier, composé principalement des *Hypnum* et *Bryum*, contient trois autres échantillons de l'espèce<sup>30</sup>. Rappelons aussi que Rousseau s'intéressait beaucoup aux mousses, même s'il avoue la difficulté que représente leur étude dans une lettre à Malesherbes du 19 décembre 1771 :

Je suis parvenu à pouvoir en bien travaillant déterminer à peu près les genres, mais pour les espèces, dont les différences sont souvent très peu marquées par la nature, et plus mal énoncées par les auteurs, je n'ai pu parvenir à en distinguer avec certitude qu'un très petit nombre, surtout dans la famille des mousses, et surtout dans les genres difficiles, tels que les *hypnum*, les *Jungermannia*, les *Lichen*.<sup>31</sup>

### 4. *Myosotis scorpioides* (ne m'oubliez pas ou œil-de-perdrix)

La plante se trouve dans les herbiers de Montmorency et de Zurich. Dans le premier, Rousseau présente les deux sous-espèces :

*Myosotis scorpioides. arv[ensis]*.

Perlette en scorpion. B.

Bourraches.

C'est celle des champs. Celle-ci et la suivante ne sont que deux variétés de la même espèce.

*Myosotis scorpioides. var. palustris.*

Perlette ou ne m'oubliez pas.

Bourraches.

N.B. C'est celle des ruisseaux.<sup>32</sup>

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 235, 236.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 121-122.

<sup>31</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6913.

<sup>32</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 212.

Dans le second, il écrit :

*Myosotis scorpioides*.

Œil-de-Perdrix.

Cette plante a perdu ici la jolie couleur de ses petites fleurs qui sont bleues avec un centre jaune, et même celle de ses feuilles. On l'appelle en Allemagne *ne m'oubliez pas*, à cause de sa mignardise et de sa petitesse.<sup>33</sup>

En plus, nous lisons sur une page du Ms R 93 de la BPUN :

Car par ex[emple] dans cette charmante petite fleur bleu et or appelée par les botanistes *Myosotis scorpioides*, les feuilles du bas sont étroites à leur attache larges et arrondies par l'autre extrémité comme en forme de spatule, et celles du haut au contraire sont plus larges à la base qu'à la pointe. Présentez ces deux diverses feuilles l'une à côté [de] l'autre on ne dirait jamais par leur figure qu'elles appartiennent à la même plante.<sup>34</sup>

Cette espèce apparaît également dans la liste des plantes herborisées avec Frédéric-Samuel Neuhaus vers 1765<sup>35</sup>.

### 5. *Polygala vulgaris* (polygale)

Elle est dans les herbiers de Montmorency, Neuchâtel et Zurich<sup>36</sup>. Jean-Jacques note brièvement dans le premier et dans le dernier :

Cette petite fleur mérite d'être examinée sur le vif. Sa figure est aussi singulière qu'agréable.<sup>37</sup>

Le polygala. Ce mot s'est francisé, et c'est le seul nom de la plante.<sup>38</sup>

Pour être exhaustif, indiquons que les végétaux à partir desquels Rousseau a confectionné trois échantillons ou plus, mais sans laisser de note particulière, sont les *Hypnum sericeum*, *Inula britannica*, *Poa bulbosa*, *Rumex acetosella* et *Stellaria holostea*.

## *Plantes annotées*

Dès le début de sa passion pour la botanique, le Citoyen a collectionné et étudié les livres sur les végétaux tels que les *Éléments de botanique* de Joseph Pitton de Tournefort et les *Familles des plantes* de Michel Adanson<sup>39</sup>, dont neuf ont été annotés<sup>40</sup>. Nous nous intéresserons ici aux plantes pour lesquelles il a fait des commentaires détaillés dans deux traités différents, ou à celles qui sont souvent mentionnées dans d'autres documents botaniques.

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 193, 213, 235.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>39</sup> Joseph Pitton de Tournefort, *Éléments de botanique*, Paris, 1694; Michel Adanson, *Familles des plantes*, Paris, 1763.

<sup>40</sup> À ce sujet, voir « Introduction générale », in Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 45-46. Voici les titres concernés: Johann Amman, *Stirpium rariorum*, Saint-Petersbourg, 1739; Dominique Chabrey, *Omnium stirpium sciagraphia et icones*, Genève, 1678; Thomas-François Dalibard, *Florae parisiensis prodromus*, Paris, 1749; François-Alexandre-Pierre de Garsault, *Les Figures de plantes et animaux d'usage en médecine*, Paris, 1764; Albrecht von Haller, *Historia stirpium indigenarum Helvetiae*, Berne, 1768; John Ray, *Synopsis methodica stirpium britannicarum*, Londres, 1724; Geneviève Nangis-Regnault et Nicolas-François Regnault, *La Botanique mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1774; François Boissier de Sauvages de Lacroix, *Methodus foliorum*, La Haye, 1751 et Sébastien Vaillant, *Botanicon parisiense*, Paris, 1743.

### 1. *Achillea millefolium* (millefeuille)

Sur cette espèce, Rousseau écrit dans les ABR :

[*Achille fut le premier à qui le hasard découvrit ses propriétés, et qui fut les mettre en usage. Le nom d'achillea, sous lequel elle est connue des botanistes, vient à l'appui de cette découverte.*]

Ceci n'est pas tout à fait exact. Il est vrai que la millefeuille a été mise récemment dans le genre des achillea, mais ce n'est pas d'elle que lui en vient le nom, c'est de la plante appelée par Jean Bauhin *Achillea millefolia odorata* et par Linnaeus *Achillea nobilis*. Il est encore vrai que Pline, qui se trompait souvent en botanique, a confondu ces deux plantes ; mais la preuve qu'il se trompait est que Dioscoride, en décrivant l'achillea, dit que ses corymbes sont semblables à ceux de la millefeuille, dont, ajoute-t-il, il a été parlé ci-devant. Tournefort a fait de l'achillea une millefeuille et non de la millefeuille un achillea. Dodonée est un des premiers parmi les modernes qui ait confondu ces deux noms.<sup>41</sup>

Ces lignes nous aident à comprendre le rôle et l'importance des traités botaniques chez Rousseau. De plus, les herbiers de Montmorency et de Zurich contiennent chacun un échantillon de l'espèce<sup>42</sup> et la liste intitulée « Plantes du dernier envoi », qui accompagne la septième des *Lettres sur la botanique*, la présente avec cette petite note : « La millefeuille. C'est une composée. »<sup>43</sup>

### 2. *Dianthus caryophyllus* (œillet)

À son sujet, Jean-Jacques précise dans les ABR :

[*L'œillet est originaire des îles Moluques...*]

Ceci m'a bien l'air encore d'un quiproquo. Cela est vrai du clou de girofle, qui s'appelle aussi *caryophyllus* ; mais quant à notre œillet, quoique Ruellius et Cordus soutiennent qu'il n'a pas été connu des anciens, d'autres savants critiques ne sont pas de leur avis ; on sait d'ailleurs que l'œillet simple est indigène en plusieurs lieux de l'Apennin et des Alpes, et qu'on le cultivait en Europe longtemps avant que l'existence des Moluques y fût connue.

[*(...) on les multiplie plus souvent par les marcottes que l'on sépare des pieds, que par la graine ; car les fleurs qui viennent sur les pieds élevés de graine deviennent sauvages, et donnent des fleurs plus petites et variées, mais moins odorantes et simples...*]

Preuve bien claire que la beauté de cette fleur est due en partie à la culture, et que celle qu'on trouve dans les montagnes n'en diffère pas essentiellement.<sup>44</sup>

Dans ses annotations sur le *Methodus foliorum*, il écrit aussi : « Il y a plusieurs variétés de cet œillet, entre autres, celle appelée *Dianthus caryophyllus imbricatus spicam frumenti referens* »<sup>45</sup>.

### 3. *Sanguisorba officinalis* (pimprenelle)

Dans les ABR, le botaniste corrige la description de Regnault :

---

<sup>41</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 339.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 194, 202.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 311-312.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 91.

On a confondu ici deux plantes différentes en joignant le nom de la grande pimprenelle à la description de la petite, qui est celle de nos jardins.<sup>46</sup>

Nous rencontrons un spécimen de l'espèce en question dans l'herbier du Musée Carnavalet à Paris<sup>47</sup>. Au reste, Rousseau donne ce nom à un échantillon de l'herbier de Neuchâtel<sup>48</sup> et copie, dans le Ms R 80 de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel<sup>49</sup>, le premier paragraphe de la description donnée par Jean Bauhin dans son *Historia plantarum universalis*<sup>50</sup>.

#### 4. *Saxifraga granulata* (saxifrage blanche)

Citons les deux longues annotations à propos de cette plante. Dans sa lettre adressée à Madame Delessert du 24 mai 1773, Jean-Jacques écrit :

*SAXIFRAGA GRANULATA. Linn.*

*Saxifrage blanche.* Cette plante est de la famille des rosacées dont nous n'avons pas encore parlé. Elle a le Calice découpé en cinq, cinq pétales allongés, dix étamines, le pistille fourchu terminé par deux stigmates; l'ovaire en murissant forme une capsule à deux cornes entre lesquelles elle s'ouvre pour verser ses graines dans leur maturité. Ces graines sont noires et très menues. Ses feuilles sont arrondies avec quelques échancrures. Sa racine est garnie de petits tubercules rougeâtres qu'on appelle vulgairement graine ou semence de saxifrage.<sup>51</sup>

Et deuxièmement dans les ABR, nous pouvons lire :

[*Les parties sexuelles consistent en dix étamines et un pistil...*]

L'auteur ne compte jamais qu'un pistil dans ces sortes de cas : mais il y en a certainement deux dans la saxifrage, lesquels sont bien séparés, et bien évidents quand le fruit approche de la maturité ; cela se voit encore mieux dans d'autres espèces du même genre.<sup>52</sup>

#### 5. *Scabiosa arvensis* (scabieuse)

Nous en trouvons un échantillon dans l'herbier de Montmorency<sup>53</sup> et nous lisons dans la liste accompagnant la septième des *Lettres sur la botanique* :

*Scabiosa arvensis.*

Vous l'avez bien nommée scabieuse, mais ce n'est pas une fleur composée, c'est une fleur agrégée. Si vous regardez bien ses étamines, vous en verrez quatre très distinctes qui ne sont point réunies par leurs *sommets*.<sup>54</sup>

En outre, le Citoyen précise dans les ABR :

[*L'embryon est droit et simple, enfermé dans un corps charnu, représenté ouvert (e), formant le fruit (f), lequel est surmonté d'une radicule qui pointe vers le ciel.*]

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 406.

<sup>50</sup> Jean Bauhin, *Historia plantarum universalis*, Yverdon, 1650-1651.

<sup>51</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6993.

<sup>52</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 310.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 175-176.

*Une radicule qui pointe vers le ciel* est une expression bien étrange. En général la fructification de la scabieuse est ici assez mal décrite. Il ne serait pas même aisé de la corriger, parce que les figures sont inexactes. Par exemple, la figure (b), qui devrait représenter un des fleurons réguliers du centre, le représente irrégulier et peu différent de la figure (d) qui représente un des fleurons irréguliers du contour.<sup>55</sup>

Concernant les *Agrimonia eupatoria*, *Fragaria vesca*, *Ligusticum cornubiense* et *Paeonia officinalis*, qui ne sont pas présentés ici, Rousseau les annote dans deux traités différents, mais seulement brièvement. Par exemple, pour ce qui est de la description donnée dans *La Botanique* de Regnault sur les fleurs « rangées en grappes » de l'*Agrimonia eupatoria*, il note laconiquement « plutôt en épis »<sup>56</sup>.

## *Plantes de jardin et plantes récoltées*

Le botaniste cultivait des fleurs, au moins dans son jardin à Trie et à Monquin. Ce sont souvent des plantes qu'il a récoltées lors d'herborisations. Concernant ce dernier point, il écrit quelquefois qu'il a pris un grand plaisir à trouver certaines espèces.

### **1. *Carthamus lanatus* (atractylis jaune)**

Rousseau écrit dans sa lettre à DuPeyrou du 10 juin 1768 :

En revanche j'ai semé dans le petit jardin du *carthamus lanatus* qui vient à merveille, des *medicago-Scutellata* et *intertexta* qui sont déjà en fleurs, et dont je compte chaque jour les brins les poils les feuilles avec des ravissements toujours nouveaux.<sup>57</sup>

Parmi ces plantes, il a envoyé seulement un spécimen et quelques semences du *Carthamus lanatus* à la duchesse de Portland le 21 décembre 1769<sup>58</sup>. Nous en trouvons aussi un échantillon dans l'herbier de Montmorency.<sup>59</sup>

Quelles sont donc les autres plantes de son jardin ? D'après ses annotations sur le *Methodus foliorum*, Jean-Jacques a aussi l'*Euphorbia lathyris* et la *Saxifraga cotyledon* dans son jardin à Trie<sup>60</sup>. De même, dans sa lettre à Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette du 22 février 1770, il précise qu'il a l'*Hibiscus esculentus* dans son jardin à la ferme de Monquin et que cette « plante d'Amérique » vient d'une des graines qu'il a reçues<sup>61</sup>.

### **2. *Lichen Islandicus* (Lichen d'Islande)**

Dans sa lettre à DuPeyrou du 16 septembre 1769, Rousseau explique certaines plantes récoltées au mont Pilat :

---

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>57</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6365.

<sup>58</sup> *Ibid.*, lettre 6643.

<sup>59</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 205.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 89, 91.

<sup>61</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6672.

Parmis toutes les plantes alpines très communes, j'en ai trouvé trois plus curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'Onagra (*oenothera biennis* L.), que j'ai trouvée aux bords du Rhone, et que j'avois déjà trouvée à mon voyage de Nevers au bord de la Loire. La seconde est le laiteron bleu des Alpes (*sonchus Alpinus*) qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue; la troisième est le (*Lichen Islandicus*) que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles.<sup>62</sup>

Pour ce qui est du *Lichen Islandicus*, il réapparaît dans ses lettres à Antoine Gouan du 6 octobre<sup>63</sup> et du 26 décembre 1769<sup>64</sup>. En supplément, le Citoyen note dans son herbier du Musée des arts décoratifs de Paris: « *Lichen Islandicus*. N.B. In monte Pilati. V. p. 39. »<sup>65</sup>

### 3. *Sonchus alpinus* (laiteron bleu des Alpes)

Cette plante est également mentionnée dans les lettres à Pierre Clappier du 31 août<sup>66</sup> et à Gouan du 6 octobre 1769<sup>67</sup>. Qui plus est, elle est décrite comme suit dans la missive à Claret de La Tourrette du 17 décembre:

Je mets à leur tête le *Sonchus Alpinus*, plante de cinq pieds de haut, dont le feuillage et le port sont admirables et à qui ses grandes et belles fleurs bleues donnent un éclat qui la rendrait digne d'entrer dans votre jardin.<sup>68</sup>

Nous savons aussi que Jean-Jacques a demandé à Clappier et à DuPeyrou de lui envoyer pour son plaisir, entre autres, la *Gentiana purpurea* et le *Thora valdensium* le 28 février et le 17 avril 1769<sup>69</sup>.

## Plantes envoyées

Rousseau échangeait des plantes et des graines avec des personnes intéressées par la botanique, comme la duchesse de Portland, Madame Delessert, Claret de La Tourrette et Malesherbes<sup>70</sup>. Les espèces suivantes ont été envoyées au moins deux fois avec des notes intéressantes.

### 1. *Campanula glomerata* (Campanule pelotée)

C'est Madame Delessert qui a expédié cette plante au Citoyen. En lui répondant, il écrit une longue note dans sa lettre du 9 août 1773:

*Campanula glomerata.*  
*Campanule pelotée.*

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, lettre 6613.

<sup>63</sup> *Ibid.*, lettre 6620.

<sup>64</sup> *Ibid.*, lettre 6645.

<sup>65</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 124.

<sup>66</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6607.

<sup>67</sup> *Ibid.*, lettre 6620.

<sup>68</sup> *Ibid.*, lettre 6641.

<sup>69</sup> *Ibid.*, lettres 6546, 6567.

<sup>70</sup> Voir « Introduction générale », in Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 35-39.

Cette Campanule, que vous avez vraisemblablement cueillie dans un pré, n'est pas la plus jolie espèce de son genre, qui en a de charmantes, entre autres la *pyramidale* qu'on cultive dans les jardins à fleurs.

Je n'ai que deux choses à recommander à votre examen dans ce genre qui est fort simple: 1°. La Manière dont les larges filets des cinq étamines tapissent et couvrent le haut du péri-carpe. 2°. La manière singulière dont le fruit s'ouvre quand il est mur pour verser ses semences sur la terre. Il est superflu de vous avertir que dans toutes les campanules la fleur est supère. Vous n'avez plus besoin qu'on vous dise ces choses-là.<sup>71</sup>

De la même manière, il explique dans la liste accompagnant la septième des *Lettres sur la botanique*:

*Campanula glomerata*.

C'est la campanule pelotée ou conglomérée qui par hasard n'a ici qu'une seule fleur au lieu de la houppe qu'elle en porte ordinairement.<sup>72</sup>

Dans ses annotations sur l'*Omnium stirpium sciagraphia et icones* de Dominique Chabrey, Rousseau se plaint de la qualité de la planche de l'espèce :

*Campanula glomerata*. La figure de Gerard qui est si mauvaise que J. B. ne sachant à quoi la rapporter et n'entendant pas l'Anglais, n'a fait que la copie sans y rien connaître, comme il l'avoue ingénument.<sup>73</sup>

Enfin, il note le nom trivial de l'espèce dans l'herbier de Neuchâtel<sup>74</sup>.

## 2. *Dianthus superbus* (œillet superbe)

Jean-Jacques en a envoyé un spécimen et quelques semences à la duchesse de Portland le 21 décembre 1769<sup>75</sup>. Par ailleurs, il explique à Claret de la Tourrette dans sa lettre du 16 mars 1770 :

Avez-vous le *Dianthus superbus*? Je vous l'envoie à tout hasard. C'est réellement un bien bel œillet et d'une odeur bien suave quoique faible. J'ai pu recueillir de la graine bien aisément; car il croit en abondance dans un pré qui est sous mes fenêtres. Il ne devrait être permis qu'aux Chevaux du soleil de se nourrir d'un pareil foin.<sup>76</sup>

Dans son herbier<sup>77</sup>, le botaniste lyonnais note effectivement « *Dianthus superbus*. Sur les collines du Dauphiné, à Monquin, de M. Rousseau »<sup>78</sup>.

---

<sup>71</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 7001.

<sup>72</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 176.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>75</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6643.

<sup>76</sup> *Ibid.*, lettre 6693.

<sup>77</sup> Cet herbier conservé au Jardin botanique de la ville de Lyon contient quelques échantillons provenant de Rousseau. Voir Jean-Jacques Rousseau, *Note sur les échantillons du Jardin botanique et l'Isara de Lyon*, *ET*, t. 11, p. 113-116.

<sup>78</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 114.

### 3. *Gentiana filiformis* (gentiane filiforme)

Le Citoyen mentionne cette plante plusieurs fois dans sa correspondance avec la duchesse de Portland, à qui il a envoyé au moins un échantillon<sup>79</sup>. En expédiant également un spécimen à Gouan, il écrit dans sa lettre du 26 décembre 1769 :

3° la *Gentiana filiformis*, que j'ai aussi trouvée à Trye et que je vous envoie quoiqu'elle soit dans votre Appendix, parce que, sur le synonyme de Magnol que vous lui donnez et qui n'y saurait aller, je soupçonne que peut-être n'avez vous pas la véritable, car la *Gentiana filiformis* n'est ni rameuse, ni pourpre, mais dichotome et jaune, et sa fleur est si fugace qu'elle est extrêmement difficile à saisir [...].<sup>80</sup>

Par ailleurs, l'herbier de Montmorency contient la note suivante :

*Gentiana filiformis*.  
La gentiane filiforme.  
Apocynées.  
N.B. Cette plante est rare, et peu connue.<sup>81</sup>

À noter que la *Catananche caerulea* et le *Doronicum pardalianches* sont également envoyés à deux reprises, mais sans que le botaniste n'y joigne aucune note.

## *Plantes d'herbiers reçus*

Rousseau a reçu à de fréquentes occasions des herbiers confectionnés par d'autres<sup>82</sup>. Sur ces herbiers, il a quelquefois écrit le nom d'une plante ou ses remarques. Voici les espèces qu'il a annotées au moins trois fois ou qu'il a longuement commentées.

### 1. *Festuca bromoides* (fétuque brome)

Dans l'herbier du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, Jean-Jacques corrige la détermination :

[*Festuca bromoides* L. Sp. 110.]  
C'est la véritable. La suivante ne l'est pas.

[*Festuca bromoides* L. Sp. 110.]  
Ce n'est pas elle.<sup>83</sup>

Il emploie également ce nom linnéen par trois fois dans l'herbier de Neuchâtel<sup>84</sup> et met la note suivante dans l'herbier de Berlin : « À examiner de nouveau les deux valves du calice pour le mieux vérifier. »<sup>85</sup>

---

<sup>79</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettres 6185, 6372, 6606, 6955.

<sup>80</sup> *Ibid.*, lettre 6645.

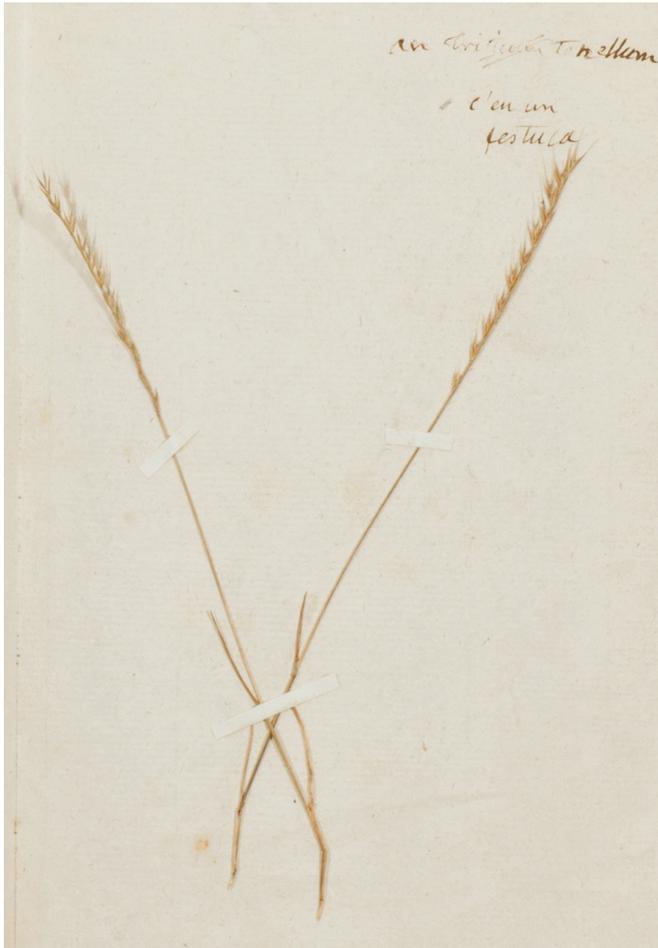
<sup>81</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 208.

<sup>82</sup> Voir « Introduction générale », *ibid.*, p. 3-50.

<sup>83</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 233.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 237, 239.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 244.



« C'est un festuca » (détail)  
 Annotation de Jean-Jacques Rousseau  
 45 x 27 cm  
 Herbarium de Jean-Jacques Rousseau  
 Neuchâtel, BPU

## 2. *Saxifraga autumnalis* (saxifrage d'automne)

Dans l'herbier de Berlin, nous lisons :

*Saxifraga autumnalis*. A.

*Saxifraga autumnalis*. B.

A. Je l'ai cueilli en montant à la grande Chartreuse.

B. Vient des Pyrénées.<sup>86</sup>

De plus, Rousseau écrit le nom trivial de l'espèce à deux reprises dans l'herbier de Neuchâtel<sup>87</sup>.

## 3. *Veronica chamaedrys* (véronique chênnette)

Le Citoyen commente dans l'herbier de Berlin :

Racemis lateralibus, foliis ovatis rugosis dentatis sessilibus, caule debili bifariam piloso.

J'ai fait le premier cette remarque qui n'est pas dans le *Species* mais que je trouve nouvellement ajoutée dans Murray.<sup>88</sup>

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 237, 239.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 242.

Par ailleurs, celui de Montmorency contient un échantillon de l'espèce<sup>89</sup> et il en donne l'explication suivante dans sa lettre adressée à Madame Delessert du 24 mai 1773 :

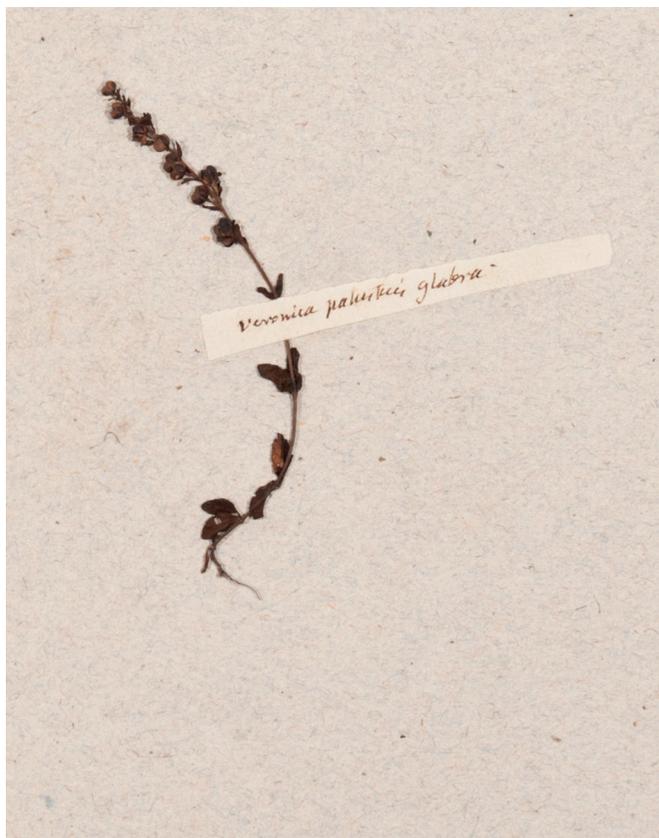
*VERONICA CHAMAEDRYS*, Linn.

*Veronique chênette*. C'est une veronique, comme vous l'avez fort bien conjecturé, mais ce n'est pas la véronique des champs; c'est encore moins la *ne m'oubliez pas* qui est une rosacée et par conséquent polypetale.

Toutes les véroniques sont des fleurs monopetales irrégulières fendues en quatre parties dont une est toujours plus petite ou plus grande que les autres. Elles n'ont que deux étamines. L'ovaire devient une capsule aplatie en forme de cœur: cette capsule a deux loges qui contiennent des graines plus grosses et plus blanches que celles de la saxifrage.

On donne le nom de Chênette à cette espèce parce que ses feuilles approchent en figure de celles de la germandrée ou *petit chêne*. Voici une marque sure à laquelle vous pourrez la distinguer de toute autre véronique: c'est qu'elle a le long de sa tige deux rangs de poils assez longs et serrés qui forment deux lignes jusqu'à un étage de branches, et de cet étage jusqu'au suivant partent deux autres semblables lignes de poils qui se croisent avec les premières. À peine aurez vous la plante sous les yeux que vous comprendrez ce que je veux dire, et c'est une observation fort simple qui n'a été faite encore par aucun botaniste.<sup>90</sup>

Les autres espèces mentionnées par trois fois, mais sans commentaire intéressant, sont les *Agrostis capillaris*, *Bromus arvensis*, *Crucianella angustifolia*, *Mentha cervina* et *Phyteuma hemisphaerica*.



« *Veronica palustris glabra* » (détail)  
Annotation de Jean-Jacques Rousseau  
47 x 28,5 cm  
Herbier de Jean-Jacques Rousseau  
Neuchâtel, BPU

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>90</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6993.

## *Plantes vénéneuses*

Bien qu'il ne s'agisse probablement pas de ses plantes préférées, il faut constater que Rousseau a été fortement intéressé par les végétaux toxiques<sup>91</sup>. L'épisode du « saule épineux » de la Septième promenade<sup>92</sup> est connu, mais ce sont plutôt l'*Aconitum napellus* et l'*Aethusa cynapium* que Jean-Jacques mentionne le plus souvent.

### **1. *Aconitum napellus* (napel)**

Il écrit dans sa lettre au maréchal de Luxembourg du 28 janvier 1763 :

Il est pourtant nécessaire d'en connoître une pour se garantir de ses terribles effets ; c'est le Napel. Vous voyez une très belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir : mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissemens et l'on périroit si l'on ne jettoit promptement ce funeste bouquet. Cette Plante a souvent causé des accidens à des enfans et à d'autres gens qui ignoroient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux ils n'en approchent jamais et ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure.<sup>93</sup>

Nous retrouvons cette plante dans l'anecdote relative à son voyage au mont Pilat, racontée dans sa lettre à Laurencin du 10 octobre 1769 :

Tout en marchant, M. le médecin Meynier m'appela pour me montrer, disoit-il, une très belle ancolie. Comment Monsieur une ancolie ! lui dis-je en voyant sa plante, c'est le Napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple debite en Suisse sur le napel, et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forest de Napel, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimere et ris avec ces Messieurs presque au même instant.<sup>94</sup>

Dans les ABR, le Citoyen s'exprime aussi sur cette plante :

[*Les Anciens ne nous ont pas laissé un exemple de modération dans l'usage qu'ils faisaient de cette plante à la guerre: le suc de sa racine aiguisait leurs flèches, et leurs cruelles mains lançaient avec le fer le poison et la mort.*]

Ne dirait-on pas à cette tournure que c'était une pratique commune parmi les anciens ? Quand nous le serons devenus, nos descendants qui se croiront plus sages, parce qu'ils seront peut-être encore plus bavards, ne manqueront pas de dire. Ah les mauvaises gens que nos ancêtres ! Ils mordaient leurs balles afin que les plaies fussent incurables, et qu'aucun blessé ne pût échapper à la mort.<sup>95</sup>

### **2. *Aethusa cynapium* (ciguë)**

Au sujet de cette plante, Rousseau présente dans les ABR une anecdote intéressante :

Je me souviens d'avoir mangé à Douvres une omelette où l'on avait mis par mégarde de la ciguë au lieu de cerfeuil. L'omelette était à moitié mangée quand je m'en aperçus. Ma femme

---

<sup>91</sup> Sur cet aspect, voir « Introduction générale », in Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 10-14.

<sup>92</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 3, p. 559-561.

<sup>93</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 2457.

<sup>94</sup> *Ibid.*, lettre 6622.

<sup>95</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 317.

s'arrêta, je continuai, et nous n'en fûmes incommodés ni l'un ni l'autre. Mais quoique les vaches, les chevaux, les brebis et les chèvres broutent cette plante, son goût désagréable et cuivreux nous avertit assez qu'elle n'est pas faite pour entrer dans nos aliments.<sup>96</sup>

Dans ses annotations sur le *Methodus foliorum*, il met une petite note sur l'espèce, « C'est, selon Wepfer, la ciguë socrate »<sup>97</sup>, et l'herbier de Montmorency en contient un spécimen<sup>98</sup>. De surcroît, dans la cinquième des *Lettres sur la botanique*, il mentionne longuement la plante :

Donnons cependant quelque exception à l'utilité de l'objet, et ne nous exposons pas, tout en analysant le règne végétal, à manger par ignorance une omelette à la ciguë.

La petite ciguë des jardins est une ombellifère ainsi que le persil et le cerfeuil. Elle a la fleur blanche comme l'un et l'autre, elle est avec le dernier dans la section qui a la petite enveloppe et qui n'a pas la grande ; elle leur ressemble assez par son feuillage pour qu'il ne soit pas aisé de vous en marquer par écrit les différences. Mais voici des caractères suffisants pour ne vous y pas tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs ces diverses plantes ; car c'est dans cet état que la ciguë a son caractère propre. C'est d'avoir sous chaque petite ombelle un petit involucre composé de trois petites folioles pointues, assez longues, et toutes trois tournées en dehors, au lieu que les folioles des petites ombelles du cerfeuil l'enveloppent tout autour, et sont tournées également de tous les côtés. À l'égard du persil, à peine a-t-il quelques courtes folioles, fines comme des cheveux, et distribuées indifféremment tant dans la grande ombelle que dans les petites qui toutes sont claires et maigres.

Quand vous vous serez bien assurée de la ciguë en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement en froissant légèrement et flairant son feuillage, car son odeur puante et vireuse ne vous le laissera pas confondre avec le persil ni avec le cerfeuil qui tous deux ont des odeurs agréables.<sup>99</sup>

### *La plante préférée de Rousseau ?*

S'il fallait choisir une seule espèce parmi les vingt-cinq présentées ci-dessus, laquelle serait-ce ?

En premier lieu, notons que les plantes qui sont le plus souvent mentionnées et dont Jean-Jacques a confectionné au moins un spécimen sont les *Aethusa cynapium*, *Gentiana filiformis*, *Hypnum rutabulum* et *Myosotis scorpioides*.

En second lieu, nous pouvons constater que les fleurs bleues ou violettes y sont majoritaires. En particulier, le bleu est mis en évidence dans les descriptions des *Aconitum napellus*, *Myosotis scorpioides*, *Sonchus alpinus* et *Vinca major* ou *minor*. De plus, seule cette couleur est associée aux adjectifs « joli », « beau » et « charmant », comme « la jolie couleur de ses petites fleurs qui sont bleues » (*Myosotis scorpioides*), « cette charmante petite fleur bleue » (*Myosotis scorpioides*), « ses grandes et belles fleurs bleues donnent un éclat qui la rendrait digne d'entrer dans votre jardin » (*Sonchus alpinus*) et « garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir » (*Aconitum napellus*).

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 302-303.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 163.

En troisième lieu, si nous considérons aussi les genres, c'est la *Veronica* qui est le plus fréquemment évoquée par Rousseau, hormis les *Hypnum* et *Bryum* qui ont plusieurs espèces dans le système de Linné. Mais nous nous intéressons ici à une espèce précise. Il faut tout de même signaler que la fleur de la *Veronica chamaedrys* présentée dans cet article est bleue et que le botaniste suggère la possibilité de la confondre avec le *Myosotis scorpioides*<sup>100</sup>.

Ces observations nous conduisent à supposer que, sous toute réserve, la plante favorite de Jean-Jacques est probablement le *Myosotis scorpioides*. Rappelons que l'espèce est déjà indiquée dans la liste d'une herborisation avec Neuhaus, un des premiers écrits sur la botanique de Rousseau, avec son nom français « Ne m'oubliez pas ». Voilà une hypothèse séduisante dans la mesure où le myosotis est bleu comme la pervenche, et que son nom évoque les pouvoirs de la mémoire. Cependant, réaffirmons pour conclure que ce n'est pas Rousseau lui-même, mais sa postérité qui s'est préoccupée d'identifier la plante de prédilection du Citoyen !

---

<sup>100</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6993.



# La réception scientifique des *Lettres élémentaires* et le phénomène de la botanique à l'usage des femmes

Fernando Calderón Quindós

Université de Valladolid

Traduction de l'espagnol par

Beatriz Coca Méndez

Le 16 septembre 1769, le *Catalogue des livres nouveaux* annonce la mise en vente d'un ouvrage intitulé *La Botanique mise à la portée de tout le monde*, de M. et M<sup>me</sup> Regnault. Diderot note la nouvelle, se félicite de cette initiative, et encourage Grimm à insérer le prospectus dans sa *Correspondance littéraire*. L'éditeur de l'*Encyclopédie* souhaiterait en promouvoir la vente, mais Grimm refuse la proposition de son ami. Le prospectus n'a malheureusement pas été conservé; le texte de Diderot, en revanche, a bénéficié d'un sort plus favorable, et a été publié dans le deuxième volume de l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke en 1791. Diderot y propose quelques réflexions sur la botanique et affirme que ceux qui se sont consacrés à son étude

conviennent qu'il n'y a pas de science plus pénible & plus fugitive. Faites trois, quatre, cinq cours de botanique si vous voulez; suspendez seulement un ou deux ans vos études, & vous serez tout étonné que les phrases qui fixoient dans votre mémoire la classe, le genre, l'espèce, les caractères d'une plante sont oubliées & que c'est presque à recommencer.<sup>1</sup>

Science complexe et semée d'obstacles, la botanique décourage. Apprendre ses phrases sollicite une mémoire extraordinaire dont le commun des mortels n'est pas doué; retenir le vocabulaire exige en outre une étude sans relâche, qui n'est, loin s'en faut, pas à la portée de tous. La botanique demeure rebelle à l'intérêt des simples amateurs, d'où l'enthousiasme de Diderot à l'annonce de *La Botanique mise à la portée de tout le monde*.

L'étude des plantes avait la réputation d'être une science difficile depuis longtemps. Sa nomenclature épineuse décourageait et conduisait rapidement à l'abandon de l'étude. Tournefort, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, attirait déjà l'attention sur ce problème et proposait de remplacer les longues phrases par d'autres, plus concises et plus claires. Les progrès de la botanique étaient en jeu, ainsi que les possibilités de s'attirer la sympathie des dilettantes. Le but essentiel de Tournefort était de « ne rebuter personne de l'étude de cette science »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Denis Diderot, « Sur les inconvénients de la méthode dans l'étude de l'histoire naturelle », in Jacques-André Naigeon (éd.), *Encyclopédie méthodique. Philosophie ancienne et moderne*, Paris, t. 2, 1792, p. 216.

<sup>2</sup> Joseph Pitton de Tournefort, *Elémens de botanique, ou méthode pour connoître les plantes*, Paris, 1694, p. 37.

Lorsque les Regnault annoncent leur œuvre en 1769, Rousseau a déjà cumulé au moins cinq ans d'herborisations. La botanique l'enthousiasme et le désespère tout à la fois. Le travail de terrain est source de nombreux plaisirs, alors que l'étude en cabinet n'est qu'une contrainte ennuyeuse, à laquelle il se livre bien malgré lui. Il va sans dire que les livres de botanique sont très chers, et très fréquemment inintelligibles. Linné lui-même ne parvient pas à consoler le philosophe. Dans une lettre d'août 1769, Rousseau confesse ainsi son désarroi : pour l'étude de la fructification des graminacées, le *Species plantarum* du botaniste suédois se révèle insuffisant, car ses phrases – note-t-il dans sa correspondance – sont « si décharnées, tiennent si peu lieu des descriptions que quand on n'a comme moi que ces phrases comme guide on est à tout moment hors d'état de se reconnoître »<sup>3</sup>.

Rousseau est un amateur, et rien ne lui semble facile. Il s'est heurté à des difficultés sans nombre et en a analysé les causes ; il sait bien ce qu'il faut corriger et croit savoir comment le faire. Dans sa correspondance, il propose bon nombre de pistes, mais il n'est dit nulle part qu'il les suivra pour rédiger un ouvrage d'initiation. Il regrette, simplement, que ce livre n'existe pas, tout comme il regrette ne pas avoir toujours à ses côtés un ami prêt à lui offrir les connaissances qu'il n'a pas ; Pierre Clappier pourrait être ce soutien. S'il pouvait l'accompagner partout, Rousseau pourrait lui soumettre ses doutes et profiter de ses herborisations. Mieux encore, puisque les difficultés de cet amateur qu'est Jean-Jacques sont généralisables, le docteur Clappier pourrait s'engager dans l'écriture d'un livre élémentaire à l'usage du grand public, tout en feignant de ne s'adresser qu'à son ami<sup>4</sup>. Ainsi l'amateur pourrait-il se passer d'un maître. Le 23 décembre 1768, Rousseau expose son projet à Clappier. Il est alors loin de se douter qu'il recevra lui-même, trois ans plus tard, une proposition similaire.

Rousseau, on le sait, écrit les *Lettres élémentaires sur la botanique* à la demande de Madame Delessert. Celle-ci habite Lyon, alors que le philosophe vit à Paris, de sorte qu'il ne peut l'accompagner dans ses promenades, à son grand regret : elle souhaite initier sa fille, Madelon, à la connaissance des plantes, et la présence de Rousseau lui faciliterait l'accomplissement de ce projet. Elle n'y renonce pourtant pas et se tourne vers la solution d'une correspondance botanique, idée qu'elle soumet au philosophe. Rousseau lit la lettre et accepte la demande de son amie le 22 août 1771. Sept autres lettres suivront jusqu'au printemps 1774. Rousseau meurt quatre ans plus tard dans sa retraite d'Ermenonville. Après le décès du philosophe, le marquis de Girardin trouve les brouillons de ces lettres, s'en procure les originaux, et publie les *Lettres élémentaires sur la botanique* en 1781. Cette petite œuvre plaît au marquis par sa clarté et son exactitude. Le génie pédagogique de Rousseau éclaire la botanique, et ces lettres sont susceptibles d'offrir un appui exceptionnel aux femmes amatrices d'histoire naturelle. Girardin se sert de cet argument dans la requête qu'il adresse à Madame Delessert pour la convaincre du bien-fondé du projet. Avec l'aide de Rousseau, les promenades des femmes seront plus agréables et l'étude des fleurs plus facile<sup>5</sup>.

En 1778, l'année même du décès de Rousseau, Jean-Baptiste Lamarck soumet à son imprimeur sa *Flore française*, et propose dans sa préface un certain nombre de réflexions sur la manière de faciliter au grand public l'accès à la botanique. Il s'agit d'une simple digression, mais ses remarques sont intéressantes par leur proximité avec l'esprit des *Lettres*.

---

<sup>3</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6607.

<sup>4</sup> *Ibid.*, lettre 6512.

<sup>5</sup> *Ibid.*, lettre 7347.

« Une bonne méthode en botanique » devrait remplir le rôle d'« un guide éclairé qui voyage par-tout avec nous, [et] que nous pouvons consulter à chaque instant »<sup>6</sup>. Pour Madame Delessert, la présence physique de Rousseau n'est plus nécessaire à partir du moment où il accepte l'échange épistolaire ; Rousseau devient un guide qui travaille à distance et accompagne sans être présent. La botanique sans maître commence avec cette correspondance.

Dès la parution des *Lettres* en 1781, un groupe considérable d'hommes et de femmes s'efforcera de poursuivre le projet de Rousseau<sup>7</sup>. Les ouvrages d'initiation se popularisent et connaissent un succès éditorial extraordinaire durant plusieurs décennies. La botanique trouve enfin sa place parmi les loisirs du peuple, chacun pouvant désormais choisir parmi de nombreuses publications celle qui correspond le mieux à ses intérêts personnels. Ce phénomène connaît deux phases : les auteurs des livres élémentaires vont d'abord intégrer à leurs œuvres les *Lettres* de Rousseau, qu'ils enrichissent de certains ajouts personnels ; c'est l'étape des remaniements. La deuxième période voit les *Lettres* perdre leur position privilégiée dans les traités de vulgarisation, bien qu'elles restent une référence indispensable ; les auteurs essaient de nouvelles formules et se libèrent d'une influence qui pourrait nuire à leur originalité ; dans les deux cas, les femmes et, dans une proportion moindre, les enfants, sont les destinataires privilégiés de ces ouvrages. Le courant de popularisation de la botanique est ainsi indissociable de l'image de la femme à laquelle il s'adresse.

### *La période des remaniements*<sup>8</sup>

Rousseau n'a pas terminé sa correspondance botanique avec Madame Delessert. Or ce caractère inachevé des *Lettres*, alors même qu'il aurait pu les faire tomber dans l'oubli, semble avoir favorisé leur réception et donné lieu à de nombreux échos. Rousseau avait prêté son génie aux amateurs de la nature, il les avait encouragés et les incitait à continuer son œuvre à leur manière. Ainsi en témoigne Madame Roland en 1782 :

Quelle différence de tous ces précepteurs au simple et sublime Jean-Jacques ! Sans adopter nul système, il fait suivre la nature et met à portée de choisir ensuite avec profit celui qui plaira davantage. Les idées qu'il donne sont distinctes, agréables ; il fait aimer la science ; c'est déjà l'avoir enseignée à moitié.<sup>9</sup>

Enthousiaste de Rousseau, Madame Roland a lu la première édition des *Lettres*. Etudiante dans les cours d'histoire naturelle organisés au Jardin du roi en 1780, elle est bien placée

---

<sup>6</sup> Jean-Baptiste Lamarck, *Flore française*, Paris, 1778, t. 1, p. LVIII.

<sup>7</sup> Sur le même sujet, on consultera les contributions suivantes : Otto Schäfer, « Jean-Jacques Rousseau et la popularisation de la botanique », *L'Ermitage herbu*, Neuchâtel, Journal de l'Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage, n° 44, avril 2012, p. 13-23 ; Nicole Biagioli, « Les botaniques des dames, badinage précieux ou initiation scientifique ? », *Women in French Studies*, special volume, 2010, <http://rousseaustudies.free.fr/NicoleBiagioli.pdf> ; Samantha George, *Botany, sexuality and women's writing, 1760-1830: from modest shoot to forward plant*, Manchester, Manchester University Press, 2007.

<sup>8</sup> Une version plus approfondie de cette deuxième section sera publiée dans les actes du *Colloque international du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau : Rousseau en toutes lettres*, organisé à l'Université de Bretagne Occidentale les 22, 23 et 24 mars 2012 par le Centre d'étude des correspondances et journaux intimes (UMR 6563, CNRS/UBO).

<sup>9</sup> Jeanne-Marie Roland de la Platière, *Lettres 1780 à 1793*, Claude Perroud (éd.), Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1902, t. I, p. 148.

pour comparer la méthode employée par « tous ces précepteurs », avec l'enseignement offert par le « simple et sublime Jean-Jacques ». Son engouement pour le philosophe est non seulement lié à la manière dont celui-ci a su éviter d'embrasser tout système, mais également à la liberté que le lecteur se voit accorder de progresser selon ses goûts, une fois abandonnée la tutelle du maître.

Le caractère inaccompli de la correspondance ne fut nullement un obstacle pour les auteurs des remaniements. Ils regrettent indéniablement que le philosophe ait interrompu son projet prématurément, mais une œuvre achevée aurait entravé leurs propres projets. Si Rousseau a bien inauguré un genre, c'est à eux de l'exploiter. Entre 1785 et 1809, on compte au moins cinq remaniements en Angleterre, en France et en Suisse. Les réimpressions seront très fréquentes, et certaines d'entre elles auront un succès extraordinaire.

Avant qu'en Angleterre ne paraisse le premier manuel pour amateurs, les *Lettres* ont déjà été traduites en allemand en 1781, l'année même de leur publication à Genève. L'éditeur choisit un titre légèrement différent de celui proposé par Moultoy et DuPeyrou: *Botanik für Frauenzimmer in Briefen an die Frau von L\*\**<sup>10</sup>. L'identité de cette mystérieuse destinataire, cachée derrière l'initiale du nom de son époux, sert évidemment à attirer l'attention des femmes. L'édition allemande des *Lettres* de 1781 ne contient ni préface ni avertissement, alors qu'elle incorpore les huit lettres dans l'ordre prescrit par Rousseau. Cette édition intègre en outre deux lettres envoyées à Malesherbes, le 17 avril 1772, concernant le format des herbiers et la synonymie<sup>11</sup>, et le 19 décembre 1771, sur différents types de mousse<sup>12</sup>.

Thomas Martyn, professeur à l'Université de Cambridge, est l'auteur de la première continuation anglaise, publiée en 1785: *Letters on the elements of botany*. La correspondance de Rousseau est accompagnée de vingt-quatre lettres supplémentaires qui résument le système de Linné. Martyn est convaincu que ces *Letters* seront source d'agrément et de plaisir pour les « fair country women and unlearned countrymen »<sup>13</sup>. L'accueil du public confirme cette intuition puisqu'en une vingtaine d'années six éditions sont publiées en anglais, et qu'en 1824 paraît une traduction en français, intégrée au septième tome des œuvres complètes de Rousseau publiées par Victor-Donatien Musset-Pathay. Martyn se montre sensible à la « clarté » et à la « simplicité » des *Lettres* de Rousseau, mais il souligne surtout l'utilité d'un petit format, sans autre complément que ses vingt-quatre lettres. Le professeur pense à l'avantage de pouvoir offrir aux lecteurs une œuvre maniable, pas trop lourde et facile à porter d'une seule main. Rousseau lui-même n'avait-il pas conçu ses *Lettres* pour être lues à la campagne?

Les *Lettres élémentaires* sont republiées sous le titre de *Botanique des enfans*, dans une édition anonyme de l'an VIII de la République (1799). L'auteur place au centre de son introduction – quelque peu romanesque – une fillette nommée Stéphanie qui, après avoir lu avec profit les *Lettres* de Rousseau, reçoit de son père, sous la forme de *promenades*, des leçons complé-

---

<sup>10</sup> August Johann Georg Karl Batsch, professeur à l'Université de Jena, se servira d'un titre similaire pour sa *Botanik für Frauenzimmer und Pflanzenliebhaber; welche keine Gelehrten sind*, Weimar, 1795.

<sup>11</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6933

<sup>12</sup> *Ibid.*, lettre 6913.

<sup>13</sup> Thomas Martyn, *Letters on the elements of botany, adressed to a lady, by the celebrated J.J. Rousseau, translated into English with notes and twenty-four additional letters*, London, J. White, 1802, p. 10. La première édition date de 1785.

mentaires. Un dictionnaire et une description de quatre mille plantes viennent compléter cette édition, dont le but reste toutefois d'instruire et de plaire, à la manière d'un apologue scientifique.

Dans son introduction, l'auteur signifie son admiration pour les *Lettres élémentaires*. D'après lui, les textes de Rousseau forment moins une œuvre à proprement parler qu'« un essai, ou, si l'on veut, un fragment »<sup>14</sup> susceptible d'être augmenté, afin d'offrir aux lecteurs une œuvre plus achevée. L'auteur considère même qu'il serait convenable de publier le résultat dans son intégralité, en marge des œuvres complètes. La correspondance botanique n'était nullement mise en valeur. En outre, comme l'avait déjà remarqué Thomas Martyn, publier ces textes dans un « volume portatif propre aux herborisations »<sup>15</sup> comportait de nombreux avantages pratiques.

La *Botanique des enfans* fait l'objet d'une deuxième édition en l'an XI (1803). Une année auparavant, le cristallographe et naturaliste René-Just Haüy (1743-1822) avait publié *La Botanique de J. J. Rousseau*. Il ne s'agit pas d'une étude critique, mais d'une nouvelle compilation des *Lettres élémentaires* précédée de l'introduction que Rousseau avait écrite pour les *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique*; Haüy y joint en outre le supplément qu'il a élaboré pour cette dernière œuvre, constitué de 186 entrées. Les *Lettres élémentaires* sont suivies d'une sélection de deux lettres sur la botanique adressées à Malesherbes, de quinze lettres à Madame la duchesse de Portland et de neuf lettres à Claret de La Tourrette. La première partie de l'œuvre se termine avec *Les Rêveries*, dont l'auteur ne retient que les Cinquième et Septième promenades, ainsi que le fragment de la Deuxième où est relaté l'épisode de Ménilmontant. La seconde partie se compose d'un *Exposé de la méthode botanique de M. de Jussieu* et d'une série d'indications pratiques pour élaborer des herbiers, intitulée *Moyens employés par M. Haüy pour la conservation des plantes de son herbier*.

L'avis de l'éditeur est conforme aux principes qui animent Rousseau botaniste. La botanique est en effet, pour Haüy, « l'étude de la paresse voluptueuse »<sup>16</sup>. Le fait de se procurer des plantes et de les examiner une par une exige certes un exercice sur le plan physique, mais chacun reste libre de choisir ce qu'il souhaite s'imposer; cela occupe, sans pour autant devenir une « pénible application »<sup>17</sup>. Rousseau avait qualifié la botanique comme la plus aimable et la plus facile des sciences, jugement auquel l'avis de l'éditeur souscrit également. Sous la plume de Haüy, l'élaboration des herbiers devient, elle aussi, un travail d'artisan, ainsi qu'un outil pour la mémoire. Les plantes ont certes été séchées, mais leur passé organique, malgré les dommages que leur inflige le papier où elles sont logées, reste perceptible comme un vestige de vie qui rappelle des temps plus heureux.

Joseph-Philippe de Clairville (1742-1830), botaniste et entomologiste suisse d'origine française, prendra le relais de ses prédécesseurs, en écrivant *Le Botaniste sans maître ou manière d'apprendre seul la botanique* (1805). Les *Lettres* de Rousseau, « réimprimées plusieurs fois pour satisfaire l'empressement du public »<sup>18</sup>, y retrouvent leur place d'exception, tandis que le

---

<sup>14</sup> *Botanique des enfans*, Paris, An VIII [1799], p. 4.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> René-Just Haüy, *La Botanique de J.-J. Rousseau, contenant tout ce qu'il a écrit sur cette science ; l'exposition de la méthode botanique de M. de Jussieu ; la manière de former des herbiers*, Paris, An X (1802), p. V.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Joseph-Philippe de Clairville, *Le Botaniste sans maître ou manière d'apprendre seul la botanique*, Paris, 1805, p. XIV.

système de Linné les suit. Clairville regrette dans sa préface que l'écrivain n'ait pas mené à terme « une entreprise dont les premiers traits sont si parfaits »<sup>19</sup>. Il fait l'éloge de la correspondance botanique de Rousseau, qu'il trouve inimitable, mais, comme ses prédécesseurs, il la juge inachevée, justifiant ainsi une nouvelle continuation.

Clairville reprend ainsi les huit lettres originales et en ajoute dix-huit. La forme de l'échange épistolaire avec Madame Delessert est maintenue pour toute la série; l'adresse affectueuse de « cousine », déjà utilisée par Rousseau, est ainsi reprise. Il faut souligner que Clairville n'est pas l'auteur de toutes ces lettres; la neuvième reproduit par exemple l'introduction de Rousseau à son dictionnaire de botanique, et la dixième reprend, de ce dictionnaire, l'entrée « Fleur », dont la description poétique est reproduite intégralement. Le choix du style épistolaire traduit une forme de reconnaissance ou de fidélité envers Rousseau. Clairville n'a pas le brio littéraire de son maître, ce dont il est conscient, mais il se confronte sans fausse honte au jugement de ses lecteurs, persuadé qu'il est que la forme épistolaire est le seul moyen de « ne pas interrompre l'uniformité de l'introduction »<sup>20</sup>. Clairville, par conséquent, est contraint de transformer en lettres certains textes de Rousseau qui avaient été conçus à des fins tout à fait différentes; il choisit dans ce but des formules personnelles propres à une correspondance entre amis. Mentionnons pour terminer la deuxième édition d'une œuvre intitulée *L'Amour végétal ou les noces des plantes*, parue en 1809. La couverture comporte la mention « par Bonnet », d'où l'attribution erronée de ce texte à l'auteur de la *Contemplation de la nature* (1764). La particularité de cette édition réside dans le fait que le texte attribué au naturaliste suisse est accompagné des *Lettres élémentaires*, ce que souligne un commentaire explicatif concernant le titre. Lorsque le lecteur ouvre le livre, il trouve en effet cette remarque: *L'Amour végétal ou les noces des plantes, seconde édition, revue, corrigée et augmentée des Lettres sur la botanique*.

*L'Amour végétal* réunit en outre Rousseau et Linné. Le système de ce dernier n'est pas présenté sous forme épistolaire, mais « Bonnet » essaie de le résumer le plus clairement possible. Les allusions fréquentes à Zoé, destinataire fictive du texte, rendent la lecture plus agréable, et la traduction des termes techniques dans un langage quotidien dispose favorablement le lecteur, admis sans contraintes dans le « temple de la plus agréable et de la plus intéressante des sciences »<sup>21</sup>.

*L'Amour végétal* consacre la rencontre de deux voix fort différentes, tant du point de vue de l'expression que du contenu et des présupposés philosophiques. La prose galante de « Bonnet » prend, parfois, un ton sensuel, voire érotique; car l'auteur parle des plantes pour parler d'amour, pour suggérer à Zoé de goûter aux délices auxquelles s'adonnent les fleurs. Il semble que Zoé doive être moins inquiétée par les difficultés de la botanique que par les avances de son mentor, prêt à duper son élève dans le but de la conquérir. Rousseau se situait évidemment à l'opposé de cette démarche: son cœur était aussi innocent qu'étaient naïves ses descriptions. Et Madame Delessert était une amie qui n'avait nul besoin de se méfier de lui.

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. IV.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> [Charles Bonnet], *L'Amour végétal ou les noces des plantes*, Paris, 1809, p. 2. Il s'agit ici de la deuxième édition. Nous n'avons trouvé aucune trace de la première.

## La botanique à l'usage des femmes

En 1813, Augustin Pyrame de Candolle (1778-1841) publie sa *Théorie élémentaire de la botanique*. Au chapitre IV, concernant les ouvrages de botanique descriptive, le botaniste genevois fait le bilan des livres élémentaires. Les titres dont il a connaissance ne parviennent pas à satisfaire ses exigences: c'est un domaine sans normes, qui offre des produits de valeur douteuse, et dans lequel les contributions restent très rares<sup>22</sup>. De Candolle s'exprimera dans les mêmes termes dix-sept ans plus tard, cette fois-ci dans un discours académique intitulé *Histoire de la botanique genevoise*. Plusieurs auteurs ont contribué à enrichir la liste des livres élémentaires, mais Rousseau reste incomparable. Ses *Lettres élémentaires*, rappelle-t-il, sont un « modèle de la grace et de la simplicité que comporte le style élémentaire [...] elles sont encore aujourd'hui ce que les commençants peuvent lire de plus clair, en abordant l'étude de la Botanique »<sup>23</sup>. De Candolle est conscient des progrès extraordinaires de cette science au cours des dernières décennies, mais il est frappé par l'apathie et la médiocrité qui caractérisent la vulgarisation de ses contenus les plus importants.

Les lecteurs, hommes et femmes, ou de ressources modestes, se voient traités de façon semblable, bien que les auteurs des livres élémentaires aient un faible envers les femmes. La période des remaniements a mis en évidence la prédilection des auteurs pour le public féminin. C'est aux femmes qu'ils s'adressent, et elles resteront les principales destinataires des œuvres d'initiation à la botanique publiées durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les caractéristiques de ces œuvres mettent en valeur le désir de rendre plus facile aux femmes l'accès à la culture, mais elles portent aussi les traces d'une idéologie sexiste selon laquelle les intérêts intellectuels, chez la femme, ne seront satisfaits que jusqu'à un certain point. Pour ceux qui encouragent ce type de littérature, l'analogie entre la femme et la fleur est évidente. La seconde devient le reflet de la première, et la botanique sera la science que les femmes devront cultiver avec application. Tous les auteurs sont du même avis, y compris les femmes qui participent très activement à cette promotion de la botanique.

L'analogie entre la femme et la fleur est un lieu commun dans la poésie de tous les temps, elle n'est donc pas, ici, particulièrement originale. Des attributs tels que la beauté, la délicatesse ou l'innocence ont encouragé le succès de cette analogie. On peut affirmer, cependant, que la botanique ne l'intègre qu'après l'avoir rencontrée dans *Les Confessions* de Rousseau. Celui-ci s'y émeut d'une pervenche trente ans après qu'une jeune dame de Warens lui a nommé cette fleur pour la première fois. Le philosophe est saisi d'un souvenir attendri, et perçoit dans l'objet l'image de son ancienne maîtresse. Le rapport entre la femme et le végétal est en réalité récurrent dans l'activité botanique de Rousseau. L'année même des retrouvailles avec la pervenche, Donin de Champagneux, habitant à Bourgoin et ami du philosophe, assiste à une scène curieuse, dont il laissera un petit témoignage dans sa correspondance personnelle. Durant l'une de leurs herborisations communes, Rousseau remarque la présence d'une plante qu'il n'a pas vue « depuis très longtemps, il se met à genoux, la cueille, la porte à sa bouche, lui donne des baisers, et lui fait les mêmes caresses

---

<sup>22</sup> Augustin Pyrame de Candolle, *Théorie élémentaire de la botanique, ou exposition des principes de la classification naturelle et de l'art de décrire et d'étudier les végétaux*, Paris, 1813, p. 281.

<sup>23</sup> Augustin Pyrame de Candolle, *Histoire de la botanique genevoise. Discours prononcé à la cérémonie académique des promotions*, Genève, 1830, p. 20.

qu'aurait pu exciter une maîtresse qu'il n'avait pas vue depuis le même temps »<sup>24</sup>. Vraie ou fausse, cette scène met en évidence le rapport spéculaire entre la femme et la fleur.

La nature étant le miroir végétal qui renvoie la femme à son image, cette identification sera employée par de nombreux auteurs d'ouvrages d'initiation. Tel est le cas d'Octave Ségur (1778-1818), traducteur en 1801 de *An introduction to botany* (1796), œuvre de Priscilla Wakefield, qui est persuadé que la botanique est pour les femmes une voie indirecte d'accès à la connaissance introspective: « La première Leçon de la sagesse est de chercher à se connoître soi même. Jeunes Françaises: écoutez sa voix, et étudiez les Fleurs! »<sup>25</sup> Madame Bonifas-Guizot, dans ses *Leçons de botanique* de 1837, recourt à cette même similitude dans l'espoir de persuader ses jeunes disciples du profit que la botanique apportera à leur formation<sup>26</sup>. Miroir où les femmes contemplant leur beauté, la fleur s'exprime dans une rhétorique muette de l'autosatisfaction et de la douceur, mais aussi de la beauté passagère.

L'analogie entre la femme et la fleur devient donc le point de rencontre entre la conception rousseauiste du végétal et les œuvres élémentaires. Bien que ce lieu commun ne soit pas le seul, il est certainement le plus important. L'analogie souligne le préjugé selon lequel la femme est belle, délicate et innocente; c'est ce même principe qui va inspirer les stratégies envisagées par les auteurs pour l'enseignement de la science. Dans ses *Lettres*, Rousseau avait suggéré de n'envisager que dans une phase avancée de l'étude l'apprentissage de la nomenclature et de la fructification; il avait conseillé à Madame Delessert de consulter ses lettres en pleine nature; il souhaitait que son amie herborise près de chez elle et qu'elle choisisse parmi les fleurs les plus banales, qu'elle devait nommer selon leurs dénominations ordinaires. Les auteurs des livres élémentaires suivent de très près ces consignes, toujours en vigueur, bien que leur auteur ne soit pour ainsi dire jamais explicitement cité.

L'appareil scientifique des livres de botanique à l'usage des femmes est très rudimentaire. La difficulté de la nomenclature ne convient pas aux esprits délicats. Presque tous les auteurs des œuvres élémentaires sont persuadés que le langage technique employé par les botanistes est un abîme qui empêche les femmes d'accéder à la connaissance des plantes. Cet argument revient sans cesse. Les auteurs tentent de convaincre leurs lectrices que le style du règne végétal peut être facile et plaisant, et que derrière les apparences d'une science difficile et ardue se cache un répertoire de connaissances charmantes. Le degré de sophistication de la botanique n'est que le produit de ses progrès continus, mais la femme peut se passer de cet outillage, sans renoncer à tout ce qui peut l'intéresser.

Les auteurs doivent donc attirer leur public par le biais de la sensibilité, et convaincre leurs lectrices que la science ne fera pas perdre de vue l'univers des significations traditionnellement attachées aux plantes. Il serait ignoble, par conséquent, d'obscurcir le texte avec des noms latins et grecs:

---

<sup>24</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre A581.

<sup>25</sup> Octave de Ségur, *Flore des jeunes personnes*, Paris, 1801, p. 6.

<sup>26</sup> Madame C. Bonifas-Guizot, *Leçons de botanique à l'usage des jeunes gens des deux sexes*, Grenoble et Paris, 1837, p. 14: « Quelle étude pourrait être plus aimable et plus attrayante surtout pour des jeunes demoiselles? [...] N'y a-t-il pas une analogie sensible entre la jeunesse et ces fleurs si brillantes, et ne pourrait-on pas aussi tirer d'utiles leçons de ces fleurs si vite fanées? »

Ce qui détourne, en général, les femmes d'une étude si bien faite pour elles, c'est la manière dont on l'enseigne. On vous met des livres entre les mains, on vous étale une longue nomenclature hérissée de mots grecs et latins, et l'on n'a bientôt que du dégoût pour ce qui ne devrait donner que du plaisir.<sup>27</sup>

Il est préférable d'employer des noms vernaculaires, dont la signification est familière. Il n'est cependant pas facile de dépouiller un livre élémentaire de toute nomenclature, et il sera parfois nécessaire de faire quelque incursion dans le domaine de la science véritable. Madame Bonnat le sait bien : elle présente ainsi dès les premières pages de sa *Botanique à l'usage de la jeunesse* (1839) des excuses à ses jeunes élèves<sup>28</sup>. La difficulté de la nomenclature apparaît aussi dans la *Flore des dames* (1840), œuvre du céramiste et botaniste Albert Jacquemart. L'auteur ne veut pas que la baronne, avec qui il s'entretient, se décourage. S'abstenir de toute mention de la nomenclature est pourtant impossible. De nature plaintive, l'élève de Jacquemart ne trouve que des difficultés partout, juge son maître trop grave, ses leçons excessivement ardues, et croit trouver partout de « terribles épines »<sup>29</sup>. Cependant, malgré sa susceptibilité, la baronne s'initiera à la botanique, réussite qui doit encourager les futures lectrices.

Dans le lexique des livres élémentaires, des mots tels qu'« innocence », « délicatesse » ou « tendresse » sont récurrents. Dans sa version la plus populaire, la botanique est enseignée comme science du cœur. L'associer à toute une constellation de sentiments permet aux auteurs de mettre en valeur sa capacité à transformer les désagréments de la vie urbaine en une contemplation sereine et douce. La botanique n'est pas le privilège des têtes extraordinaires, mais elle a l'avantage, écrit Jean-Louis-Marie Poirét (1755-1834) dans ses *Leçons de Flore* (1819), « de se modifier selon l'âge et le sexe, de se prêter à tous les goûts, de se restreindre, ou de s'étendre selon les facultés ou les momens qu'on peut y consacrer »<sup>30</sup>. Cela n'est pas un hasard si la promenade est susceptible de connaître les mêmes évolutions, et qu'elle s'adapte tout aussi facilement à l'esprit du promeneur. Se promener est ainsi une pratique fondamentale et indispensable pour l'apprentissage de la botanique, et tous les livres d'initiation soulignent l'apport bienfaisant de cette activité pour la santé physique et la plénitude de l'esprit. Si traverser à pied une forêt ou un champ apporte réconfort et plaisir, ce dernier est amplifié pour qui connaît le nom et la nature des plantes qui le touchent.

Un courant naïf, fortement influencé par l'esprit de Rousseau, caractérise les livres élémentaires. Les auteurs se montrent convaincus que le contact rapproché avec le végétal est le seul moyen de préserver les sentiments fondamentaux de l'être humain. Le petit format des livres d'initiation à la botanique est ici encore étroitement lié à cette conception, puisqu'ils sont conçus dans l'espoir de placer la nature au centre de leurs leçons. Il en va de même pour les manuels à destination d'un public féminin, qui conseillent la pratique d'une botanique strictement locale. En ce sens, Madame Bonifas-Guizot ne fera aucune allusion, dans son œuvre, à la flore décrite par les naturalistes voyageurs, et elle se bornera à

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>28</sup> Madame Bonnat, *Botanique à l'usage de la jeunesse*, Lille, 1839, p. VII : « Pardon, mes chères enfants, si je commence mes leçons par des mots à racines grecques ; mais ne vous effrayez pas de ce début. »

<sup>29</sup> Albert Jacquemart, *Flore des dames. Botanique à l'usage des dames et des jeunes personnes*, Paris, 1840.

<sup>30</sup> Jean-Louis-Marie Poirét, *Leçons de Flore*, Paris, 1819, p. II.

un espace plus restreint et plus proche. La botanique est aussi étendue que le monde, mais l'espace de la femme ne correspond pas à celui de l'homme ; alors que celui-ci explore des contrées éloignées, la femme doit se contenter d'une promenade et du plaisir de parcourir les champs et les bois avoisinants<sup>31</sup>.

La pratique d'une botanique *in loco natale* est conseillée dans toutes les œuvres d'initiation. L'auteure anonyme de l'*Herbier élémentaire* (1811), disciple de Desfontaines et admiratrice de Rousseau, rappelle les avertissements de ce dernier face à l'engouement pour la flore exotique ; elle vante ainsi l'utilité et la beauté de la flore locale, contre ceux qui la piétinent sans égards<sup>32</sup>. Le lys, la pâquerette ou le coquelicot deviennent des fleurs plus féminines que le dahlia ou la tulipe, étant donné qu'elles poussent à proximité du foyer. Mais ce sont surtout les plantes utiles sur les plans médicinal et culinaire qui sont mises en exergue dans les catalogues.

Les végétaux, cependant, ont un sexe, et leurs organes sexuels se logent précisément dans la fleur, cette partie louée par les poètes, dont la beauté et la diversité retiennent toute l'attention du grand public. La présence des organes sexuels dans les plantes n'aurait pu être que la preuve du bien-fondé de l'institution matrimoniale, mais l'existence de nombreux cas d'hermaphrodisme et, par ailleurs, le système de classification sexuelle conçu par Linné mettent en péril la portée allégorique de la nature, ainsi que son caractère exemplaire. Conscients des risques qu'entraîne la vulgarisation de ces idées pour le maintien des codes moraux, les auteurs des livres élémentaires vont essayer d'atténuer leur influence notamment chez les jeunes femmes, dont la nature est très impressionnable. Jacquemart connaît ce danger et essaiera de l'éviter en adaptant le lexique de la botanique au sexe de son interlocuteur :

Je me suis imposé de ne rien dire que vos chastes oreilles ne puissent entendre. La botanique devrait être la science des femmes, mais il faut, pour qu'elle le devienne, que son vocabulaire soit tel que la jeune fille n'ait point à rougir en parlant des créatures les plus pures de Dieu.<sup>33</sup>

Pour préserver la pureté de la nature, Jacquemart condamne implicitement les auteurs qui ont évoqué la sexualité de celle-ci, en observant pour sa part un silence absolu sur la question. Cette formule se répète fréquemment dans les livres élémentaires qui vont paraître, en quelque sorte, comme une réponse à un enseignement de la botanique susceptible de blesser la pudeur des femmes. Madame Bonnat rappelle l'embarras des institutrices, et elle leur vient en aide avec sa *Botanique à l'usage de la jeunesse* ; c'est une œuvre écrite dans l'espoir de proposer une alternative à ces ouvrages pernicieux qui livrent une science dépourvue de toute morale. Là encore, toute référence à la sexualité est bannie : « La jeunesse n'a pas, comme l'abeille, le privilège de trouver du miel sur des poisons »<sup>34</sup>.

---

<sup>31</sup> Madame C. Bonifas-Guizot, *op. cit.*, p. 205-206 : « La botanique n'est pas une étude sédentaire : si l'on se borne à lire ou à voir des gravures, mêmes les mieux faites, on ne saura jamais rien de bien et on sera bientôt dégoûté [...]. Si l'on veut s'y livrer dans toute son étendue, elle n'a des bornes que celles du monde, puisque partout la main libérale du Créateur a semé les végétaux en abondance. Mais ce n'est pas sous ce point de vue que nous voulons considérer l'herborisation ; nous nous bornerons à un cercle plus étroit, et nous parlerons de promenades et non de voyages. »

<sup>32</sup> *Herbier élémentaire ou recueil de gravures au trait ombré*, Paris, 1811, p. VI.

<sup>33</sup> Albert Jacquemart, *op. cit.*, p. 74.

<sup>34</sup> Madame Bonnat, *op. cit.*, p. III.

Pascal Duris parle avec raison d'« une botanique asexuée »<sup>35</sup>, mais tous les livres élémentaires à l'usage des femmes n'adoptent pas ce parti pris de l'ellipse comme principe pédagogique. Une solution différente est proposée dans l'*Herbier des demoiselles* (1832). Pierre Boitard choisit de parler de la sexualité des plantes, mais en offrant à ses lectrices une lecture aimable des faits : la corolle devient par exemple la scène d'un tendre badinage. Les cas de lascivité y sont très rares, parce qu'il est fort improbable qu'un pistil ait les faveurs de plusieurs étamines. En outre, ceux qui voient dans les habitudes des plantes un exemple d'amour libre font une erreur de jugement ; ceux qui leur attribuent un appétit sans frein et une tendance à la débauche se trompent de même. Les mœurs des plantes, remarque l'auteur anonyme de la *Botanique des dames*, sont « bien différentes de celles du voluptueux musulman ». Il ajoute :

Belles françaises [...], sachez que cette multiplicité d'amans n'est souvent qu'apparente : cette cohorte amoureuse entoure quelquefois un essaim de jeunes beautés, qui toutes aspirent à des hommages particuliers, elle imite cette jeunesse folâtre qui dans ses danses, confuses pour celui qui ne le connaît pas, forme des couples bien assortis.<sup>36</sup>

Le système de Linné, généralement envisagé comme le plus facile et le plus accessible aux femmes, a l'inconvénient de se rapporter aux étamines et aux pistils, organes sexuels des plantes ; leur nombre, taille et disposition se prêtent aux besoins de la taxonomie, mais peuvent aussi servir de support à la fantaisie la plus abjecte. Le dilemme se résout en évitant toute allusion aux organes sexuels des plantes, ou en bridant l'imagination des femmes par le biais d'une prose moralisante. La capacité d'adaptation de la botanique, louée par Poiret, va encourager les ambitions intellectuelles des femmes, mais aux dépens de la science à proprement parler. Dépouillée de son appareil théorique et privée du chapitre le plus important de la physiologie végétale, la botanique n'offrira d'elle-même qu'une image floue et sans éclat.

La perception d'une époque particulièrement sévère quant au respect de certains principes moraux, ainsi qu'une incapacité remarquable de la part de ses acteurs à réviser leurs préjugés relatifs au genre, vont provoquer un déséquilibre, sur la scène scientifique, entre les hommes et les femmes. Victime d'une idéologie de la domination et de la supériorité masculines, la femme qui apparaît dans les livres élémentaires est la personnification d'un idéal qui, grossièrement, pourrait se résumer à son charme et à son parfum. Les seuls livres de botanique qu'on lui accorde, ceux qu'on juge les mieux adaptés à son esprit, lui imposeront précisément l'image que l'homme désire la voir incarner.

---

<sup>35</sup> Pascal Duris, *Linné et la France (1789-1850)*, Genève, Droz, 1993, p. 188.

<sup>36</sup> *Botanique des dames*, Paris, Lille, 1821, t. 1, p. 144.



# La pervenche : une fleur bleue

Claire Jaquier  
*Université de Neuchâtel*

Comme la jonquille est la fleur de Senancour, l'ancolie celle de Nodier, la tulipe sauvage celle de Kant, la pervenche est considérée comme la fleur de Rousseau. Depuis la mort du philosophe genevois en 1778, la pervenche lui est attribuée : une fabuleuse collection de textes et d'images l'atteste, conférant au culte du grand homme une coloration poétique, tout en le plaçant sous le signe du naturalisme. Ces associations d'une fleur et d'un écrivain – qu'il soit poète ou penseur –, caractérisent l'âge romantique : elles figurent symboliquement le don des mots comme une sensibilité particulière au charme des fleurs, comme une aptitude à saisir leur secret, ou le sens dont elles sont le signe muet.<sup>1</sup>

Production de vénération publique, phénomène de fétichisation, construction sélective d'une figure d'écrivain – le grand philosophe attentif à une fleur modeste –, banale fabrication de stéréotype ou processus de marketing réussi, on pourrait multiplier les hypothèses qui expliquent le succès, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, de cette forme d'assignation florale. L'écrivain et botaniste n'a quant à lui consacré à la pervenche qu'une vingtaine de lignes des *Confessions* et une annotation anodine de quatre lignes dans un ouvrage de Regnault<sup>2</sup>. Aucune planche des herbiers de Rousseau connus à ce jour ne présente la moindre pervenche. L'épisode célèbre des *Confessions* a été hypertrophié par la réception de Rousseau au XIX<sup>e</sup> siècle, avant que la critique littéraire du XX<sup>e</sup> siècle ne s'en empare pour en faire l'une des occurrences les plus significatives de réminiscence involontaire – voire la première<sup>3</sup> –, avant la grive de Chateaubriand et la madeleine de Proust.

C'est l'histoire littéraire de la pervenche rousseauiste que nous souhaitons mettre en lumière : histoire d'une réception riche en péripéties, dont les deux principales sont certainement la rencontre avec la fleur bleue du romantisme allemand, puis avec la madeleine

---

<sup>1</sup> Cette contribution doit beaucoup à l'aimable et efficace collaboration de Timothée Lécho, que je remercie de son aide précieuse dans la collecte des pervenches poétiques.

<sup>2</sup> Voir la contribution de Takuya Kobayshi dans le présent volume, p. 67.

<sup>3</sup> C'est ce qu'affirme Georges Poulet, cité par Jean-François Perrin dans *Le chant de l'origine : la mémoire et le temps dans Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 87. Cet ouvrage de Jean-François Perrin propose une étude fondamentale sur les phénomènes de remémoration au XVIII<sup>e</sup> siècle et le travail de la mémoire chez Rousseau.

proustienne. Il est difficile de situer l'acte de naissance de la légende qui fait de la pervenche la fleur de prédilection de Rousseau. C'est du vivant du philosophe que date le portrait de Georges-Frédéric Mayer, gravé par Jean-Michel Moreau, dit Moreau le Jeune, en 1779, et qui représente Jean-Jacques en pied, tenant dans la main un bouquet de fleurs<sup>4</sup>. Si l'on a voulu voir de la pervenche dans ce bouquet que la gravure ne permet pas d'identifier avec certitude, c'est parce que la légende de la fleur de prédilection avait pris corps. Il est vraisemblable que les premiers lecteurs des *Confessions*, dès la parution de l'œuvre en 1782, aient constitué la pervenche en emblème du philosophe, dont l'intérêt pour la botanique était connu – en particulier à Paris où les visites qu'il fit au Jardin du roi en 1770 et 1771 en compagnie de Bernard de Jussieu attiraient les foules. Cette réception à la fois sélective et grossissante, qui participe à la construction de la figure sentimentale de Rousseau, est attestée multiples fois : une anecdote en particulier circule, qui rend compte de la popularité de la pervenche auprès des visiteurs – et surtout des visiteuses – du Jardin du roi. Louis-Sébastien Mercier et Pierre-Louis Ginguené la rapportent en 1791, puis Augustin Pyrame de Candolle en 1832 :

A l'époque où parurent les *Rêveries* du Promeneur solitaire, le Jardin des Plantes de Paris ne désemplissait pas de dames élégantes et de gens du monde, qui venaient voir la Pervenche, qu'ils avaient auparavant cent fois foulée aux pieds sans l'observer.<sup>5</sup>

Comme Ginguené, qui se réclame de M. Desfontaines, professeur de botanique au Jardin du roi, Candolle ajoute en note : « Je tiens ce fait de MM. Thouin et Desfontaines. » Si Candolle souligne, avec une légère ironie, un phénomène de mode et d'engouement collectif, Mercier et Ginguené quant à eux attribuent à Rousseau lui-même l'origine du culte de la pervenche : c'est parce que l'auteur des *Confessions* a « distingué » la petite fleur et l'a « consacrée » par ces mots « *Ah ! voilà de la pervenche !* », qu'elle est devenue célèbre. Ce « mot de sentiment », ce « mot touchant », comme le qualifient Mercier et Ginguené, a suffi à produire une forme de dévotion publique qui s'adresse conjointement à la mémoire de Rousseau et à la fleur qu'il a élue : « Oui, l'on distinguera *Rousseau*, comme lui-même a distingué la *pervenche*; ô sentiment, sentiment ! la force de ton empire est hors de tout calcul ! », s'exclame Mercier. Ginguené dit de même : « L'effet de ce mot touchant prouve aussi l'empire qu'exerce le génie, & l'espèce d'illustration qu'il peut donner aux plus simples productions de la Nature. »<sup>6</sup>

Gravé par Moreau, diffusé en de multiples variations iconographiques, associé au génie qui sait conférer à « un de ces mots du cœur »<sup>7</sup> un empire extraordinaire, le motif du philosophe ami des fleurs cristallise en lui le besoin de consécration des grands hommes qui caractérise l'époque<sup>8</sup>, le succès de la littérature sentimentale et le goût public pour la botanique et les fleurs. La « pervenche qu'il aimait » devient dès lors la fleur favorite de Rousseau,

---

<sup>4</sup> Voir la notice de Rossella Baldi consacrée à ce portrait de Rousseau, p. 193-196.

<sup>5</sup> Augustin Pyrame de Candolle, « Histoire de la botanique genevoise », *Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, Genève, t. 5, 1832, p. 20.

<sup>6</sup> Louis-Sébastien Mercier, *De J. J. Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution*, Paris, 1791, t. 2, p. 340, n. 1 ; Pierre-Louis Ginguené, *Lettres sur Les Confessions de J. J. Rousseau*, Paris, 1791, p. 35 et n. 3.

<sup>7</sup> Pierre-Louis Ginguené, *op. cit.*, p. 35.

<sup>8</sup> Voir à ce sujet le chapitre intitulé « Le tourment de Rousseau » du livre de Jean-Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998, p. 199-221.

comme le dit Pierre Le Tourneur<sup>9</sup>. Réciproquement, elle est aussi la fleur que Rousseau a rendue chère à ses lecteurs, comme l'exprime ce passage d'un récit de la fête champêtre célébrée à Montmorency en 1791 :

Les plantes que nous offrons à tes mânes ont fleuri autrefois sous tes pas : elles te survivent pour embellir ta couronne. Tu y reconnoîtras la pervenche, que tu nous as rendue si chère. La reconnaissance qui te les consacre te plaira, car elle est vraie.<sup>10</sup>

Une rhétorique de la consécration et de l'émotion caractérise les textes de tous types – critique ou commentaire littéraire, poème, souvenir – qui construisent le motif de la pervenche de Rousseau. A titre d'exemple, on citera un passage de l'« Epître aux fleurs, à l'occasion d'un retour de froid arrivé au commencement de Mars 1793 », du poète vaudois Samuel-Elisée Bridel :

Elle t'y cherche aussi, fleur aimable & chérie,  
Toi qui de nos vallons embellis les contours,  
Toi dont l'azur rappelle à mon ame attendrie,  
Ma jeunesse, Rousseau, mon lac & les beaux jours !

Le doyen Bridel, frère de Samuel-Elisée et éditeur des *Mélanges helvétiques*, commente ce passage du poème en note :

Tous ceux qui ont lu les *Confessions de Rousseau* reconnaîtront ici la *Pervenche*, *Vinca minor* de Linné. Cet ami de la nature & de la botanique, se promenant un jour dans les environs de Paris, où cette fleur est fort rare, la trouva par hasard, & cette vue lui rappella si vivement le beau *Païs-de-Vaud* & les bords du *lac Léman*, où elle croît en abondance, & où il l'avait souvent cueillie dans sa jeunesse, qu'il fut attendri jusqu'aux larmes : pour bien entendre ce morceau, il faut remarquer que la *Pervenche* conserve sa verdure pendant l'hiver, & que sa tige est toujours terminée par une touffe de feuilles, qui forment une espèce de couronne.<sup>11</sup>

Le doyen Bridel propose ici une interprétation libre de l'épisode de la pervenche, substituant Paris à Cressier et le Pays de Vaud aux Charmettes. Peut-être a-t-il en mémoire la lecture de l'épisode de la pervenche donnée par Madame de Staël dans ses *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* (1788) :

Avec quel charme il peint, dans ses *Confessions*, ses transports en revoyant de la pervenche ; comme elle lui retraçait tout ce qu'il avait éprouvé jadis ! Elle produisait sur lui l'effet de cet air, que l'on défend de jouer aux Suisses hors de leur pays, dans la crainte qu'ils ne désertent. Cette pervenche pouvait lui inspirer la passion de retourner dans le pays de Vaud ; une seule circonstance semblable lui rendait présents tous ses souvenirs. Sa maîtresse, sa patrie, sa jeunesse, ses amours ; il retrouvait tout, il ressentait tout à la fois.<sup>12</sup>

---

<sup>9</sup> « Détails de la fête champêtre célébrée à Montmorency en l'honneur de J. J. Rousseau, le dimanche 25 septembre 1791, troisième année de la liberté », in *Œuvres complètes de J. J. Rousseau*, 1792, t. 14, p. 437.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 468.

<sup>11</sup> [Samuel-Elisée Bridel], « Epître aux fleurs, à l'occasion d'un retour de froid arrivé au commencement de Mars 1793 », *Mélanges helvétiques des années 1794-1795-1796*, Lausanne, 1797, p. 509, et p. 516 pour la note de l'éditeur, Philippe-Sirice Bridel.

<sup>12</sup> Madame de Staël, *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau*, in *Œuvres complètes*, Florence Lotterie (dir.), Paris, Champion, 2008, série I, t. 1, p. 87.

La fidélité au texte compte moins, on le voit, que le crédit et la valeur que l'auteur accorde à l'épisode de la pervenche. Comparant le transport éprouvé par Rousseau en revoyant la petite fleur à l'effet produit par le ranz des vaches sur les mercenaires suisses, Madame de Staël souligne le pouvoir d'une expérience sensorielle qui réactive dans la mémoire un souvenir lointain, avec toute sa charge affective. Ce lien est d'autant moins arbitraire que Rousseau a lui-même qualifié de « signe mémoratif »<sup>13</sup> l'air du ranz des vaches, et cerné le fonctionnement de cette mémoire capable de faire ressurgir dans toute leur puissance des impressions anciennes<sup>14</sup>. Madame de Staël est l'une des premières à saisir les raisons de l'intérêt considérable que suscitera la pervenche de Rousseau aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elle repère en effet dans l'épisode de Cressier un protocole d'expérience – puissance évocatoire, effet visionnaire et intensité émotionnelle d'une réminiscence fortuite – dont se préoccuperont la littérature, la psychologie et la philosophie modernes, avant et après Proust.



« J. J. Rousseau »  
(1819)  
Gravé par Charles Philibert de Lasteyrie (1759-1849) d'après Georges-Frédéric Mayer (1735-1779)

Lithographie  
15,6 x 14,1 cm  
Neuchâtel, BPU  
1R 226

<sup>13</sup> À propos de cet « Air si chéri des Suisses », Rousseau note à l'article « Musique » du *Dictionnaire de musique* (OC, t. 5, p. 924) : « La *Musique* alors n'agit point précisément comme *Musique*, mais comme signe mémoratif ».

<sup>14</sup> Sur le fonctionnement de la mémoire liée aux sons et le sentiment de nostalgie qu'elle produit, on lira Jean-François Perrin, *op. cit.*, p. 63-64 et p. 70.

## La véritable pervenche

Il y a deux histoires de la réception de la pervenche : l'une est anecdotique et se décline en mentions et reprises qui à la fois consacrent un objet de culte et conduisent, par ce ressassement même, à sa relégation au magasin des accessoires les plus triviaux du romantisme ; l'autre est jalonnée par les reprises d'un motif potentiellement riche de signification – la petite fleur de couleur bleue –, qui est l'occasion d'une interrogation philosophique et littéraire sur l'expérience de la réminiscence et l'écriture de la mémoire. Commençons par l'histoire de la condamnation de la pervenche.

Rien de tel qu'un objet de culte, on le sait, pour fonder un mythe ou consacrer une légende. La fragilité de l'objet ne faisant qu'accroître sa valeur symbolique, ainsi que le désir de s'assurer qu'il a bien existé, on ne s'étonnera pas que la *véritable pervenche*, à l'instar de la Vraie Croix, ait été inventée au XIX<sup>e</sup> siècle par un récit bibliophilique qui lui donna le statut de relique. Le prince de Ligne fut parmi les premiers à faire exister la pervenche et à lui conférer une incarnation hors du texte des *Confessions* : sur un ton badin, à la fois détaché et plein de vénération, il narre une visite qu'il fit à Rousseau à Paris, en 1770 :

— *Je ne suis*, me dit-il, que *Rousseau de Genève*. — *Ah oui*, lui dis-je, *ce grand herboriseur*. *Je le vois bien*. *Ah ! mon Dieu*, que d'herbes et de gros livres ! *Ils valent mieux que tous ceux qu'on écrit*.

Rousseau sourit presque, et me fit voir peut-être sa chère pervenche, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et tout ce qu'il y avait entre chaque feuillet de ses in-folio. Je fis semblant d'admirer ce recueil très peu intéressant, et le plus commun. Il continuait son travail important, sur lequel il avait le nez et les lunettes, sans me regarder.<sup>15</sup>

La conversation porte d'abord sur la botanique et la copie de musique ; jugeant ces sujets indignes de l'homme qu'il a en face de lui, le prince de Ligne oriente son interlocuteur sur le thème philosophique du danger des sciences et des lettres : « Il quitta dans l'instant ses rémi fa sol, sa pervenche et ses lunettes »<sup>16</sup>, pour se mettre à parler philosophie. Traitée avec ironie, la pervenche désigne par synecdoque, sous la plume du prince de Ligne, les herbes et les plantes avec lesquelles Rousseau se distrait de ses vraies occupations intellectuelles. Toujours est-il que le texte la fait exister comme une fleur séchée et conservée, puisque Rousseau « me fit voir peut-être sa *pervenche*, que je n'ai pas l'honneur de connoître, et tout ce qu'il y avoit entre chaque feuillet de ses in-folios ». Avec le détachement amusé qui caractérise son style, le prince de Ligne désigne une fleur réelle, déjà toute disposée à subir le traitement fétichisant que lui réservera le bibliophile Jean-Baptiste Tenant de Latour.

En 1839 paraît en effet dans la *Revue de Paris* un texte intitulé « Un souvenir de Jean-Jacques Rousseau » : sous forme d'une lettre « A Madame la Comtesse de Ranc... », Tenant de Latour y narre la découverte qu'il fit en 1827 d'un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ* en latin ayant appartenu à Rousseau, comme l'attestent les mots autographes « à J.-J. Rousseau » qui figurent sous le frontispice, ainsi que quelques annotations manuscrites rédigées en marge. Ce texte recourt à tous les ressorts du drame épique pour narrer l'aventure d'une trouvaille qui excite chez l'auteur bibliophile de « folles extases » et d'« ineffables

---

<sup>15</sup> Prince Charles-Joseph de Ligne, « Mes conversations avec Jean-Jacques » [1796], in *Caractères et portraits*, Daniel Acke, Raymond Trousson, Jerom Verduyck, Helmut Watzlawick (dir.), Paris, Champion, 2003, p. 493.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 496.

jouissances »<sup>17</sup>. Trouvaille en deux temps, puisque le volume chiné sur le quai du Louvre en 1827 constitue un premier « trésor »<sup>18</sup>, qui en recèle un autre, plus précieux encore : la « véritable pervenche »<sup>19</sup>, celle-là même, prétend l'auteur, que Jean-Jacques aperçut à Cressier en compagnie de son ami DuPeyrou. Le narrateur s'emploie à faire la démonstration de son hypothèse, dont l'« assez haut degré de certitude »<sup>20</sup> est assuré par une concordance de dates, elle-même attestée par une lettre authentique de Rousseau à son libraire. Le ton emphatique et exalté du texte, la rhétorique mondaine et séductrice propre au genre – la lettre savante à une dame –, l'identité masquée des informateurs et des témoins, les preuves trop belles pour être vraies<sup>21</sup>, la passion bibliophilique enfin : tout dans ce récit dénonce la puissance du désir qui crée son objet et s'en enchante.

Tenant de Latour ne fut pas le seul à croire<sup>22</sup> à l'authenticité de sa découverte. L'imaginaire de la preuve tangible fait vivre la mémoire et le culte du grand homme. Incarnant le mythe de la pervenche comme fleur de prédilection de Rousseau, la fleur séchée entre les pages de *l'Imitation de Jésus-Christ* est un bijou virtuel : le récit qui lui donne existence, plusieurs fois repris et convoqué au XIX<sup>e</sup> siècle, constitue son écrin. Charles Nodier mentionne en 1841, dans *L'Amateur de livres*, le volume trouvé par Tenant de Latour : « ce bijou de modeste apparence qui ne serait pas surpayé au poids de l'or. »<sup>23</sup> En 1863, Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury donne dans son ouvrage *Historiens, poètes et romanciers* un compte rendu des *Mémoires d'un bibliophile*, et consacre un long développement au récit de la trouvaille du bibliophile<sup>24</sup>. Jusqu'à Auguste Poulet-Malassis qui évoque la pervenche retrouvée dans *La Querelle des bouffons*<sup>25</sup>, l'histoire littéraire accorde – ou feint d'accorder – du crédit au récit de Tenant de Latour. Si la « monomanie »<sup>26</sup> bibliophilique et ses fantaisies conservent leurs lettres de noblesse tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en va plus de même en 1925.

On s'étonne dès lors que Théophile Dufour – chartiste et directeur de la Bibliothèque de la ville de Genève – mentionne dans ses *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau* un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ* « ayant appartenu à J.-J. Rousseau »<sup>27</sup>, se

---

<sup>17</sup> Jean-Baptiste Tenant de Latour, « Un souvenir de Jean-Jacques Rousseau », *Revue de Paris*, t. 12, 1839, p. 9-10. Ce texte a été repris sous le titre « Histoire d'une Imitation de Jésus-Christ qui a appartenu à J.-J. Rousseau », dans les *Mémoires d'un bibliophile* de Tenant de Latour, Paris, 1861.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> L'écriture de Rousseau est reconnue par l'auteur, qui voit dans la nature des annotations manuscrites la preuve qu'elles sont bien de la plume du philosophe misanthrope.

<sup>22</sup> La prose enjouée de Tenant de Latour éveille cependant un soupçon : le lecteur n'est-il pas invité à la lire avec un sourire amusé et incrédule ?

<sup>23</sup> Charles Nodier, *L'Amateur de livres*, Jean-Luc Steinmetz (éd.), Mayenne, Le Castor Astral, 1993, p. 105.

<sup>24</sup> Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury, *Historiens, poètes et romanciers*, Paris, 1863, t. 2, p. 188-201.

<sup>25</sup> Auguste Poulet-Malassis, *La Querelle des bouffons*, Paris, 1876.

<sup>26</sup> Charles Nodier, *op. cit.*, p. 47 sq.

<sup>27</sup> Théophile Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau*, Genève, Slatkine, 2000 [1925], t. 2, p. 89. L'auteur se réfère à *La Querelle des bouffons* d'Auguste Poulet-Malassis pour affirmer, p. 89 : « cet exemplaire porte sur son frontispice la signature autographe de Rousseau, à l'encre rouge et quelques lignes de sa main. Il contenait, lorsque Tenant de Latour le trouva, des plantes desséchées, parmi lesquelles une pervenche. Vendu 305 fr. en mai 1863, il fut acquis par le duc d'Aumale, et doit être actuellement à la bibliothèque du musée Condé, à Chantilly. »

fiant sans sourciller au catalogue de la bibliothèque de M. Tenant de Latour – catalogue dont Cuvillier-Fleury nous apprend qu’il a été établi par Latour lui-même, qui l’appelait son « *catalogue intime* », destiné à « livrer le fond de son âme et le secret de son bonheur, non le bilan de sa fortune bibliographique »<sup>28</sup>. On ne s’étonne plus en revanche, mais on admire la puissance des fables littéraires et les ruses dont elles sont capables pour assurer leur survie, lorsqu’on surprend une internaute du nom de Parisette<sup>29</sup> à suivre la piste fournie par Théophile Dufour et à poser cette délicieuse question : « Renseignement pris auprès de la conservatrice de la bibliothèque du Musée Condé, ce livre n’a jamais fait partie de leurs collections. Qu’est-il donc devenu ? »<sup>30</sup> La quête de la pervenche réelle est ainsi relancée dans l’univers virtuel, offrant encore de beaux jours à l’imaginaire, aussi charmant que suranné, de la relique florale.

### Réemplois poétiques

Quittons la fleur réelle, enfermée à jamais dans le « bel étui en cuir de Russie »<sup>31</sup> que Tenant de Latour fit confectionner pour protéger sa trouvaille, et penchons-nous sur la fleur poétique, disséminée dans la littérature et les histoires littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle. La pervenche est très présente au titre de fleur privilégiée par Rousseau, dès la mort du philosophe et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Associé, comme chez Bridel et Madame de Staël, au souvenir de la jeunesse et d’un pays aimé, le motif évoque de plus en plus souvent, à partir de 1800, le transport amoureux, ou l’amour idéalisé. Ainsi chez Delille :

Voyez quand la pervenche, en nos champs ignorée  
 Offre à Rousseau sa fleur si long-temps désirée ;  
 La pervenche, grand Dieu ! la pervenche ! Soudain  
 Il la couve des yeux, il y porte la main,  
 Saisit sa douce proie : avec moins de tendresse  
 L’amant voit, reconnoit, adore sa maîtresse. <sup>32</sup>

Dans une livraison du *Magasin encyclopédique*<sup>33</sup>, Aubin Louis Millin cite ce passage de Delille, dans la rubrique « Poésie », et critique la liberté que prend le poète à l’égard du texte de Rousseau, dont il livre pour sa part un commentaire autorisé.

Sainte-Beuve, quant à lui, repère la pervenche de Rousseau dans un roman de Nodier de 1820, *Adèle*, dont il rend compte dans un long article de la *Revue des deux mondes* :

<sup>28</sup> Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury, *op. cit.*, p. 199.

<sup>29</sup> Parisette nous renvoie à la source botanique de son pseudonyme : « La parisette est une petite plante vénéneuse de la famille des lilacées. » Peut-être nous invite-t-elle, en évoquant le venin qui la caractérise, à ne pas la prendre trop au sérieux ?

<sup>30</sup> Voir la « Discussion » en lien avec la reproduction du texte de Tenant de Latour sur wikisource : [http://fr.wikisource.org/wiki/Discussion:Un\\_souvenir\\_de\\_Jean-Jacques\\_Rousseau](http://fr.wikisource.org/wiki/Discussion:Un_souvenir_de_Jean-Jacques_Rousseau) (consulté le 1<sup>er</sup> mars 2012).

<sup>31</sup> Jean-Baptiste Tenant de Latour, « Un souvenir de Jean-Jacques Rousseau », art. cit., p. 9.

<sup>32</sup> Jacques Delille, *L’Homme des champs, ou les Géorgiques françaises* [1800], in *Œuvres complètes*, Paris, 1837, p. 56. Une lettre de Donin de Champagneux évoque de manière analogue la scène sentimentale de contemplation de la pervenche par Rousseau : voir la contribution de Fernando Calderón Quindós dans le présent volume, p. 91. Dans le même poème (*ibid.*, p. 28) Delille mentionne encore une fois la pervenche, mais sans référence à Rousseau : « Mais j’aime à voir ces toits, ces abris transparents, / Receler des climats les tributs différents, / Cet asile enhardir le jasmin d’Ibérie, / La pervenche frileuse oublier sa patrie, / Et le jeune ananas, par ces chaleurs trompé, / Vous livrer de son fruit le trésor usurpé. »

<sup>33</sup> *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, t. 3, 1800, p. 151-152.

Le monde rentrant des émigrés en province y est assez fidèlement rendu. Les déclamations même sur la noblesse, sur les inégalités sociales, sur les sciences, ces traces présentes de Jean-Jacques, deviennent des traits assez vrais du moment. [...] On y voit déjà ce choix de l'*ancolie* qui en fait la fleur de Nodier, comme la *pervenche* est celle de Rousseau.<sup>34</sup>

À chaque poète sa fleur favorite : Rousseau semble être à l'origine de ce trait qui caractérise les romantiques. Nodier élit l'ancolie – fleur bleue comme la pervenche, et fleur de la mélancolie – dès son roman de 1802, *Stella ou les Proscrits* :

Il y a dans la montagne une grande fleur, qui ne croît guère que dans les endroits escarpés et parmi les sables; c'est l'Ancolie, dont la coupe bleue, suspendue à une tige frêle et élancée, retombe tout-à-coup vers la terre, comme si elle était fatiguée de son poids; et cette plante est l'emblème d'une vie qui a cessé d'être heureuse : STELLA aimait cette triste fleur, et elle me la fit remarquer qui se penchait sur le roc.

Je gravis jusqu'à elle, et la cueillis; mais, à mon retour, comme les pierres mal assurées cédaient sous mes pas, je me retins à des ronces qui me blessèrent légèrement, et une goutte de mon sang tomba sur l'azur de l'Ancolie: je voulais la rejeter.

STELLA s'en empara vivement, et l'attacha à son sein.<sup>35</sup>

Avant même que ne soit connu en France le roman de Novalis, *Heinrich von Ofterdingen* (1802), qui fera de la fleur bleue un emblème du romantisme, on remarque qu'elle constitue un symbole de l'amour sentimental dans des textes français. L'expression « fleur bleue », dont l'origine n'est pas établie avec certitude, est associée à la sentimentalité naïve dans les dictionnaires du XX<sup>e</sup> siècle, mais elle n'est curieusement pas attestée dans les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est en revanche très présente dans les textes du XIX<sup>e</sup> siècle, et souvent liée au nom de Rousseau, comme l'atteste un passage de la préface à *Mademoiselle de Maupin* (1835) où, dans une charge contre les journalistes blasés de la culture de leur temps, Gautier dénonce leur amour faux de la nature :

A propos d'un méchant vaudeville, ils vous parlent des amandiers en fleurs, des tilleuls qui embaument, de la brise du printemps, de l'odeur du jeune feuillage; ils se font amants de la nature à la façon du jeune Werther, et cependant n'ont jamais mis le pied hors de Paris, et ne distingueraient pas un chou d'avec une betterave. [...] Ils se poseront en hommes sur qui l'œuvre des hommes ne peut plus rien, que les émotions dramatiques laissent aussi froids et aussi secs que le canif dont ils taillent leur plume, et qui crient cependant, comme J.J. Rousseau: Voilà la pervenche!<sup>36</sup>

---

<sup>34</sup> Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Poètes et romanciers modernes de la France. Charles Nodier », *Revue des deux mondes*, t. 22, 1840, p. 392. Sainte-Beuve se réfère à un passage où Gaston de Germancé, le narrateur de cette confession sentimentale par lettres qu'est *Adèle*, évoque pour son ami Edouard de Millanges un souvenir commun: « Puis-je retrouver, par exemple, cette jolie pervenche, si aimée de Rousseau, sans me rappeler qu'à ton premier voyage dans nos campagnes, nous aimions à la cueillir sur le revers frais et ombragé de ce petit bois, en mémoire d'un écrivain dont nous adorions les ouvrages? L'ancolie n'est pas rare dans les terres légères et sablonneuses à la lisière des forêts, mais Lucie, que je pleure toujours, l'aimoit par-dessus toutes les fleurs. » (*Adèle*, in *Œuvres complètes*, réimpression de l'édition de Paris, 1832-1837, Genève, Slatkine Reprints, 1998, p. 153-154.) Je remercie mon collègue Daniel Sangsue d'avoir attiré mon attention sur ce passage d'*Adèle*, et sur les recherches botaniques de Nodier.

<sup>35</sup> Charles Nodier, *Stella ou les Proscrits*, Paris, 1802, p. 61-62.

<sup>36</sup> Théophile Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, in *Œuvres complètes, Romans, contes et nouvelles*, Paris, Champion, 2004, section I, t. 1, p. 115.

Dans le même roman, Gautier prête à l'héroïne, déguisée en homme, une longue tirade mélancolique sur la « fleur bleue au cœur d'or »<sup>37</sup> – symbole de l'amour – adorée et maudite pour les souffrances qu'elle cause. Mademoiselle de Maupin vient en effet d'assister, incognito, à une conversation d'auberge où quelques jeunes gens réunis exprimaient avec cynisme et grossièreté leur mépris des femmes. Rousseau, la pervenche, la fleur bleue, l'amour sentimental et impossible à la Werther se conjuguent ainsi en un motif trivial caractérisant le romantisme. Trivial et cependant vivace, méprisé mais toujours associé à la noblesse d'un idéal.

Chez Nerval, le souvenir de Rousseau s'exprime de manière particulièrement intense. Ayant passé une partie de son enfance près d'Ermenonville, Gérard de Nerval est sensible à la légende qui entoure le philosophe et qui attirait nombre de pèlerins dans la région. Il fait de Rousseau un frère ou un intercesseur<sup>38</sup> ; traducteur de Goethe, il associe Rousseau au mouvement du *Sturm und Drang*, à *Werther*, dont *La Nouvelle Héloïse* lui paraît être le modèle. Dans *Sylvie*, l'épisode de la visite à Othys rappelle les lieux rousseauistes – Ermenonville, Chalis –, et la pervenche, qui évoque l'atmosphère bucolique du livre VI des *Confessions*:

Parfois nous rencontrions sous nos pas les pervenches si chères à Rousseau, ouvrant leurs corolles bleues parmi ces longs rameaux de feuilles accouplées, lianes modestes qui arrêtaient les pieds furtifs de ma compagne. Indifférente aux souvenirs du philosophe genevois, elle cherchait çà et là les fraises parfumées, et moi, je lui parlais de *La Nouvelle Héloïse*, dont je récitais par cœur quelques passages.<sup>39</sup>

Le récit évoque également, au chapitre XII, l'un des témoins directs de la mort de Rousseau : le père Dodu aurait, petit garçon, cueilli la ciguë avec laquelle le philosophe se serait suicidé. Nerval semble adhérer en effet à la légende du suicide de Rousseau, qu'il met en scène dans un projet de drame, dans *Les Faux Saulniers* : « Rousseau entre, il est malade et en costume d'Arménien ; – il vient d'herboriser ; il tient de la ciguë et de la pervenche ; il parle tout seul de madame de Warens, du suicide, de l'injustice des hommes, de ses souffrances, de son amour de la patrie. »<sup>40</sup> L'image est frappante, qui met dans la main de Rousseau la pervenche et la ciguë, la fleur aimée et la plante mortelle. Alors même que Nerval ignore certainement que Rousseau mentionne à plusieurs reprises le myosotis dans ses textes botaniques<sup>41</sup>, la petite fleur apparaît dans les récits de rêves d'*Aurélia* intitulés « Mémoires ».

---

<sup>37</sup> Le passage concerné (*ibid.*, p. 285) vaut d'être cité : « Idéal, fleur bleue au cœur d'or, [...] dont les racines fibreuses, mille fois plus déliées que les tresses de soie des fées, plongent au profond de notre âme avec leurs mille têtes chevelues pour en boire la plus pure substance ; fleur si douce et si amère, on ne te peut arracher sans faire saigner le cœur à tous ses recoins, et de la tige brisée suintent des gouttes rouges, qui, tombant une à une dans le lac de nos larmes, nous servent à mesurer les heures boiteuses de notre veille mortuaire près du lit de l'Amour agonisant. » Balzac paraphrase ce passage du roman de Gautier dans *Une fille d'Eve*, in *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1976, t. 2, p. 381.

<sup>38</sup> Sur le rôle de Rousseau dans l'œuvre de Nerval on lira : Raymond Jean, « Rousseau selon Nerval », *Europe*, no 391-392, 1961, p. 198-205 ; et Monique Streiff-Moretti, *Le Rousseau de Gérard de Nerval. Mythe, légende, idéologie*, Bologne, Paris, R. Pâtron, Nizet, 1976.

<sup>39</sup> Gérard de Nerval, « Sylvie », in *Les Filles du feu, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1993, t. 3, p. 548.

<sup>40</sup> Gérard de Nerval, *Les Faux Saulniers, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 2, 1984, p. 111.

<sup>41</sup> Voir la contribution de Takuya Kobayashi dans le présent volume, p. 71-72, 82-83.

Une cosmogonie imaginaire qui rappelle le romantisme allemand est évoquée, reposant sur l'analogie d'une fleur de myosotis et d'une étoile :

Sur les montagnes de l'*himalaya*, une petite fleur est née : Ne m'oubliez pas ! – Le regard chatoyant d'une étoile s'est fixé un instant sur elle et une réponse s'est fait entendre dans un doux langage étranger – *Myosotis!* –

Une perle d'argent brillait dans le sable ; une perle d'or étincelait au Ciel... Le monde était créé.<sup>42</sup>

La pervenche émaille toute la poésie française du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus souvent sans référence à Rousseau : on la trouve dans un poème de Gautier intitulé « Infidélité »<sup>43</sup>, dans une « Méditation » de Lamartine qui porte le titre « La pervenche »<sup>44</sup>, dans un poème de Hugo dédié à André Chénier<sup>45</sup>. Juste Olivier mentionne la « pervenche, la fleur bleue et pure de ceux qui ont encore le matin dans leur cœur »<sup>46</sup> dans *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*. Dans un poème intitulé « La fleur dans les blés »<sup>47</sup>, il se sert de la métaphore de la fleur bleue pour désigner une jeune fille pâle et malade qui dit ses regrets amoureux en tressant des bleuets sur ses genoux.

Dès le milieu du siècle, l'histoire littéraire atteste le pouvoir poétique de la pervenche de Rousseau. Dans son *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830*, Jacques Demogeot note que la pervenche a produit plus d'impression sur les lecteurs que « toutes les poésies descriptives de Saint-Lambert et de Delille » et il ajoute :

C'est un des caractères de la poésie chez Jean-Jacques de n'avoir rien de recherché ni d'aristocratique, de savoir trouver dans les plus humbles détails un monde d'émotions vraies et pathétiques. Comme il sait nous intéresser à une vieille chanson que chantait la femme qui lui servait de mère, à une promenade d'enfants, à une nuit d'été passée dans l'enfoncement d'une terrasse au bord de la Saône, à ses rêveries délicieuses dans la petite île de Saint-Pierre ! [...]

La poésie de notre âge est là comme dans son germe. La Fontaine avait aimé la nature, il avait osé le dire même au XVII<sup>e</sup> siècle, mais il l'avait dit en passant, en peu de mots, comme s'il eût raconté une bonne fortune du cœur. Chez Rousseau, cet amour devient une passion profonde, une espèce de culte sérieux, un langage sacré que Dieu et le poète se parlent dans la solitude. C'est là un des plus grands charmes de ses *Confessions*, la nature vivement sentie et un cœur d'homme naïvement révélé.<sup>48</sup>

---

<sup>42</sup> Gérard de Nerval, *Aurélia, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 3, 1993, p. 746.

<sup>43</sup> Publié dans les *Poésies* de 1830, ce poème figure dans les *Œuvres poétiques complètes* de Théophile Gautier, Michel Brix (éd.), Paris, Bartillat, 2004, p. 76-77.

<sup>44</sup> Alphonse de Lamartine, « La pervenche », in *Méditations poétiques inédites, Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1986, p. 1203.

<sup>45</sup> Victor Hugo, « À André Chénier », in *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1967, t. 2, p. 491.

<sup>46</sup> Juste Olivier, *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Lausanne, Marc Ducloux, 1837, t. 1, p. 102.

<sup>47</sup> Juste Olivier, « La fleur dans les blés », in *Les Chansons lointaines. Poèmes et poésies*, Bâle, Genève, Paris, 1858, p. 527-531. Juste et Caroline Olivier évoquent la pervenche dans un poème intitulé « Soulagement » : « Allons, allons, ô toi qui sur mon bras t'inclines, / Par les secrets sentiers, / Cueillir la fleur d'Avril, timide et sans épines, / La pervenche, qui naît au penchant des collines, / Sous les frais églantiers. » (*Les deux voix*, Lausanne, Paris, 1835, p. 168.)

<sup>48</sup> Jacques Demogeot, *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830*, Paris, Hachette, 1852, p. 504-505.

La poésie de la nature du XIX<sup>e</sup> siècle est « en germe » dans la prose de Rousseau : Demogeot fonde cette intuition pertinente sur l'idée d'une énergie de la représentation, qui dépasse de loin les efforts descriptifs des poètes. Lorsqu'il évoque la nature, Rousseau atteint à une vérité émotionnelle qui va contribuer à périmer l'exactitude descriptive de la poésie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans une monographie de 1888, Louis Ducros note également la qualité des descriptions de la nature chez Rousseau, et voit en lui le découvreur de la « fleur bleue du Romantisme » :

si Jean-Jacques n'a pas eu la gloire, fort périlleuse, d'aller cueillir des rhododendrons dans les interstices des neiges éternelles, il a décrit en détail, on a vu avec quelle fraîcheur de coloris, les premières pentes des Alpes, ce qui fut une grande nouveauté à l'époque où parut la *Nouvelle Héloïse* (1761) ; en outre, il a mis le pied sur les cimes les plus sauvages de la région moyenne, et il en a rapporté, dans sa boîte de botaniste, cette fleur d'un bleu si vif et si pur qui ne croît que sur les sommets : ne serait-ce pas là précisément cette légendaire et mystérieuse fleur bleue du Romantisme ?<sup>49</sup>

Conjuguant les compétences de botaniste du philosophe, ses marches en moyenne montagne et son goût pour la pervenche, Ducros fait l'hypothèse d'une source rousseauiste du motif littéraire de la fleur bleue, attribuée d'ordinaire au romantisme allemand. Malgré son caractère fantaisiste, cette hypothèse rend compte de l'indéniable hybridation, au XIX<sup>e</sup> siècle, de ces deux espèces littéraires : la pervenche de Rousseau et la fleur bleue de Novalis.



« Les Pervenches »  
1889  
Gravé par Auguste-Laurent Boulard  
d'après un dessin de Maurice Leloir (1853-1940)  
Eau-forte et burin  
15,8 x 10,3 cm  
Neuchâtel, BPU  
Po Rouss Buff 3/39/1/224

<sup>49</sup> Louis Ducros, *J.-J. Rousseau*, Paris, 1888, p. 211.

## La fleur bleue du romantisme allemand

Dans les premières pages de son roman inachevé *Heinrich von Ofterdingen*, publié en 1802 après la mort de l'auteur, Novalis narre un rêve du héros, Henri, qui va l'accompagner comme la révélation d'une forme d'existence supérieure, incarnée par la poésie. Au terme d'un voyage onirique dans un paysage enchanté, Henri se trouve couché près d'une source et aperçoit une

Fleur svelte, d'un bleu éthéré, qui le frôlait de ses larges pétales éclatants. Tout autour d'elle, d'innombrables fleurs de toutes nuances emplissaient l'air de leurs senteurs les plus suaves. Lui, cependant, ne voyait que la Fleur bleue, et il la contempla longuement avec une indicible tendresse. Il allait enfin s'en approcher quand elle se mit soudain à tressaillir et à changer d'aspect; les feuilles devinrent plus brillantes et se serrèrent contre la tige qui s'allongeait; la fleur s'inclina vers lui et les pétales formèrent en s'écartant une collerette bleue où flottait un visage délicat.<sup>50</sup>

Objet d'émerveillement et de nostalgie, la fleur désigne l'aspiration du héros à une réalité faite de poésie, d'harmonie universelle et d'amour – Henri reconnaîtra dans le visage de la jeune fille qu'il aime, Mathilde, le visage aperçu entre les pétales de la fleur bleue. Symbole du désir – *Sehnsucht* –, elle représente la recherche d'un état de l'être qui transcende les limites de notre condition.

*Heinrich von Ofterdingen* – roman de formation et roman initiatique – propose une théorie de l'histoire en trois temps: le monde a connu une harmonie primitive entre la nature et les hommes; le temps présent est marqué par la disparition de la communion première; une régénération future est attendue et ardemment désirée, par le concours des sciences, de la poésie, de la philosophie et de la religion. Dans un dialogue de la seconde partie du roman, Henri et son ami Sylvestre évoquent « notre ancienne nature florale »<sup>51</sup>, qui s'éveille lorsque nous contemplons les fleurs. Langage de la terre, les fleurs nous parlent de l'âge d'or perdu et annoncent le règne de l'amour retrouvé entre les hommes et la nature.

Si l'on ne peut attester que Novalis ait lu *Les Confessions* de Rousseau et qu'il ait été attentif à l'épisode de la pervenche, on peut affirmer en revanche qu'il connaissait l'œuvre du philosophe de Genève. Le milieu intellectuel dans lequel se forme l'idéalisme allemand, à Iéna et à Weimar, et que Novalis fréquenta, accorde en effet un grand crédit à la pensée de Rousseau. Par la théorie des trois âges et le privilège accordé au règne végétal, le roman de Novalis se rattache à une pensée de la nature d'inspiration rousseauiste. La fleur bleue, quant à elle, vient de plus loin. La critique allemande a établi les sources de ce motif<sup>52</sup>, qui sont multiples et renvoient à des traditions culturelles diverses: le lotus oriental ou le

---

<sup>50</sup> Novalis, *Henri d'Ofterdingen*, trad. Marcel Camus, Paris, Aubier, « Collection bilingue », 1942, p. 73.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>52</sup> Les études suivantes établissent les sources et la descendance de la *blaue Blume* dans la littérature allemande ou européenne: Jutta Hecker, *Das Symbol der blauen Blume im Zusammenhang mit der Blumensymbolik der Romantik*, Jena, Verlag der Frommannschen Buchhandlung, 1931; Herbert Uerlings, « Der Traum von der blauen Blume », *Friedrich von Hardenberg, genannt Novalis. Werk und Forschung*, Stuttgart, J. B. Metzlersche Verlagsbuchhandlung, 1991, p. 406-411; Otto F. Best, *Die blaue Blume im englischen Garten. Romantik – ein Missverständnis?*, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1998; Gerhard Schulz, *Universum und blaue Blume. Zum Gedenken an Novalis (1772-1801)*, Bibliotheksgesellschaft Oldenburg, n° 38, 2002. Je remercie mon collègue Peter Schnyder de son aide dans ma recherche sur ce motif.

lotus bleu égyptien, symbole divin ; le lys, symbole poétique de l'alchimie ; la fleur magique de la légende du Kyffhäuser<sup>53</sup>. Parmi les sources plus proches de Novalis, la critique mentionne des textes de Jean-Paul Richter et de Ludwig Tieck<sup>54</sup>, où la fleur bleue est liée au rêve. Spirituelle et symbolique, la fleur joue un rôle de médium : elle donne accès à la connaissance, à la vision poétique ou à l'amour. Son succès littéraire considérable dans l'Allemagne du XIX<sup>e</sup> siècle va contribuer à l'affadissement du motif : la fleur bleue devient un banal accessoire poétique et se dégrade en symbole de la sentimentalité mièvre et facile.

### *La fleur bleue : condamnation et relance*

La fleur bleue, la pervenche et leurs avatars romantiques – myosotis, violette ou bleuet –, devenus lieux communs, tombent dès les années 1850 sous les coups de la satire et du persiflage. À plusieurs reprises dans son œuvre, Heinrich Heine met en scène la fleur bleue pour mieux la railler. Dans un poème tardif violemment satirique, « Citronia », il mêle à des allusions pédophiles une charge contre les « fleurs de rhétorique » et le « voile bleu » de l'art, qui camouflent les désirs charnels, comme le fait Novalis dans son roman : « Et qu'était donc cette fleur / Dont jadis le bleu calice / A fleuri, doux, romantique, / Dans le chant d'Ofterdingen ? / N'était-ce pas le nez bleu / De sa phthisique cousine / Qui mourut dans un couvent ? »<sup>55</sup> Rimbaud quant à lui s'acharne, dans « Ce qu'on dit au poète à propos de fleurs » (1871), sur toutes les fleurs, dont abusent à son goût les poètes parnassiens. Les fleurs bleues – « myosotis immondes », « affreux dessins de Lotos bleus »<sup>56</sup> – sont particulièrement visées. La fleur bleue se retrouve par ailleurs aux côtés du souci, fleur jaune, dans le poème rimbaldien « Mémoire » ; la fleur jaune « importune » le *je* lyrique, la bleue est « amie à l'eau couleur de cendre »<sup>57</sup>. Steve Murphy<sup>58</sup> associe à cette image des « connotations sépulcrales » : la fleur bleue – très certainement le myosotis – est ici complice de l'eau de la rivière, qui rappelle un passé réduit en cendres. Dans *La Querelle des bouffons*, Auguste Poulet-Malassis s'amuse quant à lui du succès légendaire de la pervenche de Rousseau et cite avec ironie le mot d'un « botaniste ingénu » : « Quelle gloire pour cette charmante apocynée ! »<sup>59</sup> Entre dévotion et sarcasme, grâce et abjection, la pervenche achève sa route littéraire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>53</sup> Cette légende met en scène un berger faisant paître son troupeau sur le Kyffhäuser. Il découvre une magnifique fleur. L'ayant cueillie, il voit s'ouvrir devant lui une caverne remplie de trésors. Il en remplit ses poches et s'apprête à sortir de la caverne. Il entend alors une voix qui lui dit de ne pas oublier le meilleur. Il ne comprend pas le sens de ces paroles et s'enfuit ; la caverne se referme aussitôt derrière lui. C'est la fleur qui était le meilleur, et qui est dès lors perdu à jamais. Le motif de la fleur bleue comme sésame permettant d'accéder à un trésor se retrouve dans « La jeune fille de la prairie » des frères Grimm, in *Les Veillées allemandes. Chroniques, contes, traditions et croyances populaires*, Louis François L'Héritier (trad.), Paris, 1838, t. 1, p. 365-367.

<sup>54</sup> Voir Jutta Hecker, *op. cit.*, p. 31-34.

<sup>55</sup> Heinrich Heine, « Citronia », in *Poèmes tardifs*, Nicole Taubes (trad.), Paris, Les Éditions du Cerf, « Bibliothèque franco-allemande », 2003, p. 105.

<sup>56</sup> Arthur Rimbaud, « Ce qu'on dit au poète à propos de fleurs », in *Œuvres*, Suzanne Bernard (éd.), Paris, Garnier, 1960, p. 115-116.

<sup>57</sup> Arthur Rimbaud, « Mémoire », in *Œuvres*, éd. cit., p. 178.

<sup>58</sup> On lira avec profit l'interprétation par Steve Murphy du poème « Mémoire » de Rimbaud dans *Stratégies de Rimbaud* (Paris, Champion, 2009, p. 315-318) pour ce qui concerne la fleur bleue.

<sup>59</sup> Auguste Poulet-Malassis, *op. cit.*, p. 22.

Rappelons que c'est le romantisme européen<sup>60</sup> qui a investi la petite fleur de couleur bleue d'un exceptionnel potentiel symbolique. Dans *L'homme romantique*, Georges Gusdorf définit ce potentiel en rapprochant des apparitions florales allemandes et françaises, révélatrices selon lui de l'« immense discours sur l'insuffisance de la réalité »<sup>61</sup>, qui est le propre du romantisme et de son aspiration à l'illimité. La fleur bleue de Novalis, la pervenche de Rousseau, ou encore la jonquille de Senancour, illustrent une vision qui « mobilise un surplus de sens, qui propose un surplus de vérité, par-delà l'exactitude matérielle »<sup>62</sup>. Ces fleurs, « en plus de leur structure ou à travers leur structure singulière, parlent aux hommes d'eux-mêmes »<sup>63</sup>. Découvrant une jonquille, Oberman, le personnage de Senancour, s'extasie en des termes proches de ceux de Novalis : « Une jonquille était fleurie. C'est la plus forte expression du désir : c'était le premier parfum de l'année [...]. Je ne saurais trouver quelle forme, quelle analogie, quel rapport secret a pu me faire voir dans cette fleur une beauté illimitée, l'expression, l'élégance, l'attitude d'une femme heureuse et simple dans toute la grâce et la splendeur de la saison d'aimer. »<sup>64</sup> La jonquille certes n'est pas bleue, mais elle est l'occasion, comme toutes les fleurs bleues, d'une expérience d'ouverture, d'accès à une réalité absente, perdue ou rêvée.

Dans une « lettre sans date connue » de la fin du roman, Oberman propose une méditation qui exprime l'idée que les formes et le parfum des fleurs ont une « éloquence » particulière, que leur beauté entraîne vers un sens, au-delà d'elles-mêmes : « Soit que j'aie cherché ces émanations invisibles [les parfums], soit surtout qu'elles s'offrent, qu'elles surprennent, je les reçois comme une expression forte, mais précaire, d'une *pensée dont le monde matériel renferme et voile le secret*. »<sup>65</sup> Comme celles dont s'entretiennent Henri et Sylvestre dans le roman de Novalis, les fleurs de prédilection d'Oberman délivrent un message, ou donnent accès au temps de la mémoire : « Les souvenirs qu'elles suscitent ramènent fortement au passé, comme si ces liens des temps annonçaient des jours heureux. »<sup>66</sup>

L'inspiration rousseauiste est très forte, on le sait, dans toute l'œuvre de Senancour. Celle de Novalis est également attestée<sup>67</sup>. La pervenche et la *blaue Blume* conjuguent leurs valeurs symboliques respectives dans la réflexion d'Oberman sur les fleurs modestes auxquelles il s'attache : beauté qui fait signe vers l'idéal, rêve amoureux, aspiration à la communion avec le monde, dépassement de notre soumission au temps. Les fleurs ont en outre le pouvoir de

---

<sup>60</sup> L'importance de Rousseau dans le romantisme anglais est richement documentée dans l'ouvrage de Jacques Voisine, *J.-J. Rousseau en Angleterre à l'époque romantique. Les écrits autobiographiques et la légende*, Paris, Didier, 1956.

<sup>61</sup> Georges Gusdorf, *L'homme romantique*, Paris, Payot, 1984, p. 127.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> Étienne Pivert de Senancour, *Oberman*, Fabienne Bercegol (éd.), Paris, GF-Flammarion, p. 139.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 420. Ce passage a marqué le poète Philippe Jaccottet, qui l'évoque à plusieurs reprises dans son œuvre, et notamment dans « Si les fleurs n'étaient que belles... », in *Paysages avec figures absentes*, Paris, Gallimard, 1976, p. 123-125.

<sup>66</sup> Étienne Pivert de Senancour, *ibid.*, p. 421.

<sup>67</sup> On se reportera à ce sujet au livre de Jean-Paul Glorieux, *Novalis dans les lettres françaises à l'époque et au lendemain du symbolisme (1885-1914)*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 1982, p. 395, n. 135.

convoquer la mémoire des jours heureux<sup>68</sup>, et de parler une langue secrète. Jean Starobinski a montré que le thème universel du secret des fleurs est particulièrement développé dans la littérature romantique européenne<sup>69</sup>.

Si le syntagme figé de la « fleur bleue » semble condamné et perdu pour la littérature dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ses composantes sémantiques, lexicales et symboliques vont se disséminer et se recomposer dans de nouveaux emplois littéraires. A titre d'exemples, on ne mentionnera que deux cas de réemploi du motif au XX<sup>e</sup> siècle, révélateurs du pouvoir de résonance poétique et philosophique dont sont investies, dans notre culture, la couleur bleue et la petite fleur.

Le sens, le secret ou le message de la fleur bleue du romantisme sont par définition impossibles à saisir, puisqu'ils désignent l'illimité, l'au-delà de la réalité sensible. Proust semble s'en souvenir lorsqu'il décrit les yeux de M<sup>me</sup> de Guermantes, que le narrateur voit pour la première fois à l'église Saint-Hilaire de Combray, et dont il tombe amoureux : « Ses yeux bleuissaient comme une pervenche impossible à cueillir et que pourtant elle m'eût dédiée »<sup>70</sup>. Dans le texte d'une esquisse, on note une variation de couleur : « Ses yeux mauves brillaient comme une pervenche impossible à cueillir et que pourtant elle m'eût offerte. »<sup>71</sup> La même image revient dans la suite du roman, toujours à propos de la duchesse : « comme une pervenche incueillissable et refleurie, ses yeux ensoleillés d'un sourire bleu. »<sup>72</sup> Les yeux de Gilberte Swann sont quant à eux comparés à des myosotis. Riches de nuances<sup>73</sup>, la pervenche, la fleur bleue ou mauve ont le statut d'images dans le texte proustien, et sont chargées d'exprimer les variations affectives que le sujet amoureux croit lire dans le regard des femmes aimées.

En toute discrétion, la fleur bleue fait retour au XX<sup>e</sup> siècle dans un poème de Gustave Roud, *Requiem* (1967). Loin de l'usage figuratif que Proust fait des fleurs bleues, Roud exploite toute la richesse symbolique que le romantisme a donnée au motif<sup>74</sup>. Livre de deuil écrit lentement et par étapes, publié plus de trente ans après la mort de la mère, *Requiem* retrace une quête qui conduit le poète à surmonter la séparation par une réintégration dans le réel. Prenant la forme d'un paradis – à la fois campagne familière et souvenir du jardin de l'enfance –, ce réel intensément vécu offre au poète l'espace d'un élargissement intérieur

---

<sup>68</sup> Selon Henri, dans le roman de Novalis, le pouvoir mémoratif des fleurs renvoie à l'innocence de l'enfance et appelle « le souvenir de notre ancienne nature florale » (*Henri d'Ofterdingen*, éd. cit., p. 377).

<sup>69</sup> Voir Jean Starobinski, « Un herbier de fleurs secrètes », *Narcisses. Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 14, 1976, p. 335-348.

<sup>70</sup> Marcel Proust, *Du côté de chez Swann, À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1987, t. 1, p. 175.

<sup>71</sup> Marcel Proust, *Du côté de chez Swann, Esquisse LXIX, ibid.*, p. 887.

<sup>72</sup> Marcel Proust, *Le Côté de Guermantes, À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, t. 2, p. 312.

<sup>73</sup> On lira à ce sujet l'article de Keeko Sakamura, « Les yeux mauves de M<sup>me</sup> de Guermantes », <http://www.let.osaka-u.ac.jp/france/gallia/texte/40/40sakamura.pdf>. (consulté le 1<sup>er</sup> mars 2012).

<sup>74</sup> Roud a longuement pratiqué les romantiques allemands, et traduit notamment Novalis, *Les Disciples à Saïs, Hymnes à la nuit, Journal intime*, Lausanne, Mermod, 1948 (édition reprise par Fata morgana et la Bibliothèque des arts, 2002).

et lui permet de vaincre le sentiment du deuil. Le dernier moment de la quête, qui précède l'accès au « seuil des retrouvailles »<sup>75</sup>, met en tension l'expérience du poète à la saison des labours, d'une part, le temps des souvenirs d'enfance et de la présence maternelle, d'autre part. Attentif à une « touffe de bleuets sauvés du soc par miracle », le poète y lit un appel auquel répondent, comme retrouvées en lui, les « petites anémones apennines » du jardin de l'enfance. Les bleuets et les anémones, ces « taches d'azur »<sup>76</sup>, se font écho dans la transparence du souvenir : par elles, le temps et la mort qui séparaient se muent en espace fluide qui relie et accueille.

Cette expérience de réminiscence, si elle n'a pas la forme de l'épisode rousseauiste de la pervenche, évoque le pouvoir des fleurs « retrouvées »<sup>77</sup>, capables de faire revenir simultanément à la conscience les composantes affectives d'un bonheur ancien. Expérience que le romantisme a cultivée, et dont la poésie du <sup>xx</sup>e siècle se souvient : le « *Totum simul* de la mémoire réminiscente s'obtient dans l'écriture par conversion du temps en espace », écrit Jean-François Perrin<sup>78</sup>. Particulièrement pertinente pour cerner le travail de la mémoire chez Rousseau, cette proposition définit également le projet roudien, dans *Requiem*. C'est en effet spatialement que se configure l'expérience mémorielle, substituant aux angoisses liées au temps, à la finitude, à la mort et à l'oubli, l'apaisement que procurent la présence retrouvée, les « images du temps retraversé »<sup>79</sup> ou encore « l'itérativité sans temps de la mémoire de l'âme »<sup>80</sup>.

La conversion du temps en espace s'opère par l'intervention d'une fleur bleue – sorte de sésame –, chez Rousseau, chez les romantiques et chez Gustave Roud. Ouvrant l'espace de la mémoire, elle donne lieu à des « scènes de réminiscence » qui frappent par leur « qualité de définition »<sup>81</sup>, au sens optique du terme. Il y a quelque chose d'à la fois incompréhensible et émouvant dans ces récits d'expériences qui révèlent à la conscience des strates comme intactes d'un passé révolu. Rousseau le dit dans les *Confessions*, évoquant des moments de bien-être tels

qu'en les rememorant j'en suis affecté comme si j'y étois encore. Non seulement je me rappelle les temps, les lieux, les personnes, mais tous les objets environnans, la température de l'air, son odeur, sa couleur, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là, et dont le souvenir vif m'y transporte de nouveau.<sup>82</sup>

Occasion et agent d'un de ces souvenirs vifs, la pervenche, dans sa modestie, porte à bon droit la gloire d'un questionnement philosophique qui n'a cessé de se réinventer dans les formes diverses de l'écriture lyrique.

---

<sup>75</sup> Gustave Roud, *Requiem*, in *Écrits*, Lausanne, Bibliothèque des arts, 1978, t. 3, p. 82.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Jean-François Perrin, *op. cit.*, p. 89.

<sup>79</sup> Gustave Roud, *Requiem*, in *Écrits*, éd. cit., p. 75.

<sup>80</sup> Jean-François Perrin, *op. cit.*, p. 90.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, OC, t. 1, p. 122.

# L'herbier, apports modernes d'un outil ancien

François Felber et Jean-Louis Moret  
*Musée et Jardins botaniques cantonaux vaudois*

L'herbier a souvent été comparé à un cimetière : un empilement de foin et de papier où « les fleurs les plus délicates, les plus parfumées » sont desséchées pour en faire « de vilaines momies noires et sèches »<sup>1</sup>. Ces appréciations peu flatteuses sont émises, soit sur le ton de la plaisanterie, soit avec le sérieux de la condescendance, par des non-botanistes.

Pour le botaniste, au contraire, l'herbier est un de ses outils principaux. Il est à la fois le bâton de vieillesse de sa mémoire, la collection lui permettant de comparer aisément des espèces proches biologiquement, mais géographiquement séparées, de dresser des listes de distributions de végétaux dans l'espace et dans le temps. Il apporte aussi quelque confort de travail : les botanistes qui ont tenté, au bord d'un lac scandinave assailli de moustiques, de déterminer cette petite Cypéracée exceptionnelle acquiesceront.

Constituer un herbier est aussi une étape incontournable pour un étudiant en biologie ou un amateur. La récolte, la détermination, la manipulation et l'étiquetage des végétaux facilitent l'apprentissage de la botanique. Cet outil est remplacé parfois par la photographie, qui a l'avantage d'éviter la collecte de plantes vivantes, mais qui ne capte pas forcément tous les détails morphologiques nécessaires à leur identification.

En fait, l'herbier, sous son aspect uniforme et peu engageant parfois, est multiple. Il contient une foule d'informations que chacun peut exploiter selon son intérêt ou ses besoins. Il est aussi le reflet de la manière d'appréhender la science aimable au cours du temps.

---

<sup>1</sup> Hermann Christ, « Allocution à la Société botanique de France, 6 août 1894 », *Bulletin de la Société botanique de France*, t. 41, 1894, p. CLXV-CLXVI.



Vue partielle de l'herbier suisse du Musée botanique cantonal à Lausanne.

### *De la plante à l'herbier*

Les botanistes, comme tous les spécialistes, utilisent un jargon adapté et rendant exactement compte de leurs activités. Pour eux, une *part* d'herbier est une feuille de papier sur laquelle sont fixés un ou plusieurs échantillons de plantes séchées de la même espèce et, dans le meilleur des cas, accompagnées d'une étiquette. Celle-ci, pour documenter utilement les échantillons, doit comporter des informations indispensables : lieu et date de récolte, nom du récolteur. Si ces indications minimales ne sont pas réunies, la part n'a aucun intérêt botanique. On peut adjoindre quelques notes supplémentaires sur la couleur de la fleur – excepté certains bleus, elle disparaît au séchage –, le milieu où poussait la plante ou la liste des espèces compagnes. Curieusement, le nom de l'échantillon ne compte pas parmi les informations essentielles, puisque l'échantillon permet de *déterminer* l'espèce, c'est-à-dire trouver son nom. Cette information peut certes manquer, mais lorsqu'elle est présente, cela facilite grandement les choses.

Dans les anciens herbiers, une part peut comporter des échantillons de plusieurs espèces, chacun accompagné de son étiquette. Si l'herbier est anonyme, le botaniste actuel se permet de détailler cette part et de la distribuer en autant de parts nouvelles qu'il y a d'espèces différentes. Si l'herbier est « historique », que son auteur a joué un rôle reconnu en botanique, on se garde d'intervenir.

Les autres collections sont régulièrement complétées par de nouveaux apports. C'est le cas des herbiers régionaux ou suisses des différentes institutions du pays qui sont enrichis régulièrement par de nouvelles récoltes. Ils jouent pleinement leur rôle d'herbier de référence.

## Nomenclature

Il se peut qu'un herbier renferme des *types* ou *types nomenclaturaux*, c'est-à-dire des échantillons qui ont servi à décrire une espèce nouvelle. Ces types sont des étalons internationaux, auxquels les scientifiques travaillant le genre ou l'espèce doivent se rapporter impérativement. Ils sont classés selon une hiérarchie stricte qu'il est utile de détailler rapidement.

Si le botaniste désigne expressément l'échantillon qu'il utilise et l'indique dans son protologue<sup>2</sup>, il établit un *holotype*. Cette désignation est aujourd'hui obligatoire. Le Code international de nomenclature<sup>3</sup> l'exige, mais il n'a pas d'effet rétroactif. Or, les anciens botanistes ne suivaient pas de règles aussi strictes. Aussi n'ont-ils pas désigné d'holotypes. Il est pourtant obligatoire, toujours selon le Code de nomenclature, de le faire. Lorsqu'un botaniste autre que l'auteur de la description, en prenant toutes les précautions, choisit un échantillon type, celui-ci est désigné sous le nom de *lectotype*. Si l'holotype et le lectotype appartiennent à une récolte de plusieurs plantes provenant du même endroit et qu'ils ont disparu, un autre échantillon de cette récolte peut être défini comme *isotype*; toutefois lorsque ni holotype, ni lectotype n'ont été formellement reconnus, mais que du matériel appartenant à la même récolte est cité dans le protologue, il peut être déterminé comme *syntype*. Lorsque holotype, lectotype, isotype ou syntype n'existent plus, un échantillon appartenant à la même récolte peut être désigné comme *paratype*. Enfin, lorsque tout le matériel utilisé ou vu par l'auteur de l'espèce a été détruit et que cette destruction est avérée (suite à l'incendie de la collection, par exemple), il est possible de désigner un *néotype*. Cette démarche est toutefois extrêmement délicate et doit être accompagnée des plus grandes précautions.

Autrefois, les collections botaniques officielles avaient l'habitude de prêter leurs échantillons pour étude : il était plus pratique d'envoyer une ou deux parts d'herbier par la poste, plutôt que de faire se déplacer un botaniste. Malheureusement, suite à des changements au sein des équipes qui empruntaient ou par malhonnêteté, ces échantillons n'étaient pas toujours restitués à leur propriétaire. Ils sont alors désignés sous le nom de *kleptotype*. Suite à ce genre de problèmes, de nombreuses institutions refusent désormais d'envoyer le matériel de leurs collections et obligent ainsi les scientifiques à effectuer de longs et parfois coûteux voyages.

La numérisation récente des herbiers et leur mise à disposition sur Internet permettent de contourner une grande partie des problèmes. En effet, grâce aux images de bonne qualité fournies aux internautes, la vérification de l'identification de la plante est possible, ainsi que la transcription de l'étiquette. En outre, elle évite la manutention de parts d'herbiers délicates.

---

<sup>2</sup> Publication valide d'un nouveau nom d'espèce, englobant la description originale, les illustrations, les références éventuelles, la synonymie, des données géographiques, etc.

<sup>3</sup> *International Code of Botanical Nomenclature (Vienna Code)*, *Regnum Vegetabile*, vol. CXLVI, 2006, 568 p.

## Une invention du XVI<sup>e</sup> siècle

Les premiers herbiers remonteraient au XVI<sup>e</sup> siècle. En tout cas, les plus vieux exemplaires conservés datent de cette époque : celui de Félix Platter, conservé à la Burgerbibliothek de Berne, date de 1550 environ, celui de Caspar Ratzenberger à Kassel de 1555<sup>4</sup>, celui de Jehan Girault à Paris de 1558<sup>5</sup>. C'est Luca Ghini (1500-1556), professeur de médecine et de botanique à Padoue qui, en 1543 déjà, aurait collé des plantes sèches sur une feuille de papier pour les soumettre à ses collègues Mattioli, Anguillara et Aldrovandi<sup>6</sup>.

Ces herbiers présentaient les échantillons fixés sur leur support de papier. Le nom de la plante y était inscrit, exceptionnellement le lieu de récolte ou le nom du récolteur. Le but était alors de constituer une collection de plantes pour apprendre à les connaître et les distinguer les unes des autres, en particulier les espèces médicinales. Il est, en effet, primordial de ne pas confondre les espèces utilitaires et celles qui ne le sont pas ou sont nocives.

La quantité d'échantillons et d'espèces augmentant, il devient difficile de les connaître sans proposer un système de classification permettant une hiérarchisation des caractères morphologiques discriminants. Les herbiers sont classés selon divers ordres systématiques, mais n'y figurent, le plus souvent, que l'échantillon, son nom et quelques indications permettant de le rapporter à des espèces plus ou moins proches.

## L'herbier aide-mémoire

Jean-Jacques Rousseau pratique la botanique depuis une dizaine d'années lorsqu'il écrit la première de ses *Lettres sur la botanique* à Madeleine-Catherine Delessert, en 1771. Pendant deux ans, il enverra six lettres dans lesquelles il décrit six familles parmi les plus difficiles. Ce n'est que le 11 avril 1773, peu avant d'envoyer sa sixième lettre datée du 2 mai de la même année, qu'il rédige une lettre sur les herbiers : en fait une marche à suivre pour confectionner une telle collection si utile à l'enseignement de la botanique. Alors qu'il a déjà confectionné lui-même des herbiers, qu'il en a utilisé, qu'il en recherche un qui a disparu entre Paris et Lyon, il professe la botanique de manière désincarnée, et l'avoue lui-même : « Je crains que nous ne l'ayons traitée jusqu'ici d'une manière trop abstraite ; en n'appliquant pas nos idées sur des objets déterminés. C'est le défaut dans lequel je suis tombé principalement à l'égard des ombellifères. »<sup>7</sup> Cependant, Rousseau a tenté de rendre son enseignement plus concret, puisqu'il échange quelques spécimens avec M<sup>me</sup> Delessert.

M<sup>me</sup> Delessert et sa fille auraient-elles mieux approché l'étude des végétaux en s'appuyant sur un herbier ? Peut-être que non ; l'enseignement d'alors paraît plus théorique qu'aujourd'hui, mais pour un scientifique actuel cette pédagogie « pur esprit » ne se conçoit plus. Dans *Le Botaniste sans maître*<sup>8</sup>, Joseph-Philippe de Clairville souligne la volonté de Rousseau

---

<sup>4</sup> Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2009, p. 57.

<sup>5</sup> Aline Raynal-Roques, *La botanique redécouverte*, Paris, Belin, INRA, 1994, p. 75.

<sup>6</sup> Joëlle Magnin-Gonze, *op. cit.*, p. 56.

<sup>7</sup> Lettre VIII, du 11 avril 1773. Jean-Jacques Rousseau, *OC*, t. 4, p. 1191.

<sup>8</sup> Joseph-Philippe de Clairville, *Le Botaniste sans maître, ou la manière d'apprendre seul la botanique au moyen de l'instruction commencée par J.J. Rousseau. Continué et complété dans la même forme*, Paris, Winterthur, 1805, 297 p.

de ne pas donner le nom des plantes – ce serait n’être qu’herboriste ou nomenclateur<sup>9</sup> –, mais d’apprendre à ses élèves à regarder la nature, à savoir identifier les caractères distinctifs des familles sur les plantes elles-mêmes. « Les herbiers servent de mémoratifs pour celles qu’on a déjà connues; mais ils font mal connoître celles qu’on n’a pas vues auparavant .»<sup>10</sup> Il est vrai que les plantes séchées, si elles ne l’ont pas été correctement, offrent parfois une image peu encourageante. D’accord avec Rousseau, Rosalie de Constant, qui s’est appliquée trente-sept ans durant à dessiner les plantes parce que, séchées, elles perdaient leur couleur, considère que l’herbier, bien classé, est un support pour la mémoire: « C’est ainsi qu’un Herbier devient un mémorial de toute la vie, chaque plante porte avec elle le souvenir du lieu où on l’a cueillie, ou de celui qui vous l’a donnée [...] »<sup>11</sup>. Un siècle après eux, le D<sup>r</sup> Fauconnet écrit encore:

En feuilletant l’herbier il faut un effort d’imagination pour reconstituer le port, la physionomie et le coloris de ces pauvres fleurs déformées, aplaties et desséchées dans leur linceul de papier. Néanmoins, leur vue fait instantanément vibrer les cordes de la mémoire, alors les fleurs du souvenir, ces fleurs toujours jeunes, vivaces et brillantes, s’épanouissent en foule, évoquées par les pâles fantômes de leurs sœurs de l’herbier. On revoit les localités où elles furent cueillies, les amis en compagnie desquels on se trouvait, on se rappelle les discussions, les causeries à bâtons rompus, les joies, les désappointements, les alternatives de pluie et de soleil, toutes les péri-péties qui faisaient le charme de l’excursion.<sup>12</sup>

### *L’herbier scientifique*

C’est au XVIII<sup>e</sup> siècle que les botanistes généralisent les notations concernant la provenance de la plante, outre le nom de l’échantillon et son appartenance à une division d’un système. Apparaissent ainsi les herbiers floristiques<sup>13</sup> ou chorologiques<sup>14</sup>. Par exemple, l’herbier de Jean-François-Aimé-Philippe Gaudin (1766-1833), conservé au Musée botanique cantonal à Lausanne, a servi à ce botaniste vaudois de base à sa *Flora helvetica*<sup>15</sup> en sept volumes, la première flore suisse moderne et exhaustive. Avant lui, Albrecht von Haller avait bien publié une Flore de Suisse<sup>16</sup> mais, bien qu’elle ait paru en 1768, soit 15 ans après le *Species plantarum*<sup>17</sup> de Carl von Linné, l’ouvrage fondateur de la nomenclature actuelle, Haller utilise encore une nomenclature polynomiale, ce qui rend son travail obsolète, au moins du point de vue de la dénomination; les descriptions des espèces et les observations concernant les lieux de récolte restant d’actualité.

---

<sup>9</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1191.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Rosalie de Constant, « Pourquoi un herbier? », in Luc Breton, Anne Hofmann, Joëlle Magnin-Gonze, Jean-Louis Moret, Gino Müller, *L’herbier peint de Rosalie de Constant, le dessin de fleurs à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, La Bibliothèque des arts, Musée botanique cantonal, 2008, p. 19.

<sup>12</sup> Charles Fauconnet, *Excursions botaniques dans le Bas-Valais*, Genève, 1872, p. 32.

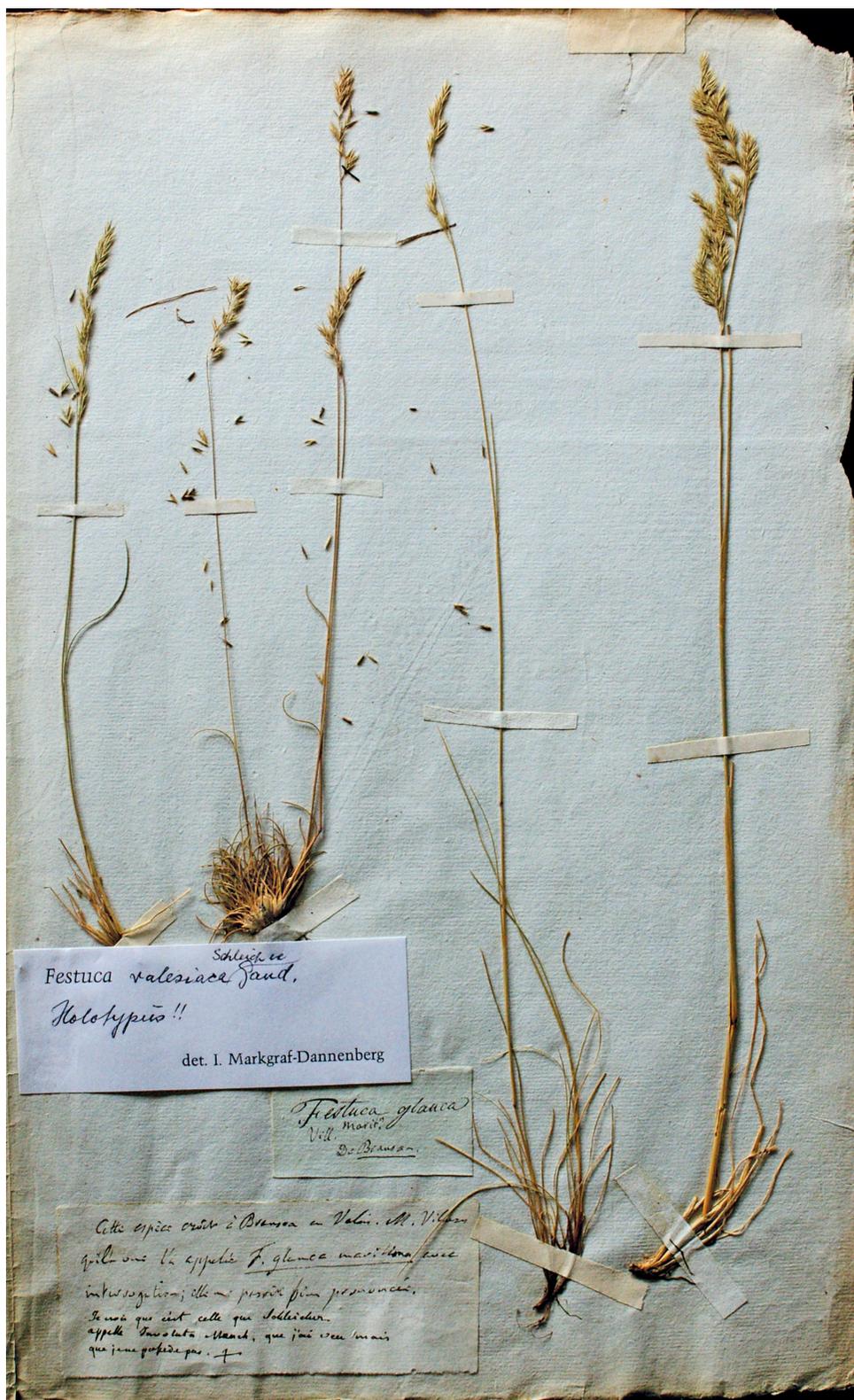
<sup>13</sup> *Floristique*: qui a trait à l’étude de la population végétale d’une région.

<sup>14</sup> *Chorologique*: qui a trait à l’étude de la répartition géographique d’une espèce.

<sup>15</sup> Jean Gaudin, *Flora helvetica*, Zurich, 1828-1833, 7 vol.

<sup>16</sup> Albrecht von Haller, *Historia stirpium indigenarum Helvetiae inchoata*, Berne, 1768, 2 vol.

<sup>17</sup> Carl von Linné, *Species plantarum*, Amsterdam, 1753, 2 vol.

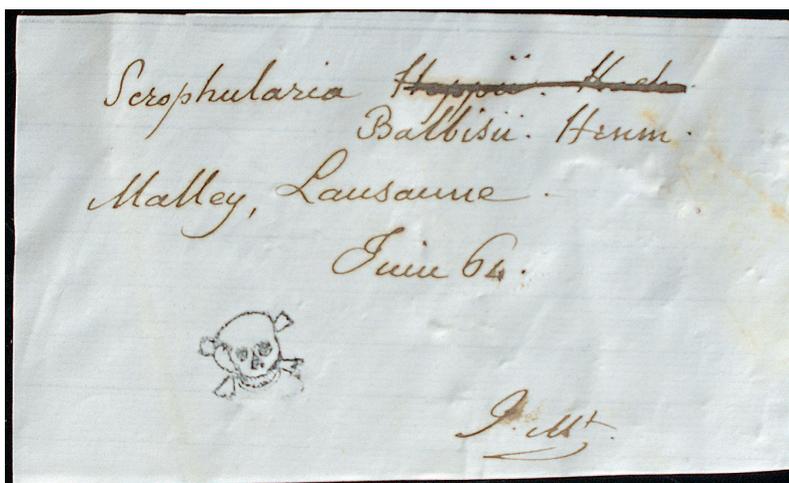


Holotype de *Festuca valesiaca* Schleich. ex Gaudin

L'étiquette inférieure porte probablement deux écritures. En haut, Gaudin a écrit : « Cette plante croît à Branson. M. Villars qui l'a vue, l'a appelée *Festuca maritima* avec interrogation ; elle me paraît bien prononcée. » En bas, l'écriture semble d'une autre main : « Je note que c'est celle que Schleicher appelle *Involuta* Moench, que j'ai vue mais que je ne possède pas. »

L'herbier de Jean Gaudin, dont les échantillons les plus récents sont antérieurs à 1833 – date de son décès – a conservé la forme que le botaniste nyonnais lui avait donnée: des feuilles de papier pliées en deux contenant l'échantillon. Le nom de celui-ci est inscrit sur la première page, avec un renvoi au volume de la *Flora helvetica* et à la page où la plante est traitée. Les espèces difficiles ou douteuses sont accompagnées d'un commentaire. Lorsqu'un deuxième échantillon de la même espèce vient s'ajouter, il est fixé sur une feuille simple, accompagné de son nom, de la référence à la *Flora helvetica* et d'un commentaire éventuel, puis est glissé dans l'enveloppe. Fort de 3535 parts, cet herbier renferme plusieurs types, le glaïeul des marais, la laïche à fruits luisants ou la fétuque du Valais, par exemple. La présence de types augmente la valeur scientifique de l'herbier du pasteur Gaudin. Celle-ci ne dépend toutefois pas uniquement de l'existence de ces échantillons de référence. Les informations géographiques, aisément repérables grâce aux renvois à la *Flora helvetica*, sont d'une extrême utilité dans l'appréciation de la répartition d'une plante dans le temps et dans l'espace. Ce travail est encore facilité par la consultation du septième volume de la flore, intitulé *Topographia botanica*, dans lequel Gaudin a dressé la liste de tous les endroits qu'il a traversés au cours de quinze voyages botaniques qu'il a entrepris en Suisse et dans les environs immédiats, avec la liste de toutes les espèces intéressantes qu'il y a trouvées: une référence exceptionnelle.

L'herbier et les ouvrages de Gaudin ont inspiré un autre botaniste vaudois, Jean Muret (1799-1877) qui a réuni un herbier « patriotique ». Cet avocat, juge au tribunal d'appel du Canton de Vaud, qui sera le président de la Constituante vaudoise en 1860, a décidé dès 1845, date à laquelle la révolution radicale vaudoise l'a démis de ses premières fonctions, de réunir un herbier où figureraient toutes les espèces de Suisse (selon la flore de Gaudin). Il voulait récolter ces plantes lui-même et uniquement sur territoire suisse. Il était donc capable d'ignorer une fleur poussant à quelques dizaines de mètres hors des frontières nationales et d'entreprendre un voyage de plusieurs kilomètres pour la cueillir sur le territoire de la Confédération. Cet herbier, très complet et bien étiqueté, est une des bases des herbiers vaudois et suisses du Musée botanique cantonal à Lausanne.



Étiquette de l'échantillon de *Scrophularia Balbisii* Hornem. (= *S. auriculata* L.) de l'herbier Jean Muret (1799-1867)

Cet herbier est à la base des collections suisses et vaudoises du Musée botanique cantonal à Lausanne.

## L'herbier: un objet de commerce

L'herbier-collection scientifique eut un dérivé, l'herbier commercial, réuni pour être vendu dans son entier ou échantillon par échantillon. Dans le canton de Vaud, la famille Thomas, résidant aux Dévens près de Bex, et leur voisin Johann-Christoph Schleicher, faisaient commerce de tels herbiers. Ils imprimaient même des catalogues:

A l'exemple de mon père, à qui l'immortel Haller avait inspiré le goût de la botanique, et dont il a consacré le nom dans ses écrits, j'ai, dès ma plus tendre jeunesse, employé une grande partie de mon temps à parcourir diverses parties de la Suisse, et sur-tout les Alpes, dans le voisinage desquelles j'habite. Ayant ainsi formé une nombreuse collection de plantes, dont je peux fournir aux amateurs des échantillons bien conditionnés [...] j'ai cru devoir mettre sous les yeux du public le catalogue de ces plantes. J'aurais pu l'augmenter d'un grand nombre d'espèces communes qu'il ne m'a pas paru nécessaire de nommer, mais que les personnes qui désireront de se procurer un herbier complet de la Suisse, trouveront chez moi.<sup>18</sup>

D'après leur « Livre d'envois », en fait leur cahier de comptes<sup>19</sup>, les Thomas fournissaient en plantes sèches plusieurs scientifiques d'alors (Chavannes et Lardy à Lausanne, de Candolle à Genève, Hagenbach à Bâle, Reichenbach à Leipzig) ou à des collections botaniques européennes (Jardin botanique du Duc de Cobourg, celui de Schwertzingen dans le Grand Duché de Bade, les collections du Roi de Bavière à Erlangen, etc.).

|    |  |                     |
|----|--|---------------------|
| 18 | Envoyer à Mr. Zeyher Directeur<br>des Jardins Botaniques de Schwertzingen.<br>à Schwertzingen Duché de Bade<br>120 plantes sèches y compris l'emballage<br>par la diligence. un remboursement. | 30 .                |
| 19 | Envoyez à Mr. Antoine Hieronymi<br>à Sonderhausen en Thuringe<br>385 exp. plantes sèches à 20 fr le cent<br>Emballage<br>par la diligence.   | 77 m<br>3 m<br>80 . |

Extrait du Livre d'envois de la famille Thomas

Le 18 novembre 1840, ils ont noté : « Envoyer à M<sup>r</sup> Zeyher Directeur des Jardins botaniques de Schwertzingen, à Schwertzingen en Duché de Bade 120 plantes sèches y compris l'emballage : 30.-, par la diligence. Un remboursement. » Le lendemain, ils écrivaient : « Envoyer à M<sup>r</sup> Antoine Hieronymi à Sonderhausen en Thuringe, 385 ex plantes sèches à 20 fr le cent : 77.-. Emballage 3.- / 80.-, par la diligence. » Une fois l'envoi effectué ou, plus vraisemblablement, lorsqu'ils avaient été payés, ils biffaient la commande.

<sup>18</sup> Louis Thomas, *Catalogue des plantes de Suisse*, s. l., vers 1806, 15 p. Voir Jean-Louis Moret, « Note sur les catalogues de vente de plantes de la famille Thomas, de Bex (VD, Suisse) », *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, vol. 86, n° 3, 1999, p. 191-198.

<sup>19</sup> Voir Jean-Louis Moret, « Le commerce de plantes de la famille Thomas a-t-il pu influencer la flore naturelle? », *Bulletin du Cercle vaudois de botanique*, vol. 38, 2009, p. 75-84.

Les échantillons, objet de commerce, prenaient alors, en plus de l'information scientifique qu'ils contiennent intrinsèquement, une autre valeur, liée à la difficulté de la cueillette et à la longueur des trajets effectués pour se les procurer. Les plantes avaient désormais un « prix ». Elles pouvaient donc être échangées sur des marchés. On rechercha les espèces rares, ce qui augmentait leur valeur. Cela mena à des excès : des botanistes entraient en compétition pour obtenir ces espèces rares, allant jusqu'à récolter tous les échantillons d'une station pour éviter qu'un autre en obtienne : « Notre malin compétiteur, ayant vu nos cartables sur la diligence, s'était fait descendre à l'endroit de la Tulipe [*Tulipa oculus-solis* St.-Am.] et s'était emparé de tout ce qu'il avait pu trouver. »<sup>20</sup> L'indélicat botaniste détenait ainsi un élément d'échange de valeur. S'ensuivaient quelques marchandages, plus ou moins sordides, qui se faisaient toujours au détriment de la flore en place.

### *Les herbiers : une collection de données précieuses*

Une part d'herbier, lorsque l'étiquette est complète, permet donc de prouver la présence d'une espèce à un endroit et un moment donnés. Elle présente quantité d'informations qui ont été exploitées dans plusieurs domaines, comme la conservation des espèces végétales, la dispersion des plantes, l'analyse moléculaire et la détection d'hybrides.

### *Conservation des espèces végétales*

Les indications d'herbiers permettent de rechercher la présence de plantes rares et menacées dans d'anciennes stations et de contrôler si celles-ci ont disparu. Ce type de travail permet d'enquêter sur ces espèces de façon ciblée et d'optimiser le travail. En cas de disparition, ces localités sont de bonnes candidates pour la réintroduction, pour autant que leur écologie n'ait pas trop varié et qu'elle soit toujours favorable à l'espèce.

Par exemple, le Cercle vaudois de botanique a initié depuis quelques années la prospection systématique des stations d'espèces rares du canton de Vaud. Les redécouvertes sont fréquentes, surtout pour les espèces peu spectaculaires ou difficiles à déterminer, qui sont longtemps passées inaperçues.

Dans le canton de Fribourg, les stations historiques du sabot de Vénus, une orchidée, ont été recherchées grâce aux indications des herbiers et de la littérature. La plante a été retrouvée dans huit des trente-huit stations entre 1990 et 2000<sup>21</sup>. Depuis, de nouvelles prospections ont permis de retrouver une quinzaine de stations sur cinquante mentions. À deux exceptions près, seulement un à quinze individus ont été recensés par station, ce qui prouve la fragilité de l'espèce<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> Charles Fauconnet, *op. cit.*, p. 25.

<sup>21</sup> Christian Purro, Gregor Kozłowski, « Situation du sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus* L.) dans le canton de Fribourg », *Bulletin de la Société fribourgeoise des sciences naturelles*, vol. 89, 2000, p. 90-106.

<sup>22</sup> Gregor Kozłowski, communication personnelle.



Le sabot de Vénus

Une des orchidées indigènes qui fait l'objet de recherches aussi bien en herbier que dans la nature.

## Dispersion des plantes

En analysant les dates et les lieux de récolte d'une espèce, il est possible d'en retracer son expansion dans l'espace et dans le temps. Ces études concernent les espèces dont l'aire de répartition s'est modifiée durant les derniers siècles.

Les données d'herbiers sont à traiter statistiquement avec précaution, les fréquences de récolte ne correspondant pas forcément à celle de la plante. Les collectionneurs auront tendance à récolter des échantillons lors de l'apparition de l'espèce sur un territoire donné, alors qu'ils dédaigneront une plante commune. Les données qualitatives sont cependant très utiles : les premières récoltes suivent souvent de près l'apparition de l'espèce dans une région donnée.

Par exemple, les données d'herbiers et les mentions de la littérature en Europe ont été analysées pour la laitue serriole. Une expansion de cette espèce vers le nord a été observée dès le début XIX<sup>e</sup> siècle. Le réchauffement climatique de l'Europe a augmenté la quantité d'habitats propices à l'espèce dans les régions septentrionales. Jusqu'à la fin des années 1970, une bonne correspondance a été trouvée entre habitats favorables et distribution de l'espèce. En revanche, cela n'a pas été le cas des deux décades suivantes, indiquant que d'autres facteurs intervenaient. Ils ne sont sans doute pas directement liés à la température, mais à d'autres changements, comme l'intensification des voies de communication que peuvent également emprunter les espèces végétales<sup>23</sup>.



Laitue serriole

Les observations actuelles de la laitue serriole dans la nature, comparées aux données d'herbier, ont montré que, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce progresse vers le nord.

---

<sup>23</sup> Luigi D'Andrea, Olivier Broennimann, Gregor Kozłowski, Antoine Guisan, Xavier Morin, Julia Keller-Senften, François Felber, « Climate change, anthropogenic disturbance and the northward range expansion of *Lactuca serriola* (Asteraceae) », *Journal of Biogeography*, vol. 36, 2009, p. 1573-1587.

Cette approche est également intéressante pour caractériser la progression des plantes envahissantes. Ces néophytes sont des plantes originaires d'autres continents et introduites après le xv<sup>e</sup> siècle, soit à cause de leur intérêt horticole, soit par inadvertance dans des lots de graines de plantes cultivées. Les phases précédant l'envahissement sont toujours les mêmes. Dans un premier temps, les plantes se maintiennent dans les endroits où elles ont été introduites. Ensuite, elles commencent à former de petites populations en dehors des cultures. Finalement, leur croissance s'accélère à tel point que l'espèce devient envahissante.

Le cas de l'ambrosie, une plante de la famille des Astéracées, a été particulièrement bien étudié. Cette espèce nord-américaine est en expansion en Europe et pose de graves problèmes sanitaires. En effet, elle provoque un asthme sévère chez les personnes sensibles, conduisant à des incapacités de travail.

L'étude des herbiers par une équipe de l'Université de Bourgogne à Dijon a montré que l'arrivée en France de cette espèce datait de la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle déjà, puis a progressé régulièrement. Les données indiquent que cette espèce a été introduite dans les lots de graines, dans des endroits différents et en plusieurs fois<sup>24</sup>.

### *Analyse moléculaire*

L'ADN est la molécule qui contient le patrimoine génétique d'un individu. C'est une molécule relativement résistante, qui peut se conserver longtemps dans des conditions favorables. Selon les espèces et le type de conservation, l'ADN peut être préservé et analysé à partir d'anciennes parts d'herbiers. Il est ainsi possible de comparer les caractéristiques génétiques de populations anciennes dûment référencées avec celles des populations récentes. Les techniques de biologie moléculaire appliquées à l'analyse des parts d'herbier ouvrent ainsi de nouvelles voies de recherche, qui permettent de déterminer la composition génétique d'une espèce dans l'espace, mais aussi dans le temps.

De l'ADN d'échantillons d'herbiers d'ambrosie âgés de deux cent cinquante ans a pu être extrait et analysé à l'Université de Bourgogne. En traitant également des populations actuelles, il a été possible de comparer leurs compositions génétiques. Les populations actuelles montrent une plus grande diversité génétique que les populations historiques. En outre, les populations récentes diffèrent moins entre elles que les historiques. Ces résultats suggèrent que les plantes envahissantes actuelles se sont formées à partir d'introductions multiples, et que des échanges de gènes se sont produits avec les anciennes populations<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Bruno Chauvel, Fabrice Dessaint, Catherine Cardinal-Legrand, François Bretagnolle, « The historical spread of *Ambrosia artemisiifolia* L. in France from herbarium records », *Journal of biogeography*, vol. 33, 2006, p. 665-673.

<sup>25</sup> Jin Chun Young, Boris Fumanal, Beryl Laitung, François Bretagnolle, « Gene flow and population admixture as the primary post-invasion processes in common ragweed (*Ambrosia artemisiifolia*) populations in France », *New Phytologist*, vol. 185, 2010, p. 1100-1107.

## *Détection d'hybrides*

Les botanistes sont attirés par les formes particulières du monde végétal. C'est pourquoi ils ont souvent récolté les hybrides spontanés. L'étude de ceux-ci est particulièrement utile pour déterminer quelles espèces peuvent s'hybrider. Ce type d'approche a été très utilisé pour détecter avec quelles espèces sauvages les plantes cultivées peuvent se croiser. Cela constitue la première étape dans l'étude de risque de la culture des plantes transgéniques pour évaluer le flux de gènes entre plantes cultivées et plantes sauvages.

Frietema de Vries et ses collaborateurs ont examiné des échantillons d'herbiers et analysé la littérature des Pays-Bas en recherchant les hybrides spontanés. Ils ont pu ainsi évaluer les risques de transfert de gènes entre plantes cultivées et plantes sauvages, englobant la possibilité d'hybridation avec la flore sauvage, la dispersion des graines et des fruits, ainsi que de la fréquence de l'espèce. Cette approche constitue la première étape de l'évaluation des risques de la culture de plantes transgéniques, qui doit être ensuite affinée par des expérimentations<sup>26</sup>.

## *Les herbiers, un outil qui évolue*

L'utilisation des herbiers s'est ainsi diversifiée au cours des siècles. Outils de référence systématique, leurs données sont à la base d'études actuelles, qui aident à résoudre des questions de société comme la conservation des espèces, l'étude de la dynamique des plantes envahissantes et la détection des hybrides dans l'évaluation des risques de culture de plantes transgéniques. Témoins figés d'une espèce dans un lieu et à un moment donné, ils en délivrent, grâce à la biologie moléculaire, leur composition génétique qui peut être comparée à l'actuelle.

La phrase d'Hermann Christ de 1894<sup>27</sup> est donc plus que jamais d'actualité: « Les herbiers constituent le foin dont on tire le lait de la science. »

---

<sup>26</sup> Femke T. Frietema de Vries, Ruud van der Meijden, Willem A. Brandenburg, *Botanical files: a study of the real chances for spontaneous gene flow from cultivated plants to the wild flora of the Netherlands*, Leiden, Rijksherbarium RU Leiden, p. 1-100.

<sup>27</sup> Voir *supra*, note 1.



# Catalogue d'exposition





## L'homme de science

Rousseau vit à une époque où il n'est pas possible de dissocier complètement le savant et le philosophe, l'homme de lettres et l'homme de science. À différents moments de sa vie, il s'est tourné lui-même vers la chimie, la botanique et, dans une moindre mesure, la géométrie et l'astronomie. Acquises tardivement, ses connaissances botaniques n'en sont pas moins précises. Elles se fondent sur une pratique quotidienne de l'herborisation, de nombreuses lectures et une vaste correspondance avec des botanistes et des dilettantes.

La botanique a alors le statut de science pilote : c'est à travers elle qu'on travaille au renouvellement des sciences naturelles. Malgré cela, l'étude des végétaux est encore attachée, par tradition, à la recherche de vertus thérapeutiques pour la confection de remèdes. Rousseau compte parmi les plus farouches opposants à cette approche utilitariste. La botanique lui apparaît comme une discipline autonome, qui doit être pratiquée pour elle-même. Sur ce point, sa posture scientifique est remarquablement moderne.





J.-J. ROUSSEAU ET GILBERT.

« J.-J. Rousseau et Gilbert »

s. d.

Gravé par Héliodore-Joseph Pisan (1822-1890) d'après un dessin de Félix Philippoteaux (1815-1884)

Gravure sur bois

15 x 11 cm

Môtiers, Musée Jean-Jacques Rousseau

CRp 53

les cohober plusieurs fois eau et huile sur  
de nouvelles plantes. On peut expliquer  
cela par de nouvelles aides qui s'impriment  
dans cette huile.

L'aide nitreux entre dans la  
composition de l'Alkali ordinaire,  
L'aide vitriolique entre dans  
le borax. L'aide du sel marin  
de entre dans la composition de celui  
de la soude.

acide  
terre  
P. de l'Infl.  
analyse de l'Alkali.

Le Borax se volatilise avec  
chaun des trois acides.

Les sinapi et les autres plantes crucifères  
sont les seules qui ayent des Alkalis  
volatils. Ces Alkalis se subliment  
ou se cristallisent en partie et sur  
les parois du ballon, le reste demeure  
diffus dans le flegme.

L'alkali volatile contient de la  
terre animale, de l'aide, et a ce  
qu'on prétend les Chymistes de l'huile  
sur ce que mêlant de l'huile avec  
des os calcinés on trouve en les distillant  
de l'Alkali volatile: mais comme cet  
Alkali volatile se peut faire d'ailleurs,  
sans huile, on conduit qu'elle n'entre  
pas nécessairement dans leur composition.

En traitant les plantes par la chaux  
ou par fait étendue de la chaux vive  
dans leur decoction, cette chaux se lie  
aux ~~acides~~ volatils acides qu'elle  
dégage des Alkalis volatils ou  
des huiles auxquels ils sont joints

## L'apprentissage de la chimie végétale

*Ci-contre :*

Jean-Jacques Rousseau  
« Manuscrit de chimie »  
(1745)

Notes relatives au cours de Guillaume-François Rouelle  
Cahier ouvert : 25 x 39 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms R 83

Avant le séjour de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers pendant lequel, vers 1762, le médecin Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765) l'initie à la botanique, le philosophe s'est déjà penché sur le règne végétal en scientifique, à travers des expériences de chimie. À Chambéry, auprès de Françoise-Louise de Warens (1699-1762), qui confectionne des remèdes à partir d'extraits de plantes, le jeune Jean-Jacques côtoie Claude Anet (1706-1734), un excellent connaisseur de la flore alpine locale et de ses propriétés médicales. Après le suicide manqué d'Anet au laudanum, en 1731, Rousseau devient « en quelque façon son élève »<sup>1</sup>. Cependant, cette forme amicale de préceptorat ne s'étend pas à la botanique puisque, comme en témoigne le cinquième livre des *Confessions*, Rousseau ne suit pas Anet dans ses herborisations : « Je suis presque assuré que si j'y avais été une seule fois cela m'aurait gagné, et je serois peut-être aujourd'hui un grand botaniste [...] »<sup>2</sup>. Comme le relèvent Bernadette Bensaude-Vincent et Bruno Bernardi, il n'en demeure pas moins que, « dans l'orbite de Madame de Warens, Rousseau a constamment affaire aux instruments, aux opérations, au jargon de la chimie pratique, mal différenciée des pratiques officinales »<sup>3</sup>.

Rousseau se consacre avec application à l'apprentissage de la chimie végétale à partir de 1743. À Paris depuis moins d'une année, il s'est lié d'amitié avec Louis-Claude Dupin de Francueil (1715-1787), le fils de son protecteur Claude Dupin (1686-1769), qui s'intéresse à la chimie et dont il est le mentor. Ensemble, ils assistent aux cours publics que Guillaume-François Rouelle (1703-1770), apothicaire devenu démonstrateur en chimie, dispense au Jardin du roi. Données par cycles de plusieurs mois de 1742 à 1768, ces fameuses leçons sont fréquentées, à différentes périodes, par un nombreux public qui compte des hommes de lettres, tels que Denis Diderot, et de futurs chimistes, tels qu'Antoine Lavoisier et Pierre Bayen. Des copies manuscrites du cours, souvent anonymes,

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques Rousseau, *OC*, t. 1, p. 178.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>3</sup> Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi, « Rousseau chimiste », in Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi (dir.), *Rousseau et les sciences*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 63.

existent encore, dispersées dans les bibliothèques et les fonds privés<sup>4</sup>. Dans les papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Genève subsistent des notes relatives au cours de 1743; elles ne sont pas de la main de Rousseau, mais comportent des annotations de Dupin de Francueil<sup>5</sup>.

Brouillé avec les Dupin et quittant Paris pour Venise au mois de juillet, Rousseau interrompt ses leçons. De retour à Paris, son apprentissage reprend: en février 1745, il se moque de « tous ces Maîtres chercheurs de secrets et de magistères »<sup>6</sup> qu'il rencontre dans les laboratoires. Parmi les neuf manuscrits de chimie conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, cinq sont rédigés, au moins partiellement, sur la base des cours de Rouelle<sup>7</sup>. Les trois cahiers inédits qui concernent la chimie végétale font référence au cours de 1745, comme l'indique le titre du Ms R 85: « Procèdes du Cours de M. Rouelle 1745 ». Le Ms R 83 se présente comme un ensemble suivi de notes de cours. Les dix-neuf folios de ce document sans titre révèlent deux écritures. La première est inconnue; la seconde est celle de Rousseau. Le plus souvent, les notes courent sur une moitié latitudinale de la page, tandis que la marge est réservée aux additions. Au fil des folios, des symboles alchimiques sont utilisés de plus en plus fréquemment dans une perspective sténographique. Le document, presque entièrement consacré à la chimie végétale, commence ainsi: « On parlera d'abord du Règne vegetal parceque les plantes sont les etres qui se presentent les premiers et le plus facilement a notre examen et dont l'analyse est la plus aisée. »<sup>8</sup> D'après d'autres manuscrits anonymes du cours<sup>9</sup>, l'étude du règne végétal marque le début de la partie consacrée à l'opération de l'analyse, après des leçons introductives touchant aux principes et aux instruments chimiques.

---

<sup>4</sup> Voir Jean Jacques, « Le "Cours de chimie de G-F. Rouelle recueilli par Diderot" », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 38, n° 1, p. 43-53. Parmi les auditeurs de Rouelle, Denis Diderot a couché par écrit, avec des ajouts, le cours de chimie. Si le manuscrit original a disparu, plusieurs copies subsistent.

<sup>5</sup> « Cours de chymie commencé le 11 mars 1743 chez Monsieur Ruelle démonstrateur au jardin royal des plantes », Genève, Bibliothèque de Genève, Ms R 162. Voir Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi, art. cit., p. 64.

<sup>6</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 132.

<sup>7</sup> Les manuscrits relatifs à la chimie sont les suivants: Neuchâtel, BPU, Ms R 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88. Nous soulignons ceux qui concernent les cours de Rouelle. Ces cahiers sont décrits par Théophile Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau. Suivies de l'inventaire des papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel*, Paris, L. Giraud-Badin, 1925, t. 2, p. 190-195.

<sup>8</sup> Neuchâtel, BPU, Ms R 83, f° 97. Proposée par Théophile Dufour (voir *op. cit.*, p. 190), la foliotation du document suit celle d'autres cahiers de « Travaux sur la chimie ».

<sup>9</sup> Voir par exemple les manuscrits anonymes suivants: « Notes sur la chimie d'après M<sup>r</sup> Rouelle M<sup>re</sup> apotiquaire a Paris de l'academie Royale des Sciences et demonstrat[eur] Royal au jardin du Roy », 1754, Paris, Bibliothèque interuniversitaire de Santé, Bibliothèque de Pharmacie, Ms 16, p. [1]; et « Leçons de chimie, par Rouelle », s. d., Paris, Bibliothèque interuniversitaire de Santé, Bibliothèque de Pharmacie, t. 1, Ms 19. Ces documents sont accessibles en ligne, sur le site de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé: <http://www.biusante.parisdescartes.fr/debut.htm> (consulté le 20 juin 2012).

L'analyse végétale consiste essentiellement en l'extraction des huiles essentielles des plantes aromatiques par l'action du feu et la pratique de la distillation. La première expérience, qui est la plus développée, concerne le romarin, puis le cours porte sur des plantes ou des substances telles que l'absinthe, la moutarde, la gomme arabique ou le safran. Les taches qui parsèment le manuscrit et une page partiellement brûlée rappellent que l'apprentissage de la chimie ne va pas sans travaux de laboratoire<sup>10</sup>. Dans les *Institutions chimiques*, un ouvrage de chimie élémentaire qu'il compose à partir de différents traités entre 1745 et 1747<sup>11</sup>, Rousseau insiste sur la prééminence de l'observation et de l'expérience sur le raisonnement et la spéculation<sup>12</sup>. L'apprenti chimiste mènera à plusieurs reprises des expériences avec son élève, qui dispose d'un laboratoire au château de Chenonceau, propriété de son père. Les deux autres manuscrits autographes de Neuchâtel traitant de chimie végétale constituent un résumé très sommaire des « procédés » étudiés, c'est-à-dire de toutes les opérations effectuées pendant les leçons<sup>13</sup>. Après l'analyse végétale, ils traitent de l'analyse animale et de l'analyse minérale, conformément au plan du cours de Rouelle<sup>14</sup>.

Comme l'a noté Alexandra Cook, la chimie végétale trouve également sa place dans un autre manuscrit de Rousseau, le « Catalogue de tous les Memoires de Chymie contenus dans tous les volumes de l'Histoire de l'Academie R. des Sciences »<sup>15</sup>. Sur bien des points, les documents chimiques et botaniques de Rousseau méritent d'être comparés. Pourtant, ayant développé un véritable mépris à l'égard de la chimie, qu'il présente comme « trompeuse »<sup>16</sup>, Rousseau ne donne jamais, dans le cadre de ses écrits botaniques, les propriétés chimiques des plantes qu'il mentionne. À partir de 1762, la botanique lui apparaît comme une science parfaitement autonome, qui doit être arrachée à la chimie et à ses opérations violentes, tournées vers des usages industriels et pharmaceutiques des plantes.

Timothée Léchet

---

<sup>10</sup> Comme « démonstrateur en chimie », Rouelle est chargé d'un cours non théorique, tourné vers la pratique.

<sup>11</sup> Sur les sources scientifiques de Rousseau, voir Bernadette Bensaude-Vincent, Bruno Bernardi, art. cit., p. 67-72. Sur la datation des « Institutions chimiques », voir Jean-Jacques Rousseau, *Institutions chimiques*, Christophe Van Staen (éd.), Paris, Honoré Champion, 2010, p. 45-51.

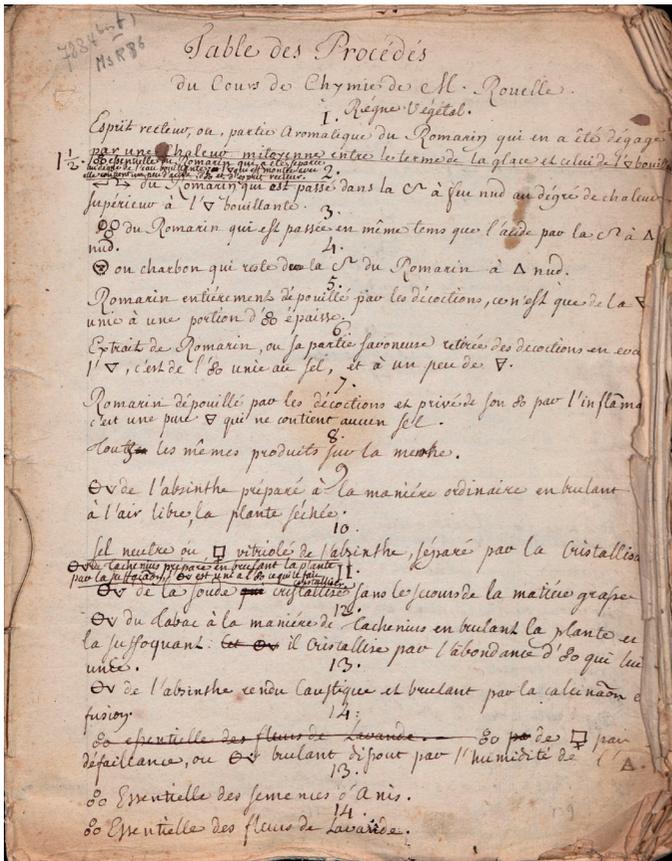
<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 282 et *passim*.

<sup>13</sup> Neuchâtel, BPU, Ms R 85, 86. Le Ms R 86 constitue la mise au net du Ms R 85.

<sup>14</sup> Voir les deux manuscrits de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé, mentionnés *supra*, note 9.

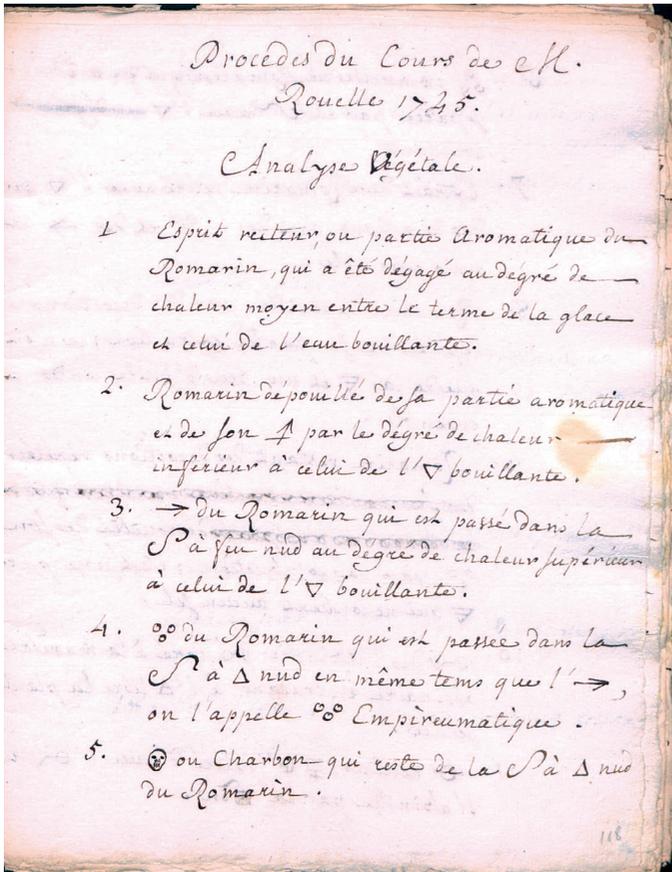
<sup>15</sup> Neuchâtel, BPU, Ms R 81. Voir Alexandra Cook, « The "Septième promenade" of the *Rêveries*: a peculiar account of Rousseau's botany? », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n° 3, 2008, p. 17.

<sup>16</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments de botanique*, OC, t. 4, p. 1249.



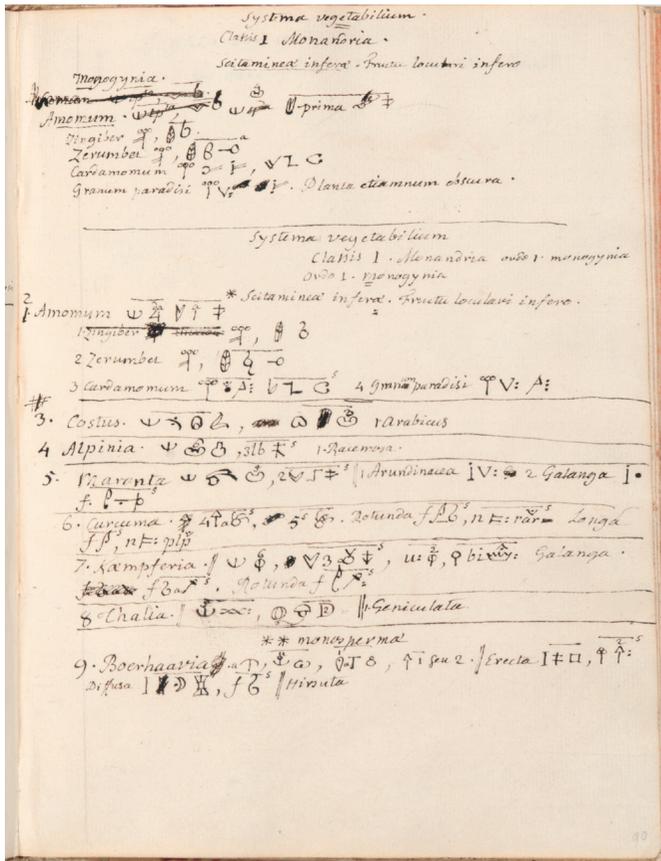
Jean-Jacques Rousseau  
« Table des Procédés du Cours  
de Chymie de M. Rouelle »  
(1745)

Cahier ouvert : 27 x 42 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms R 86

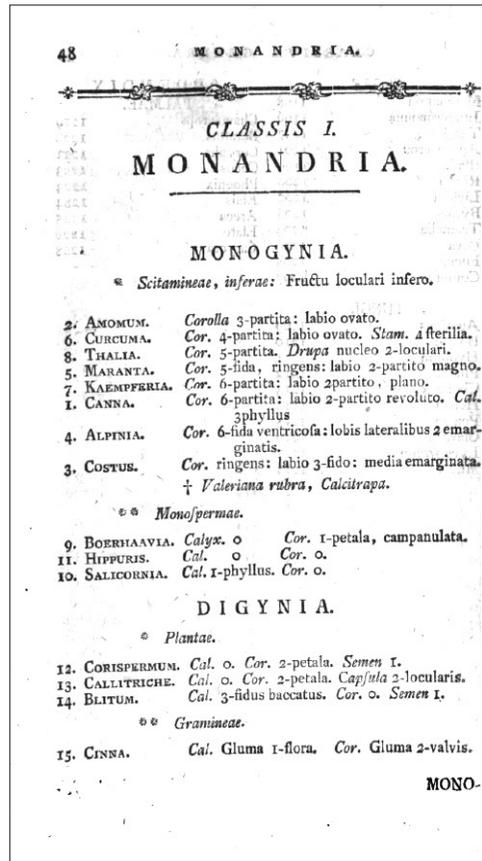


Jean-Jacques Rousseau  
« Procédés du Cours de M. Rouelle »  
1745

Neuchâtel, BPU  
Ms R 85



Jean-Jacques Rousseau  
 « Signes ou abreviations pour les descriptions  
 et caracteres des Plantes »  
 1777-1778  
 Cahier ouvert : 22,7 x 35,7 cm  
 Neuchâtel, BPU  
 Ms R 80



Carl von Linné, *Systema vegetabilium  
 secundum classes, ordines, genera,  
 species cum characteribus et differentiis*,  
 Johann Andreas Murray (éd.), Göttingen,  
 Gotha, 1774 (13<sup>e</sup> éd.), p. 48.  
 Page transcrite par Rousseau  
 sur le manuscrit précédent.



« J. J. Rousseau & Abraham Gagnebin »  
 1871  
 Dessiné et gravé par Auguste Bachelin  
 (1830-1890)  
 Paru dans *Le Musée neuchâtelois*, janvier 1871  
 Gravure sur bois  
 21,5 x 13,3 cm  
 Neuchâtel, BPU  
 Po Ne 3/74



« Abraham Gagnebin »  
 s. d.  
 Dessiné et gravé par Auguste Bachelin  
 (1830-1890)  
 Gravure sur bois  
 13 x 9,7 cm  
 Neuchâtel, BPU  
 Po Ne 3/58



Boîte à herboriser de la famille Gagnebin  
18 x 51 x 11,5 cm  
Delémont, Musée jurassien d'art et d'histoire



Loupe d'Abraham Gagnebin  
(1707-1800)  
5,1 x 10,2 x 0,4 cm  
Delémont, Musée jurassien d'art et d'histoire

Boussole-méridienne d'Abraham Gagnebin  
(1707-1800)  
Fabrication russe  
Ouvverte: 6,5 x 6,8 x 4,8 cm  
Delémont, Musée jurassien d'art et d'histoire



## LE LAMIER, ou L'ORTIE BLANCHE,

PLANTE VIVACE, DU NOMBRE DES VULNÉRAIRES ASTRINGENTES.

*Lamium vulgare album*, sive *Archangelica*, flore albo. Park. th. 604. Inft. R. H. *Lamium album*. Linn. 809.

TOURNEF. class. 4. sect. 2. gen. 1. LINN. Didynamia gymnosperma. ADANS. 25 fam. des Labiées.

LE LAMIER, ou l'Ortie blanche, est une plante très commune, à laquelle on a donné encore les noms d'Ortie morte, & d'Archangélique. Elle croît, ainsi que les autres espèces de Lamier, le long des chemins, des haies & des murailles, dans les jardins, aux lieux incultes & vers les marais. Sa racine (a), fibreuse, menue, rampante, pousse plusieurs tiges hautes d'un pied & demi, à quatre angles, plus greles & plus foibles vers la terre qu'en haut, ce qui fait qu'elles ont peine à se soutenir, un peu velues, vuides, entre coupées par quelques nœuds, & de couleur purpurine vers leur base. Ses feuilles sont semblables à celles des autres espèces d'Ortie, mais leur duvet ne fait pas la même impression de douleur sur les nerfs de ceux qui les touchent. Les fleurs sont verticillées le long des tiges, & formées en gueule. On a représenté (b) la lévre supérieure de la fleur, pour faire voir le pistil composé de quatre embryons, & les quatre étamines dont les sommets bordés de noir rendent à-peu-près la figure du chiffre 8. Le calice, qui est un cornet à cinq pointes, est vu fermé & de profil (c); on l'a représenté (d) ouvert, avec les semences triangulaires & luisantes, qui tombent d'elles-mêmes, quand elles sont mûres. Le Lamier contient, suivant Lémery, beaucoup d'huile & médiocrement de sel. On prétend que son nom vient des *Lamies*, espèces de lutins célèbres dans l'antiquité, & dont on faisoit peur aux petits enfants; & l'on dit que la fleur du Lamier ressemble au visage de ce prétendu lutin. Tournefort a eu grande raison de tourner en ridicule de pareilles étymologies. Ces opinions populaires, ces traditions absurdes ne sont que trop communes dans les Sciences: il est fâcheux que l'on trouve par-tout moins de vérités à annoncer que d'erreurs à détruire. L'étymologie du nom d'*Ortie* est plus avérée; on la dérive du mot latin qui signifie brûler, parceque le poil fin, roide & velu dont l'Ortie est couverte, paroît brûler la peau, par les démangeaisons importunes qu'il y excite en s'y attachant. L'espèce dont il est question ici n'a été appelée Ortie morte, qu'à raison de ce que ses feuilles ne produisent point cet effet. Son odeur est aussi moins fétide que celle des autres Orties. Il y a quelques pays où l'on mange ses feuilles après les avoir fait cuire. Ses feuilles & ses fleurs sont utiles dans les pertes de sang & dans les fleurs blanches: on en fait bouillir une poignée dans un bouillon de veau. Chomel recommande ce remède, parcequ'il lui avoit souvent réussi. L'expérience journalière vient à l'appui de son observation. Il ajoute, d'après Dodart, que l'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser au soleil des fleurs d'Ortie blanche, est un baume excellent pour les blessures des tendons. En général, cette plante résout les tumeurs, déterge & cicatrise les ulcères, & adoucit les inflammations. Les Médecins en conseillent l'usage pour les maladies du poumon, les tumeurs & les duretés de la rate, les hémorrhagies de la matrice, & la consolidation des plaies. On se sert aussi de ses sommités fleuries en infusion théiforme. L'autre espèce de Lamier ne diffère guère de celle dont nous parlons, que parceque ses fleurs sont purpurines.

Comment peut-on, dans un ouvrage destiné à l'instruction, adopter ~~un~~ sans réclamation des noms donnés par la plus crasse ignorance, et compter ainsi parmi les Orties une plante qui n'y a pas le moindre rapport? Au reste ce ne sont pas les Orties qui sont fétides, mais bien les *Lamium* sans exception celui-ci.



*L' Ortie Blanche. Lamium album. 809.*

*Lat. Lamium. Ital. Ortica, morte' o' fetida. Esp. Ortiga, muçila. Angl. Stinking. \*Dead nettle.  
Allen. Todnessel.*

*F.º Regnauld.*

## La bibliothèque botanique de Rousseau

### *Deux pages précédentes :*

Geneviève Nangis-Regnault, Nicolas-François Regnault, *La botanique mise à la portée de tout le monde ou collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les alimens et dans les arts*, Paris, 1774, Le lamier, ou ortie blanche, n° 202 bis. Annotations de Jean-Jacques Rousseau (*ET*, t. 11, p. 322)

48 x 35 cm

Paris, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Déjà à Môtiers, Rousseau commence une collection de traités sur la botanique afin d'approfondir ses connaissances en la matière. Malgré sa situation financière qui n'est pas toujours heureuse, il fait régulièrement des commandes d'ouvrages par correspondance et en emprunte quelques-uns dans les bibliothèques privées de ses amis, tels que Pierre-Alexandre DuPeyrou et Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes. Parmi plus de soixante-dix livres acquis ou consultés au fil du temps, retenons les titres suivants, en les classant en trois catégories.

### *Livre de référence*

1. Carl von Linné, *Species plantarum*, Stockholm, 1762-1763 [2<sup>e</sup> éd.]

C'est avec ce traité que Rousseau détermine les végétaux. Les noms des plantes que nous trouvons dans ses documents relatifs à la botanique viennent donc principalement de ce livre.

Signalons que la nomenclature linnéenne n'est pas encore standardisée dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle et que les recherches sur la synonymie sont très importantes chez les botanistes afin de communiquer entre eux, d'où la nécessité des autres ouvrages ci-dessous. À ce sujet, Jean-Jacques écrit :

Il fallait une refonte générale dans la nomenclature, devenue absolument barbare insupportable et inintelligible. Linnaeus a entrepris cette refonte qu'il était peut-être seul capable d'exécuter. [...] Elle est établie et généralement reçue, il ne s'agit plus d'y toucher que pour l'établissement des nouveaux genres à mesure qu'on en découvrira. Une seconde refonte fût-elle meilleure que la sienne ne serait jamais aussi universellement adoptée, et ne servirait qu'à rejeter la botanique dans ce labyrinthe obscur de nomenclature et de synonymie, dont ce grand homme a eu tant de peine à la tirer.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Annotations sur La Botanique de Regnault*, *ET*, t. 11, p. 321-322.

### *Livres annotés*

1. Johann Conrad Amman, *Stirpium rariorum*, Saint-Pétersbourg, 1739.
2. Dominique Chabrée, *Omnium stirpium sciagraphia et icones*, Genève, 1678.
3. Thomas-François Dalibard, *Florae parisiensis prodromus*, Paris, 1749.
4. François-Alexandre-Pierre de Garsault, *Les Figures de plantes et animaux d'usage en médecine*, Paris, 1764.
5. Albrecht von Haller, *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ*, Berne, 1768.
6. John Ray, *Synopsis methodica stirpium britannicarum*, 3<sup>e</sup> éd, Londres, 1724.
7. Nicolas-François Regnault, *La Botanique mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1774.
8. François Boissier de Sauvages de Lacroix, *Methodus foliorum*, La Haye, 1751.
9. Sébastien Vaillant, *Botanicon parisiense*, Paris, 1743.

Rousseau annoté ces traités, directement dans les marges de ses exemplaires. Le contenu de ses annotations est assez varié : il va de l'indication du nom linnéen à des objections faites à l'auteur, en passant par la présentation d'informations supplémentaires. Par exemple, à côté du long nom latin « *Teucrium foliis ovatis inciso-crenatis ptiolatis, floribus laxae verticillatis* », présenté dans le *Methodus foliorum* de Sauvages, Jean-Jacques note celui de Linné « *Teucrium lucidum* », avec le commentaire suivant : « Je crois que c'est la *Chamaedrys fruticosa* du mont Chasseron. »<sup>2</sup>

En tout cas, ces annotations sont révélatrices de l'excellence de ses connaissances en botanique et de son don d'observation. À la lumière de ces éléments, il apparaît que l'intérêt du Citoyen pour les plantes reflète avant tout sa passion pour la recherche et la découverte.

### *Livres très souvent consultés*

1. Michel Adanson, *Familles des plantes*, Paris, 1763.
2. Jacques Barbeau du Bourg, *Le Botaniste français*, Paris, 1767.
3. Gaspard Bauhin, *Pinax theatri botanici*, Bâle, 1623.
4. Jean Bauhin, *Historia plantarum universalis*, Yverdon-les-Bains, 1650-1651.
5. Heinrich Johann Nepomuk von Crantz, *Classis umbelliferarum*, Leipzig, 1767.
6. Johann Jacob Dillenius, *Historia muscorum*, Oxford, 1741.
7. Rembert Dodoens, *Stirpium historiae pemptades sex*, Anvers, 1583.
8. Antoine Gouan, *Flora monspeliaca*, Lyon, 1765.
9. Albrecht von Haller, *Enumeratio methodica stirpium helveticæ indigenarum*, Göttingen, 1742.
10. Thomas Johnson, *The Herbal, or General History of Plantés gathered by John Gerard*, Londres, 1633.

---

<sup>2</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Annotations sur le Methodus foliorum de Sauvages, ET*, t. 11, p. 91.

11. Carl von Linné, *Philosophia botanica*, Vienne, 1763 [2<sup>e</sup> éd.].
12. Carl von Linné, *Systema vegetabilium*, Johann Andreas Murray (éd.), Göttingen, Gotha, 1774.
13. Pietro Andrea Matthioli, *Opera quae extant omnia, hoc est, commentarii in VI libros pedacii Dioscoridis anazarbei de medica materia*, Gaspard Bauhin (éd.), Bâle, 1674.
14. Pline l’Ancien, *Historiae naturalis libri XXXVII*, Jean Hardouin (éd.), Paris, 1723.
15. Giulio Pontedera, *Anthologia, accedunt ejusdem dissertationes XI*, Padoue, 1720.
16. Joseph Pitton de Tournefort, *Éléments de botanique*, Paris, 1694.
17. Joseph Pitton de Tournefort, *Institutiones rei herbariae*, Paris, 1700.

Ce sont des ouvrages indispensables pour les botanistes du siècle des Lumières. Non seulement Rousseau les consultait fréquemment, mais il copiait aussi des lignes de ces livres dans ses cahiers. Il en reprit même quelques-unes dans son *Dictionnaire de botanique*. Par exemple, voici la partie essentielle de son article « Calice » :

Comme il y a des plantes qui n’ont point de calice, il y en a aussi dont le calice se métamorphose peu-à-peu en feuilles de la plante, et réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice: c’est ce qui se voit dans la famille de quelques renoncules, comme l’anémone, la pulsatile, etc.<sup>3</sup>

Et voici la définition que donne Adanson dans ses *Familles des plantes*:

Come il i a des Plantes qui n’ont pas de Calice, il i en a aussi dont le Calice se métamorphose peu-à-peu en feuilles de la Plante, & reciproquement il i en a dont les feuilles de la Plante se métamorphosent en Calice; c’est ce qui se voit sensiblement dans quelques Genres de la Famille des Renoncules; tels que l’*Elléboroides*, l’*Isopuron*, l’*Anemone*, le *Pulsatilla*, &c.<sup>4</sup>

L’article de Rousseau en est la copie presque conforme. À l’instar de cet exemple, parmi les cent quatre-vingt-quatre articles du *Dictionnaire de botanique*, au moins quatre-vingt-onze sont repris des traités mentionnés plus haut<sup>5</sup>.

La majorité de ces livres est en latin. Ce n’est pas un problème pour Rousseau, mais il a beaucoup de difficultés à reconnaître dans la nature les plantes présentées dans ces traités qui sont souvent trop spécialisés et sans illustration colorée. Dans une lettre destinée à Margaret Cavendish, duchesse de Portland, il écrit par exemple :

<sup>3</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Fragments pour un dictionnaire des termes d’usage en botanique*, ET, t. 11, p. 366.

<sup>4</sup> Michel Adanson, *Familles des plantes*, Paris, 1763, t. 1, p. CCLXVI.

<sup>5</sup> Voir Takuya Kobayashi, « *Fragments pour un dictionnaire des termes d’usage en botanique* : processus de rédaction », *Bulletin de l’Association Jean-Jacques Rousseau*, n° 62, 2003, p. 3-24.

Les livres des botanistes modernes n'instruisent que les botanistes; ils sont inutiles aux ignorans. Il nous manque un livre vraiment élémentaire, avec lequel un homme qui n'auroit jamais vu de plantes pu[t] parvenir à les étudier seul. Voilà le livre qu'il me faudroit au défaut d'instructions verbales; car où les trouver? Il n'y a point autour de ma demeure d'autre herboriste que les moutons.<sup>6</sup>

Mais au lieu de se plaindre, cet homme ingénieux cherche des solutions. Il écrit ce qui suit dans une lettre à Claret de La Tourette :

J'avoue pourtant que les difficultés que j'ai trouvées dans l'étude des plantes m'ont donné quelques idées sur les moyens de la faciliter et de la rendre utile aux autres, en suivant le fil du Système végétal par une méthode plus graduelle et moins abstraite que celles de Tournefort et de tous ses successeurs sans en excepter Linnaeus lui-même.<sup>7</sup>

Les difficultés rencontrées et les idées qui viennent à Rousseau pour les surmonter sont vraisemblablement à l'origine de quelques-uns de ses ouvrages sur la botanique, tels que les *Lettres sur la botanique*, les *Caractères de botanique*, le *Dictionnaire de botanique* et le projet d'envoyer soixante plantes par an à des personnes intéressées, afin d'exposer, sur dix ans, six cents espèces de la région parisienne.

Takuya Kobayashi

---

<sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 5725.

<sup>7</sup> *Ibid.*, lettre 6655.



## L'herborisation en groupe

Rousseau a laissé de lui l'image d'un promeneur solitaire, qui s'adonne à la botanique et à la rêverie dans le calme de la nature sauvage. La collecte de plantes favorise le recueillement; elle permet à Rousseau de substituer au monde des hommes, malveillants et trompeurs, l'univers accueillant du règne végétal.

Cependant, la botanique possède indéniablement, chez Rousseau, une dimension sociale. Avec des spécialistes et des amis neuchâtelais, le botaniste débutant organise d'emblée des excursions en groupe. Celles-ci prennent parfois l'ampleur de véritables expéditions, qui impliquent une solide organisation, durent plusieurs jours et s'accompagnent d'activités récréatives, telles que le jeu de société, la consommation de café en forêt ou le partage d'un repas campagnard chez l'habitant.

L'étude des plantes est aussi l'occasion de nombreux échanges de lettres et de spécimens. Rousseau prend un vif plaisir à faire sa place dans ce que Linné appelle la « République botanique ». Même lorsqu'il herborise seul, il se sent en présence de tous les botanistes qui ont vu, décrit et nommé les plantes sur lesquelles il se penche.



« Herborisations de J. J. Rousseau » (titre ajouté au crayon)  
Dessiné et gravé par Christophe Guérin (1758-1831)  
*s. d.*

Eau-forte et burin  
22,4 x 16 cm  
Neuchâtel, BPU  
Po Rouss Buff 3/16

27  
Ce mardi 11.  
R: le 16 Juin 68

65

Si je reste un jour de plus, je suis pris: je pars donc  
mon cher Hôte, pour la Ferrière où je vous attendrai  
avec le plus grand empressement mais sans m'impatienter.  
Ce qui achève de me déterminer est qu'on m'a appris  
que vous avez commencé à partir. Je vous recommande  
de ne pas oublier parmi nos provisions, café, sucre,  
cafétière, ~~et~~ briquet, et tout l'attirail pour faire  
quand on veut du café dans les bois. Prenez livres  
et jouvages, quelque livre amusant, et quelque jeu pour  
s'amuser plusieurs, si l'on est arrêté dans une maison  
par le mauvais temps. Il faut tout prévoir pour  
prévenir le desœuvrement et l'ennui.

On m'a appris que les dames veulent répondre à la  
lettre, et je présume qu'ils se serviront pour cela de  
la plume du S.<sup>r</sup> Docéré qui dans cette occasion s'en  
fait ouvertement leur ame d'année, et qui me parait  
ne s'être fait mon voisin que pour m'espionner.  
Bon jour, je compte partir demain matin, s'il fait  
beau, pour aller coucher au Lode, et <sup>ou coucher</sup> dîner à  
la Ferrière le lendemain jeudi. Je vous embrasse.

Je reçois en ce moment votre lettre de Dimanche; je ne sais  
pourquoi ce retard. Rien ne nous empêchait de vous répondre de M. Dury.  
Je pars toutefois. Donnez-moi de vos nouvelles à la Ferrière. Un  
mois d'attente en beaucoup, mais si vous pouvez venir dans quinze jours,  
je vous attendrais volontiers.

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Pierre-Alexandre DuPeyrou  
11 juin 1765 (CC, lettre 4477)

Cahier ouvert: 30 x 56 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms R 286

1797  
Plantes Herbacées de  
M. Neuhaus.

Rapunculus spicatus. Repasme sauvage.

Hieracium pilosum maculatum  
qui me parait être la pulmonaria galorum

Ne meublait pas de faupremum par M. N.  
Scorpiurus.

Alsine decastemon Hall.

Cerastium Lin:

fleur blanche 6 pétales semibifida.

Polygala — Purpurea.

fleur bleue ou pourpre.

Bellis caerulea fide globularia

mons petiennis foliis imis ovatis superioribus  
lanceolatis. Decharnia. faex

III Terrum equinum Hypocrepis sorte  
de Vesce à fleur jaune. [Émerus herke

Hepatica nobilis. Ranunculus

Anthyllis L. Vulneraria.

Sigillum salomonis Polygonum uniflorum

Aparine Rubia verticillata.

III Emerus, du coronilla antipiscum fleur jaune

malette de Berger Veronica vulgatiflora.

Cerasus mahaleb [air de poirier sauvage

## Une herborisation avec le docteur Neuhaus

*Ci-contre:*

Jean-Jacques Rousseau  
« Plantes Herborisées avec M. Neuhaus » (*ET*, t. 11, p. 54-56)  
(1765)  
Cahier ouvert: 20 x 31,5 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms R 21

Cette liste des plantes récoltées avec Frédéric-Samuel Neuhaus (1733-1802) est un des premiers manuscrits de Rousseau relatifs à la botanique. C'est Pierre-Alexandre DuPeyrou (1729-1794) qui lui présente ce médecin de la ville de Neuchâtel, probablement au printemps ou à l'été 1765. Nous y lisons :

- [1.] *Rapunculus spicatus*. Réponse [Raiponce] sauvage.
- [2.] *Hieracium pilosum maculatum* qui me paraît être la *pulmonaria gallorum*.
- [3.] *Ne m'oubliez pas* dit faussement par M[onsieur] N[euhaus]. *Scorpiurus*.
- [4.] *Alsine decastemon* Hall. *Cerastium* Lin : Fleur blanche petala semibifida.
- [5.] *Polygala – Purivia*. Fleur bleue ou pourpre.
- [6.] *Bellis caerulea sive globularia – Monspeliensis foliis imis ovatis superioribus lanceolatis*. Decharnia. Faux.
- [7.] *Ferrum equinum*. Hypocrepis sorte de vesce à fleur jaune. Emerus herbe.
- [8.] *Hepatica nobilis*. Roussavia.
- [9.] *Anthyllis L. Vulneraria*.
- [10.] *Sigillum salomonis*. *Polygonum uniflorum*.
- [11.] Aparine *Rubia verticillata*.
- [12.] Emerus, ou *Coronilla*. Arbrisseau *fleur* jaune.
- [13.] Mélitte de Berger. *Veronica vulgatissima*.
- [14.] *Cerasus mahaleb* [mahaleb]. Air de poirier sauvage.
- [15.] *Caprifolium floribus gemellis*.
- [16.] *Orobus silvestris caerulea flore*. Peruvia.
- [17.] *Viburnum Laurus* Thinus.

Ces noms de plantes viennent généralement de l'*Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum* d'Albrecht von Haller<sup>1</sup>, avec cependant de légères différences.

---

<sup>1</sup> Albrecht von Haller, *Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum*, Göttingen, 1742.

Remarquons les mots « Purivia », « Decharnia », « Roussavia » et « Peruvia » des n° 5, 6, 8 et 16. Il s'agit sans doute de dédicaces à Abram de Pury (1724-1807), à François-Louis d'Eschery (1733-1815), à Rousseau lui-même et à DuPeyrou, ce qui laisse supposer que ces trois amis du « collège de botanique »<sup>2</sup> sont aussi présents lors de l'herborisation.

Alors que l'absence d'échantillons de plantes récoltées nous prive de détails précis, cette liste semble montrer que la botanique est pour Rousseau, dès le début, une activité scientifique et collective, et non un simple passe-temps salubre et solitaire.

Takuya Kobayashi

---

<sup>2</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 4476.

Paris le 21 9bre 1771. 255

Printed in Linn. Corr.

v. 2. 552.

Recevez avec bonté, Monsieur, l'hommage d'un Disciple  
très ignare mais très <sup>disciple</sup> zélé de vos Disciples, qui doit en  
grande partie à la méditation de vos écrits la tranquillité  
dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant  
plus cruelle qu'elle est plus cachée, et qu'on ne se  
marque de la bienveillance et de l'amitié la plus  
ou terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul avec  
la nature et vous, je passe dans mes promenades  
champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit  
plus réel de votre *philosophia botanica* que de  
tous les livres de morale. J'apprends avec joie  
que je ne vous fais pas tant à fait inconnu et  
que vous voulez bien même me destiner quelques  
unes de vos productions. Soyez peu peiné, Monsieur,  
qu'elles fassent ma lecture chérie et que ce plaisir  
deviendra plus vif encore par celui de les tenir

de vous. J'ai mis ma vieille enfance à faire une  
petite collection de fruits et de graines si parmi  
vos trésors en ce genre il se trouvoit quelques  
rebits dans vos ouvrages, j'en fais un recueil,  
d'aigreur panger à moi; je les recevois, Monsieur,  
avec une reconnaissance, nul retour que je puis  
vous offrir, mais que le cœur doit elle part  
ne rend pas indigne de vous. Adieu, Monsieur,  
contenez l'ouvrage et d'interpréter ceux hommes  
le livre de la nature; <sup>pour moi</sup> contenez l'en déchiffrez  
quelques mots ~~avec~~ votre pite dans le feuillet de  
régne végétal; je vous lis, je vous étudie, je  
vous médite, je vous honore et vous aime de  
tout mon cœur.

J. J. Rousseau

Lettre de Jean-Jacques Rousseau  
à Carl von Linné  
Paris, 21 septembre 1771  
(CC, lettre 6891)

The Linnean Society of London  
LS, XII, 255-256



## L'enseignement de la botanique

Chez Rousseau, l'acte d'étudier et celui d'enseigner vont de pair. Aussitôt que le philosophe apprend la chimie, il donne des cours et prépare un traité, les *Institutions chimiques*. Aussitôt qu'il apprend la botanique, il donne des conseils à ses amis neuchâtelais, puis à d'autres amateurs.

À partir de 1771, il rédige un véritable cours de botanique élémentaire par correspondance, à l'adresse de Madeleine-Catherine Delessert. Publiées en 1781, ces huit *Lettres sur la botanique* constituent l'écrit botanique de Rousseau le plus connu ; leur efficacité pédagogique a contribué à l'engouement du public pour cette science aimable qu'est la botanique. Plutôt qu'un rabâchage de noms, Rousseau y préconise une éducation du regard qui s'appuie sur l'observation directe des plantes et sur la découverte progressive de sept familles végétales.

Souhaitant rendre la botanique accessible au plus grand nombre, Rousseau entreprend d'autres projets vulgarisateurs. Il s'applique notamment à regrouper et à définir les termes usuels de la discipline dans un dictionnaire resté inachevé. Outre les lexiques qui accompagnent certains ouvrages spécialisés, c'est la première tentative du genre en français.



« The Moralist »

1787

Gravé par William Nutter (1754-1802) d'après un dessin de John Raphael Smith (1752-1812)

Gravure au pointillé, couleur

50,1 x 39 cm

Rouen, Musée national de l'éducation

1979.8316



« Le Moraliste »

(Vers 1790)

Gravé d'après l'estampe précédente

Gravure en contre-épreuve en taille douce, couleur

16,6 x 13,5 cm

Neuchâtel, BPU

Po Rouss Buff 4/16



« Jean-Jacques Rousseau ou l'homme de la nature »  
(vers 1795)  
Gravé par Augustin-Claude-Simon Le Grand (1765-1815)

Gravure aquarellée  
38 x 32,5 cm  
Môtiers, Musée Jean-Jacques Rousseau

D... 7<sup>e</sup> Lettre sur les arbres fruitiers

J'attendois de vos nouvelles, chere cousine, sans impatience par ce que M.  
Lemire que j'avois vu depuis les noces de votre niece en votre lettre m'avoit  
dit avoir laime votre maman, et toute votre famille en bonne sante. Je me  
rejoins de n'avoir la Confirmation par vous même, ainsi que des bonnes  
et saines nouvelles, que vous me donnez de M. et de Madame Goussier, et son  
foursier en la benediction ont a prouvois de joye un fous qui depuis longtem  
ou ne fais plus qu'en apprendre de ce sort de mouvement. C'est par elle que  
je tiens en ce a quelque chose de bien précieux su la terre, et tant que je  
de Confessera je continuais qui qu'on fane, à aimer la vie. Voici le tem  
de profiter de vos bons ordinaux pour elle, et pour moi, il me feroit que ma  
petite affaire prend un air de ne pas aller par vos mains. Si votre cher Gous  
Veu de tout à Dieu comme vous me le faites espere je le prie de  
Vouloir bien se charger de mon tribut annuel; mais si il tarde un peu  
je vous prie de me marquer a qui je dois le remettre afin qu'il n'y ait point  
de retard et que tout s'en finisse par la voie comme l'habitude de vous, ce que  
je fais que vous faites avec plaisir, mais a qui je me dois par Confessera  
sans me frotter

Voici ma chere cousine, les noms de plantes que vous m'avez  
envoyés en dernier lieu. J'ai ajouté un point d'interrogation à ceux dont  
je ne suis en doute, par ce que vous n'avez pas eu soin de m'en dire rien  
avec la fleur, et que le feuillage et le fourreau ne peuvent pas déterminer  
les uns à un autre comme botaniste que moi. En assistant à fournir  
vous trouverez la plupart de ces arbres fruitiers en fleur, et je ne fournis  
que vous en, et de quelques directions sur ces articles. Je ne puis en  
ce moment vous tracer la remarque que quelques mots très a la tête  
étant très pressé, et si que vous ne perdez par en ce que nous faisons  
pour et examins.

Jean-Jacques Rousseau  
« 7<sup>e</sup> lettre sur les arbres fruitiers » (OC, t. 4, p. 1187-1189)  
(1774)

Copie autographe  
Cahier ouvert: 22,7 x 35,7 cm  
Neuchâtel, BPU  
Ms R 80



## Deux planches d'herbier de Madeleine-Catherine Delessert

### *Ci-contre :*

Madeleine-Catherine Delessert (1747-1816)

Deux planches d'herbier

(1773)

36 x 46 cm / 36 x 46,5 x cm

Herbier de Jean-Jacques Rousseau

Neuchâtel, BPU

Encore mal connu, l'herbier de Rousseau déposé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel est susceptible de découvertes inattendues. Faites par Rousseau ou acquises auprès de botanistes ou d'amis, les planches conservées forment un ensemble très hétéroclite, qui s'inscrivait lui-même dans un ensemble plus grand, celui qu'a laissé le philosophe à sa mort, chez le marquis de Girardin<sup>1</sup>. Rousseau ayant vendu son précédent herbier à Daniel Malthus (1730-1800), probablement en 1775<sup>2</sup>, l'ensemble qui inclut l'herbier de Neuchâtel ne semblait pas contenir de planches faites ou du moins reçues avant cette date. Les planches constituées par Rousseau et ses annotations accompagnant les spécimens reçus datent probablement, pour l'essentiel, d'après l'été 1777, période à laquelle Rousseau reprend ses activités botaniques, « sans livres, sans jardin, sans herbier »<sup>3</sup>, mais avec plus d'ardeur que jamais. Rousseau était-il vraiment « sans herbier » ? En tout cas, il n'a pas transmis l'intégralité de ses planches à Malthus, puisqu'il note dans les *Dialogues*, à propos de ce qui subsiste de son « immense collection de plantes » : « Ce reste a été donné *presque* en entier à M. Malthus qui a acheté mes livres de botanique. »<sup>4</sup>

L'herbier de Neuchâtel contient au moins deux planches obtenues par Rousseau avant 1775. Elles lui sont envoyées par son amie Madeleine-Catherine Delessert (1747-1816) dans le cadre des leçons de botanique élémentaire que constituent les huit *Lettres sur la botanique*, dont elle est la destinataire. Dans la huitième lettre, datée du 11 avril 1773 et antérieure aux sixième et septième lettres, Rousseau émet une crainte quant à sa méthode d'enseignement :

Je crains que nous ne l'ayons [la botanique] traitée jusqu'ici d'une manière trop abstraite; en n'appliquant pas nos idées sur des objets déterminés. C'est le défaut dans lequel je suis tombé principalement à l'égard des ombellifères<sup>5</sup>. Si j'avois commencé par vous en mettre une sous les yeux je vous aurois épargné une application

---

<sup>1</sup> Voir la notice de Takuya Kobayashi sur les « Herbiers de Rousseau », p. 178-180 du présent volume.

<sup>2</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, OC, t. 1, p. 832, n. 5.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, OC, t. 1, p. 1061.

<sup>4</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, OC, t. 1, p. 832. Nous soulignons.

<sup>5</sup> Voir la cinquième des *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1170-1178; et Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 4060.

très fatigante sur un objet imaginaire et à moi des descriptions difficiles auxquelles un simple coup d'œil auroit suppléé. Malheureusement, à la distance où la loi de la nécessité me tient de vous, je ne suis pas à portée de vous montrer du doigt les objets ; mais si chacun de notre côté nous en pouvons avoir sous les yeux de semblables, nous nous entendrons très bien l'un l'autre en parlant de ce que nous voyons. Toute la difficulté est qu'il faut que l'indication vienne de vous ; car vous envoyer d'ici des plantes sèches seroit ne rien faire. Pour bien reconnoître une plante, il faut commencer par la voir sur pied. Les herbiers servent de mémoratifs pour celles qu'on a déjà connues ; mais ils font mal connoître celles qu'on n'a pas vues auparavant. C'est donc à vous de m'envoyer les plantes que vous voudrez connoître et que vous aurez cueillies sur pied ; et c'est à moi de vous les nommer, de les classer, de les décrire ; jusqu'à ce que par des idées comparatives devenues familières à vos yeux et à votre esprit vous parveniez à classer, ranger et nommer vous-même celles que vous verrez pour la première fois, science qui seule distingue le vrai botaniste de l'herboriste ou nomenclateur.<sup>6</sup>

Rousseau explique l'art de la dessiccation et demande que sa correspondante prépare deux échantillons de chaque plante, de manière à ce qu'elle puisse lui en transmettre un, tout en conservant l'autre. Ces échantillons doivent être numérotés, de manière à ce que Rousseau puisse nommer les plantes et les décrire à distance : « Voila un moyen sur de faire des progrès aussi surs et aussi rapides qu'il est possible, loin de votre guide. »<sup>7</sup> Madeleine-Catherine Delessert suit les conseils de Rousseau ; elle s'applique à cueillir des plantes, à les sécher, à les fixer sur du papier et à les envoyer au philosophe en guise d'exercice pratique. Cette dimension des leçons nous était connue à travers la liste des « Plantes du dernier envoi », qui accompagne la septième lettre<sup>8</sup>. Rousseau donne les noms savants et vulgaires de vingt spécimens, numérotés de 11 à 30 avec, parfois, une indication relative à la famille végétale ou aux caractères qui permettent d'identifier l'espèce.

Les planches de Madeleine-Catherine Delessert contiennent six spécimens, accompagnés des numéros 17 à 22, à savoir les espèces suivantes : *Saponaria officinalis*, *Daucus carotta*, *Dactylis glomerata*, *Holcus lanatus*, *Lotus corniculatus* et *Achillea millefolium*. Plusieurs spécimens sont abîmés, voire méconnaissables, mais on identifie facilement la saponaire, le dactyle aggloméré et la houque laineuse. Dans trois cas, l'apprentie botaniste s'est efforcée de déterminer la famille végétale à laquelle appartient la plante : elle indique « ombellifères » à côté de la saponaire et de la carotte sauvage, et « Papillonacées » vers le lotier ; ces familles sont l'objet respectif des troisième et cinquième lettres. Dans le corrigé, Rousseau précise que la *Dactylis glomerata* est une graminée, de même que la houque laineuse, et que l'*Achillea millefolium* est une composée.

Les deux planches sont préparées sans soins superflus. La plante séchée est disposée à l'intérieur d'une feuille de papier pliée en deux, sur la page de gauche,

---

<sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1191.

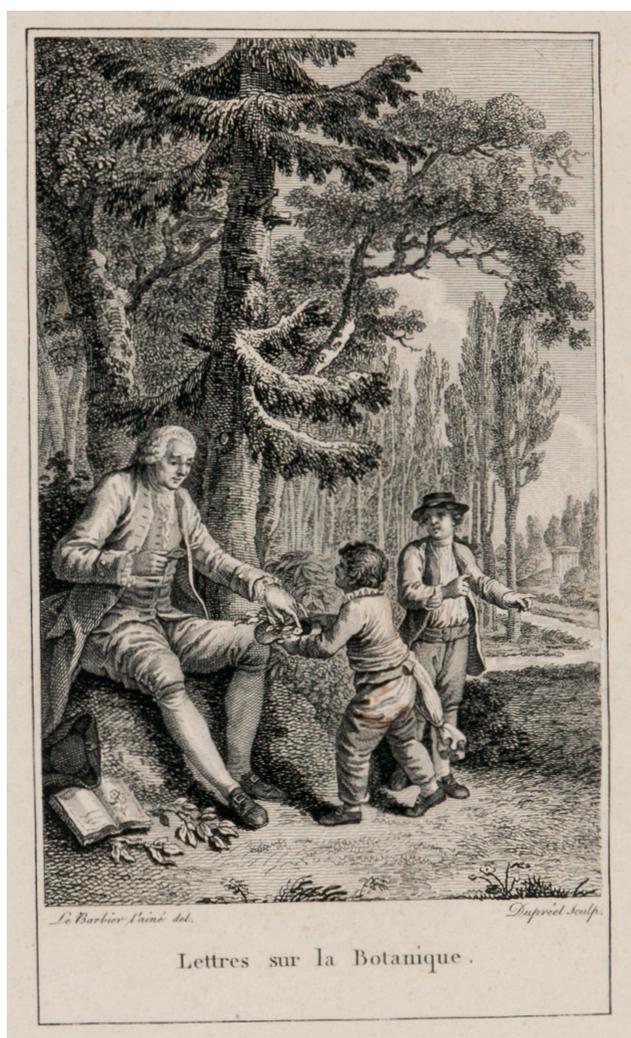
<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 1195.

<sup>8</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 175-176. Envoyées à une date qui se situe entre celles des sixième et septième lettres, les planches ont dû être confectionnées pendant l'été 1773.

ce qui est peu fréquent dans un herbier. Les numéros et les noms des familles sont écrits à l'encre. Des épingles, du fil de couture ou des languettes de papier collé – sans doute posées ultérieurement – maintiennent les spécimens sur le papier. Rousseau, qui utilise souvent des languettes de papier doré, n'a donné dans sa lettre aucune précision relative à la manière de fixer les plantes.

D'autres planches de Madeleine-Catherine Delessert ont été identifiées par Takuya Kobayashi dans l'échantillon de l'herbier de Rousseau conservé à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras. De même facture que celles de Neuchâtel, elles correspondent aux numéros 12 à 15 de la liste des « Plantes du dernier envoi », qui concernent les espèces suivantes: *Campanula rotundifolia*, *Leontodon hirsutum*, *Scabiosa arvensis* et *Medicago lupulina*. Si Rousseau a conservé jusqu'à sa mort les planches de son élève, qui n'ont pas de valeur scientifique pour un botaniste aguerri, c'est sans doute qu'elles ne pouvaient être vendues à Malthus, mais aussi que, témoignage des progrès de celle qu'il appelait « cousine », elles possédaient une valeur sentimentale.

Timothée Léchet



« Lettres sur la Botanique »

s. d.

Gravé par  
(Jean-Baptiste-Michel) Dupréel  
d'après un dessin de Jean-  
Jacques Le Barbier (1738-1826)

Eau-forte

11,9 x 6,9 cm

Neuchâtel, BPU

RG 239

LA BOTANIQUE  
DE  
J. J. ROUSSEAU,

ORNÉE DE SOIXANTE-CINQ PLANCHES,

IMPRIMÉES EN COULEURS,

D'APRÈS LES PEINTURES DE P. J. REDOUTÉ.



*Roussea Simplex*

PARIS,  
BAUDOIN FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,  
RUE DE VAUGIRARD, n° 36.

1821.



COROLLES.

dit par P. J. Redouté.

de l'Impression de L'Imprimerie.

de Goussier, Sculp.

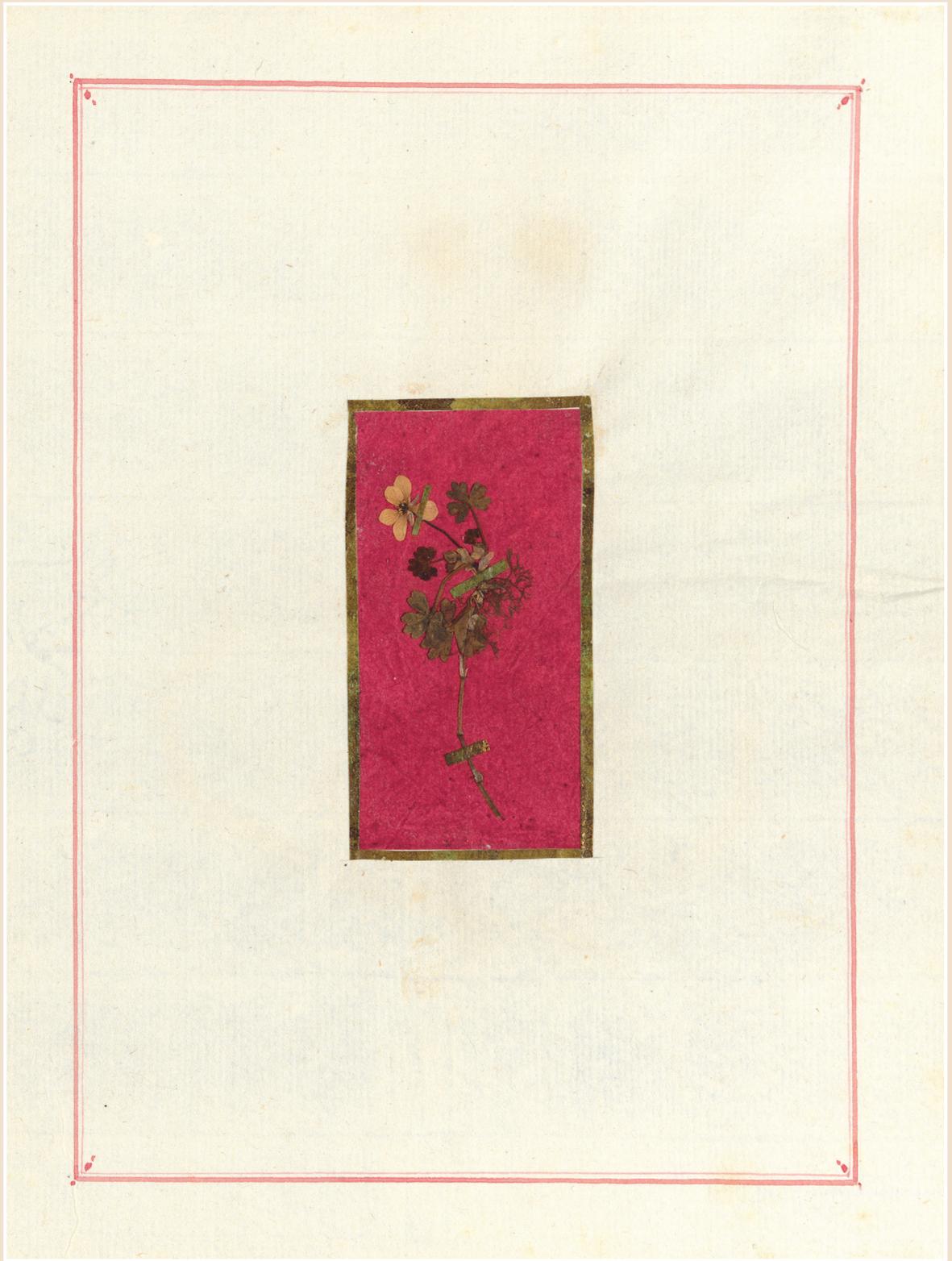


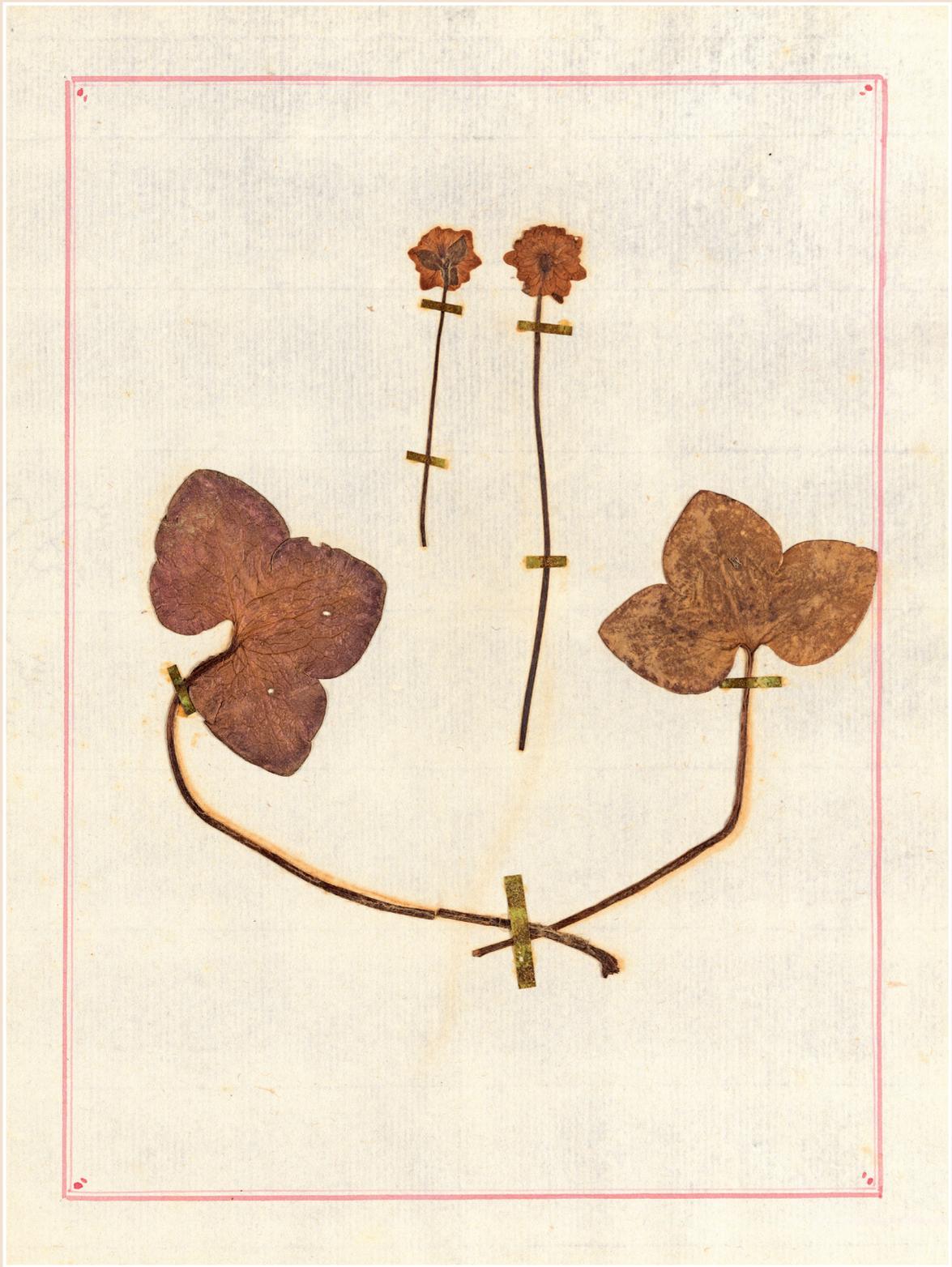
## Les herbiers

L'herbier est un outil précieux ; « il est nécessaire que tout botaniste en fasse un » (*Philosophie botanique*), proclame Linné au milieu du siècle. En séchant, fixant sur du papier, classant et nommant des plantes récoltées, chaque naturaliste se construit une vaste base de données et un aide-mémoire appréciable. En outre, l'herbier permet de rassembler dans un même lieu des espèces géographiquement séparées, ce qui facilite leur comparaison.

Rousseau accorde une grande importance à la confection d'herbiers. Pour lui, cette pratique n'a pas seulement une fonction scientifique. L'auteur des *Rêveries du promeneur solitaire* décrit l'herbier comme un « journal d'herborisations » qui lui rappelle chacune de ses courses de botanique, les impressions des paysages qu'il a traversés et les idées que ces promenades ont fait naître.

Comme l'herbier personnel, les spécimens préparés pour autrui possèdent des effets salutaires. En offrant des herbiers à ses amis, Rousseau souhaite nourrir leur intérêt pour l'étude de la nature, qui « prévient le tumulte des passions » et remplit l'âme « du plus digne objet de ses contemplations » (*Lettres sur la botanique*). Enfin, c'est en artiste minutieux que Rousseau réalise certaines planches d'herbiers : la beauté végétale et la vérité scientifique s'y manifestent ensemble.





## L'herbier zurichois de Jean-Jacques Rousseau

*Deux pages précédentes :*

Jean-Jacques Rousseau  
« Petit Herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour »  
1771-1772  
*Ranunculus aquatilis* et (*Anemone hepatica*)  
Feuillets ouverts: 17 x 22 cm  
Zentralbibliothek Zürich  
Var 12

La salle de la Bibliothèque centrale de Zurich consacrée à la protection des biens culturels contient, sous la cote « Var 12 », un petit coffret vert foncé dont la présence à cet endroit est plutôt inhabituelle. Cette boîte, dont les dimensions sont précisément de 26,4 x 18,7 x 9,7 cm, renferme un herbier confectionné par Jean-Jacques Rousseau, et intitulé par l'auteur lui-même « Petit Herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour ». Il s'agit du seul objet de ce type dans l'ensemble de la bibliothèque.

On trouve dans la boîte, entre deux cartons plus épais servant de couverture, les spécimens de cent une plantes, chacune soigneusement montée sur un feuillet de papier à la cuve, au format 22 x 17 cm, et fixée par un certain nombre de fines brides de papier doré. A l'exception de cinq d'entre elles, toutes les plantes sont encadrées d'un filet à l'encre rouge, et deux plus petites plantes sont fixées sur un papier rectangulaire de couleur rouge, collé sur la feuille comme arrière-fond et encadré d'une bande de papier doré. Le recto de chaque feuillet double contient, au milieu, le numéro de la plante à l'encre rouge ; dans soixante-et-onze cas, tout en haut à droite, est inscrit à l'encre brune d'une main moins soignée le nom latin officiel de la plante, tel qu'établi par Carl von Linné (1707-1778). Le nom original a été biffé et corrigé dans deux cas, tandis que le numéro 16 est doté d'un point d'interrogation. Sur quinze feuillets, Rousseau a en outre calligraphié le nom latin directement sur la page portant la plante, en haut à droite en dessus du cadre rouge.

Pour faciliter l'identification des trente plantes qui ne comportent pas de désignation en latin, on peut se référer à la liste détaillée de tous les noms des plantes, écrite de la main même de Rousseau au début de l'herbier<sup>1</sup>. On y trouve chaque plante sous son numéro, avec le nom français commun à cette époque. Pour trente-six numéros, Rousseau a ajouté une brève explication en français, dans la plupart des cas d'un ton assez personnel et contenant des observations

---

<sup>1</sup> Cette liste a été éditée par Théophile Dufour, « Petit herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, Genève, n° 2, 1906, p. 260-268. Voir les notes sur l'herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich, *ET*, t. 11, p. 185-195.

nombreuses et variées. Par exemple, il indique sous le numéro 14, celui de la râpette couchée (*Asperugo procumbens*), qu'il a collé cette plante à l'envers, ce qui lui est aussi arrivé à cinq ou six autres reprises. Au numéro 38, la sabline des mousses (*Moehringia muscosa*), ainsi qu'au numéro 43, la petite pirole (*Pyrola minor*), Rousseau fait remarquer que la plante est très présente à Môtiers, et que le numéro 28, la corrigiole des grèves (*Corrigiola littoralis*), pousse volontiers sur terrain sableux et sur les rives des fleuves, bien que lui-même en ait découvert des spécimens vers le sommet du mont Pilat près de Lyon. Toutes ces indications géographiques se rapportent à des régions qui sont familières à la destinataire de l'herbier, afin qu'elle puisse se faire une meilleure idée de l'environnement de chaque plante. Les autres informations que l'on trouve concernant les lieux de présence des plantes sont très irrégulières et soulignent souvent leur occurrence dans les champs, les prairies et les forêts par opposition aux jardins cultivés et aux parcs, comme le numéro 69, la mélisse officinale (*Melissa officinalis*): « Comme celle-ci est cueillie à la campagne elle a la feuille moins grande que dans les jardins. »

La plante portant le numéro 12, en revanche, contient principalement des précisions sur sa dénomination. Il s'agit d'une plante qui porte aujourd'hui le nom de myosotis des marais. Sur la couverture, Rousseau utilise le nom latin officiel, *Myosotis scorpioides*. Par contre, le nom français inscrit dans la liste globale est plutôt singulier: la plante y porte en effet le nom d'« Œil de Perdrix ». Dans son explication, Rousseau indique qu'il connaît très bien le nom utilisé communément en allemand: « On l'appelle en Allemagne "ne m'oubliez pas", à cause de sa mignardise et de sa petitesse. »

Le *Myosotis scorpioides* est l'un des trois exemples de l'herbier appartenant à la famille des Boraginacées (*Boraginaceae*). Parmi les trente-neuf représentées dans l'herbier, les familles comptant le plus de spécimens sont celle des Caryophyllacées (*Caryophyllaceae*) avec dix cas et celle des Lamiacées (*Lamiaceae*) avec neuf cas, suivies de la famille des Astéracées (*Asteraceae*) avec sept exemples. Les Graminées (*Poaceae*), les Renonculacées (*Ranunculaceae*), les Brassicacées (*Brassicaceae*) et les Rosacées (*Rosaceae*) comptent chacune entre quatre et cinq plantes. La majorité de ces familles sont présentées de façon cohérente, identifiées et classées correctement par Rousseau, lequel a largement suivi le système de Linné dans son *Species plantarum*<sup>2</sup>. Seul le plus grand groupe compte trois plantes classées à d'autres endroits, tandis que les quatre exemples de la famille des Plantaginacées (*Plantaginaceae*), également dispersées, sont présentés par paires. On trouve enfin, exemples un peu particuliers, des plantes isolées comme le droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), numéro 30, la prêle des marais (*Equisetum palustre*), numéro 98, et enfin le plocamium cartilagineux (*Plocamium coccineum*), numéro 101.

---

<sup>2</sup> Voir également Théophile Dufour, art. cit., p. 260.



Jean-Jacques Rousseau  
« Petit Herbarium pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour »  
1771-1772

Coffret: 26,4 x 18,7 x 9,7 cm  
Zentralbibliothek Zürich  
Var 12

### *Le voyage de l'herbier*

Si le déplacement de l'herbier vers les lieux d'exposition représente aujourd'hui un risque à peine concevable, il semble que le premier voyage vers sa destinataire ait déjà été long et mouvementé. C'est dans sa troisième lettre botanique à Madeleine-Catherine Delessert-Boy de la Tour (1747-1816), datée du 16 mai 1772 à Paris, que Rousseau mentionne pour la première fois avoir confié l'herbier au Lieutenant Frédéric Guyenet, au cours d'un voyage de ce dernier à destination du Val-de-Travers<sup>3</sup>. L'herbier est destiné expressément à la sœur cadette de Madeleine, Julie (1751-1826) qui, lors du dernier séjour de Rousseau à Lyon en 1770 et de ses promenades avec lui à la Croix de Vacques dans le massif du Mont d'Or, l'avait aidé à récolter des plantes. Il lui avait à cette occasion promis un herbier.

Alors qu'en octobre 1771, il mentionne dans une lettre de Paris à Madeleine Delessert qu'il n'a pas encore commencé la confection de l'herbier<sup>4</sup>, il écrit

---

<sup>3</sup> Jean-Jacques Rousseau, *CC*, lettre 6938.

<sup>4</sup> *Ibid.*, lettre 6899.

en avril 1772 à la mère de Julie, Julie-Anne-Marie Boy de la Tour-Roguin (1715-1780), qu'il regrette de n'avoir pas pu herboriser aussi assidument pour l'herbier qu'il l'avait prévu<sup>5</sup>. Il ajoute qu'il préfère tout de même envoyer l'herbier le plus tôt possible, afin que Julie dispose au moins des spécimens déjà récoltés et n'ait pas besoin d'attendre encore une année qu'il ait enfin élaboré une véritable vue d'ensemble. Si l'on en croit ces remarques, il doit avoir réussi à recueillir des plantes fraîches pour l'herbier entre octobre et avril.

En juillet 1772, dans la cinquième des *Lettres sur la botanique* à Madeleine, il exprime encore son inquiétude que l'herbier envoyé en mai ne soit pas encore arrivé, bien qu'il ait appris l'arrivée de Guyenet à Môtiers. Il dit craindre que quelqu'un ait pris le contenu du paquet pour « du foin ». Les commentaires écrits de sa main seraient tout simplement irremplaçables – il n'en a pas fait de copie<sup>6</sup>.

Ce n'est qu'en octobre qu'il décrit, dans une lettre à la mère de Julie, comment il a appris que l'herbier a fini par arriver à Lyon, après de nombreuses péripéties et plusieurs disparitions, où il attend enfin le retour de sa destinataire<sup>7</sup>. Entre-temps, l'herbier a été en errance pendant au moins deux mois. Il y a fort à parier qu'un périple aussi long et chaotique n'ait pas été favorable à l'état du recueil. Il est donc d'autant plus remarquable que le contenu de la cassette offre aujourd'hui encore un si joli spectacle et que les plantes s'y présentent comme au premier jour, fixées par leurs petites brides, dans la position exacte décidée par Rousseau à l'époque.

Au moment où l'herbier parvient enfin à sa destinataire, Julie Boy de la Tour, elle a vingt-et-un ans. Six ans plus tard, elle épouse Emmanuel-Nicolas Willading (1731-1794), bailli de Nyon et membre du Conseil de la république bernoise. Elle vit à Berne, et son herbier revient à sa mort à sa fille Julie (1781-1858), qui entre-temps a épousé le citoyen zurichois Henri Faesy (1787-1864), à l'époque consul général des Pays-Bas à Berne<sup>8</sup>. Ils offrent l'herbier – accompagné de sept lettres de la main de Rousseau adressées au grand-oncle de Julie, Daniel Roguin (1691-1771) – à la Bibliothèque municipale de Zurich, intégrée en 1916 à la Bibliothèque centrale de la ville<sup>9</sup>.

Alexandra Renggli  
*Traduction de Caroline Gex*

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, lettre 6932.

<sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Lettres sur la botanique*, OC, t. 4, p. 1171.

<sup>7</sup> Jean-Jacques Rousseau, CC, lettre 6968.

<sup>8</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, OC, t. 4, p. 1889-1890.

<sup>9</sup> Ernst Gagliardi, Ludwig Forrer, *Neuere Handschriften seit 1500*, Zurich, Berichthaus, 1982, Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich, t. 2, colonne 143. Les lettres figurent sous la cote Ms A 167. On y trouve aussi une note de la main d'Henri Faesy, par laquelle il fait don de l'herbier à la bibliothèque de sa ville.

Noms des Plantes  
contenues dans l'herbier ci-joint  
et indiquées par leur numero correspondant.

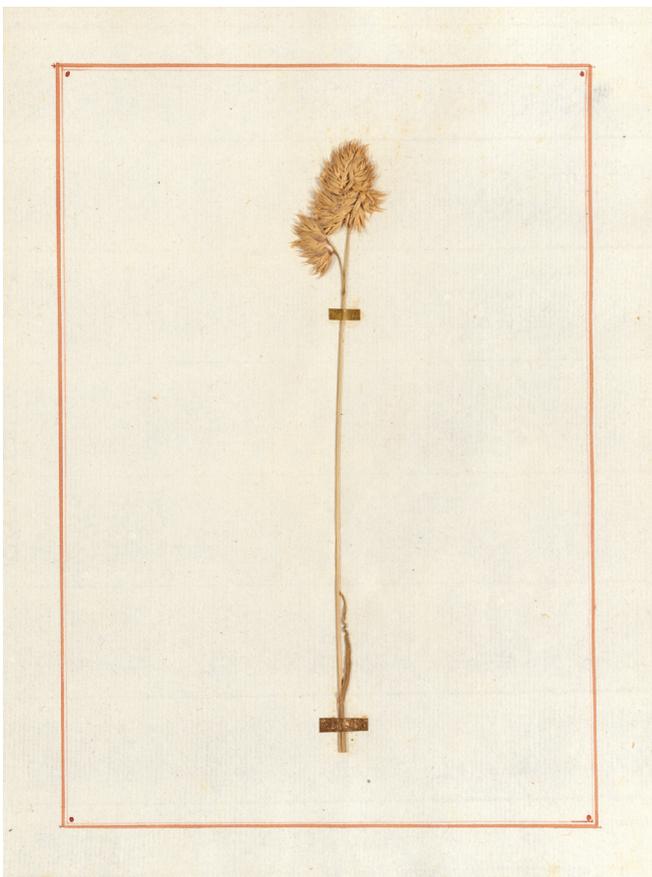
1. Veronique des champs.
2. Veronique des Guerets.
3. Petit Souchet brun.
4. Panis Sanguin.
5. Erbin annuel.
6. Erbin bulbeux.
7. Amourettes tremblantes.
8. Dactylis glomerata.
9. Perce-pierre angloise.
10. Cuscuta. . . Cette plante est parasite et croit sur d'autres plantes, comme le Thym, les Orties, la Luzerne, où la Cuscuta l'air d'une touffe de cheveux. C'en est cependant une véritable plante qui a ses fleurs et sa graine. On voit les fleurs, qui sont blanches, dans l'échantillon ci-joint.
11. Sagine rampante.
12. Oeil de Perdrix. Cette plante a perdu ici la jolie couleur de ses petites fleurs qui sont bleues avec un centre jaune, et même celle de ses feuilles. On l'appelle en Allemagne, ne m'oubliez pas, à cause de sa mignardise et de sa petitesse.
13. Pulmonaire à feuille étroite.
14. Rapette commune. Le rameau a été attaché sous dessus dessous par inadvertance, et je suis retombé cinq ou six fois dans la même étourderie.

Jean-Jacques Rousseau  
« Noms des Plantes contenues dans l'herbier ci-joint  
et indiquées par leur numero correspondant » (ET, t. 11, p. 185-195)  
1771-1772

« Petit Herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour »  
Zentralbibliothek Zürich  
Var 12



Jean-Jacques Rousseau  
« Petit Herbar pour  
Mademoiselle Julie Boy de la Tour »  
1771-1772  
*Fagus castanea*  
Feuillet ouvert : 17 x 22 cm  
Zentralbibliothek Zürich  
Var 12



Jean-Jacques Rousseau  
« Petit Herbar pour  
Mademoiselle Julie Boy de la Tour »  
1771-1772  
*Dactylis glomerata*  
Feuillet ouvert : 17 x 22 cm  
Zentralbibliothek Zürich  
Var 12



*Coronilla*  
*an glauca?*



*Alopecurus geniculatus.*

## Les herbiers de Rousseau

*Deux pages précédentes :*

Jean-Jacques Rousseau  
« *Coronilla an glauca ?* » et *Alopecurus geniculatus*  
1777-1778

28 x 23 cm / feuillet ouvert : 27 x 40,5 cm  
Herbier de Jean-Jacques Rousseau (*ET*, t. 11, p. 223-253)  
Neuchâtel, BPU

### *Les origines*

L'herbier est un outil indispensable pour les botanistes. Amateur passionné et éclairé, Rousseau en constitua plusieurs (plus de quatre cents spécimens<sup>1</sup>) après son séjour à Môtiers. La précision et la minutie de la technique de cet ancien apprenti graveur pour cette occupation est remarquable. Nous savons par ailleurs qu'une de ses *Lettres sur la botanique* est consacrée à l'initiation à la confection d'échantillons. À ce sujet, il écrit dans les *Dialogues* ce qui suit :

Il [Jean-Jacques] s'attachait plus à faire de jolis herbiers qu'à classer et caractériser les genres et les espèces. Il employait un temps et des soins incroyables à dessécher et aplatir des rameaux, à étendre et déployer de petits feuillages, à conserver aux fleurs leurs couleurs naturelles : de sorte que, collant avec soin ces fragments sur des papiers qu'il ornait de petits cadres, à toute la vérité de la nature il joignait l'éclat de la miniature et le charme de l'imitation.<sup>2</sup>

Nous pouvons diviser ses herbiers ainsi réalisés en trois groupes :

#### **1. Les herbiers offerts à ses amis**

Ils sont minutieusement confectionnés et munis des noms de plantes et de notes explicatives. Ceux qui sont encore conservés et consultables sont les suivants :

- échantillons du Jardin botanique de Lyon (à Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette) ;
- herbier de la Bibliothèque centrale de Zurich (à Julie Boy de la Tour) ;
- herbier du Musée des arts décoratifs de Paris (probablement à Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes) ;
- herbier du Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency (à Madeleine-Catherine Delessert).

#### **2. Ses propres herbiers**

En juin 1768, Rousseau reçoit un herbier de Joseph Dombey (1742-1794), spécialiste de la flore péruvienne. C'est en y ajoutant des spécimens que Jean-Jacques constitue le sien. Pour diverses raisons, l'ensemble est vendu à

---

<sup>1</sup> Nous avons compté ceux qui sont présentés dans Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11.

<sup>2</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*, OC, t. 1, p. 643.

Daniel Malthus, probablement en 1775. En 1777, Rousseau recommence la confection d'herbiers; à ce jour, nous en connaissons quatre :

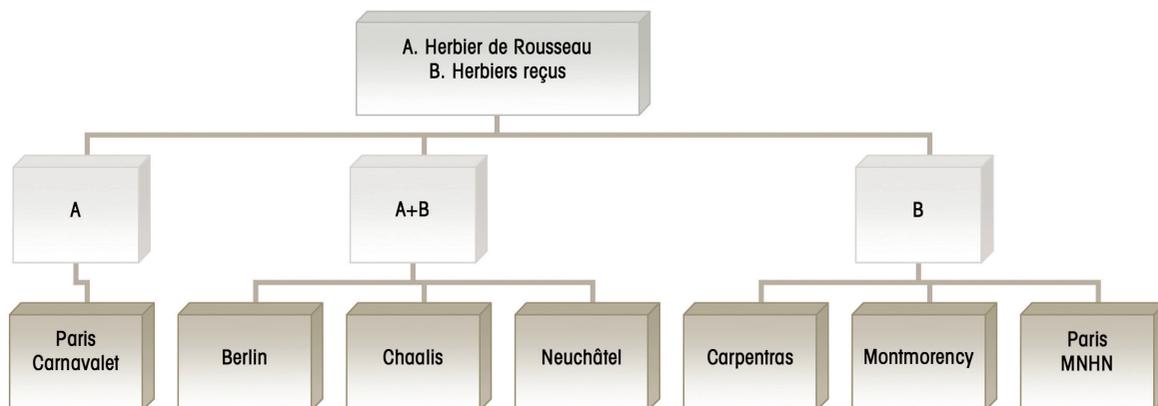
- échantillon du Musée Jacquemart-André de Chaalis ;
- échantillons de l'herbier de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ;
- échantillons de l'herbier du Musée botanique de Berlin (disparu) ;
- herbier du Musée Carnavalet de Paris.

### 3. Les herbiers reçus

Ses amis et des botanistes envoient des plantes séchées au Citoyen pour échanger des observations ou, tout simplement, pour lui faire plaisir. Il y ajoute très souvent les noms linnéens et des commentaires. Nous connaissons principalement ceux que Rousseau reçoit après la reprise de cette activité en 1777, lesquels proviennent en majorité de Jean Baptiste Christian Fusée-Aublet (1720-1778), auteur de l'*Histoire des plantes de la Guyane française*<sup>3</sup>. Les voici :

- échantillons de la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras ;
- échantillons du Musée Jacquemart-André de Chaalis ;
- échantillons du Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency ;
- herbier de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ;
- herbier du Musée botanique de Berlin (disparu) ;
- herbier du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Compte tenu de ces informations, il faut signaler deux faits. Premièrement, datant des deux dernières années de la vie de Rousseau (1777-1778), les herbiers des groupes 2 (ses propres herbiers) et 3 (les herbiers reçus) composent un ensemble. Deuxièmement, après le décès du Citoyen, la famille Girardin ou d'autres dépositaires mélangèrent et réorganisèrent ces spécimens de la façon dont nous les connaissons actuellement. La planche ci-dessous est la table de filiation des herbiers proposée dans les *Œuvres complètes* de Rousseau<sup>4</sup>.



<sup>3</sup> Jean Baptiste Christian Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, Paris 1775.

<sup>4</sup> Jean-Jacques Rousseau, *ET*, t. 11, p. 229.

## *L'herbier de Neuchâtel*

Il s'agit d'un ensemble important d'échantillons confectionnés par Rousseau et d'herbiers reçus. Il est acquis par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel en 1979 chez Sotheby's<sup>5</sup>. Composé de cinq boîtes vertes (six à l'origine: la boîte IV manque aujourd'hui), il contient essentiellement des spécimens provenant de Fusée-Aublet.

Concernant les herbiers reçus, leur nature est assez variée (les dimensions, la qualité de finition, les noms latins adoptés, les écritures, etc.), ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un vrai mélange d'échantillons issus non seulement du botaniste français, mais aussi d'autres personnes. En effet, nous y trouvons même six plantes envoyées par Madame Delessert vers 1774. Rousseau y note souvent le nom trivial des végétaux, soit sur l'étiquette laissée par l'auteur du spécimen, soit sur une étiquette plus petite, que Jean-Jacques prépare sans doute lui-même.

L'herbier contient également deux ensembles importants d'échantillons de sa réalisation. Le premier se trouve dans la boîte II et le second dans la boîte VI. Dans les deux cas, chaque plante est fixée au moyen de petites languettes de papier doré ou vert sur une feuille de format de 295 × 230 mm (boîte II) ou de 270 × 205 mm (boîte VI). Elle est généralement encadrée par un ou deux filets rouges et accompagnée du binôme linnéen.

Ce mélange, qui va d'un simple « foin » au spécimen soigneusement confectionné, semble nous montrer matériellement les différentes étapes des activités botaniques de Rousseau. De ce point de vue, il s'agit d'un exemple unique parmi ses herbiers connus.

Signalons aussi que les échanges d'échantillons sont un moyen de communiquer primordial chez les botanistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, entre les principaux lieux de recherche comme Paris, Londres, Montpellier et Stockholm, de nombreuses plantes sont envoyées. L'herbier de Neuchâtel est donc également un exemple concret de ces échanges.

Enfin, en plus de ces aspects scientifiques, signalons l'aspect littéraire. Si nous considérons la dimension thérapeutique de la botanique chez Rousseau, l'herbier est aussi pour lui un moyen de faire réapparaître et revivre les moments heureux d'autrefois. Dans la Septième promenade, il écrit:

Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes dont l'aspect a toujours touché mon cœur: mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées je n'ai qu'à ouvrir mon herbier et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations qui me les fait recommencer avec un nouveau charme et produit l'effet d'une optique qui les peindrait derechef à mes yeux.<sup>6</sup>

Il pense ici, entre autres, à ses herborisations dans le pays de Neuchâtel.

Takuya Kobayashi

<sup>5</sup> Voir François Matthey, « Une acquisition exceptionnelle: un herbier de J.-J. Rousseau », *Bibliothèques et musées*, 1980, p. 39-46.

<sup>6</sup> *Les Rêveries du promeneur solitaire*, OC, t. 1, p. 1073.



(Jean Baptiste Christian Fusée-Aublet (1720-1778)?)

Plante séchée

26,5 x 41,5 cm

Herbier de Jean-Jacques Rousseau, 1777-1778

Neuchâtel, BPU



(Jean Baptiste Christian  
Fusée-Aublet (1720-1778)?)

Plantes séchées

Conservées entre les pages  
de Gillet de Moivre,

*La Vie et les amours de  
Properce, chevalier romain*,  
Amsterdam, 1744

42 x 53 cm

Herbier de Jean-Jacques  
Rousseau, 1777-1778

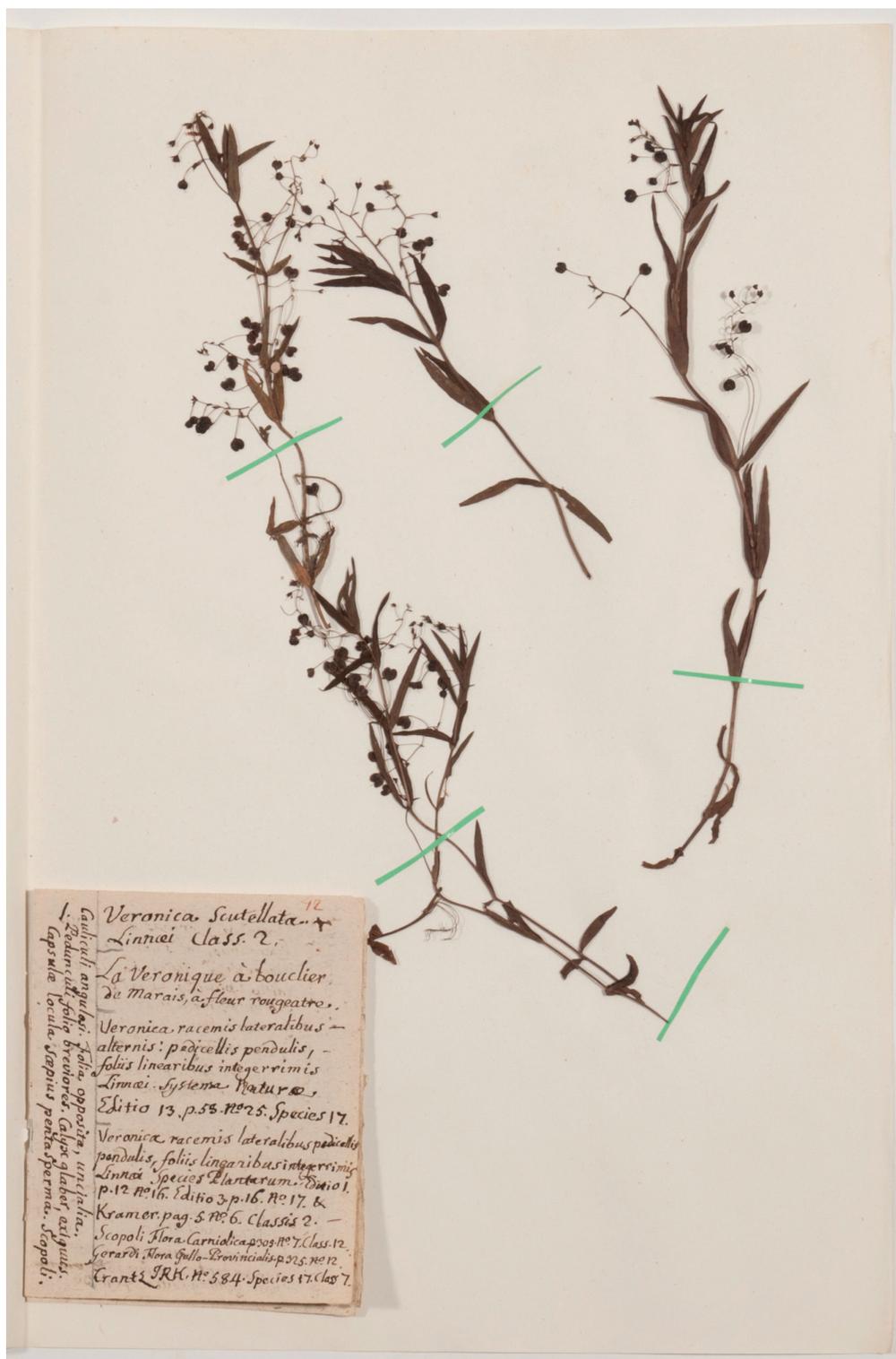
Neuchâtel, BPU



« A voir si les deux ne seroient point la même plante. Je doute de l'*agrostis capillaris* »  
Commentaire de Jean-Jacques Rousseau

Cahier ouvert: 30,5 x 46 cm  
Herbier de Jean-Jacques Rousseau, 1777-1778  
Neuchâtel, BPU





Abraham Gagnebin (1707-1800)

*Veronica Scutellata*

s. d.

Livret de 4 folios

Herbier reconditionné d'Abraham Gagnebin

La Chaux-de-Fonds, Musée d'histoire naturelle

Neuchâtel, Faculté des sciences



Abraham Gagnebin (1707-1800)  
Cahier de botanique illustré,  
plantes exotiques  
s. d.

Ouvert : 20,8 x 35,7 cm  
Delémont, Musée jurassien d'art et d'histoire



## Le poète du règne végétal

La virtuosité littéraire de Rousseau s'étend jusque dans ses écrits les plus scientifiques, comme certains fragments de botanique. Réciproquement, la nature végétale occupe une place importante dans l'œuvre littéraire de l'écrivain. Poète de la nature, celui-ci apparaît comme l'initiateur d'une sensibilité nouvelle à l'égard de l'environnement naturel, qui entre en harmonie avec les émotions de l'observateur.

Paru en 1761, le roman épistolaire *Julie ou La Nouvelle Héloïse* célèbre les paysages préservés des Alpes suisses et des rives du lac Léman. Son héroïne entretient un jardin qui imite à s'y méprendre une nature intouchée et qui sert de refuge à son âme. C'est aussi dans la nature que le Rousseau des *Confessions* trouve souvent la consolation des misères de la vie en société. Une des pages les plus fameuses de cette œuvre concerne la découverte d'une pervenche qui, soudainement, rappelle à l'écrivain des jours heureux auprès de Madame de Warens, dans l'environnement pastoral des Charmettes, près de Chambéry.

Autre texte autobiographique, *Les Rêveries du promeneur solitaire* développent toute la portée littéraire et existentielle de la botanique. Des détails d'une fleur à l'ensemble d'un site, Rousseau se laisse aller aux impressions agréables que la nature lui procure pendant l'herborisation. Tandis qu'il marche à travers la campagne, il se promène aussi en lui-même, dans le paysage intérieur de la rêverie.



J. J. Rousseau

Se vend chez Quoy, rue neuve des Petits Champs, N° 1284. à Paris. Dép. à la Bib. Imp.



« Les amis dans l'Élysée »

1845

Gravé par « Brugnot » d'après un dessin de « Ch. Pinot »

Gravure sur bois

15 x 11,5 cm

Paru dans Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, Paris, 1845

Neuchâtel, BPU

Po Rouss Perr 3/34/24

*Ci-contre :*

« J. J. Rousseau »

s. d.

Gravé d'après un dessin de François Devosge (1732-1811)

Aquatinte

18 x 14,7 cm

Neuchâtel, BPU

RG 70



« La pervanche!..... »

1800

Gravé par Christophe Guérin (1758-1831)

Eau-forte et burin

8,2 x 5,3 cm

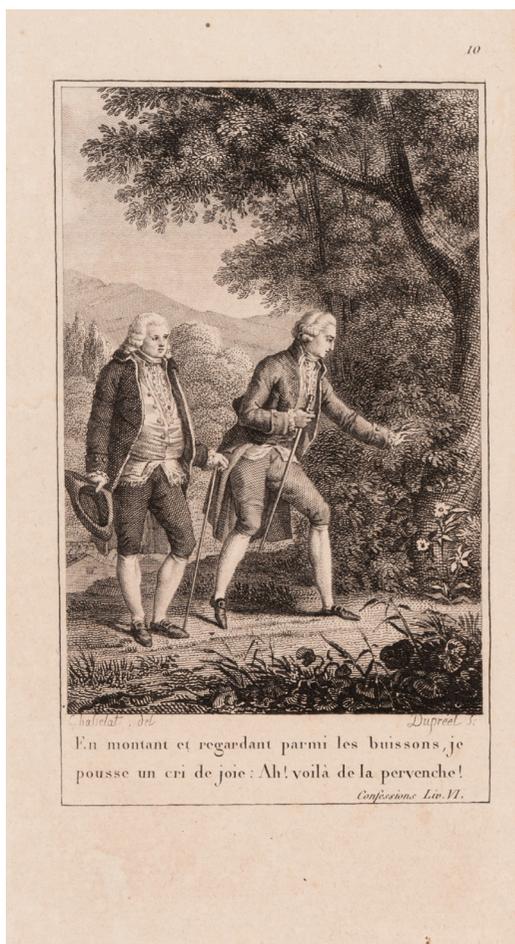
Paru dans Jacques Delille,

*L'Homme des champs, ou les Géorgiques françaises*,

Bâle, 1800

Neuchâtel, BPU

Po Rouss Buff 4/19



« En montant et regardant parmi les buissons,  
je pousse un cri de joie : Ah! voilà de la pervanche! »

1801

Gravé par (Jean-Baptiste-Michel) Dupréel

d'après Charles Abraham Chasselat (1782-1800)

Eau-forte et taille douce

11,9 x 7,2 cm

Môtiers, Musée Jean-Jacques Rousseau

CH 9



Frontispice de Jean-Jacques Rousseau, *Lettres élémentaires sur la botanique*, s. l., 1789  
Gravé par Antoine Cosme Giraud (1760-1840?)  
d'après un dessin de Clément-Pierre Marillier (1740-1808)

Eau-forte  
13,2 x 8,4 cm  
Neuchâtel, BPU  
1R 6260/1



## Georges-Frédéric Mayer, « Rousseau herborisant »

*Ci-contre :*

« J. J. Rousseau. Et la vüe du Pavillon qu'il habitoit à Ermenonville »

Vers 1778

Gravé par « H. » d'après Georges-Frédéric Mayer

Gravure aquarellée

21 x 16 cm

Môtiers, Musée Jean-Jacques Rousseau

Peu de choses nous sont connues de la vie et de l'œuvre du peintre alsacien Georges-Frédéric Mayer (1735-1779)<sup>1</sup>. Initié à la peinture de paysage à Strasbourg, Mayer s'installe à Paris, où il travaille dans l'atelier de Francesco Casanova (1727-1803). Il est ensuite nommé peintre de la cour du duc Chrétien II des Deux-Ponts (1722-1775) et, en 1777, il entre en tant que paysagiste au service du marquis René de Girardin (1735-1808) à Ermenonville, où il meurt en 1779.

Mayer doit la modeste renommée dont il jouit auprès du public et de l'historiographie artistique à Jean-Jacques Rousseau. Alors que le Citoyen passe dans le domaine du marquis les derniers jours de sa vie entre les mois de mai et de juillet 1778, Mayer réalise un portrait de « Rousseau herborisant ». Aux dires de Fernand de Girardin (né en 1853), le peintre avait « mis toute son âme à reproduire les traits du philosophe tels qu'il les avaient vus » pour créer une « œuvre qui seule aurait suffi à illustrer un artiste »<sup>2</sup>.

La figure, gravée en 1779 par Jean-Michel Moreau, dit Moreau le Jeune (1741-1814), prend rapidement une valeur iconique au sein de l'iconographie rousseauiste et, surtout, dans le culte de l'écrivain qui émerge après sa mort. Cependant, immortalisant les derniers jours de la vie de Rousseau, l'image pérennise aussi la relation entre le philosophe et l'artiste strasbourgeois, inhumé sur l'île qui se situe à côté de l'île des Peupliers, où René de Girardin fait enterrer la dépouille de Rousseau en 1778. La visite du tombeau du peintre s'inscrit donc dans l'itinéraire du pèlerinage rousseauiste à Ermenonville comme une de ses étapes obligées, faisant suite au recueillement philosophique du visiteur devant le monument érigé à la mémoire de l'« Homme de la Nature et de la Vérité »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Stanislas de Girardin, *Journal et souvenirs, discours et opinions de S. Girardin*, Paris, 1828, t. 3, p. 17; Maurice Mutterer, « Un peintre rousseauiste alsacien: Georges-Frédéric Mayer », *Revue alsacienne illustrée*, vol. 13, n° 2, 1911 (tiré à part).

<sup>2</sup> Fernand de Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau. Portraits, scènes, habitations, souvenirs*, Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, [1908], p. 17.

<sup>3</sup> *Promenade ou Itinéraire des jardins d'Ermenonville*, Paris, chez Mérigot, Gattey et Guyot, 1788, p. 28.



« J. J. Rousseau »  
 (Vers 1800)  
 Gravé par Gustav Georg  
 Endner (1754-1824) d'après une  
 gravure de Jean-Michel Moreau  
 (1741-1814) et une aquarelle  
 de Georges-Frédéric Mayer  
 (1735-1779)

Eau-forte et taille douce  
 8,4 x 5 cm  
 Neuchâtel, BPU  
 Rouss Buff 3/8

Le dessin de Mayer représente Rousseau debout, de profil et tourné vers la gauche. Dans la main gauche, il tient sa canne et, sous le bras gauche, son tricorne; dans la main droite, il a un bouquet de fleurs, par tradition des pervenches<sup>4</sup>, qu'il semble vouloir montrer à un spectateur absent. Dans une deuxième version de ce dessin de petites dimensions, Rousseau est peint devant le pavillon qu'il occupait à Ermenonville.

En tant que dernier portrait exécuté du vivant de l'écrivain, l'image intègre une série de portraits qui, depuis le célèbre pastel que Maurice Quentin de La Tour (1704-1788) exposé au Salon de 1753, fonctionnent comme des véritables prototypes figuratifs<sup>5</sup>. À la différence de l'imagerie d'autres hommes illustres du siècle des Lumières, notamment de celle de Voltaire, l'iconographie de Jean-Jacques Rousseau ne se compose pas d'un répertoire de motifs élaboré,

<sup>4</sup> Voir dans le présent volume la contribution de Claire Jaquier, p. 98.

<sup>5</sup> François Matthey, « L'entreprise des portraits », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, vol. 36, n° 36, 1963-1965, p. 87-104.

mais tient sa richesse de la quantité d'images qui la constituent. Le pastel de La Tour ou le portrait peint par Allan Ramsay (1713-1784) en 1766<sup>6</sup>, exécuté par Rousseau, sont à l'origine de nombreuses représentations gravées et jouent indiscutablement le rôle de modèles<sup>7</sup>. Comme le montre la diffusion des reproductions calquées sur les bustes réalisés par Jean-Antoine Houdon (1741-1828) d'après le masque funéraire de Rousseau<sup>8</sup>, la portée de ces prototypes reste intacte même après la mort du Citoyen et soutient son imagerie désormais foisonnante. L'image de Mayer participe de ce processus de modélisation, dont les soixante-dix reproductions comptées par Fernand de Girardin sont une preuve évidente. Alors que l'effigie du philosophe bascule dans le champ du symbolique, le « Rousseau herborisant », par sa simplicité frappante, offre à l'iconographie un paradigme sentimental. Cette image dominante se métamorphose pendant les dernières décennies du siècle en une icône laïque que s'approprient la Révolution et la culture de la commémoration de la République. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les arts décoratifs saisissent le modèle de Mayer pour décorer des objets de la vie quotidienne – assiettes, horloges, encriers – grâce auxquels Rousseau accède de manière massive à l'espace domestique, dont il devient le *lar familiaris* en vertu de son statut de bienfaiteur de l'humanité.

Par sa charge émotionnelle, le « Rousseau herborisant » s'oppose donc à une image de Rousseau plus formelle, véhiculée par le pastel de La Tour et par les bustes de Houdon, dont le premier exemplaire est exposé au Salon de 1779. Les deux prototypes se rejoignent tout de même dans l'appropriation symbolique des traits et de la mort de Rousseau orchestrée par René de Girardin, qui fait d'ailleurs de la dépouille du philosophe la principale attraction des jardins d'Ermenonville. C'est en fait le marquis qui commande le masque funéraire au sculpteur parisien le 3 juillet 1778 et qui se fera portraiturer à côté du buste de 1779; par le dépôt des dessins de Mayer dans sa collection privée, ainsi que par l'inhumation du corps de l'artiste dans l'enceinte de son domaine, René de Girardin anticipe les pages du *Journal et souvenirs* de son fils Stanislas<sup>9</sup>, qui livre le récit des derniers jours « idylliques » de la vie de Rousseau à Ermenonville.

Ainsi, l'image de Mayer ne participe pas d'une valorisation de l'aspect scientifique de l'activité botanique de Rousseau. Bien au contraire, elle exclut celui-ci du champ scientifique par le choix des objets banals que le philosophe tient entre les mains. Ces objets agissent pourtant comme de véritables attributs aux

---

<sup>6</sup> Douglas Fordham, « Allan Ramsay's Enlightenment: Or, Hume and the patronizing portrait », *The Art Bulletin*, vol. 88, n° 3, 2006, p. 508-524.

<sup>7</sup> *C'est la faute à Rousseau. Révolution, Romantisme, République. L'« image » de Jean-Jacques Rousseau. Catalogue de l'exposition de Chambéry*, Musée savoisien, 1<sup>er</sup> décembre 1989-18 février 1990; Genève, Musée d'art et d'histoire, 1<sup>er</sup> mars-29 avril 1990, Chambéry, Musée savoisien; Genève, Musée d'art et d'histoire, 1989, p. 23-55.

<sup>8</sup> Anne L. Poulet (dir.), *Houdon, 1741-1828: sculpteur des Lumières. Catalogue de l'exposition du Musée national du Château de Versailles, 1<sup>er</sup> mars-31 mai 2004*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2004, p. 173-177.

<sup>9</sup> Voir *supra*, note 1.

yeux du spectateur, car Rousseau sera désormais reconnaissable, tel un saint Pierre tenant les clés du Paradis, à sa canne, à son tricorne ou à son bouquet de pervenches. Le rapprochement avec l'iconographie sacrée prend tout son sens en relation à la gravure du dessin de Mayer exécutée par Moreau le Jeune, qui produit à la même époque une représentation du « Tombeau sur l'île des Peupliers », devant lequel une vieille dame prie agenouillée, et une scène illustrant les « Dernières paroles de Jean-Jacques Rousseau ». Si rapprochées, ces trois gravures paraissent en effet l'aboutissement d'un cycle hagiographique, glorifiant la mort du philosophe comme celle d'un saint dont le XIX<sup>e</sup> siècle cherchera les reliques. La Révolution accomplira d'ailleurs la résurrection de Rousseau par les célébrations liées à sa mise au tombeau au Panthéon.

Rossella Baldi

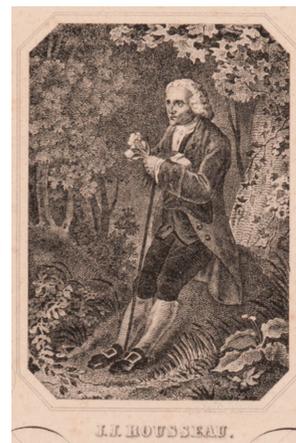




« J. J. Rousseau à Ermenonville »  
 (Après 1895)  
 D'après une aquarelle attribuée  
 à Louis Carrogis (1717-1806)

Photogravure  
 21,4 x 15,6 cm  
 Neuchâtel, BPU  
 Po Rouss Perr 2/10

« J. J. Rousseau. Prière de Rousseau »  
 (détail)  
 s. d.  
 Gravé par Émile Simon (1805-1886)  
 d'après Jean Midolle  
 Lithographie  
 Surface gravée : 25,3 x 26,8 cm  
 Môtiers, Musée Jean-Jacques Rousseau  
 CHp 14



« Vue du désert, à Ermenonville »  
 1819  
 Gravé par « Devilliers et Bosq »  
 d'après un dessin de Florent Fidèle  
 Constant Bourgeois (1767-1841)

Eau-forte  
 8,1 x 10,9 cm  
 Paru dans Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres*,  
 Paris, 1819-1820, t. 3, *Confessions*, p. 150-151.  
 Neuchâtel, BPU  
 Rouss Buff 3/9



C. Gleyre, *Peint.*

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

A. Prunaire, *Sc.*

« Jean-Jacques Rousseau »

(Vers 1883?)

Gravé par Alfred Prunaire (né en 1837) d'après une peinture de Charles Gleyre (1806-1874)

Gravure sur bois, couleur

13,9 x 9,3 cm

Neuchâtel, BPU

Po Rouss Buff 4/8



## Les restes des rideaux du lit de Rousseau

*Ci-dessus :*

« Restes des rideaux du lit de J. J. Rousseau à l'île de St Pierre »

Indienne à ramages  
Burgerbibliothek Bern  
Mss.Mül.615

On n'a pas l'habitude de considérer Berne comme un lieu où le culte de Rousseau a sa place. Le premier refuge de Jean-Jacques sur le territoire bernois, à Yverdon, pendant l'été 1762, ne dure que trois semaines, alors que son séjour sur l'île de Saint-Pierre en 1765 s'interrompt moins de deux mois après son arrivée. Dans les deux cas, le Petit Conseil a décrété que Rousseau présentait un danger pour la stabilité de la République et devait être expulsé du territoire de Leurs Excellences. Les « Restes des rideaux du lit de J. J. Rousseau à l'île de St Pierre », provenant des archives de la famille von Mülinen déposées à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, nous rappellent que les réactions

bernoises contre Rousseau étaient plus nuancées que ne le laisse entendre le verdict officiel. Tandis que les Bernois conservateurs détestent l'auteur du *Contrat social*, d'autres lui vouent un culte en tant que nouveau messie dont les écrits et les actions indiquent le chemin vers une nouvelle ère de paix et de vertu.

La provenance exacte de la pièce de rideau est incertaine. Cependant, cela ne fait aucun doute que, quel que soit son premier acquéreur, il doit avoir chéri ce tissu comme une relique destinée à n'être montrée qu'à des amis partageant un même état d'esprit à l'égard de Rousseau, tels que Julie Bondeli, Vincent Bernard Tschärner, Daniel Fellenberg ou d'autres admirateurs du philosophe. Parmi ces admirateurs, les deux candidats les plus probables sont Niklaus Anton Kirchberger (1739-1799) et Sigmund Wagner (1759-1835). La visite de Kirchberger à Môtiers en novembre 1762 est à l'origine d'une correspondance avec Rousseau qui dure jusqu'en 1765. Kirchberger ne se contente pas de demander des conseils matrimoniaux ou d'essayer de faire adhérer Rousseau à son projet d'éradiquer le luxe à travers un réseau de « Sociétés morales », ainsi qu'il les appelle : les lettres se réfèrent encore à un projet commun de voyage à travers les Alpes, à l'intention de Rousseau d'habiter la maison de campagne de Kirchberger près de Berne, ainsi qu'au désir de celui-ci d'éduquer sa fille selon les principes pédagogiques de l'*Émile*. Rousseau a même encouragé son jeune ami bernois à écrire une suite de l'*Émile* concernant la vie de famille. Kirchberger est aussi le premier qui, en novembre 1764, a suggéré à Rousseau de s'installer sur l'île de Saint-Pierre. Est-ce que les restes du rideau de lit de Rousseau serait un cadeau d'adieu au dévoué disciple ? Il n'est pas certain que Kirchberger ait jamais visité l'île. En revanche, Wagner l'a indéniablement fait. Même si cela s'est produit quelques trente années après le départ de Rousseau, Wagner, qui s'est plus tard fait connaître en tant que promoteur des beaux-arts dans le canton de Berne post-révolutionnaire, a marché sur les pas de Rousseau, comme on le constate dans son étude *L'île Saint-Pierre dite l'île de Rousseau*<sup>1</sup>. Le lit de Rousseau, avec son rideau, était probablement encore là et il n'est pas difficile d'imaginer Wagner en découpant un morceau pour sa collection d'autographes. Étant donné que de nombreux documents de Wagner ont été plus tard intégrés aux archives de la famille von Mülinen, cela semble être l'explication la plus probable de la manière dont ce très curieux souvenir de Rousseau s'est retrouvé dans la ville qui lui a refusé l'hospitalité.

Béla Kapossy

---

<sup>1</sup> Sigmund Wagner, *L'île de St. Pierre dite l'île de Rousseau, dans le lac de Biemme*, Berne, vers 1815-1817. Le « modeste lit d'indienne à ramages » de Rousseau est mentionné à la page 51.



*Ci-dessus :*

« Auf der Peters-Insel im Bieler-See,  
wo Rousseau lebte »

1795

Gravé par « L. H. Meyer »

d'après un dessin d'« Emanuel de Grouchy »

Eau-forte

7,7 x 10,6 cm

Neuchâtel, BPU

RG 270

« J. J. Rousseau à l'âge de 22 ans »

1824

Gravé par Hipolyte Huet d'après une peinture  
de Joseph Albrier (1791-1863)

Eau-forte et burin

29,2 x 24,5 cm

Neuchâtel, BPU

Rouss Buff Perr 2/16

# Chronologie des activités botaniques de Jean-Jacques Rousseau

---

## 1762

- 10 JUILLET** Après la condamnation de son traité pédagogique *Émile, ou de l'éducation* et de son ouvrage de philosophie politique *Du contrat social, ou Principes du droit politique*, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) s'installe à Môtiers, dans le Val-de-Travers, où son amie Julie-Anne-Marie Boy de la Tour (1715-1780) a mis une maison à sa disposition.
- 1762-1763** Rousseau s'initie à la botanique auprès du médecin et botaniste neuchâtelois Jean-Antoine d'Ivernois (1703-1765).

## 1764

- JUILLET** Pendant deux jours, Rousseau herborise sur la montagne du Chasseron avec ses amis Pierre-Alexandre DuPeyrou (1729-1794), Abram de Pury (1724-1807) et François-Louis d'Escherny (1733-1815).
- OCTOBRE** DuPeyrou recommande à Rousseau le système du botaniste suédois Carl von Linné (1707-1778).

## 1765

- JUIN** Rousseau fait un séjour d'une dizaine de jours à La Ferrière, chez le médecin et naturaliste Abraham Gagnebin (1707-1800).
- JUILLET** Rousseau herborise au Creux-du-Van avec DuPeyrou, de Pury, d'Escherny et Gagnebin.
- SEPT.-OCTOBRE** Chassé de Môtiers, Rousseau séjourne à l'île de Saint-Pierre, sur le lac de Biemme, où il continue d'herboriser. Un mois et demi après son arrivée, les autorités de Berne le contraignent à quitter son asile.

## 1766

- MARS** Exilé en Angleterre, Rousseau s'installe à Wootton Hall dans le Staffordshire où il se lie d'amitié avec Margaret Cavendish Harley Bentinck, duchesse de Portland (1715-1785), une collectionneuse d'objets naturels férue de botanique.

## 1767

- JUIN** Ayant quitté l'Angleterre, Rousseau s'installe à Trie-Château, en Picardie, où il continue ses activités botaniques. Il cultive des plantes dans un jardin.

## 1768

- JUIN** Le botaniste Joseph Dombey (1742-1794) offre à Rousseau un bel herbier de plantes étrangères et rares.
- JUILLET** Quatre jours durant, Rousseau herborise à la Grande Chartreuse avec les botanistes Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette (1729-1793) et Jean-Baptiste François Rozier (1734-1793).
- AOÛT** Rousseau s'installe à Bourgoin, près de Lyon. À cette époque, il correspond notamment avec deux botanistes de Grenoble: Pierre Liotard (1729-1796) et Pierre Clappier (1740-1718).

## 1769

- JANVIER** De la ferme de Monquin, près de Bourgoin, où il s'est installé, Rousseau correspond avec le botaniste de Montpellier Antoine Gouan (1733-1821), qui lui envoie des spécimens pour son herbier.
- AOÛT** Rousseau herborise au mont Pilat avec des amis.
- NOV.-DÉCEMBRE** Le philosophe manque de renoncer complètement à la botanique, qui l'absorbe trop.

## 1770

- JUIN-JUILLET** De retour à Paris après huit ans d'absence, Rousseau visite le Jardin du roi et herborise avec le botaniste Bernard de Jussieu (1699-1777).

## 1771

- PRINTEMPS** Rousseau herborise avec son ami Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), un de ses principaux correspondants botaniques.
- JUILLET** Le philosophe prend part aux herborisations des botanistes André Thouin (1747-1824) et Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836).
- AOÛT** Rousseau écrit la première des huit *Lettres sur la botanique* qu'il destine à son amie Madeleine-Catherine Delessert (1747-1816). La rédaction de ce traité épistolaire s'étendra jusqu'en 1774.

**OCTOBRE** Rousseau commence un herbier pour Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798) qui lui a proposé de collaborer avec Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707-1788), pour la rédaction d'une description des mousses.

**OCTOBRE** Le philosophe envoie à Malesherbes un herbier de petit format, propre à être transporté.

### 1772

**JANV.-NOVEMBRE** Au cours de l'année, Rousseau reçoit de nombreuses graines de ses divers correspondants.

**AVRIL** Rousseau envoie à Julie-Émilie Boy de la Tour (1751-1826) un élégant herbier, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque centrale de Zurich.

### 1773

**MARS-DÉCEMBRE** À plusieurs reprises, Rousseau écrit que son intérêt pour les végétaux décline et que ses activités botaniques nuisent à des occupations plus nécessaires. Il abandonne – provisoirement – la confection d'herbiers.

### 1774

**AVRIL** Rousseau se rend au mont Valérien avec l'écrivain Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), grand amateur de botanique.

**MAI** Rousseau envoie à Madeleine-Catherine Delessert un herbier de facture similaire à celui qu'il avait confectionné pour la sœur de celle-ci, Julie Boy de la Tour.

### 1775

**PRINTEMPS-ÉTÉ** Rousseau vend à Daniel Malthus (1730-1800) ses livres de botanique et une partie de ses herbiers.

### 1777

**ÉTÉ** Le philosophe reprend ses activités botaniques avec ardeur.

**1777-1778** Rousseau prépare un *Dictionnaire des termes d'usage en botanique*, resté inachevé.

### 1778

**2 JUILLET** Rousseau meurt à Ermenonville, laissant chez son hôte, le marquis René-Louis de Girardin (1735-1808), de nombreuses planches d'herbiers et des manuscrits relatifs à la botanique, parmi lesquels *Les Rêveries du promeneur solitaire*.



# Crédits photographiques

---

p. 18, 79, 80, 100, 107, 130, 132, 136, 137, 138, 148, 149, 150, 157, 159, 160, 163, 164, 165, 166, 176, 181, 182, 188, 189, 190 (haut), 191, 194, 197 (bas), 198 (haut et bas), 199, 202 : Gaël Osowiecki / Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

p. 22, 29, 177 : Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

p. 45, 47 : Rinske Sabine Kuiper

p. 114, 118, 119, 120 : François Felber, Jean-Louis Moret / Musée et jardins botaniques cantonaux (Lausanne)

p. 122 : Pierre Mingard

p. 123 : Luigi D'Andrea

p. 131, 190 (bas), 197 (haut), 198 (milieu) : Gaël Osowiecki / Musée Jean-Jacques Rousseau (Môtiers)

p. 139, 185 : Gaël Osowiecki / Musée jurassien d'art et d'histoire (Delémont)

p. 140, 141 : Bibliothèque de l'Assemblée nationale (Paris)

p. 153 : The Linnean Society of London

p. 156 : Musée national de l'éducation (Rouen)

p. 158, 192 : Agence Martienne / Musée Jean-Jacques Rousseau (Môtiers)

p. 168, 169, 172, 174 : Zentralbibliothek Zürich

p. 183, 184 : Gaël Osowiecki / Musée d'histoire naturelle (La Chaux-de-Fonds), Faculté des sciences (Neuchâtel)

p. 200 : Burgerbibliothek Bern

